BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 6 juillet 2018	***N° 2018-462***

Convocation du 29 juin 2018
Aujourd'hui vendredi 6 juillet 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Erick AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Michel VERNEJOUL
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
M. Alain CAZABONNE à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Jean François EGRON jusqu'à 10h35
Mme Virginie CALMELS à M. Daniel HICKEL à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00
M. Didier CAZABONNE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h20
Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir d 12h40
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 12h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir 12h55
M. Jean Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h40
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h50
Mme Andréa KISS à M. Jean Pierre TURON à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h40
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h00

EXCUSE(S) :

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Michel POIGNONEC.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 6 juillet 2018**	***Délibération***
	Direction générale Haute qualité de vie **Direction énergie écologie et développement durable**	***N° 2018-462***

Service public de chauffage urbain - Rapport 2017 sur le prix et la qualité du service - Information et avis

---

Madame Anne WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

En application des articles L1411-3 et L1413-1 du Code général des collectivités territoriales, les rapports des concessionnaires doivent faire l'objet d'un examen de l'assemblée délibérante après examen de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

De plus, il convient de présenter à l'assemblée délibérante le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de chauffage urbain, destiné notamment à l'information des usagers.

Il comprend notamment le contrôle du délégataire du service public portant sur l'exploitation du complexe thermique des Hauts de Garonne et le contrôle du délégataire en charge de l'exploitation du réseau de chauffage urbain Saint-Jean Belcier et le contrôle de la délégation de service public Plaine de Garonne énergies.

Celui-ci est soumis pour avis aux membres du Conseil de Bordeaux Métropole.

Conformément à l'article L1411-13 du Code général des collectivités territoriales, ce document sera mis à disposition du public dans les mairies et au siège de Bordeaux Métropole.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L1411-3, L1411-13 et L1413-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'avis de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en date du 29 juin 2018.

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article 1 : de prendre acte des rapports 2017 des concessionnaires des services publics portant :

- sur l'exploitation du complexe thermique des Hauts de Garonne,
- sur l'exploitation du réseau de chauffage urbain Saint-Jean Belcier,
- sur l'exploitation du réseau de chauffage urbain Plaine de Garonne énergies.

Article 2 : d'émettre un avis favorable sur le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de chauffage urbain présenté par Monsieur le Président de Bordeaux Métropole.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juillet 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **12 JUILLET 2018** **PUBLIÉ LE :** **12 JUILLET 2018**	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Anne WALRYCK

Service public du chauffage urbain

Rapport annuel d'activité 2017

Sommaire

FAITS MARQUANTS 5

LE RESEAU DE CHALEUR DES HAUTS DE GARONNE 7

Repères 7

Description du service 9

Synthèse de l'activité 15

Analyse économique et financière du délégant 20

LE RESEAU DE CHALEUR SAINT-JEAN BELCIER 39

Repères 39

Description du service 40

Stratégie commerciale et synthèse de l'activité 43

Analyse économique et financière du délégant 45

LE RESEAU DE CHALEUR PLAINE DE GARONNE ENERGIES 55

Repères 55

Description et avancement du projet 56

Stratégie commerciale 57

Analyse économique et financière du délégant 59

LE RESEAU DE CHALEUR ET FORAGE GEOTHERMIQUE PROFOND DE MERIADECK 63

Repères 63

Synthèse de l’activité 66

LE RESEAU DE CHALEUR DE SAINT-MEDARD-EN-JALLES 67

Repères 67

Description du service 67

Synthèse de l’activité 68

AUTRES RESEAUX 69

ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SERVICE 71

CE QU’IL FAUT RETENIR 75

EDITO

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, la France s'est engagée à réduire le recours aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre, en portant, d'ici à l'horizon 2020, la part des énergies renouvelables à au moins 23 % de sa consommation d'énergie finale.

Dans le cadre de son plan haute qualité de vie adopté le 7 juillet 2017, Bordeaux Métropole s'est fixé un objectif particulièrement ambitieux, celui de porter à 32% la part des énergies renouvelables d'ici 2030.

Les réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et de récupération, comme l'a reconnu le Grenelle de l'environnement, répondent pleinement à ces objectifs. Ils permettent à la fois de réduire significativement les émissions de CO2 responsable et de garantir aux abonnés du service une meilleure maîtrise de leur facture énergétique.

Le transfert de la compétence en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains à la Communauté urbaine de Bordeaux, opéré par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles, dite loi Maptam, du 27 janvier 2014, a renforcé son rôle en ce domaine et encourage l'émergence de nouveaux projets de réseaux de chaleur.

A travers le réseau de chaleur des Hauts de Garonne et le réseau de chaleur de Saint-Jean-Belcier alimentés par une énergie de récupération, le réseau de chaleur de la Plaine de Garonne Energies alimenté par de la géothermie, et les études de faisabilité lancées sur plusieurs secteurs (Pessac, le Haillan), la Métropole s'affirme en tant qu'acteur de la transition énergétique du territoire et s'inscrit dans la trajectoire d'un territoire à énergie positive d'ici 2050. Un schéma directeur des réseaux de chaleur de Bordeaux Métropole sera ainsi réalisé en 2018 et 2019 pour définir l'ensemble des projets permettant de réaliser l'objectif défini dans le plan haute qualité de vie pour un territoire durable. Cet objectif est de multiplier par 5 la chaleur délivrée par les réseaux de chaleur à fort taux d'énergie renouvelable et de récupération (80%) du territoire entre 2010 et 2030.

FAITS MARQUANTS

Le réseau de chaleur des Hauts de Garonne

- Taux d'ENR de 71 %, en baisse de 10 points par rapport à 2016, en raison du recours à la cogénération gaz (13,7%).
- Nombre de fuites en augmentation du fait du vieillissement du réseau.
- Deux nouveaux raccordements.
- Délibération de principe relative au futur contrat : poursuite du mode de gestion en délégation de service public et séparation contractuelle des deux services publics (tri et incinération des déchets et chauffage urbain).

Le réseau de chaleur de Saint-Jean Belcier

- Première année complète d'exploitation du réseau.
- Poursuite des travaux de développement du réseau en lien avec le développement du projet urbain Saint-Jean Belcier.
- 771 MWh de chaleur délivrée aux 2 abonnés, couverture UIOM 78%.

Le réseau de chaleur géothermique de Plaine de Garonne Energies

- Prise d'effet du contrat de délégation le 9 janvier 2017, pour une durée de 30 ans).
- Année préparatoire au démarrage du service : études, lancement des autorisations administratives.
- Démarche commerciale active et prix concurrentiels permettant d'espérer de nombreux raccordements de bâtiments existants.

Le réseau de chaleur de St-Médard en Jalles

- Première année complète d'exploitation par Bordeaux Métropole.
- Taux d'ENR de 69 %.

Le réseau de chaleur et forage géothermique profond de Mériadeck

- Un nouveau contrat de distribution de gaz a été signé avec la société Régaz avec prise d'effet au 1er octobre 2016. Du point de vue contractuel, le réseau de chaleur Mériadeck est désormais indépendant de la distribution de gaz.

- Engagement de la procédure de renouvellement de l'autorisation d'exploiter le forage géothermique de Mériadeck avec enquête publique.

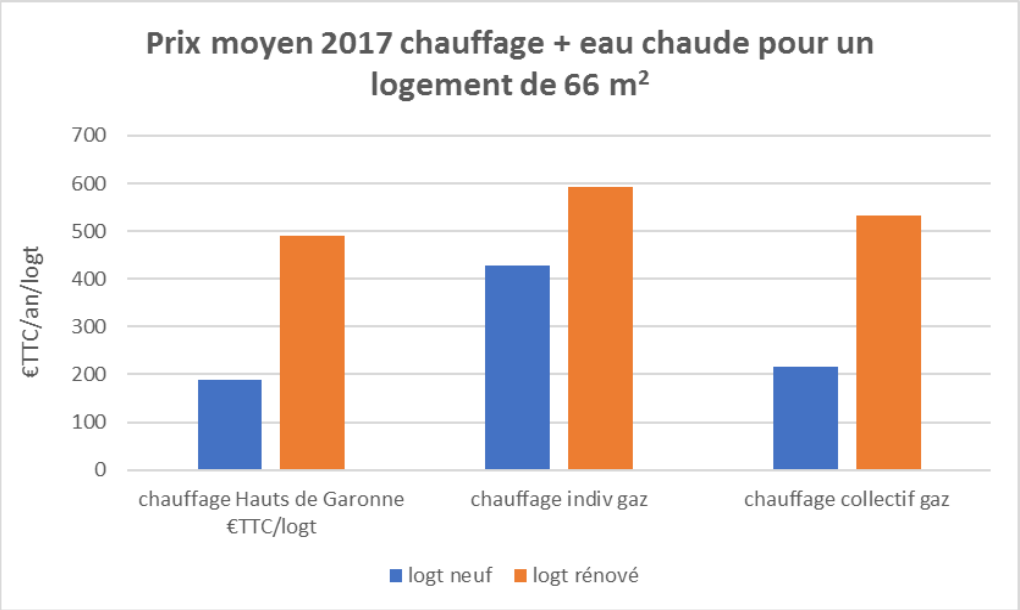
Autres projets

- Poursuite de l'étude de faisabilité sur le secteur de Pessac « rocade »
- Etude de faisabilité sur la commune du Haillan.

RESEAU DE CHALEUR DES HAUTS DE GARONNE

Repères

- **Coût annuel pour un logement type**



Le coût annuel estimé pour un logement se décompose de la façon suivante :

- Cas d'une *résidence neuve* de 80 logements de 66 m2 en moyenne, soumis à la règlementation technique (RT) 2012 (date de valeur décembre 2016) :

  Puissance souscrite : 164 kW
  Besoin de chauffage et d'eau chaude sanitaire : 271 MWh (soit 3 386 kWh / logement)
  Elément variable (R1) : 24.74 € / MWh
  Prime fixe (R2) : 38.78 € / URF
  Coût global : 55.87 € /MWh
  Facture par logement : 189 € TTC /an /logement (hors frais d'exploitation au secondaire)

- Cas d'une *résidence construite en 1970*, composée de 80 logements de 66 m2 en moyenne ayant fait l'objet d'une rénovation thermique :

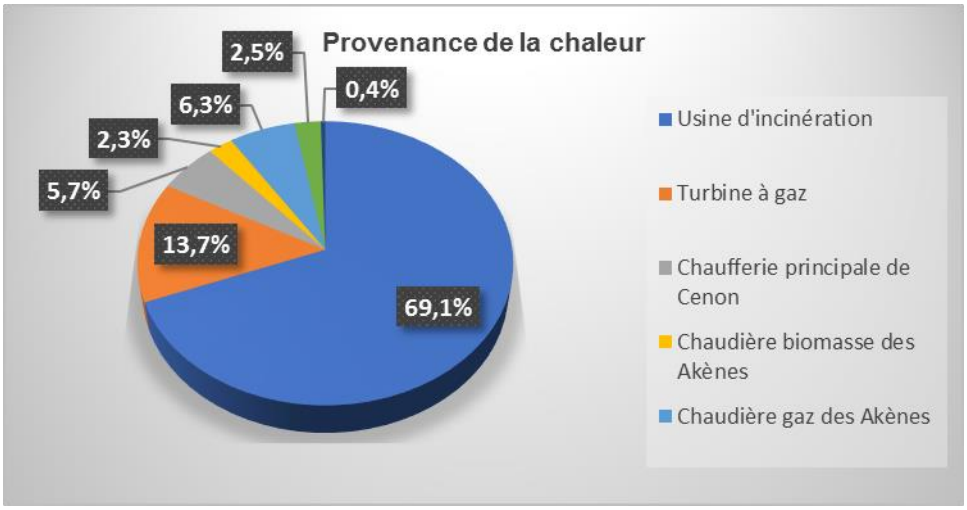
  Puissance souscrite : 400 kW
  Besoin de chauffage et d'eau chaude sanitaire : 570 MWh (soit 2 940 kWh / logement)
  Elément variable (R1) : 24.74 € / MWh
  Prime fixe (R2) : 38.78 € / URF
  Coût global : 53.18 € /MWh
  Facture par logement : 491 € TTC /an /logement (hors frais d'exploitation au secondaire)

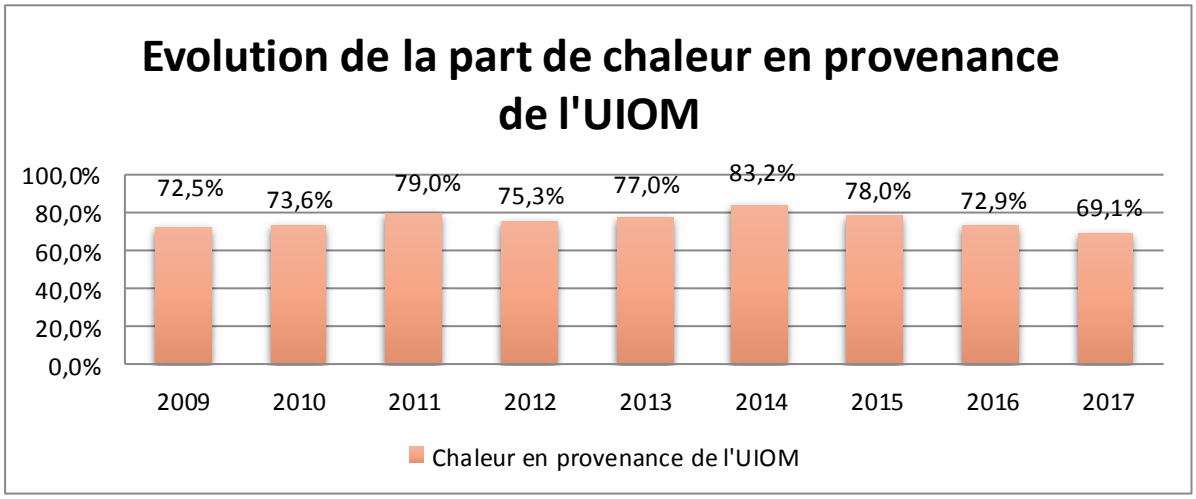
- **Provenance de la chaleur**

En 2017, la chaleur ayant alimenté le réseau de chaleur des Hauts de Garonne provient à 69 % de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM), soit une diminution de 5,7 % (baisse 6000 MWh) par rapport à 2016. Il s'agit plus bas taux de couverture depuis le début du contrat, du notamment à :
- Un choix délibéré du délégataire de faire fonctionner la cogénération (TAG) en continu pendant les mois de janvier, février et décembre 2017, conduisant à augmenter la consommation de gaz au détriment de la chaleur fatale dégagée par la combustion des déchets, ce choix est rendu possible par l'avenant n°1 au contrat de délégation en contrepartie d'une réduction du tarif de la chaleur de 2,05€ HT / MWh.
- De multiples fuites sur le réseau en novembre et décembre 2017 imposant un fonctionnement par îlotage, alimenté par les chaudières de secours au gaz.

La production issue de la biomasse a connu une diminution de l'ordre de 70% comparée à 2016, du fait :

- d'une priorité accordée au fonctionnement de la cogénération (TAG) au détriment de la chaufferie biomasse,
- de pannes successives de la chaudière, ainsi que des longs délais d'approvisionnement ont provoqué la mise à l'arrêt de la chaudière biomasse pendant la quasi intégralité du mois de décembre 2017,
- de température plus douce sur les mois de mi-saison 2017, générant des réduits et intermittence de production, alors que la chaudière bois nécessite un profil continu,
- dans une moindre mesure, d'un arrêt technique des fours de l'UVE plus court durant la période estivale,





Description du service public de chauffage urbain

- **Les grandes évolutions du réseau de chaleur des Hauts de Garonne**

➢ **Construction**

Le réseau de chaleur des Hauts de Garonne a été construit à partir de la fin des années soixante à l'occasion de la création des zones à urbaniser en priorité (ZUP) sur les communes de Cenon, Lormont et Floirac. Il est un élément du modèle urbanistique qui prévalait à cette période.

➢ **Premières mises en service**

En 1967, la première sous-station du réseau de chaleur des Hauts de Garonne est desservie, sur la commune de Cenon. Au fil des ans le réseau s'étend aux communes voisines. La mise en service de la première sous-station sur la commune de Lormont a lieu en 1970, celle de la première sous-station sur la commune de Floirac en 1972.

➢ **Raccordement à l'usine d'incinération des ordures ménagères**

En 1985, le réseau de chaleur des Hauts de Garonne est raccordé à l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM), construite sur le site de la chaufferie principale au 1, rue Jean Cocteau à Cenon. Le fuel lourd, en tant qu'énergie de base servant à alimenter le réseau, est ainsi remplacé par une énergie de récupération en provenance des fours de l'UIOM.

➢ **Service délégué**

A compter du 1er janvier 2009, pour une durée de douze ans, le service public industriel et commercial du chauffage urbain est confié à la société Rive Droite Environnement dans le cadre d'un contrat de délégation de service public commun à l'exploitation de l'usine d'incinération. Cette société dédiée a subdélégué l'exploitation du réseau à la société Rive Droite Energie. Ces deux sociétés ont pour actionnaires les sociétés Véolia Propreté et Dalkia France.

Le service comprend la production, le transport et la distribution de chaleur et d'eau chaude sanitaire jusqu'aux sous-stations des abonnés situées en pied d'immeubles. Seul le réseau primaire (la partie du réseau qui transporte la chaleur de la chaufferie jusqu'aux postes de livraison des bâtiments) et les équipements de production sont entretenus et exploités par le subdélégataire Rive Droite Energie.

➢ **Passage en basse température**

A partir de mai 2009, le réseau de chaleur des Hauts de Garonne, vieillissant et sujet à de fréquentes coupures, est en partie rénové (changement de toutes les sous-stations des abonnés, remplacement des chaudières …) et passe à un fonctionnement en basse température (- de 110 C°).

- **Le principe technique général du réseau de chaleur**

Un réseau de chaleur se décompose en trois parties :

- **Une centrale de production de chaleur** qui à partir de l'incinération des déchets produit de la chaleur sous forme d'eau chaude ;

- **Des canalisations** qui acheminent la chaleur vers les abonnés. Ce réseau de canalisations est appelé **« réseau primaire »** pour le distinguer du **« réseau secondaire »** qui sert à distribuer la chaleur dans les bâtiments ;

- **Des sous-stations** situées en pied d'immeubles qui permettent de transformer la chaleur du réseau en chauffage et en eau chaude.

- **Les équipements du réseau de chaleur des Hauts de Garonne**

➢ **Les équipements de production**

Au 31 décembre 2017, la chaleur ayant alimenté le réseau de chaleur a été produite à l'aide des équipements présentés ci-dessous.

A ces équipements, s'ajoutent des équipements d'appoint : **cinq chaudières de secours** sur le réseau et **la chaufferie / cogénération de Carriet**.

De plus, **la turbine à gaz** fonctionnant en cogénération peut produire de l'électricité simultanément à sa production de chaleur, à hauteur d'une puissance de **5 MW.**

A noter que l'usine d'incinération des ordures ménagères produit également de l'électricité grâce au **groupe turbo alternateur d'une puissance de 3,5 MW**.

Equipements de production	Quantité	Puissance unitaire	Puissance thermique totale (MW)
Echangeurs de récupération usine d'incinération	1	22 MW thermique	22
Turbine à gaz (cogénération)	1	8 MW thermique	8
Chaudières de la chaufferie de Cenon	2	19,2 MW thermique	38,4
Chaudières de secours de la chaufferie de Lormont	2	9,99 MW thermique	19,98
Chaudière biomasse chaufferie des Akènes	1	6 MW thermique	6
Chaudière gaz chaufferie des Akènes	1	10 MW thermique	10
Cogénération de Carriet	1	3 MW thermique	3
Chaudières de la chaufferie de Carriet	2	1,74 MW thermique	3,48
Puissance thermique totale installée en MW			**110,86**

➢ **Les équipements de distribution**

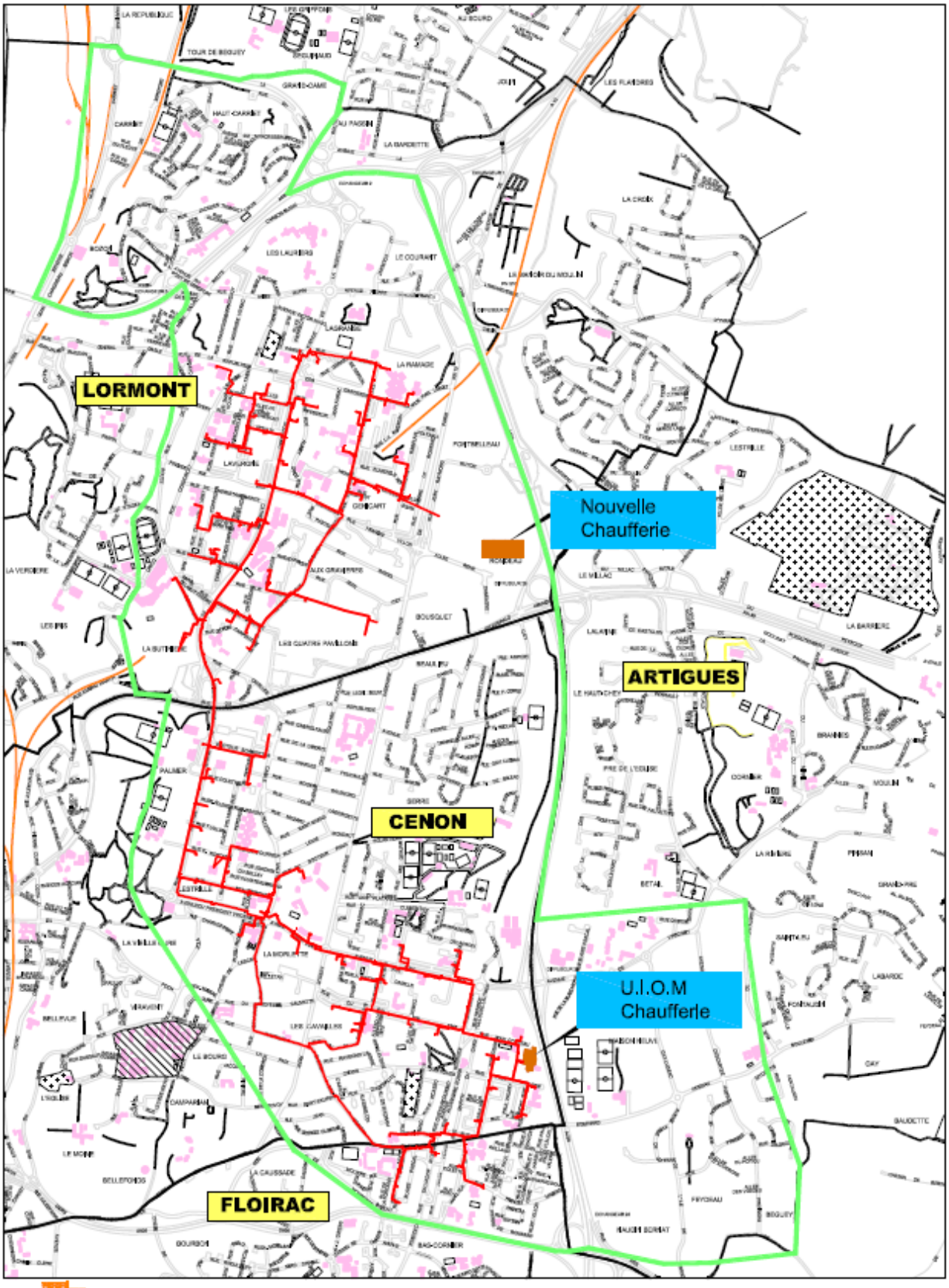
Le service du chauffage urbain est assuré par un réseau enterré fonctionnant en basse température (- de 110°C), garantissant ainsi sa fiabilisation.

Son périmètre s'étend sur le territoire de trois communes : Cenon, Lormont et Floirac (cf. plan ci-après).

D'une longueur de 23 kilomètres comportant deux tubes, **l**e réseau dessert 132 sous-stations (3 nouveaux abonnés en 2017) dont 65 sont également équipées d'installations de production d'eau chaude sanitaire, ce qui équivaut à 13 000 logements chauffés.

➢ **Le périmètre de la délégation**

Le service public de distribution de chaleur est assuré sur les commune de Lormont, Cenon et Floirac, dans le territoire défini par le tracé en vert sur le plan ci-dessous.



LA CUB

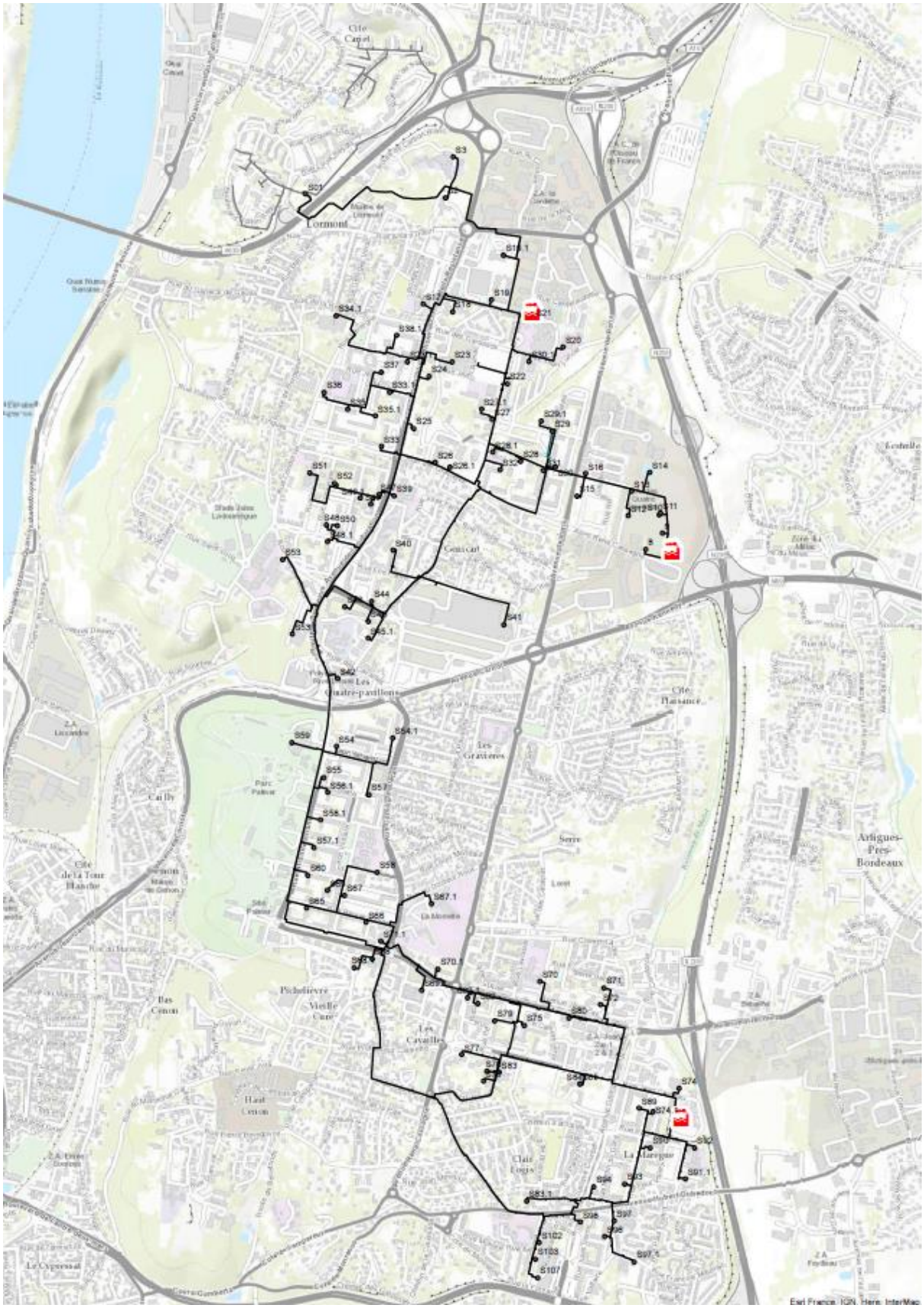
Direction Collecte et Traitement des Déchets
Complexe thermique des Hauts de Garonne

Périmètre chauffage urbain des Hauts de Garonne

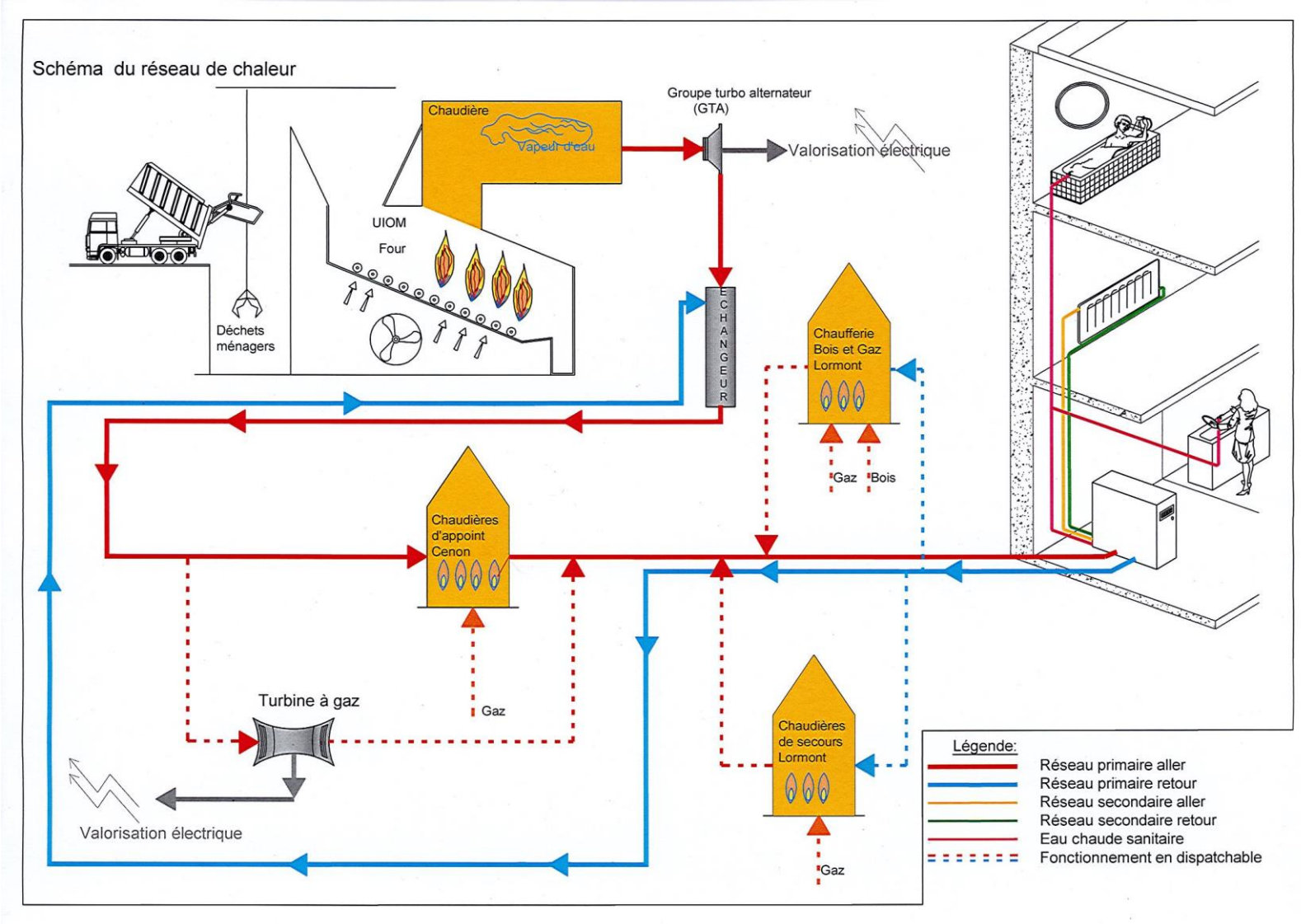
Réseau de chaleur

➢ **Le tracé du réseau de chaleur**

Dans ce périmètre, le réseau de chaleur s'étend sur 23 km, conformément au tracé ci-dessous :



- **Schéma du fonctionnement du réseau de chaleur des Hauts de Garonne**



Synthèse de l'activité

- **Développement du réseau de chaleur en 2016**

En 2017, le nombre d'abonnés au réseau de chaleur des Hauts de Garonne est de 132, soit deux de plus qu'en 2016.

➢ **Focus sur les raccordements en 2017**

Les raccordements effectués en 2017 sont les suivants :
- Résidence Les Folies à Lormont
- Résidence Camille Pelletant à Cenon

- **Evolution des unités de répartition forfaitaires**

Les unités de répartition forfaitaires (URF), qui déterminent le montant de la contribution de chaque abonné aux charges fixes du service hors énergie, indiquent à la fois le niveau de raccordement et la capacité de raccordement disponible sur le réseau de chaleur. Sur la totalité du réseau 100 002 URF ont été affectées avant les opérations de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Chaque nouvel abonné se voit attribuer un nombre d'unités de répartition forfaitaires (URF), déterminé à la fois à partir de la puissance maximum qu'il appelle et de sa consommation moyenne.

Ces unités de répartition forfaitaires peuvent être revues en cas de modifications notables, en particulier à l'occasion des opérations d'amélioration thermique des bâtiments. Ainsi, chaque année, le nombre d'URF attribuées, en fonction des démolitions, des nouveaux raccordements et des améliorations thermiques des bâtiments, varie.

Le nombre d'URF associées est en augmentation, passant de 103 011 URF au 1er janvier 2017 à 103 691 URF au 31 décembre 2017, soit une progression de 680 URF (contre une augmentation de1 362 URF en 2016).

- **Fourniture de chaleur**

La chaleur produite et distribuée sur le réseau a été de 141 089 MWh**,** soit une légère diminution de 0,52 %.

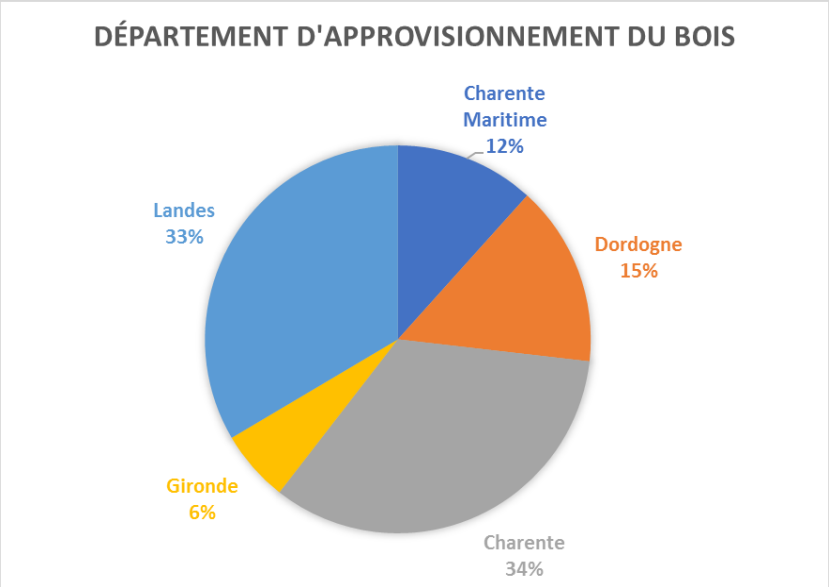
La répartition des consommations d'énergie par type d'équipement est la suivante :

Equipements de production	Production en MWh	Part
Usine d'incinération	97 513	69,1%
Turbine à gaz	19 378	13,7%
Chaufferie principale de Cenon	7 992	5,7%
Chaudière biomasse des Akènes	3 272	2,3%
Chaudière gaz des Akènes	8 865	6,3%
Chaufferies de secours de Lormont	3 486	2,5%
Chaufferie / Cogénération Carriet	583	0,4%
TOTAL	141 089	100%

La chaleur de récupération en provenance de l'usine d'incinération, utilisée en priorité conformément aux dispositions du contrat de délégation, a représenté une part de 69,1 %, soit une diminution de 5,7% par rapport à 2016.
Il est à noter un recours important à la cogénération en mode continu pendant les mois les plus froids de l'année, soit janvier, février et décembre 2017, ainsi que quelques jours en mode « dispatchable » en mars et novembre 2017.
Dans le cadre de l'avenant n°1 au contrat de délégation, la collectivité avait fait le choix de lever l'option « rénovation de la cogénération » prévue dans le contrat initial. Cette levée d'option se caractérisait par la modernisation des installations de cogénération existantes et le renouvellement du contrat de vente d'électricité en option d'achat avant le 1er novembre 2012.

La chaleur issue de la biomasse représente 2,3% en 2017. La production biomasse correspond à la livraison de 1 230 tonnes de bois déchiqueté.
Les approvisionnements en bois sont certifiés PEFC à hauteur de 62 % (en MWh), soit 720 tonnes (42% en 2016).
La certification PEFC définit des règles de gestion durable de la forêt. Le système PEFC repose sur 2 certifications complémentaires : la certification forestière et la certification de la chaîne de contrôle.

L'approvisionnement en bois se répartit comme suit :



- **Mix énergétique**

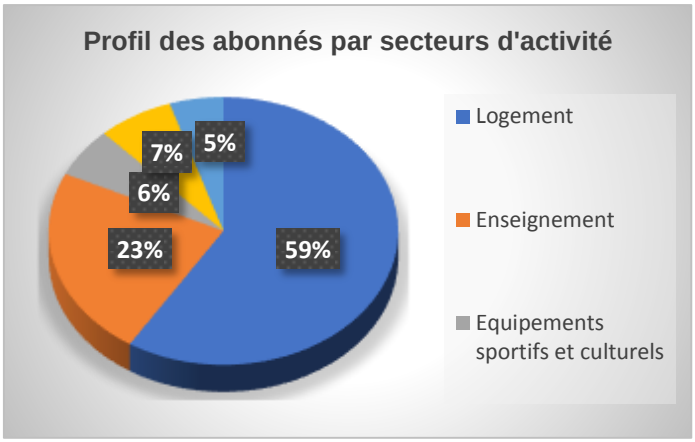
Les taux de mixité contractuels applicables dans la facturation sont les suivants :

Equipements de production	Production en MWh	Mixité fonctionnelle 2017	Mixité contractuelle de facturation
Usine d'incinération	97 513	69,1%	64,0%
Turbine à gaz	19 378	13,7%	15,5%
Chaufferies gaz	20 926	14,8%	10,5%
Chaudière biomasse	3 272	2,3%	10,0%

Les taux contractuels de facturation ne sont pas liés à un objectif de performance technique, ce qui se constate par un écart entre les objectifs de mixité contractuels et le fonctionnement réel du réseau de chaleur.

- **Abonnés**

Le réseau de chauffage urbain dessert environ 10 000 logements de même que des équipements municipaux, des établissements scolaires, des établissements de santé / soins et deux centres commerciaux soit un total de 13 000 équivalent logements correspondant aux besoins d'une agglomération d'environ 25 000 habitants.



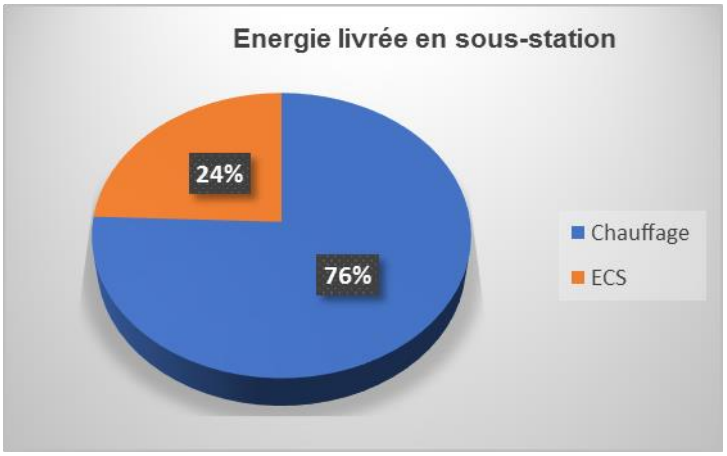
- **Ventes**

En 2017, la vente de chaleur a servi à 75,7% à couvrir les besoins de chauffage des abonnés et à 26,3 % les besoins en eau chaude sanitaire.

La vente de chaleur destinée au chauffage est dépendante des conditions climatiques et suit traditionnellement la courbe des degrés jours unifiés (DJU), indicateur de rigueur climatique.

Avec 1715 degrés jours unifiés**,** la rigueur climatique de 2017 a été quasiment identique à celle de 2016 (+ 3,3%). La vente de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) a connu une très légère hausse en 2017 (+1,3%).

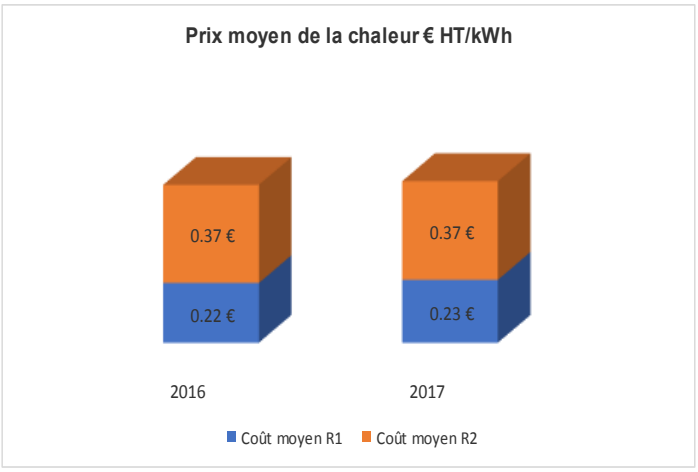
La répartition de l'énergie livrée en sous-station se fait de la manière suivante :

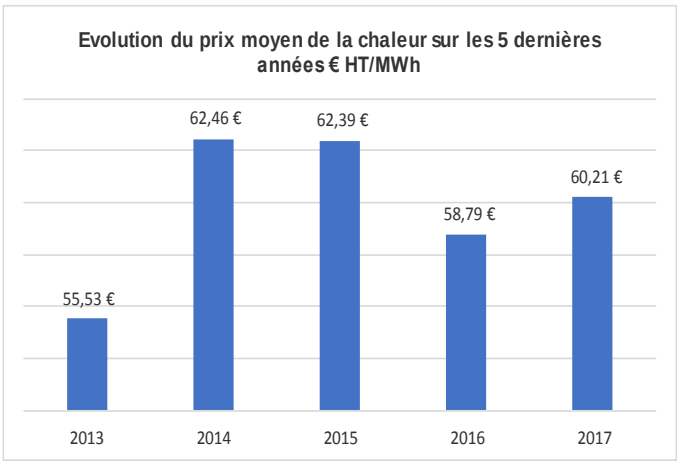


La vente de chaleur destinée au chauffage augmente sensiblement : 87 355 MWh PCU (85 750 MWh PCU en 2016), soit une augmentation de 1,9 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 3,3 % de l'indicateur de rigueur climatique (DJU).

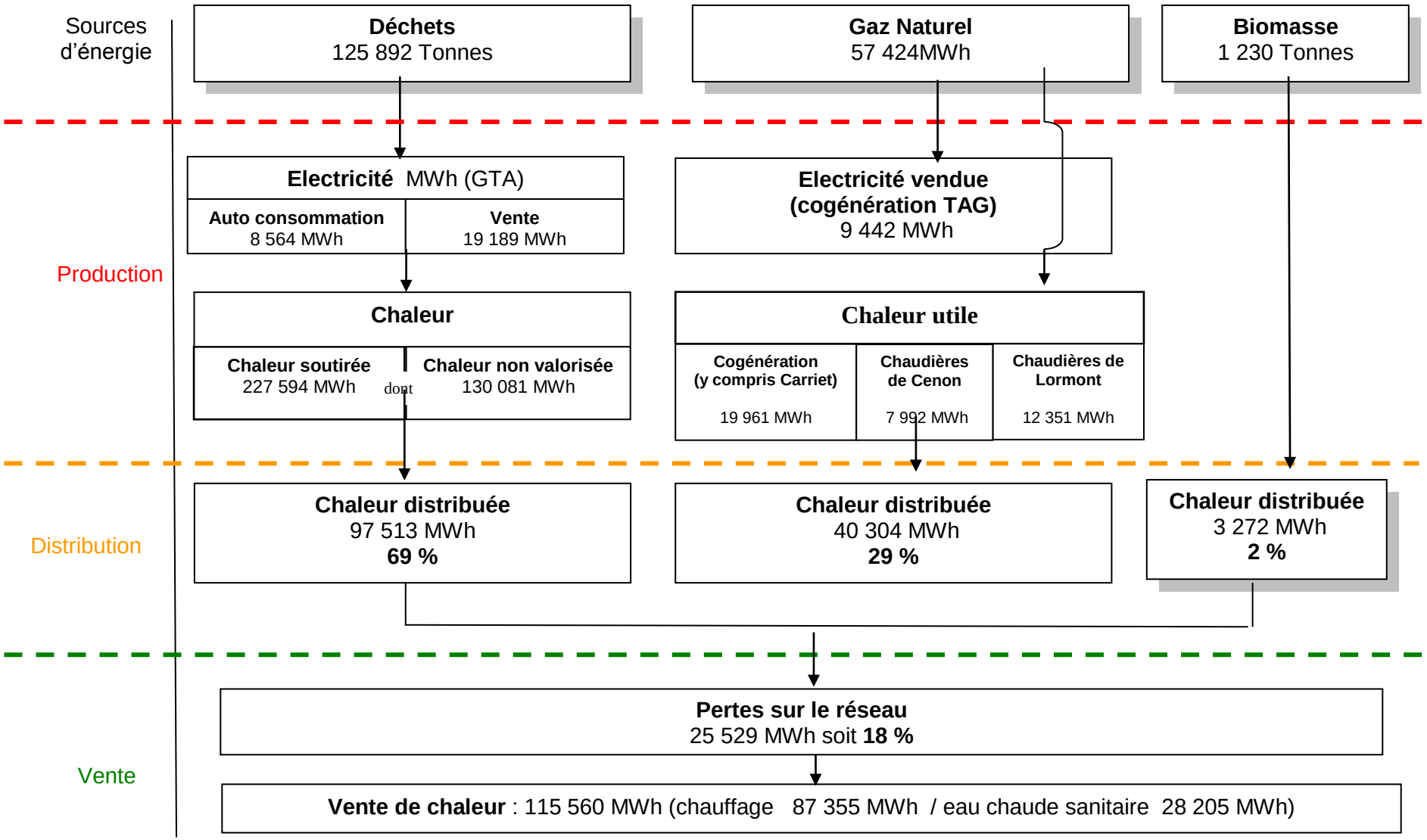
La vente d'eau chaude sanitaire diminue très légèrement 28 205 MWh PCU (28 368 MWh PCU en 2016), soit une diminution de 0,6%.

Le prix moyen de la chaleur vendue à l'abonné, composé à 39 % de charges variables liées aux consommations (R1) et à 61 % de charges fixes liées à l'abonnement (R2), est de 60,21 € HT/MWh soit une **augmentation de 2,42 %** par rapport à l'année 2016.





Synthèse du bilan technique 2017 du réseau de chaleur des Hauts de Garonne



Analyse économique et financière de l'exercice 2017 du délégant

Rive Droite Environnement (RDE)

Délégataire de service public – incinération des ordures ménagères et production / distribution de chaleur sur le réseau des Hauts de Garonne.

- **Préambule**

➢ **Rappel historique sur le contrat et ses particularités**

La Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole, a décidé, par délibération en date du 28 novembre 2008, de désigner le groupement Soval Dalkia délégataire de service public. Ce contrat a pris effet au 1er janvier 2009 pour une durée de 12 ans.
L'objet de la délégation porte sur l'exploitation simultanée, d'une part, d'un service d'incinération des déchets, et d'autre part, d'un chauffage urbain.

Le contrat, aux risques et périls du délégataire, est qualifié d'affermage avec îlots concessifs. En effet, l'usine d'incinération et le réseau de chauffage existant constituent l'affermage. En revanche, la réalisation de travaux tant sur le réseau, qu'en sous stations et à l'usine (Groupe Turbo Alternateur et autres) devient concessive (passage en basse pression, raccordement nouveaux abonnés). Le fermier se voit confier les travaux d'entretien, les travaux de modification et de 1er établissement sur l'usine d'incinération mais les autres travaux (chaufferie biomasse par exemple) sont du ressort de la Métropole.

Bordeaux Métropole est engagée à apporter au moins 90 000 tonnes de déchets par an à l'usine d'incinération (article 12.2 garantie d'apport des déchets ménagers). Les apporteurs principaux sont Bordeaux Métropole, le Sivom rive droite, Veolia unité opérationnelle de Bègles et de Pompignac, et le Semoctom.

Depuis le début du contrat, sept avenants ont été passés.

- L'avenant n°1 signé le 15 juin 2009 et notifié le 23 juin 2009 a porté sur :

- La création de la société ad hoc (Rive Droite Environnement) dédiée à la délégation comme prévu au contrat avant le 30 juin 2009 se substituant dans l'intégralité des droits et obligations du délégataire (groupement Soval Dalkia). La société a bien été immatriculée le 28 janvier 2009.
- La subdélégation (Rive Droite Énergie) d'une partie du service public concernant la gestion du service de production d'électricité de la turbine à gaz, de la production de chaleur des chaufferies et l'ensemble de la distribution de chaleur.
- La levée par la Communauté urbaine de l'option « efficacité énergétique de l'incinération des déchets ». Sa mise en œuvre permet un ratio « efficacité énergétique » supérieure à 0,60 (cf. article 61 du contrat). Cette option comprend le remplacement du groupe turbo alternateur existant par un groupe turbo alternateur à contre-pression.
- La levée de l'option « rénovation de la cogénération » consiste en la modernisation des installations de cogénération existantes avec ajout d'une turbine à gaz et le

renouvellement du contrat de vente d'électricité en option d'achat avant le 1er novembre 2012.

Ces deux levées d'option ont donné lieu à un nouveau plan d'affaires annexé au contrat en lieu et place du précédent.

- L'avenant n°2, approuvé le 22 décembre 2009, est venu préciser les conditions de réduction des unités de répartition forfaitaires (URF) d'un abonné en fonction de travaux d'amélioration de son bâtiment. Cet avenant a pris en compte la disparition et la révision de certains indices et leur remplacement.

Du fait que l'avenant n°1 ait prévu une subdélégation, la lecture du compte de résultat global présente les particularités suivantes :

- C'est le délégataire (usine d'incinération) qui a pris à sa charge tous les contrats (eau, électricité, personnel, téléphone, …)
- C'est au subdélégataire (le réseau de chaleur) que le délégataire refacture les charges qui lui incombent.
- Dans le compte de résultat de l'usine d'incinération la recette de vente de chaleur représente une charge pour le subdélégataire (réseau) qui achète cette énergie au délégataire.

- L'avenant n°3 signé le 31 janvier 2011 et notifié le 18 février 2011, a porté sur :

- La prise en compte de l'installation aux frais du délégataire d'un complément d'équipement pour le traitement des oxydes d'azote (NOx), permettant ainsi à la Communauté urbaine de bénéficier du taux réduit de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) comme prévu dès le 1er janvier 2011 en contrepartie du retard pris par le délégataire dans la mise en place du groupe turbo alternateur.
- Dans un second temps, il fixe à la date du 1er octobre 2011 la mise en place du groupe turbo alternateur et l'application des pénalités éventuelles.

- L'avenant n°4 en date du 10 août 2011 et notifié le 6 septembre 2011, a porté sur la modification du périmètre de la délégation afin de permettre au délégataire de cibler et d'exporter la chaleur du réseau à d'autres abonnés. En outre, le bordereau de prix (annexe 12 du contrat) est complété.

- L'avenant n°5, signé le 17 janvier 2014, a porté sur la modification des modalités de paiement (article 65) et du bordereau des prix associés (annexe 12) dans le cadre particulier des raccordements de grande ampleur, et ceci pour s'inscrire dans les objectifs communautaires de démarche volontaire de développement des énergies renouvelables. L'opération de raccordement de la cité Carriet, à Lormont, entre dans le cadre des raccordements de grande ampleur.

- L'avenant n°6, signé le 28 février 2018 et notifié le 28 mars 2018, a porté sur :

- Pour la partie déchets, la suppression de l'obligation de traiter les mâchefers sur le territoire de la Gironde, l'adaptation du dispositif contractuel aux évolutions de la TGAP et sur la mise à jour de la formule de calcul de la performance énergétique.
- Pour la partie réseau de chaleur, la revalorisation du tarif $R1g_0$ en raison de la fin de l'exonération de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN), la mise à jour des indices de révision des prix et la mise à jour de l'article 17 relatif aux clauses tarifaires.

- Pour les dispositions communes, la modification de l'actionnariat des sociétés Rive Droite Environnement et Rive Droite Energie et la mise à jour de l'appellation de l'indice ICHTrev-TS.

- Le protocole de fin de contrat a fait l'objet de l'avenant n°7, signé le 28 février 2018 et notifié le 28 mars 2018 et a porté sur :

- Les obligations respectives des parties jusqu'au terme du contrat ;
- Les obligations des parties au cours de la période de tuilage ;
- Les modalités de restitution des différents biens et stocks en fin de contrat ;
- Les conditions de maintien de la continuité de service ;
- Les travaux à réaliser avant la fin de la délégation ;
- Le montant du solde de tout compte et les modalités de versement de ce solde ;
- La clôture définitive de la délégation ;
- La prévention de toute contestation de la part d'une des parties quant à la répartition des biens et à la clôture des comptes de la délégation.

➢ **Le périmètre**

Le périmètre est géographiquement situé sur les communes de Cenon (usine de valorisation énergétique, chaufferie gaz et cogénération), Floirac et Lormont (chaufferie de secours au gaz et chaufferie biomasse des Akènes).

- Le périmètre de la délégation (usine de valorisation énergétique) est constitué de l'ensemble de l'usine d'incinération et ses annexes (bâtiment aéro-réfrigérant, livraison de boues, hall de réception des déchets, bâtiment fours chaudières, …), le bâtiment traitement des fumées, la cheminée d'évacuation des fumées, le bâtiment administratif, et les abords clôturés. L'unité de vitrification a été démantelée par la CUB en 2010.

- Le périmètre de la subdélégation (réseau de chaleur) comprend la chaufferie principale avec cogénération, la chaufferie de secours de Lormont, la chaufferie Bois des Akènes, le réseau primaire et les sous stations. Le réseau secondaire, en aval de l'échangeur de la sous-station (radiateur par exemple) est en dehors du champ de la délégation de service public.

➢ **Faits marquants de l'année**

Ayant un impact sur l'exercice comptable 2017 :

Coté usine d'incinération, l'année 2017 a été marquée par une meilleure disponibilité de l'installation et une forte amélioration de la quantité de déchets incinérés.
Le fonctionnement de l'UVE a été optimisé par l'exploitant avec un fonctionnement fiabilisé et complet de la turbine à vapeur, ce qui a permis une meilleure production électrique.
Les performances énergétiques sont très bonnes et supérieures à 65% puisqu'elles sont de 74% (formule TGAP) et de 86% au sens européen.
Toutefois, la quantité de chaleur récupérée et échangée vers le réseau est en baisse. Ceci est lié à des incidents sur le réseau et au recours au fonctionnement massif de la turbine à gaz (cogénération) sur 3 mois. L'année 2017 est marquée par le choix du subdélégataire de faire fonctionner la cogénération au gaz afin de produire et vendre de l'électricité et récupérer ainsi la chaleur au détriment de celle provenant de l'usine d'incinération.

En revanche, côté réseau de chaleur, de multiples fuites (environ 30 par an sur les 3 dernières années) se sont produites engendrant des travaux de réparation. Ces fuites sont provoquées par la corrosion extérieure des tubes.
L'année 2017 a vu 3 nouvelles demandes de raccordement dont 2 ont été effectives au 31 décembre : la résidence les Folies (Aquitanis) zone du bois fleuri pour 99 URF et la résidence Camille Pelletan (Logevie) pour 581 URF, soit un total de 680 URF. Le raccordement du pôle social de Lormont (112 URF), bien que facturé de ses droits de raccordements à la fin des travaux, n'a pas été comptabilisé car la police d'abonnement n'avait pas encore été transmise au 31 décembre.

Sur un plan économique, le chiffre d'affaires global s'est accru de 14% (+2,2 M€) pour atteindre 17,6 M€. Le résultat net global de la délégation est positif (0,9 M€). Pourtant l'excédent brut d'exploitation (EBE) bien que supérieur à celui prévu, ne permet pas contractuellement un partage des gains de productivité.

Echéances contractuelles :

- 30 mars 2017 : participation au Comité suivi santé environnement.
- 15 mai 2017 : remise du rapport annuel 2016 dans les délais contractuels.
- 31 mai 2017 : participation à la Commission consultative des services publics locaux thématique déchets.
- 12 octobre 2017 : participation à la Commission de Suivi de Site organisée par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM, Etat).
- Participation aux négociations relatives à l'avenant 6, mentionné ci-dessus.
- Participation aux audits des équipements réalisés par le prestataire de Bordeaux Métropole, démarrage et finalisation des négociations relatives au protocole de fin de contrat (avenant 7 mentionné ci-dessus).
- Poursuite des réunions de suivi trimestrielles avec le délégataire.

➢ **Le bilan**

L'analyse du bilan se résumera à celle du patrimoine immobilier, car il n'y a pas de bilan «consolidé» de la société dédiée. Seuls les comptes d'immobilisation et de provision sont intéressants au regard du contrat. Le résultat net de l'entité « Rive Droite Environnement » partie incinération atteint pour 492 K€. Le résultat net de l'entité « Rive Droite Energie » partie réseau de chaleur s'élève à -576 K€. Le capital social est de 100 K€ pour chacune des entités. Les capitaux propres de RD Energie (-2,981 M€) demeurent inférieurs à la moitié du capital social (100K€ /2= 50K€) depuis l'exercice 2013, contrairement à l'article L223-42 du Code de commerce.

Le patrimoine immobilier

S'agissant d'un affermage pour ce qui concerne l'usine et le réseau existant, le délégataire a choisi de ne pas faire figurer au bilan de son activité l'intégralité des biens immobilisés ; ainsi seuls les biens concessifs (financés par le délégataire pendant la délégation) apparaissent dans la liasse fiscale.

- L'usine d'incinération (Rive Droite Environnement) inscrit à son actif 2,8 M€ d'investissements nets à fin 2017, (correspondant principalement au Groupe Turbo Alternateur acquis en 2011 et dont le coût s'est élevé à 6,4 M€). 324 K€ ont été investis en 2017 (éléments tubulaires chaudière).
- Le chauffage urbain (Rive Droite Énergie) compte 14,5 M€ d'investissements nets au 31 décembre 2017, (dont 13,5 M€ concernent les biens du domaine concédé) : il

s'agit principalement des travaux de passage en basse pression et le changement de sous stations (10,4 M€) réalisés au cours de l'année 2009, le reste constituant les nouveaux raccordements.

Le délégataire gère les investissements qu'il finance lui-même et les fait figurer à l'actif du bilan en tant qu'immobilisations classiques (comptes 21). Ces immobilisations seront remises à la métropole bordelaise à titre gratuit et en état de fonctionnement à l'échéance du contrat (article 93), s'agissant de biens de retour.

Seules les immobilisations dites « renouvelables » devraient faire l'objet d'un amortissement industriel. Toutefois, le délégataire a préféré ne pas constater d'amortissement qui viendrait minorer l'actif, mais pratiquer une provision pour garantie contractuelle qui sera gérée à l'identique des biens du domaine affermé (géré par Bordeaux Métropole).

Un amortissement financier, appelé « provision pour reconstitution des capitaux investis » (PRCI) est pratiqué sur la totalité des immobilisations du domaine concédé. Cette provision augmente chaque année de la dotation pour reconstitution du capital investi.

Les investissements augmentent de 1,1 % en passant de 13,5 M€ à 13,6 M€, et dans le même temps, la dotation aux amortissements de ces biens, augmente de 1,3 %. Cette évolution traduit une année où les acquisitions se sont élevées à 146 K€, sur le dernier trimestre de l'exercice. Ainsi, la provision pour reconstitution des capitaux investis s'élève à 9,3 M€ en 2017.

en K€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Immobilisations biens du domaine concédé	10 395	10 395	10 573	10 605	10 788	13 044	13 306	13 498	13 644
dotation pour reconstituion du capital	352	913	918	933	941	1 036	1 338	1 408	1 426
P.R.C.I amortissement de caducité	352	1 265	2 183	3 116	4 057	5 094	6 431	7 840	9 266

➢ **Contrôles effectués**

Contrôles financiers

Le compte rendu technique et financier annuel (CRTF) a été transmis à la Métropole conformément à l'article 83 du contrat : liasse fiscale, bilan, et compte d'exploitation analytique, rappel des différents tarifs appliqués.
Nous sommes en attente des rapports du commissaire aux comptes (CAC) sur l'exercice 2017 au moment de la rédaction de ce rapport. Pour information, les rapports sur l'exercice 2016 certifient la sincérité, la régularité et l'image fidèle des comptes. Toutefois, le CAC de la société RD Energie attire l'attention sur la note « provision sur garantie totale » de l'annexe des comptes sociaux qui expose les modalités de constitution de cette provision.

Le rapprochement entre la balance générale et la liasse fiscale d'une part et le compte rendu annuel et la balance générale d'autre part, a été effectué pour Rive Droite Environnement et Rive Droite Énergie.
La répartition analytique établie pour le compte rendu annuel entraine des écarts ligne à ligne avec les comptes de la balance générale.
Toutefois, le délégataire a expliqué les écarts pour raccorder les comptes de résultat présentés dans le compte rendu annuel et ceux figurant aux comptes sociaux, ce qui est validé par le présent contrôle.

- **Pour Rive Droite Environnement**, l'écart de 146 K€ sur le résultat net provient du plafonnement des frais de siège. Ainsi le résultat net passe de 0,491 M€ à la balance générale à 0,638 M€ dans les comptes de la délégation.

- **Pour Rive Droite Énergie**, l'écart de - 910 K€ sur le résultat net provient de l'ajustement des frais de structure (- 487 K€), de l'annulation de la dotation aux amortissements de caducité sur dépenses P3 de gros entretien et réparation (- 419 K€), de charges sur achats sous-traitance P3 (25 K€) et de charges financières (-89 K€) et autres éléments (60 K€). Ainsi le résultat net passe de - 576 K€ à la balance générale à + 334 K€ dans les comptes de la délégation.

Il est à noter que le délégataire a fourni, après demande expresse par Bordeaux Métropole, le suivi des opérations d'achat et de vente réciproques entre la délégation et la subdélégation afin de sécuriser la clôture des exercices sur le compte de résultat consolidé. Une fois obtenu, il a été mis en évidence par les contrôles opérés, que le personnel de Rive Droite Energie n'avait pas été refacturé par Rive Droite Environnement (2 751 €).
De manière générale, l'obtention des fichiers utiles au présent contrôle demeure difficile (relance car retard).

Contrôles contractuels :

- Bordeaux Métropole a respecté son engagement contractuel d'apporter au minimum 90 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles par an.
- Le délégataire a respecté ses obligations contractuelles à l'égard de Bordeaux Métropole.

• Les produits

Les recettes de l'exercice du délégataire résultent d'une part, des prestations fournies par l'usine d'incinération (consistant en la vente de la prestation traitement d'ordures ménagères et boues) soit environ 51 % du chiffre d'affaires réel total et de la vente de l'électricité produite par le groupe turbo alternateur (turbine à vapeur) de l'usine d'incinération. D'autre part, les recettes proviennent du réseau de chauffage urbain, en particulier, de la vente d'électricité issue de la cogénération (turbine à gaz) ainsi que des produits de la vente de chaleur R1 (part variable ou consommation) et R2 (part fixe ou abonnement). Ainsi les recettes du réseau de chaleur représentent 49 % du chiffre d'affaires réel total.

Le tableau ci-après présente et compare le chiffre d'affaires et les produits d'exploitation de la délégation réalisés et prévus annuellement par activité.

Libellé \ années	Réalisé 2015		Réalisé 2016		Réalisé 2017		Evolution du réalisé 2017 Vs 2016		Budget 2017		Evolution 2017 réalisé Vs budget	
	€	% sur total réel	€	% sur total réel	€	% sur total réel	en valeur	en %	€	%	en valeur	en %
Incinération	**7 740 690**	**49,8%**	**7 747 721**	**50,2%**	**8 974 260**	**50,9%**	**1 226 539**	**15,8%**	**8 528 776**	**47%**	**445 484**	**5,2%**
Prestation de boues	0		0		0		0	N/A	547 760		-547 760	-100,0%
Vente Ordures Ménagères BM	5 501 100		5 378 197		5 815 797		437 600	8,1%	4 123 800		1 691 997	41,0%
Vente Ordures Ménagères hors BM	1 281 801		1 170 100		1 671 456		501 356	42,8%	2 160 000		-488 544	-22,6%
Vente ferrailles mâchefers	1 625		3 409		8 961		5 552	162,9%	0		8 961	N/A
Vente électricité	468 134		717 563		1 101 101		383 538	53,5%	1 697 216		-596 115	-35,1%
TGAP	488 030		478 452		376 945		-101 507	-21,2%	0		376 945	N/A
											0	
Chauffage Urbain	**7 793 649**	**50,2%**	**7 701 052**	**49,8%**	**8 640 520**	**49,1%**	**939 469**	**12,2%**	**9 565 620**	**53%**	**-925 100**	**-9,7%**
R1	2 840 631		2 539 214		2 710 247		171 033	6,7%	2 733 750		-23 503	-0,9%
R2	4 049 285		4 169 607		4 247 550		77 943	1,9%	3 889 000		358 550	9,2%
Vente d'électricité (cogénération)	897 637		935 518		1 671 493		735 975	78,7%	2 822 870		-1 151 377	-40,8%
Ventes complémentaires DSP	4 800		55 727		4 846		-50 881	-91,3%	120 000		-115 154	-96,0%
Ventes complémentaires hors DSP	1 297		986		6 385		5 399	547,7%	0		6 385	N/A
Travaux de raccordement	0		0		0		0	N/A	0		0	N/A
											0	
Total Chiffre d'Affaires	**15 534 339**	**100,0%**	**15 448 773**	**100,0%**	**17 614 780**	**100,0%**	**2 166 008**	**14,0%**	**18 094 396**	**100%**	**-479 616**	**-2,7%**
Production stockée							0	N/A			0	N/A
Reprise sur provisions GER							0	N/A			0	N/A
Variation de travaux en cours							0	N/A			0	N/A
Autres reprises	-92 500		-90 928		25 834		116 762	-128,4%			25 834	N/A
Droits de raccordement (étalés)	284 365		355 210		372 986		17 775	5,0%			372 986	N/A
Quote part des Subventions pour investissement	133 516		104 004		119 896		15 891	15,3%			119 896	N/A
Prise en charge dépenses sur sinistre par assurance	739 206		646 078		116		-645 962	-100,0%			116	N/A
Produit sur excédent CO^2	9 902		-483		-35 539		-35 056	7257,0%			-35 539	N/A
Rétrocession gaz à R D Environnement (reprise 2011)	0						0	N/A			0	
Produit UIOM sur production électrique	100 000		100 000		0		-100 000	-100,0%			0	
Autres produits	3 060		44 539		74 233		29 694	66,7%	121 840		-47 607	-39,1%
…												
TOTAL DES PRODUITS	**16 711 887**		**16 607 193**		**18 172 307**		**1 565 114**	**9,4%**	**18 216 236**		**-43 929**	**-0,2%**

Le tableau suivant présente et compare le chiffre d'affaires et les produits d'exploitation de la délégation réalisés et prévus cumulés par activité.

Libellé \ années	Réalisé cumulé 2009 à 2016		Budgets cumulés 2009 à 2016		Evolution réalisés cumulés // budgets cumulés	
	€	%	€	%	en valeur	en %
Incinération	**71 861 871**	**51%**	**73 364 552**	**46%**	**-1 502 681**	**-2,0%**
Prestation de boues	1 660 596		4 929 840		-3 269 244	-66,3%
Vente Ordures Ménagères BM	49 458 881		37 114 200		12 344 681	33,3%
Vente Ordures Ménagères hors BM	11 516 102		19 440 000		-7 923 898	-40,8%
Vente ferrailles mâchefers	27 145		0		27 145	N/A
Vente électricité	5 122 855		11 880 512		-6 757 657	-56,9%
TGAP	4 076 292		0		4 076 292	N/A
			0			
Chauffage Urbain	**69 274 201**	**49%**	**86 141 778**	**54%**	**-16 867 577**	**-19,6%**
R1	24 673 780		24 148 125		525 655	2,2%
R2	33 808 424		34 417 000		-608 576	-1,8%
Vente d'électricité (cogénération)	10 332 840		24 572 253		-14 239 412	-57,9%
Ventes complémentaires DSP	152 704		720 000		-567 296	-78,8%
Ventes complémentaires hors DSP	44 430		36 000		8 430	23,4%
Travaux de raccordement	262 023		2 248 400		-1 986 377	-88,3%
Total Chiffre d'Affaires	**141 136 072**	**100%**	**159 506 330**	**100%**	**-18 370 257**	**-11,5%**
Production stockée	0		0		0	N/A
Reprise sur provisions GER	196		0		196	N/A
Variation de travaux en cours	0		0			N/A
Autres reprises	-297 594		0		-297 594	N/A
Droits de raccordement (étalés)	1 126 496		0			N/A
Quote part des Subventions pour	408 464		0		408 464	N/A
Prise en charge dépenses sur sinistre par	2 029 626		0		2 029 626	N/A
Produit sur excédent CO^2	661 341		0		661 341	N/A
Rétrocession gaz à R D Environnement (reprise 2011)	-80 000		0			
Produit UIOM sur production électrique	350 000		0		350 000	N/A
Autres produits	181 490		872 900		-691 410	-79,2%
…	0					
TOTAL DES PRODUITS	**145 516 090**		**160 379 230**		**-14 863 139**	**-9,3%**

➢ L'usine d'incinération (unité de valorisation énergétique – UVE)

Les recettes de 2017 s'élèvent à 8,974 M€. Elles s'accroissent de 15,8% en comparaison à 2016, et deviennent supérieures (+5,2%) à celles du budget qui étaient de 8,529 M€.
Par ailleurs, le chiffre d'affaires réel cumulé (2009-2016), d'un montant de 71,862 M€, reste inférieur de 2 % (1,502 M€) aux prévisions qui étaient de 73,365 M€ pour la même période.
Les principales sources d'écart au plan d'affaires et/ou à l'exercice précédent sont expliquées ci-après :

Prestations de boues

Il s'agit de l'incinération des boues issues des stations d'épuration de Bordeaux Métropole exploitées par Suez Eau France (ex Lyonnaise des Eaux) et prévues au plan d'affaires.
L'apporteur utilise maintenant d'autres débouchés pour la valorisation des boues. Ainsi, depuis l'exercice 2013, il n'y a eu aucun apport de boues des stations d'épuration obérant le chiffre d'affaires de presque 2,7 M€ sur la période 2013-2017 (547 K€/an).

Ventes d'ordures ménagères (Bordeaux Métropole et hors Bordeaux Métropole)

Les apports prévisionnels d'ordures ménagères inscrits au plan d'affaires sont de 120 000 tonnes, 90 000 tonnes pour BM (75 %) et 30 000 tonnes pour le hors BM (25 %), constituant le vide de four et correspondant à la part de risque du délégataire.

L'unité de valorisation énergétique a reçu et traité, en 2017, 125 634 tonnes de déchets contre 115 873 tonnes en 2016 (+8,4%). La répartition a été de 104 411 tonnes en provenance de Bordeaux Métropole (83 %) et de 21 223 tonnes par des apporteurs tiers (17 %). L'usine a ainsi traité environ 5 634 tonnes de plus que la prévision budgétaire, la capacité maximale autorisée étant de 138 000 tonnes, incluant les autres déchets.

En 2017, l'usine a globalement mieux fonctionné qu'en 2016, ainsi la disponibilité de l'installation s'est accrue de 6,3% et les volumes incinérés ont augmenté de 8,4%.

- Les apports de Bordeaux Métropole sont en augmentation (+4,5%) comparativement à 2016 en termes de volume (+ 4 458 tonnes). Le prix moyen de vente a augmenté avec 55,70 € HT la tonne contre 53,81 € HT en 2016. Ce prix de vente étant un mixte entre le prix pour les tonnages jusqu'à 90 000 tonnes (45,82 € HT non révisé) et au-delà 14 837 tonnes en 2017 (72 € HT non révisé).
  Comparativement au budget, l'exercice 2017 est excédentaire de 1,7 M€ pour un dépassement de 14 411 tonnes. L'effet favorable sur le prix est en partie dû à l'impact de la révision ayant fait évoluer à la hausse le prix de 12,4 % en moyenne comparativement au prix de base.

Les tonnages retenus pour la clôture des comptes sont estimés pour le mois de décembre, ce qui explique le différentiel tant en volume (104 411 tonnes estimées pour 104 837 tonnes réellement apportées) qu'en prix (5, 168 M€ de chiffre d'affaires estimé pour 5,815 M€ facturés).

- Les apports hors Bordeaux Métropole (Semoctom, autres collectivités et Véolia) sont venus compléter, à hauteur de 21 223 tonnes en 2017, le vide de four établi à 30 000 tonnes maximum conformément au contrat ; ce qui est plus qu'en 2016 tant en volume (+ 5 303 tonnes) qu'en prix (78,76 € HT contre 73,50 € HT)1. Les apports de Véolia (société du groupe) sont régulés de sorte que l'UVE soit saturée une fois la priorité donnée à Bordeaux Métropole et en fonction des autres apporteurs.

Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)
La TGAP applicable aux déchets réceptionnés dans l'usine d'incinération est payée par le délégataire (3 € la tonne de déchets réceptionnés contre 4,13 € en 2016) et est remboursée par l'apporteur des déchets. La dépense de 387 K€ se trouve en partie compensée par le produit pour 377 K€. Ce poste n'avait pas été budgété dans le plan d'affaires. L'exploitant a pu bénéficier du taux le plus réduit car il est certifié ISO 14001, atteint une performance énergétique supérieure à 65% et a contribué à la réduction des émissions de NOx (dioxyde d'azote) au meilleur niveau.

Ventes de chaleur
La vente de chaleur de l'usine d'incinération au réseau de chauffage urbain pour 1,658 M€ n'apparaît pas dans la présentation globale du compte de résultat de la délégation de service public (DSP) puisque celle-ci est neutralisée en consolidation par l'achat de cette même chaleur par le réseau de chaleur à l'usine d'incinération (opération réciproque). Il s'agit de la chaleur issue de l'incinération fournie au réseau au moyen de l'échangeur.

La vente de chaleur comptabilisée en 2017 diminue de presque 3,3 % (-56 K€). L'une des raisons est liée aux îlotages du réseau entre novembre et décembre pour intervenir sur les fuites. Une autre explication réside dans le recours à la valorisation thermique de la turbine à gaz (cogénération) qui a fonctionné sur les mois de janvier, février et décembre.

[1] Source CRETEF 2017 page 98

En conséquence, sur l'année 2017, l'énergie apportée au réseau de chauffage urbain qui provient prioritairement (69 %) des échangeurs de récupération de chaleur issue de la combustion des déchets de l'usine d'incinération, a été moindre qu'en 2016 (73%). La baisse est de l'ordre de 5,7%.
Par ailleurs, le ratio de valorisation thermique en 2017 s'établit à 43% contre 50% en 2016, et la chaleur distribuée au réseau a baissé de 5,2%.

Vente d'électricité
Ce poste est en très nette progression en 2017 (+53%), depuis la réparation du rotor du groupe turbo alternateur à mi-année 2016, puisqu'il a fonctionné en année pleine. La production électrique (pour la consommation et la revente sur le réseau EDF) a été de 29 190 MWh en 2017 contre 21 076 MWh en 2016, soit une augmentation de 38,5%. L'export sur le réseau (revente à EDF après prélèvement pour auto consommation) a pu être de 19 189 MWh en 2017 contre 13 573 MWh en 2016. La recette de vente d'électricité a ainsi été de 1,1 M€ pour 1,7 M€ attendus au plan d'affaires. Au plan d'affaires la part autoconsommée n'était pas prévue et le prix de revente s'entendait sur le marché libre

Autres produits
Ils se composent :

- De la vente de ferrailles liée à des opérations de maintenance sur le site (démantèlement des structures tubulaires de l'économiseur) pour 9 K€, ce chiffre d'affaires étant à la marge il n'est pas commenté plus avant.
- Des « autres produits » correspondant à la refacturation à l'euro l'euro des dépenses faites pour le compte de RD Energie. Depuis 2016, ce montant a considérablement diminué du fait de la reprise des personnels détachés pour le réseau par Dalkia France. Ainsi l'ensemble refacturé s'élève à moins de 200 K€.
- Des éventuels remboursements d'assurance, aucun sinistre constaté en 2017, donc aucun remboursement significatif.

➢ **Le chauffage urbain**

Le chiffre d'affaires du chauffage urbain est en très légère baisse de 1,2 % soit - 0,093 M€
Le chiffre d'affaires du chauffage urbain est en très nette hausse de 12,2 % soit + 0,939 M€ par rapport à l'année dernière : il s'élève à 8,641 M€ contre 7,701 M€ en 2016.
Les recettes annuelles réalisées affichent un retard de 0,925 M€ (soit - 9,67 %) par rapport aux recettes de l'année 2017 inscrites au plan d'affaires (PAI), qui sont de 9,566 M€.
L'écart au PAI s'est creusé dès le début du contrat du fait des raccordements moins nombreux que ceux prévus initialement, et du fait d'une moindre recette électrique (cogénération gaz) en raison du choix de fonctionner en mode dispatchable, ce qui n'était pas prévu au PAI.
Depuis 2009, le cumul des recettes attendues s'établit à 86,142 M€ alors qu'il n'atteint à fin 2017 que 69,274 M€ soit un décalage de 16,868 M€ (- 19,6 %) ; c'est-à-dire une année et demie de chiffre d'affaires de retard.

Ventes R1
La vente de R1 (partie variable équivalent à la consommation des usagers) s'élève à 2,710 M€ en 2017, soit une croissance de 6,7 % (+ 0,171 M€) par rapport à l'année 2016.
Cette augmentation est la résultante de l'augmentation du tarif et de l'accroissement des MWh vendus. D'une part, elle est liée à la légère hausse du prix moyen de l'énergie vendue de +1,8 %, qui passe de 21,88 €/MWh vendue en 2016 à 22,27 €/MWh en 2017. D'autre part, elle est liée à la hausse de la consommation. En effet, bien que le nombre de jours de chauffe soit en baisse (-10 jours soit -4,5%), les degrés jours unifiés (DJU), c'est-à-dire

l'indicateur de mesure de la rigueur climatique, augmentent (+ 40 DJU) de 2,4 %, en conséquence le nombre de MWh vendus a augmenté de 1,3%.

Ce chiffre d'affaires R1 a également augmenté du fait de l'application de l'avenant N°6 entrainant le paiement par la collectivité de la TICGN pour 0,142 M€ sur la période 2014-2017. L'inscription en « produits à recevoir » en 2017 est contestable selon Bordeaux Métropole, du fait de la signature de l'avenant, donnant le caractère certain de la créance, en mars 2018. Pour autant ce point a été validé par les commissaires aux comptes.

Les ventes R1 ont pratiquement été à hauteur de celles attendues au PAI (-0,86%) pour la seule année 2017, et demeurent au-delà des prévisions (+2,18%) par comparaison au budget cumulé.

Ventes R2

Le chiffre d'affaires issu de la vente R2 (partie fixe), correspondant à la puissance souscrite, augmente de 1,87 % par rapport à l'exercice précédent passant de 4,170 M€ à 4,248 M€.
Cet accroissement (78 K€) est la résultante d'une variation tarifaire de + 0,37 % par rapport à 2016 et d'une augmentation du nombre des unités de répartition forfaitaire (URF)[2] : comptabilisation sur une année pleine et entière des 4 raccordements réalisés en 2016 ainsi que de deux nouveaux raccordements réalisés au cours de l'année 2017 (+ 680 URF).

La répartition des coûts d'exploitation et de maintenance du réseau ont été évalués à 3,5 M€ répartis sur un total d'URF de 100 000, soit 35€ / URF (article 70.4 du contrat). Le chiffre d'affaires R2-3, une composante du R2, s'établit à 0,924 M€. C'est ce terme qui rémunère les dépenses de gros entretien et renouvellement des matériels à la charge du subdélégataire.

Par ailleurs, les ventes R2 réelles annuelles s'améliorent de 9,2 % (+ 359 K€) comparées aux ventes prévisionnelles. Ainsi l'écart entre le cumul des ventes réalisées (33,808 M€) depuis le début du contrat par rapport au plan d'affaires (34,417 M€), se réduit et n'affiche plus qu'un retard d'un peu moins de 2 % correspondant à – 0,609 M€.

Ventes d'électricité cogénération

Après l'amorce d'une baisse importante en 2014, la vente d'électricité issue de la turbine à gaz (cogénération) ne cesse d'augmenter. Elle s'est accrue de 78% ce qui correspond à 0,736 M€ supplémentaires. En 2017, 9 442 MWh ont été produits contre 135 en 2016.

Vente électricité	2015		2016		2017		2017 // 2016
quantités produites	0 MWh	Pas de production en 2013-2014-2015 pas de cogé car mode dispatchable	135,31 MWh	La cogé en mode dispatchable a été appelée qq jours sur fin 2016	9 442 MW/h	La cogénération a fonctionné 3 mois en 2017 (janvier, février et décembre) contre le mode dispatchable	
Part variable (€)	10 543		42 191		846 410		
Part fixe (€)	887 094		893 327		825 083		
Chiffre d'affaires (€)	**897 637**		**935 518**		**1 671 493**		**78,7%**

Précédemment, le subdélégataire renonçait à une production en continue au profit d'un mode dit « dispatchable ». Dans ce mode de fonctionnement, la turbine à gaz ne produit qu'à la demande d'Électricité de France (EDF). L'opérateur rémunère le producteur Rive Droite Énergie à travers une redevance variable, assise directement sur la production réelle, et une redevance fixe correspondant à la mise à disposition à tout moment d'une capacité de production. Ainsi, la récupération thermique de la chaleur issue de l'usine était privilégiée.

[2] URF sont calculées en fonction de la puissance maximum que les abonnés appellent et de leur consommation moyenne

La cogénération permet de produire à la fois de l'énergie thermique (chaleur) et de l'énergie mécanique (électricité). Seule l'énergie thermique est valorisée en chauffage et eau chaude sanitaire (ECS) par l'intermédiaire du réseau. Quant à l'énergie mécanique, produite à partir de la turbine à gaz (grâce à un alternateur) pour être transformée en énergie électrique, elle est vendue à EDF par contrat (12 ans).
Le recours au seul mode « dispatchable » permet de diminuer le coût de la chaleur par valorisation électrique et de réduire les émissions de CO_2.

En 2017, le sub-délégataire a préféré produire de l'électricité en continu sur 3 mois pour générer une recette électrique conséquente au détriment de la récupération de chaleur issue de l'usine. Les émissions de CO_2 ont été plus importantes et supérieures au quota PNAQ 3[3].

Droits de raccordements
Le contrat de DSP, dans ses articles 28, 29 et 65, prévoit la possibilité d'extensions particulières du réseau de canalisations et de renforcement des installations qui en sont la conséquence. Les frais de raccordement comprennent le coût des branchements et des renforcements éventuels sur le réseau existant, les compteurs.

Le développement a pris du retard en comparaison de ce qui était escompté en 2008 lors de l'élaboration des prévisions du plan d'affaires. Néanmoins en 2017, 3 nouveaux raccordements ont généré une recette de 373 K€ (+5% Vs 2016).

- **Les produits communs de la délégation**

Quote-part des subventions pour investissements
Le montant inscrit pour 2017 est de 120 K€, conforme à l'attendu, suite aux versements des subventions de l'ADEME à hauteur de 768 K€. Pour mémoire, en 2016 la quote part s'élevait à 104 K€ suite à révision à la baisse des subventions (Ugecam et Carriet) pour 84 K€.

Produits sur excédents CO_2
Pour la deuxième année consécutive, cette ligne apparait en négatif, il s'agit donc d'une charge. Il s'agit de l'achat de « droits à polluer » puisque le délégataire a dépassé les quotas alloués dans le cadre du PNAQ 3. Le droit à émettre était « gratuit » en 2017 à hauteur de 4 385 tonnes. Or la consommation en 2017 de Rive Droite Energie a été de 9 260 tonnes. Ainsi, le dépassement de 4 875 tonnes a été acheté au prix de 7,29 €/tonne conduisant à une charge de 36 K€. Le fonctionnement en continu pendant 3 mois de la turbine à gaz (cogénération) a largement contribué à ce dépassement.

[3] Plan National d'Allocation de Quota 3ème phase (2013-2020)

Le total des produits de la DSP :

Le total des produits se compose des produits de l'incinération, du chauffage urbain et d'autres produits, soit en 2017 un total de 18,172 M€ soit 1,565 M€ de plus qu'en 2016 et un retard cumulé au budget de 14,863 M€ (-9,3%).

- 8,974 M€ de chiffre d'affaires sur l'incinération en progression tant par rapport à 2016 qu'au prévisionnel annuel. En cumul, le chiffre d'affaires réalisé accuse un retard de 1,5 M€ sur le plan d'affaires.
- 8,641 M€ de chiffre d'affaires sur l'activité chauffage urbain s'améliore très nettement de 0,939 M€. L'exercice 2017 comparé au budget de la même année conserve un retard d'environ 9,7% (0,9 M€). En cumul, le chiffre d'affaires réalisé stabilise son retard (16,867 M€ ou -19,6%) sur le plan d'affaires.
- En cumulé, le retard pris du fait de la mise en place tardive du groupe turbo alternateur, des retards en termes de branchements était accentué par le choix de passer la cogénération en mode dispatchable par rapport à une modélisation en mode continu faite en 2008 au plan d'affaires initial. En 2017 le choix de faire fonctionner la turbine à gaz en continu est venu amoindrir l'écart au PAI.
  Le chiffre d'affaires 2017 de la délégation frôle pour la première année le niveau attendu au plan d'affaires.

- **Les charges**

Pour mémoire, par mesure de simplification et de facilité de lecture, les charges n'ont pas fait l'objet de différenciation entre le délégataire (usine d'incinération) et le subdélégataire (réseau de chaleur), mais ont été regroupées après consolidation (annulation des contreparties réciproques). Ainsi, cette présentation est dans l'esprit du contrat passé avec le délégataire, reflétant un seul compte analytique qui est celui de la délégation de service public.

Les charges sont présentées ci-après :

Libellé \ années	Réalisé 2015		Réalisé 2016		Réalisé 2017		Evolution du réalisé 2017 Vs 2016		Budget 2017		Evolution 2017 réalisé Vs budget	
	€	% sur total réel	€	% sur total réel	€	% sur total réel	en valeur	en %	€	%	en valeur	en %
Variation de stock	-2 772		-14 800		2 102		16 901	N/A	0		2 102	N/A
Achat	**2 415 549**	**16,0%**	**2 446 349**	**17,6%**	**3 212 918**	**17,6%**	**766 568**	**31,3%**	**4 803 185**	**33%**	**-1 590 267**	**-33,1%**
Electricité	195 236	1,3%	82 741	0,6%	82 653	0,6%	-88	-0,1%	596 855		-514 201	-86,2%
Eau	76 106	0,5%	80 984	0,6%	84 489	0,6%	3 505	4,3%	55 600		28 889	52,0%
Combustibles	1 684 808	11,1%	1 751 469	12,6%	2 526 320	12,6%	774 851	44,2%	3 398 430		-872 110	-25,7%
Produits allumage et additifs	38 775	0,3%	47 445	0,3%	48 990	0,3%	1 545	3,3%	51 400		-2 410	-4,7%
Carburant GO	0	0,0%		0,0%	0	0,0%	0	N/A	0		0	N/A
Fourniture d'entretien et petit équipement	72 214	0,5%	112 637	0,8%	99 420	0,8%	-13 217	-11,7%	230 500		-131 080	-56,9%
Réactif traitement des fumées	315 361	2,1%	333 823	2,4%	339 687	2,4%	5 864	1,8%	470 400		-130 713	-27,8%
Autres achats	33 048	0,2%	37 250	0,3%	31 358	0,3%	-5 892	-15,8%	0		31 358	N/A
Services extérieurs	**6 697 066**	**44,2%**	**5 605 152**	**40,3%**	**5 423 326**	**40,3%**	**-181 827**	**-3,2%**	**4 863 390**	**33%**	**559 936**	**11,5%**
Facturation frais de siège	797 940	5,3%	806 447	5,8%	813 175	5,8%	6 728	0,8%	685 400		127 775	18,6%
Sous-traitance	3 095 686	20,4%	2 373 211	17,0%	2 235 254	17,0%	-137 957	-5,8%	2 575 300		-340 046	-13,2%
dont groupe	2 912 820	19,2%	2 126 984	15,3%	2 119 297	15,3%	-7 687	-0,4%	1 595 200		524 097	32,9%
Crédit Bail, location	19 276	0,1%	21 602	0,2%	15 824	0,2%	-5 779	-26,7%	5 200		10 624	204,3%
Petit entretien	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	N/A	0		0	N/A
Gros entretien et réparations (GER)	2 477 207	16,4%	2 135 670	15,3%	2 029 091	15,3%	-106 579	-5,0%	928 690		1 100 401	118,5%
Maintenance	25 879	0,2%	17 618	0,1%	65 310	0,1%	47 692	270,7%	291 400		-226 090	-77,6%
Entretien et réparation autres	2 210	0,0%	9 022	0,1%	9 064	0,1%	43	0,5%	0		9 064	N/A
Assurance	278 239	1,8%	240 619	1,7%	255 150	1,7%	14 531	6,0%	377 400		-122 250	-32,4%
dont groupe	0	0,0%		0,0%	0	0,0%	0	N/A	0		0	N/A
Documentation - Etude	629	0,0%	964	0,0%	458	0,0%	-506	-52,5%	0		458	N/A
Autres services extérieurs	**218 336**	**1,4%**	**241 994**	**1,7%**	**178 219**	**1,7%**	**-63 775**	**-26,4%**	**311 800**	**2%**	**-133 581**	**-42,8%**
Honoraires	28 087	0,2%	14 316	0,1%	15 585	0,1%	1 269	8,9%	40 000		-24 415	-61,0%
Déplacement, Missions, Réceptions	44 211	0,3%	41 535	0,3%	30 514	0,3%	-11 021	-26,5%	39 300		-8 786	-22,4%
Frais de véhicule	22 710	0,1%	19 616	0,1%	26 179	0,1%	6 563	33,5%			-7 421	-22,1%
Postes et télécommunications	50 136	0,3%	46 410	0,3%	17 765	0,3%	-28 645	-61,7%	33600		-156 936	-89,8%
Frais de contrôle	70 670	0,5%	87 715	0,6%	77 002	0,6%	-10 713	-12,2%	174 700		52 802	218,2%
Autres services extérieurs	2 522	0,0%	32 402	0,2%	11 175	0,2%	-21 227	-65,5%	24 200		-13 025	-53,8%
Impôts et Taxes	**971 838**	**6,4%**	**1 009 844**	**7,3%**	**888 837**	**7,3%**	**-121 007**	**-12,0%**	**721 742**	**5%**	**167 095**	**23,2%**
Cotisation Economique Territoriale (CET)	106 196	0,7%	175 680	1,3%	170 170	1,3%	-5 510	-3,1%	440 213		-270 043	-61,3%
Taxe parafiscale, TGAP	1 499	0,0%	1 854	0,0%	901	0,0%	-953	-51,4%	5 200		-4 299	-82,7%
Taxe véhicule	124	0,0%	124	0,0%	124	0,0%	0	0,0%	3 000		-2 876	-95,9%
CSS Organic	-5 060	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	N/A	31 279		-31 279	-100,0%
TGAP	496 003	3,3%	489 000	3,5%	387 462	3,5%	-101 538	-20,8%			387 462	N/A
Autres dont TF	373 076	2,5%	343 186	2,5%	330 180	2,5%	-13 006	-3,8%	225 800		104 380	46,2%
Impôt forfaitaire annuel - IFA							0	N/A	16 250		-16 250	-100,0%
Charges de personnel	**2 858 614**	**18,9%**	**2 749 464**	**19,7%**	**2 854 887**	**19,7%**	**105 423**	**3,8%**	**2 111 600**	**15%**	**743 287**	**35,2%**
Rémunération + CS	2 858 614	18,9%	2 749 464	19,7%	2 854 887	19,7%	105 423	3,8%	2 097 600		757 287	36,1%
Participation					0		0	N/A	14 000		-14 000	-100,0%
Autres charges de gestion courante	**0**		**0**		**0**		**0**	**N/A**	**0**		**0**	**N/A**
Redevances pour occupation du domaine public et chauffage urbain	**1 981 107**	**13,1%**	**1 887 205**	**13,6%**	**1 903 075**	**13,6%**	**15 870**	**0,8%**	**1 710 000**	**12%**	**193 075**	**11,3%**
Sinistre	**3 155**				**20 007**		**20 007**	**N/A**			**20 007**	**N/A**
TOTAL DES CHARGES	**15 142 893**	**100,0%**	**13 925 209**	**100,0%**	**14 483 370**	**100,0%**	**558 161**	**4,0%**	**14 521 716**	**100%**	**-38 347**	**-0,3%**
Poids des charges d'exploitation dans le CA	97,5%		90,1%		82,2%				80,3%			

Les charges d'exploitation comptabilisées en 2017 pèsent pour 82 % dans le chiffre d'affaires global de la DSP ; la cible au plan d'affaires était de 80 %. Pour rappel et à iso périmètre les charges 2016 pesaient pour 90 % avec une cible à 82 %.

Bien qu'elles pèsent moins dans le chiffre d'affaire, en raison de la hausse de ce dernier, les charges d'exploitation 2017 se sont accrues de 4% (+ 0,558 M€) par rapport à l'année 2016, passant de 13,9 M€ à 14,5 M€.

Dans le détail, les cinq premiers postes de charges d'exploitation sont présentés ci-après. Ils sont mis en perspective par rapport à l'année précédente. Ces postes représentent 80 % du total des charges d'exploitation de la délégation et pèsent pour 66 % dans le chiffre d'affaires.

	Classement des postes de charges 2017 selon leurs poids respectifs en % du total charges							
Rang N	Libellé \ années	Réalisé 2016		Réalisé 2017		Evolution du réalisé 2017 Vs 2016		Réalisé 2017
		€	% sur total charges	€	% sur total charges	en valeur	en %	en % du CA
	CA							**17 614 780**
1	Charges de personnel	2 749 464	19,7%	2 854 887	19,7%	105 423	3,8%	16,2%
2	Combustibles	1 751 469	12,6%	2 526 320	17,4%	774 851	44,2%	14,3%
3	Sous-traitance	2 373 211	17,0%	2 235 254	15,4%	-137 957	-5,8%	12,7%
4	Gros entretien et réparations (GER)	2 135 670	15,3%	2 029 091	14,0%	-106 579	-5,0%	11,5%
5	Redevances pour occupation du domaine public et chauffage urbain	1 887 205	14%	1 903 075	13,1%	15 870	0,8%	10,8%
	TOTAL DES POSTES SUPERIEURS A 1 M€	**10 897 019**	**78,3%**	**11 548 627**	**79,7%**	**-1 217 684**	**-8,0%**	**65,6%**
	Total des charges d'exploitation	13 925 209		14 483 370				

➢ Les charges de personnel

Par simplification de la gestion administrative et sociale, c'est le délégataire Rive Droite Environnement qui porte tous les salariés dédiés à l'exécution du contrat. Rive Droite Environnement rétrocède, au coût salarial, la main d'œuvre ayant travaillé pour le sub-délégataire Rive Droite Énergie.

Pour mémoire, en 2016, les salariés dédiés au réseau (affectés initialement à l'entité RD Énergie) ont été transférées sur la société Dalkia France, suite au décroisement de l'actionnariat Véolia-Dalkia. Une variation de poste à poste s'est opérée affichant une baisse de 60%, s'agissant d'une opération réciproque, aucun impact n'a finalement eu lieu sur les comptes de la délégation.

Au global, les charges de personnel représentent 20 % du total des charges d'exploitation. Pour la DSP consolidée, elles s'élèvent à 2,855 M€ contre 2, 749 M€ en 2016 soit un accroissement de presque 4 % (+ 105 K€). Cette augmentation s'explique notamment par les avantages consentis par les accords de négociation annuelle obligatoire (1%), des personnels non remplacés sur RD Environnement (–6,5%). L'effectif dédié à la DSP est de 37 salariés auquel s'ajoute le personnel en propre de RD Energie (Dalkia) soit 47 personnes correspondant à 42,6 ETP (équivalent temps plein).

Les charges de personnel sont très nettement supérieures au budget inscrit dans le plan d'affaires, tant pour l'année 2017 (+ 35,2 %, soit + 743 K€) qu'en cumul depuis le début du contrat (+ 26,2%, soit + 4,976 M€).

Le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) calculé pour l'exercice 2017 s'élève à 62 K€. Il augmente de 8 K€ environ par rapport à l'exercice 2016 du fait de la recomposition de la masse salariale.
En termes de présentation de charges, le délégataire a choisi d'imputer ce crédit sur le montant dû au titre de l'impôt sur les sociétés plutôt que sur les charges de personnel. Au titre de l'exercice 2016 le CICE a été utilisé pour réaliser des investissements corporels, soutenir l'effort de formation des collaborateurs et améliorer le fonds de roulement. En 2017 une utilisation semblable est prévue.

➢ Les services extérieurs

Ils s'élèvent à 5,423 M€ et représentent 37 % du total des charges. Ils évoluent à la baisse de -3,2 % soit - 0,182 M€ par rapport à l'année précédente.
Les deux grandes composantes qui expliquent le poids relatif des services extérieurs dans le total des charges sont la sous-traitance pour 2,235 M€ (-5,8 % soit -0,138 M€ versus 2016)

et les GER (gros entretien et renouvellement) pour 2,030 M€ (- 5 % correspondant à - 0,107 M€ versus 2016).

La sous-traitance diminue encore en 2017 pour s'afficher à 2,235 M€ tout en demeurant inférieure au budget pour 0,340 M€ sur la période 2009-2017.
La répartition de la sous-traitance entre l'usine d'incinération et le réseau de chaleur est respectivement de 95 % et 5 %.
Concernant l'usine d'incinération, la sous-traitance regroupe l'ensemble des frais de transports et de traitement des résidus d'exploitation. Ce sont exclusivement des charges du groupe (2,119 M€).

Concernant le réseau de chaleur, la sous-traitance diminue de moitié en raison du moindre fonctionnement de la chaufferie biomasse.

Le Gros Entretien et Renouvellement (GER)
Pour rappel, selon les conditions du contrat de délégation, les travaux de renouvellement et de grosses réparations des installations et des équipements sont à la charge du délégataire. Un plan prévisionnel de GER figure au contrat, il est ajusté et mis à jour à l'occasion de l'établissement du rapport annuel d'activité. La particularité de l'enregistrement comptable choisi par le délégataire est la non constitution de provision et de reprise mais la passation des dépenses directement en charges annuelles ; ce qui vient grever le résultat directement et conséquemment. Toutefois, dans les comptes sociaux de RD Énergie une « provision pour garantie totale » est constituée pour 314 K€, générant au bilan un total de 296 K€. Cette provision est censée couvrir la charge qui incombe au délégataire pour le renouvellement des installations qui lui sont confiées.

Services extérieurs / GER

GER en €	Réel 2015		Réel 2016		Réel 2017	
RDEnvironnement	1 990 746	80%	1 828 249	86%	1 752 392	86%
RDEnergie	486 461	20%	307 421	14%	276 699	14%
Global	**2 477 207**	**100%**	**2 135 670**	**100%**	**2 029 091**	**100%**
	(Cn)		(Cn)		(Cn)	
Total Services extérieurs	6 697 066		5 605 152		5 423 326	
GER / Services extérieurs	37%		38%		37%	
Total des charges exploitation	15 142 893		13 925 209		14 483 370	
GER / charges exploitation	16%		15%		14%	

En 2016, la charge relative aux GER pèse pour 37 % du poste Services extérieurs et représente 14 % du total des charges d'exploitation.

Les dépenses de GER s'élèvent à 2,030 M€, c'est-à-dire 5 % de moins (- 0,107 M€) qu'en 2016. Elles sont supérieures de 1,1 M€ à celles prévues au plan d'affaires pour le même exercice ; en cumulé depuis 2009 elles sont de 32 % supérieures (+ 4,826 M€). Ce dépassement est, d'une part, lié au remplacement des surchauffeurs des deux chaudières et les nombreuses fuites sur ces chaudières, et, d'autre part, à une sous-estimation des dépenses lors du montage du plan d'affaires.

Conformément à l'article 84 du contrat de délégation, un tableau de détail de l'établissement du compte de GER figure dans le compte rendu technique et financier. Le solde cumulé du compte au 1er janvier 2017 (- 11 362 K€), majoré du chiffre d'affaires P3 (924 K€) constaté en 2017 par Rive Droite Environnement, minoré des travaux comptabilisés au titre du GER en 2017 (2 030 K€) aboutit au solde du compte au 31 décembre 2017 (- 12 468 K€). Le décalage entre la constitution de provision P3 afin de couvrir les grosses réparations et le cumul des dépenses réellement effectuées montre que les dépenses ont été plus lourdes que prévu, car le prévisionnel était semble-t-il sous-estimé, laissant un solde débiteur à fin 2017.

➢ Les redevances

Les redevances pour occupation du domaine public et chauffage urbain représentent 13 % du total des charges d'exploitation.
Elles concernent le réseau de chaleur à 73 % et l'usine d'incinération à 27 %. Les actualisations sont contrôlées par la Direction gestion des déchets et propreté de Bordeaux Métropole.

Redevances du service public du chauffage urbain ET redevance liée au prix de la chaleur en euro

	Réel 2015		Réel 2016		Réel 2017		Evolution 2017// 2016	
Rive Droite Energie	**1 471 107**	**74%**	**1 377 205**	**73%**	**1 393 074**	**73%**	**15 869**	**1,2%**
Redevance du service public du chauffage urbain	*1 359 243*		*1 370 915*		*1 390 148*		**19 233**	**1,4%**
Redevance liée au prix de la chaleur	*111 864*		*6 290*		*2 926*		**-3 364**	**-53,5%**
							0	
Rive Droite Environnement	**510 000**	**26%**	**510 000**	**27%**	**510 000**	**27%**	**0**	**0,0%**
redevance vide de four							**0**	
Global redevances	**1 981 107**	**100%**	**1 887 205**	**100%**	**1 903 074**		**15 869**	**0,8%**
Part redevances / charges exploitation	**13,1%**		**13,6%**		**13,1%**			

La redevance du service public du chauffage urbain due par Rive Droite Énergie est prévue à l'article 63 du contrat initial de délégation de service public. Elle couvre les charges (notamment amortissement de l'emprunt de la chaufferie des Akènes et les frais de contrôle) qui incombent à la collectivité et que cette dernière gère dans son budget annexe. Le montant de base de la redevance appliquée pour la première fois en 2009 était de 1 200 000 €. Le contrat prévoit par la suite une révision du montant de base en fonction de deux indices publiés au Moniteur des Travaux Publics (« coût de la main d'œuvre des Industries Mécaniques et Électriques » et « Frais et Services Divers catégorie 2 »).
La redevance augmente de 1,4 % sur l'année 2017 par rapport à 2016 et atteint 1,390 M€.

La redevance liée au prix de la chaleur due par Rive Droite Énergie est prévue à l'article 69 du contrat initial de délégation de service public. Elle est actualisée sur le coût des énergies substituées (gaz naturel). La diminution de 54 % par rapport à 2016, soit – 3 K€, est difficilement prévisible en raison de son mode de calcul. En effet, elle devient exigible dès lors que le prix de vente de la chaleur produite par l'usine d'incinération indexé sur le prix de l'énergie (CHALUIOMen) est supérieur à ce même prix de vente indexé sur le coût d'exploitation de l'usine d'incinération (CHALUIOMexp). En 2017, le prix de la chaleur facturé par l'usine d'incinération a été en moyenne supérieur au prix de la chaleur actualisé aux coûts des énergies.

La redevance due par Rive Droite Environnement pour utilisation de l'usine d'incinération est prévue au contrat dans son article 75.1. Le délégataire verse à Bordeaux Métropole une redevance fixe annuelle de 510 000 € au titre de l'activité d'élimination des déchets rémunérant l'activité de vide de fours au-delà des 90 000 tonnes garanties.

➢ **Les achats**

Les achats représentent 22,2 % du total des charges d'exploitation de l'exercice, traduisant ainsi une augmentation de 4,6 points par rapport à l'année précédente. Les achats s'élèvent à 3,213 M€ contre 2,446 M€ en 2016 soit une augmentation de 31 % (+ 0,767 M€).

Le poste achat, bien qu'en hausse, continue à être très nettement inférieur au budget inscrit dans le plan d'affaires (PAI), aussi bien pour l'année 2017 (- 33 %, soit – 1,590 M€), qu'en cumul depuis le début du contrat (- 41,5 %, soit - 17,800 M€), tant sur les postes électricité que combustibles.
En 2017, la charge d'électricité reste stabilisée en comparaison à 2016. La quantité d'énergie électrique achetée est en forte diminution pour l'usine d'incinération, en comparaison à 2016. Pour mémoire le redémarrage au premier trimestre 2016 de la turbine à gaz avait été consommateur. Pour le réseau de chaleur, les achats d'électricité en 2017 ont augmenté d'autant qu'en 2016 des régularisations à la baisse sont intervenues. Dans les comptes consolidés, la charge reste stable du fait d'opérations réciproques annihilant les variations entre les deux entités.

Combustibles
Dans les charges globales de la DSP, ce poste pèse pour 2,526 M€ contre 1,751 M€ l'an passé soit une augmentation de 44% (+775 K€).

Au niveau de l'usine d'incinération, le gaz est utilisé pour les bruleurs des fours et le traitement des fumées, les pics de consommation se font au moment des démarrages et redémarrages des fours. La baisse constatée en 2017 est de l'ordre de 16% ce qui est dû à une moindre consommation de gaz qu'en 2016.

Au niveau du réseau de chaleur, le gaz est utilisé par les chaudières gaz d'appoint et la cogénération en mode « dispatchable » au moment de l'appel d'utilisation. Ce poste inclut aussi l'achat de chaleur de l'usine d'incinération. Cependant cet achat est retraité afin d'avoir un compte de résultat de la DSP global apuré des opérations réciproques. En 2017, le poste d'achat de combustibles augmente de 20%.

Le gaz consommé par Rive Droite Énergie pour les besoins de son « process » de chauffage urbain représente 2,391 M€ versus 1,350 M€ en 2016. Cette augmentation est la conséquence du fonctionnement de la cogénération pendant 3 mois.

Le total des charges d'exploitation de la DSP :

Les charges pour l'exercice 2017 s'élèvent à 14,483 M€ contre 13,925 M€ en 2016 soit une augmentation de 0,558 M€ (+ 4 %).
Cet accroissement des charges provient essentiellement et par ordre d'importance du poste Achats plus particulièrement des combustibles (+0,775 M€ ou +44%) et du poste charges de personnel (+0,105 M€ ou +3,8%). Dans une moindre mesure le poste « services extérieurs » a contribué à la maîtrise des charges notamment pour la sous traitance et les dépenses de GER qui elles ont diminué respectivement de 5,8% et 5%.

- **L'excédent brut d'exploitation (EBE) retraité**

L'article 62 du contrat de délégation prévoit les dispositions financières de partage des gains de productivité dans le cas où le délégataire obtiendrait de meilleurs EBE que ceux prévus dans les comptes d'exploitation prévisionnels.

L'EBE visé dans le contrat est l'EBE « classique » retraité des frais de siège et des charges de gros entretien et renouvellement.

EBE en K€	Réalisé 2017	Prévisionnel 2017	Excédent
Produits	18 172	18 216	-44
Charges exploitation	14 483	14 522	-38
EBE	3 689	3 695	-6
Frais de siège	813	685	128
Charges de GER	2 029	929	1 100
EBE retraité	**6 531**	**5 309**	**1 223**

Ainsi, l'EBE « retraité » pour l'exercice 2017 s'élève à 6,531 M€. Dans le plan d'affaires initial, il était prévu à hauteur de 5,309 M€ (en euros constants) soit 6,150 M€ en euros courants. L'EBE réel est supérieur à celui attendu, la clause de partage des gains de productivité est mise en œuvre. Après calcul, il ressort un excédent à hauteur de 6,20%. Dans le contrat, le tableau (reproduit ci-après) indique que pour un excédent jusqu'à 9,99% la contribution est nulle.

X% (Excédent)	CONT% (Contribution)
De 0% à 10% exclus	0%
De 10% à 30% exclus	10%
De 30% à 60% exclus	30%
Au-delà de 60%	50%

Ainsi RDE ne doit pas reverser de contribution à la collectivité au titre de l'exercice 2017.

- **Synthèse**

L'exercice 2017 constitue le 9ème exercice du temps contractuel de la délégation de 12 ans.

Cet exercice se solde par un chiffre d'affaires de 17,6 M€ en hausse et d'un total de produits d'exploitation de 18,2 M€ en hausse également. Comme expliqué précédemment, le fonctionnement en année pleine de la turbine à vapeur (usine) a permis de générer des ventes électriques (+384K€ ou +54%). De même, le choix du subdélégataire de faire fonctionner en continu sur 3 mois la turbine à gaz (cogénération) a contribué à la hausse du chiffre d'affaires (+736 K€ ou +79%).

Concomitamment, les charges se sont accrues de 4 % en moyenne (+ 558 K€) pour les raisons exposées ci-avant.

Ainsi, le résultat net de l'exercice s'est construit à partir de l'excédent brut d'exploitation (3,688 M€) en très nette hausse en 2017. Sur cet EBE ont été défalquées les charges calculées (2,315 M€) laissant un résultat d'exploitation positif de 1,374 M€. Enfin, les résultats financier (- 0,164 M€) et exceptionnel (-0,030 M€) auxquels s'ajoutent les impôts (0,196 M€) ont dégagé un résultat net positif de 0,983 M€.

Au regard du plan d'affaires, sur les neuf premières années cumulées du contrat, les résultats attendus ne sont pas réalisés. En effet, en cumul, le total des produits est en recul de 9,3 % (- 14,863 M€), ce qui est légèrement atténué par le total des charges également en

retrait de 5,1 % (- 7,052 M€). Il en résulte un EBE cumulé inférieur de 5% ou 2,187 M€ au prévisionnel.

Les principales causes sont le décalage de la mise en service du groupe turbo alternateur pour la vente d'électricité via l'usine d'incinération, le choix de fonctionner en mode « dispatchable » et non en mode continu pour la production d'électricité via la chaufferie et plus récemment la panne de la turbine (5 mois en 2014 et 8 mois en 2015) et les nombreuses fuites sur le réseau. Le choix du subdélégataire de faire fonctionner la turbine à gaz (cogénération) en mode continu pour revendre de l'énergie électrique à EDF permet de combler ce retard de chiffre d'affaires. Toutefois, bien que « autorisé » par le contrat liant le délégataire à la collectivité, le taux d'ENR&R (énergies renouvelables et de récupération) est dégradé (-10 points Vs 2016) puisque la chaleur de l'usine principale source du réseau n'est pas utilisée au maximum. Les contraintes et ambitions de la Métropole ne sont pas celles du délégataire et inversement.

RESEAU DE CHALEUR SAINT-JEAN BELCIER

Repères

- **Coût annuel pour un logement type**

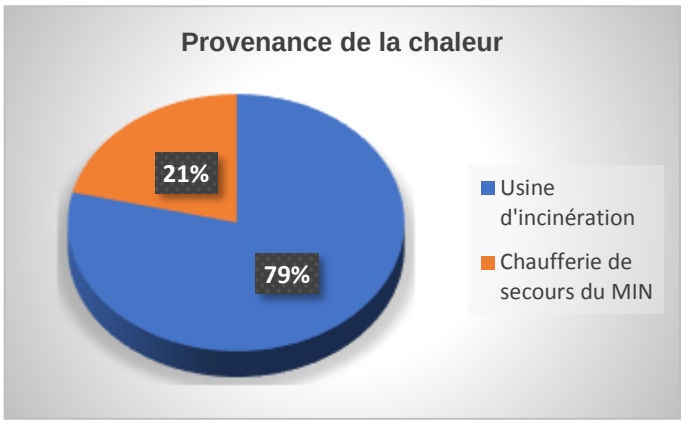
Le coût annuel estimé pour un logement se décompose de la façon suivante :

Exemple d'une résidence de 80 logements de 66 m2 en moyenne, soumis à la règlementation technique (RT) 2012 (date de valeur décembre 2016) :

Puissance souscrite : 164 kW
Besoin de chauffage et d'eau chaude sanitaire : 271 MWh (soit 3 386 kWh / logement)
Elément variable (R1) : 32,65 € / MWh
Prime fixe (R2) : 27,38 € / kW
Coût global : 49,22 € /MWh
Facture par logement : 166,67 € TTC /an /logement (hors frais d'exploitation au secondaire)

- **Provenance de la chaleur**

Le bilan de mixité énergétique 2017 est le suivant :



Le contenu CO2 de la chaleur délivrée est de 280 g eq. CO2 / kWh.
Le taux de couverture par l'usine d'incinération de 78% est relativement faible et le contenu CO2 très élevé. Cela est lié à la configuration de la première année d'exploitation du réseau avec deux bâtiments seulement raccordés du fait du retard pris sur la livraison des premiers bâtiments de la ZAC Saint-Jean Belcier. En effet, les pertes thermiques liées au fonctionnement du réseau sont très élevées quand elles sont rapportées à la faible chaleur livrée et pour les limiter le réseau a fonctionné une partie de l'année sans recours à la chaleur fatale de l'usine d'incinération ce qui améliore le bilan environnemental et économique.

Cette situation est transitoire et les indicateurs devraient être nettement meilleurs en 2018 et 2019 compte tenu du nombre de mises en services annoncées sur les bâtiments de la ZAC.

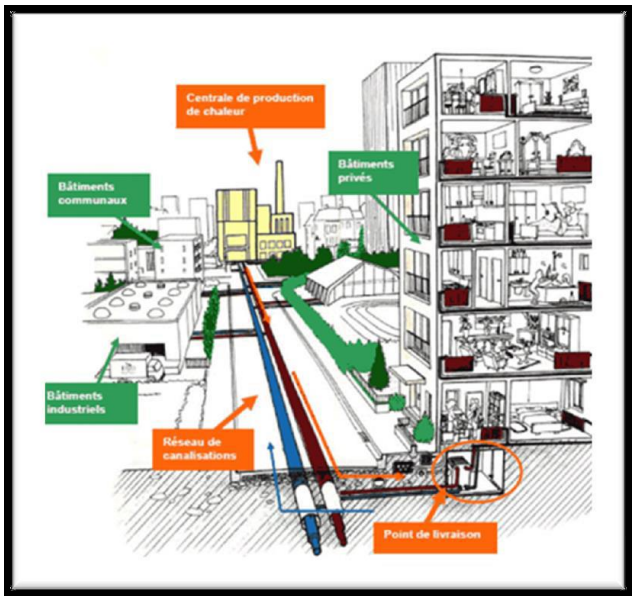
Description du service public du chauffage urbain

- **Le principe technique général du réseau de chaleur**

➢ **Principes généraux**

Le chaud et le froid nécessaires à la couverture des besoins de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de climatisation sont produits dans des unités centralisées, puis acheminés jusqu'aux utilisateurs au moyen de réseaux de tuyauteries enterrées cheminant essentiellement par les voies du domaine public.

La livraison de chaud et de froid en pied d'immeuble se fait par l'intermédiaire de sous-stations d'échange, constituées principalement de la partie terminale du réseau primaire exploité par Bordeaux Bègles Energie, le local abritant la sous-station étant mis gratuitement à la disposition de Bordeaux Bègles Energie par le client, et devant répondre aux exigences de la règlementation en vigueur.



Le principe de la production de chaud correspond à :
- La fourniture de chaleur issue de l'UVE de Bègles en énergie de base (14 MW installés)
- La chaufferie gaz du Marché d'Intérêt national (MIN) (9MW actuellement) en appoint et secours
- à terme, la puissance de cette chaufferie sera doublée et d'autres chaufferies gaz seront nécessaires.

Le réseau de froid envisagé initialement a été abandonné. Des études sont en cours au profit d'une solution permettant à chaque porteur de projet immobilier – ou abonné - qui le souhaite de produire du froid à partir du réseau de chaleur par des groupes à absorption décentralisés.

➢ **Fourniture et condition de livraison de chaleur**

La distribution de chaleur est assurée par de l'eau chaude dont le régime de température est le suivant :

Fluide primaire :

- Température maximale au poste de livraison : 105 °C (hiver)
- Température minimale au poste de livraison : 70°C (été)

La fourniture d'énergie calorifique sera assurée toute l'année sous réserve des interruptions nécessitées pour l'entretien.

L'évolution du réseau de chaleur Saint-Jean Belcier

Le service comprend la production, le transport et la distribution de chaleur et d'eau chaude sanitaire jusqu'aux sous-stations des abonnés situées en pied d'immeubles.

➢ **Construction**

En 2017, les équipements de production mis en œuvre sont :

- La production de l'Unité de Valorisation Energétique de Bègles (UVE), soit 14 MW de puissance mise à disposition sous la forme d'eau chaude en régime 100/70°C produite par des échangeurs vapeur / eau chaude alimentés par la vapeur du processus. L'installation comporte pour une plus grande modulation trois échangeurs (deux de 7 MW, un de 2,5 MW), ainsi qu'un poste de traitement d'eau, une bâche et un groupe de maintien de pression, des pompes de distribution réseau à variation de vitesse, les équipements de contrôle commande et l'alimentation électrique dédiée.

- une chaufferie d'appoint/secours alimentée au gaz naturel implantée sur le site du Marché d'Intérêt National (MIN) pour une puissance de 9 MW (18 MW à terme), réalisée sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole.

- un réseau de liaison entre l'UVE, et la chaufferie du MIN, réalisé sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole.

- un réseau, au sein de la zone d'aménagement concerté (ZAC), reliant la chaufferie aux sous-stations des abonnés, sous maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique.

En 2017, les travaux neufs et de premier établissement menés par le délégataire ont été réalisés en coordination avec les travaux conduits par l'EPA Bordeaux Euratlantique.

Dans ce cadre et conformément au planning prévisionnel, le délégataire a notamment réalisé les travaux permettant le raccordement des bâtiments prévus en livraison (branchements, sous-stations, raccordements au réseau fibre optique) et dont les mises en exploitation seront finalement réalisées en 2018.

- **Synthèse du bilan technique 2017 du réseau de chaleur**

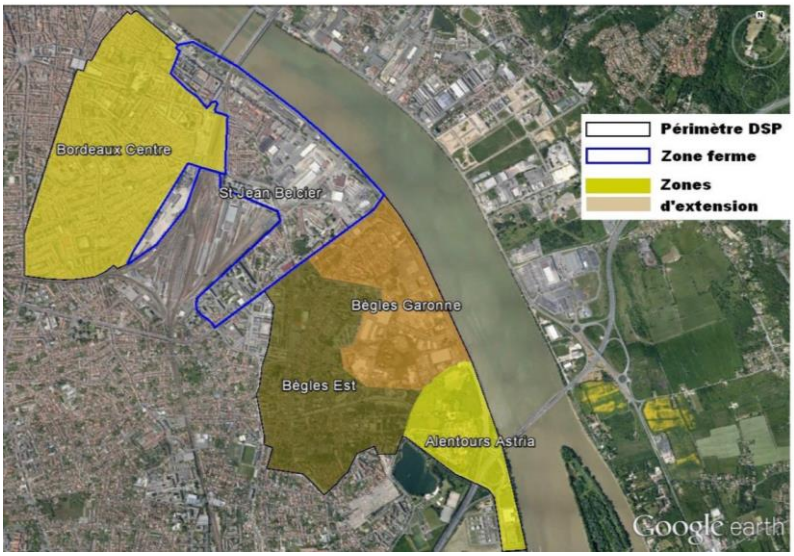
En début d'année, la production a été assurée par l'usine d'incinération jusqu'à l'arrêt technique de deux semaines programmé fin avril.

La production à partir de la chaufferie du MIN a été ensuite poursuivie jusqu'à début novembre afin d'effectuer les contrôle nécessaires suite aux problèmes de fuites sur le réseau de novembre 2016 et de limiter les pertes réseau relatives à la faible charge (seul un abonné consommateur hors période de chauffe). Ainsi, les pertes réseau ont pu être réduite à 50 kW contre 200 kW estimés.

Stratégie commerciale et synthèse de l'activité

- **Stratégie commerciale**

Le développement commercial sur la zone d'aménagement concertée ainsi que sur les autres quartiers du périmètre s'inscrit dans le cadre de la délégation et du classement du réseau, qui rend obligatoire le raccordement pour toute construction neuve ou faisant l'objet d'importants travaux de rénovation.



Un autre enjeu est également le déploiement du réseau sur les sites existants :

- Phase 1 : 2018 – Secteur Sainte Croix,
- Phase 2 : 2020 – Secteur Marne Yser,
- Phase 3 : 2022 – Secteur Saint Jean Belcier (bâtiments existants).

Quatre catégories de projets à raccorder ont été identifiées sur la phase 1 :

- Les établissements sous gouvernance Ville de Bordeaux ou Bordeaux Métropole (crèche, école, foyer, conservatoire…),
- Les lycées sous gouvernance Conseil Régional,
- Les établissements « publics » type universités.
- Les copropriétés résidentielles privées ou publiques.

Deux raccordements avaient été enregistrés au cours de l'année 2016 : le bâtiment Opus 33 et la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente CEAPC Atlantica. Il s'agit des premiers projets immobiliers livrés de la ZAC.

En 2017, l'ensemble des sites existants sur Bordeaux Sainte Croix ont été qualifiés pour valider la faisabilité technique de raccordement et la mise en place de sous-stations.

Ces sites (12 au total) totalisent une puissance installée de 4 459 kW pour une consommation estimée de 3,7 GWh.

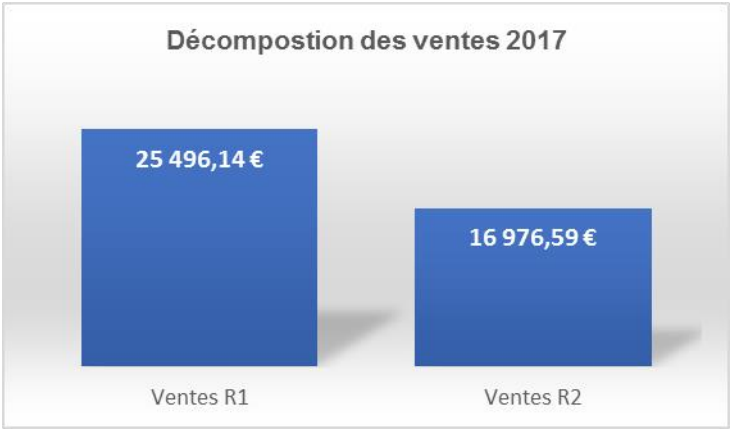
Le déploiement du réseau de chaleur est programmé mi 2018 pour raccorder en priorité le conservatoire de musique et le foyer des Douves dès la saison de chauffe 2018.

- **Synthèse de l'activité**

En 2017 ont été signées 6 conventions de raccordement et 4 polices d'abonnement.

Au 31 décembre 2017, seuls 2 abonnés se répartissent les ventes, ce qui génère des écarts importants avec les ventes prévisionnelles (cf analyse économique et financière du délégant).

En 2017, la quantité d'énergie distribuée s'élève à 776 MWh, à compter du mois de juillet. Les ventes R1 et R2 s'élèvent à 42 000 € et se décomposent comme suit :



En conséquence, le prix de la chaleur délivrée ressort à 58 € TTC / MWh.

Analyse économique et financière de l'exercice 2017 du délégant

ENERGIE DES QUARTIERS

Délégataire de service public – Production, transport, et distribution de chaleur et de froid sur le réseau Saint-Jean Belcier

- **Préambule**

➢ **Rappel historique sur le contrat et particularités**

1- Le contrat initial

Bordeaux Métropole a décidé, par délibération en date du 10 avril 2015, de désigner le groupement Mixener-Idex Infra délégataire de service public. Ce contrat a pris effet au 1er juillet 2015 pour une durée de 26 ans.

Le contrat, aux risques et périls du délégataire, est qualifié d'affermage avec îlots concessifs. En effet, l'autorité délégante met à la disposition du délégataire l'ensemble des ouvrages qu'elle aura réalisé, à savoir les canalisations du réseau dans sa phase 1, ainsi que la chaufferie gaz d'appoint (puissance de 9,4 MW) et la liaison entre la zone d'aménagement concerté et l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Bègles. L'ensemble du réseau restant à développer par le délégataire constitue la partie concessive.

Le délégataire est chargé de concevoir, financer et réaliser l'ensemble des ouvrages nécessaires à la production, au transport et à la distribution de chaud et de froid ; d'assurer la continuité de service y compris pendant la phase travaux ; d'exploiter l'ensemble des biens délégués.

L'ensemble du réseau est alimenté en majorité par la chaleur récupérée des installations de l'UVE de Bègles (Astria) tel que défini par la convention tripartite. Celle-ci a été signée entre Bordeaux Métropole (la collectivité), la société Astria (le producteur) et la société Mixener (le distributeur). À ce titre, c'est le producteur (Astria) qui s'est vu confier le financement, la réalisation et l'exploitation des installations de récupération de la chaleur du process de valorisation énergétique. La chaleur est fournie par Astria au distributeur contre rémunération.

2- Les évolutions du contrat

Depuis le début du contrat, un avenant a été passé.

- L'avenant N°1 signé le 25 septembre 2015 et notifié le 8 octobre 2015 a porté sur :

  - **La création de la société ad hoc** (Energie des Quartiers) dédiée à la délégation comme prévu au contrat au plus tard le 1er juillet 2015 se substituant dans l'intégralité des droits et obligations du délégataire (groupement Mixener-Idex Infra). La société a

bien été immatriculée le 19 juin 2015. Le groupement d'entreprises signataire demeure garant solidaire.

- **La concession du nom commercial** du service public « Bordeaux Bègles Energie » le 29 octobre 2015 par Bordeaux Métropole (propriétaire de la marque) à son délégataire (le licencié).

➢ **Faits marquants de l'exercice**

Sur le volet administratif, il est à noter :
- la conclusion de contrats d'exploitation (Idex Energies), de contrat de travaux (Idex Travaux et Régaz),
- la conclusion des conventions de financement avec l'ADEME (1,4 M€) et le FEDER (2,6 M€).

- **Le patrimoine immobilier**

Au 31 décembre 2017, l'ensemble des immobilisations brutes comptabilisé s'élève à 571 K€ contre 493 K€ en 2016 (+16%). De nouvelles immobilisations en cours atteignent 466 K€, dont le détail n'a pas été communiqué à ce jour.

- **Les contrôles effectués**

Aucune visite n'a été faite dans les locaux du délégataire pour la clôture des comptes 2017, faute de temps. Néanmoins, des échanges récurrents ont eu lieu au cours de l'année et pour les besoins de la présente analyse.

Le compte rendu technique et financier annuel (CRTF) a été transmis à la Métropole conformément à l'article 80 du contrat le 29 mars dans sa version provisoire.

Ont été notamment transmis, conformément à l'article 82, les comptes annuels, bilan, compte d'exploitation analytique, détail des immobilisations et rappel des différents tarifs appliqués.
Les contrôles de cohérence suivants ont été effectués pour lesquels aucun écart n'a été relevé :
- balance générale et compte d'exploitation analytique,
- balance générale et liasse fiscale sur la totalité des comptes.

Des contrôles sur pièces à la demande ont été effectués par le service de contrôle de gestion de Bordeaux Métropole. Dans le cadre de la mission de contrôle de l'exercice 2017, le délégataire a justifié les comptes demandés (comptes de bilan, immobilisations en cours, subventions, …) et a fourni les explications utiles à la compréhension de ceux-ci.

Il est à noter que les contrôleurs ont eu accès à tous les documents qu'ils souhaitaient et soulignent que les contrôles et échanges se sont déroulés dans un climat de réelle courtoisie et de participation de l'ensemble des personnes contactées. Il en va de même pour tous les échanges techniques intervenus sur le projet.

- **Analyse du compte de résultat analytique**

Le compte de résultat analytique est le suivant :

	RÉALISÉ 2016	RÉALISÉ 2017	Ecart	Ecart
	en €	en €	en €	en %
Réseau chaud	**12 607,97 €**	**42 516,43 €**	**29 908,46 €**	**237,2%**
chaleur UIOM (R1)	7 014,92 €	23 483,79 €	16 468,87 €	234,8%
Gaz (R1)	609,99 €	2 042,07 €	1 432,08 €	234,8%
R2	4 983,06 €	16 990,57 €	12 007,51 €	241,0%
Réseau froid	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	
Droits de raccordement	**150 808,80 €**	**537 614,45 €**	**386 805,65 €**	**256,5%**
Chiffre d'affaires	**163 416,77 €**	**580 130,88 €**	**416 714,11 €**	**255,0%**
Autres produits	**0,63 €**	**0,01 €**	**-0,62 €**	**-98,4%**
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**163 417,40 €**	**580 130,89 €**	**416 713,49 €**	**255,0%**
Energie Primaire	**115 480,78 €**	**282 998,80 €**	**167 518,02 €**	**145,1%**
chaleur UIOM fixe	*108 531,07 €*	*222 217,08 €*	*113 686,01 €*	*104,7%*
chaleur UIOM variable	*4 380,92 €*	*33 202,77 €*	*28 821,85 €*	*657,9%*
Gaz	*2 568,79 €*	*27 578,95 €*	*25 010,16 €*	*973,6%*
Electricité	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	
Achats	**16 842,31 €**	**11 849,85 €**	**-4 992,46 €**	**-29,6%**
électricité	*6 525,36 €*	*10 171,19 €*	*3 645,83 €*	*55,9%*
eau	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	
fourniture d'entretien	*10 316,95 €*	*1 678,66 €*	*-8 638,29 €*	*-83,7%*
Services extérieurs	**64 032,32 €**	**114 048,86 €**	**50 016,54 €**	**78,1%**
Sous traitance	*31 031,16 €*	*33 677,22 €*	*2 646,06 €*	*8,5%*
Locations diverses	*446,80 €*	*413,93 €*	*-32,87 €*	*-7,4%*
Entretien et réparation courantes	*189,60 €*	*60 574,70 €*	*60 385,10 €*	*31848,7%*
Assurances	*18 364,76 €*	*17 183,01 €*	*-1 181,75 €*	*-6,4%*
Etudes, divers	*14 000,00 €*	*2 200,00 €*	*-11 800,00 €*	*-84,3%*
Autres Services Extérieurs	***116 592,62 €***	***89 847,35 €***	***-26 745,27 €***	***-22,9%***
Autres prestations externes	*75 322,04 €*	*65 790,03 €*	*-9 532,01 €*	*-12,7%*
Personnel détaché			*0,00 €*	
Frais de publicité	*17 625,00 €*	*0,00 €*	*-17 625,00 €*	*-100,0%*
Déplacements, missions, réception	*49,00 €*	*49,00 €*	*0,00 €*	*0,0%*
Services bancaires	*3 596,57 €*	*4 008,28 €*	*411,71 €*	*11,4%*
Frais de structure	*20 000,01 €*	*20 000,04 €*	*0,03 €*	*0,0%*
Impots et taxes	**541,51 €**	**424,32 €**	**-117,19 €**	**-21,6%**
CET	*201,00 €*	*202,00 €*	*1,00 €*	*0,5%*
Autres impots	*340,51 €*	*222,32 €*	*-118,19 €*	*-34,7%*
Charges de personnel	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**313 489,54 €**	**499 169,18 €**	**185 679,64 €**	**59,2%**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-150 072,14 €**	**80 961,71 €**	**231 033,85 €**	**-153,9%**
Autres charges de gestion courante	**272 460,58 €**	**526 868,55 €**	**254 407,97 €**	**93,4%**
Dotation aux amort. Et provisions	**1 034,30 €**	**23 489,00 €**	**22 454,70 €**	**2171,0%**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-423 567,02 €**	**-469 395,84 €**	**-45 828,82 €**	**10,8%**
Résultat Financier	**-592,01 €**	**-12 759,11 €**	**-12 167,10 €**	**2055,2%**
Produits financiers	*235,42 €*	*0,00 €*	*-235,42 €*	*-100,0%*
charges financières	*827,43 €*	*12 759,11 €*	*11 931,68 €*	*1442,0%*
Résultat Exceptionnel	**-17 382,39 €**	**-292 945,04 €**	**-275 562,65 €**	**1585,3%**
Produits exceptionnels	*0,00 €*	*1 938,83 €*	*1 938,83 €*	
charges exceptionnelles	*17 382,39 €*	*294 883,87 €*	*277 501,48 €*	*1596,5%*
Résultat Avant IS	**-441 541,42 €**	**-775 099,99 €**	**-333 558,57 €**	**75,5%**
Impots société	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	
RESULTAT NET	**-441 541,42 €**	**-775 099,99 €**	**-333 558,57 €**	**75,5%**

Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se décomposent en chiffre d'affaires et autres produits.

	RÉALISÉ 2016		RÉALISÉ 2017		Écart 2017-2016	
	en €	en %	en €	en %	en €	en %
Réseau chaud	**12 608**		**42 516**		**29 908**	
chaleur UIOM (R1)	7 015		23 484		16 469	
Gaz (R1)	610		2 042		1 432	
R2	4 983		16 991		12 008	
Réseau froid	**0**		**0**		**0**	
chaleur UIOM (R1)					0	
Electricité (R1)					0	
R2					0	
Droits de raccordement	**150 809**		**537 614**		**386 806**	
Chiffre d'affaires	**163 417**		**580 131**		**416 714**	
Autres produits	**1**		**0**		**-1**	
Autres produits	1				-1	
Reprise provisions GER					0	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**163 417**		**580 131**		**416 713**	**255,0%**

Le chiffre d'affaires est issu, d'une part, de la vente de chaleur achetée à l'UIOM de Bègles (Astria), il s'agit de la revalorisation de la chaleur engendrée par la combustion des déchets, et, d'autre part, de la vente de gaz fournie par la chaudière gaz du MIN. Cette dernière vient en appoint ou secours lorsqu'une défaillance est avérée sur la source principale d'énergie.

La facturation à l'usager comprend tant une partie proportionnelle à la consommation (R1) qu'une partie fixe (R2).

D'autre part, il est incorporé au chiffre d'affaires des droits de raccordement qui sont perçus par le délégataire pour chaque nouvelle sous station raccordée au réseau en fonction de la puissance souscrite. Ils ont été de 538 K€ en 2017 et s'élèvent à environ 244 € du KW.
En 2017, sept sous-stations ont été raccordées, elles se situent sur le quai de Paludate. Les propriétaires des bâtiments sont :

- Axanis ;
- SCI Bordeaux Rue Carles Vernet ;
- Vinci Immobilier ;
- Eiffage ;
- SCCV Les Jardins de l'Ars ;
- La Meca ;
- SCI ADIM NA.

Les puissances prévisionnelles pour ces 7 sous-stations étaient de l'ordre de 3 471 KW, la réelle puissance souscrite par les clients s'élève à 5 072 KW, soit 46% de plus pour ces mêmes sous stations. Dans un contexte de forte évolution de la réglementation thermique et de la conception des bâtiments neufs, cette première tendance devra être suivie de près pour adapter le projet d'ensemble en tant que de besoin.

A noter que la puissance inscrite au compte de résultat du plan d'affaires initial (PAI) pour 2017 s'élevait à 11 532 kW. Ainsi le délégataire ne réalise pas les raccordements comme il les avait prévus lors de l'offre, ce qui est essentiellement lié aux décalages de livraisons sur les programmes immobiliers du projet urbain. Cela confirme également que le planning des projets urbains desservis est le premier facteur de risque de cette concession.

Le total des produits d'exploitation 580 K€ correspond au chiffre d'affaires. Il provient de 9 abonnés (selon les cas en chauffe ou en phase de raccordement).

Les charges

Le tableau ci-après reprend les principaux postes de charges et les compare aux charges de l'exercice précédent tant en euros qu'en pourcentage.

	RÉALISÉ 2016	RÉALISÉ 2017	Ecart n/ N-1		Part des charges dans le CA	Poids des charges dans le total charges	Réalisés cumulés 2016 à 2017
	en €	en €	en €	en %			€
Chiffre d'affaires	**163 416,77 €**	**580 130,88 €**	**416 714,11 €**	**255%**	**100%**		**743 547,65 €**
Autres produits	**0,63 €**	**0,01 €**	**-0,62 €**	**-98%**			**0,64 €**
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**163 417,40 €**	**580 130,89 €**	**416 713,49 €**	**255%**			**743 548,29 €**
Energie Primaire	**115 480,78 €**	**282 998,80 €**	**167 518,02 €**	**145%**	**49%**	**57%**	**398 479,58 €**
chaleur UIOM fixe	*108 531,07 €*	*222 217,08 €*	*113 686,01 €*	*105%*		45%	*330 748,15 €*
chaleur UIOM variable	*4 380,92 €*	*33 202,77 €*	*28 821,85 €*	*658%*		7%	*37 583,69 €*
Gaz	*2 568,79 €*	*27 578,95 €*	*25 010,16 €*	*974%*		6%	*30 147,74 €*
Electricité	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*N/A*		0%	*0,00 €*
Achats	**16 842,31 €**	**11 849,85 €**	**-4 992,46 €**	**-30%**	**2%**	**2%**	**28 692,16 €**
électricité	*6 525,36 €*	*10 171,19 €*	*3 645,83 €*	*56%*		2%	*16 696,55 €*
eau	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*N/A*		0%	*0,00 €*
fourniture d'entretien	*10 316,95 €*	*1 678,66 €*	*-8 638,29 €*	*-84%*		0%	*11 995,61 €*
Services extérieurs	**64 032,32 €**	**114 048,86 €**	**50 016,54 €**	**78%**	**20%**	**23%**	**178 081,18 €**
Sous traitance	*31 031,16 €*	*33 677,22 €*	*2 646,06 €*	*9%*		7%	*64 708,38 €*
Locations diverses	*446,80 €*	*413,93 €*	*-32,87 €*	*-7%*		0%	*860,73 €*
Entretien et réparation courantes	*189,60 €*	*60 574,70 €*	*60 385,10 €*	*N/S*		12%	*60 764,30 €*
GER	*0,00 €*	*0,00 €*		*N/A*		0%	*0,00 €*
Assurances	*18 364,76 €*	*17 183,01 €*	*-1 181,75 €*	*-6%*		3%	*35 547,77 €*
Etudes, divers	*14 000,00 €*	*2 200,00 €*	*-11 800,00 €*	*-84%*		0%	*16 200,00 €*
Autres Services Extérieurs	***116 592,62 €***	***89 847,35 €***	***-26 745,27 €***	***-23%***	**15%**	**18%**	***206 439,97 €***
Personnel détaché	*75 322,04 €*	*65 790,03 €*	*-9 532,01 €*	*-13%*		13%	*141 112,07 €*
Frais de publicité	*17 625,00 €*	*0,00 €*	*-17 625,00 €*	*-100%*		0%	*17 625,00 €*
Déplacements, missions, réception	*49,00 €*	*49,00 €*	*0,00 €*	*0%*		0%	*98,00 €*
Frais postaux et télécommunciations	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*N/A*		0%	*0,00 €*
Services bancaires	*3 596,57 €*	*4 008,28 €*	*411,71 €*	*11%*		1%	*7 604,85 €*
Frais de structure	*20 000,01 €*	*20 000,04 €*	*0,03 €*	*0%*		4%	*40 000,05 €*
Impots et taxes	**541,51 €**	**424,32 €**	**-117,19 €**	**-22%**	**0%**	**0%**	**965,83 €**
CET	*201,00 €*	*202,00 €*	*1,00 €*	*0%*		0%	*403,00 €*
Autres impots	*340,51 €*	*222,32 €*	*-118,19 €*	*-35%*		0%	*562,83 €*
Charges de personnel	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**N/A**		0%	**0,00 €**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**313 489,54 €**	**499 169,18 €**	**185 679,64 €**	**59%**	**86%**	**100%**	**812 658,72 €**

1- Les charges d'exploitation comptabilisées en 2017 s'élèvent à 499 K€, soit une augmentation de 59%. Cet accroissement traduit le développement du réseau.

Le poste énergie primaire représente 57% du total des charges et s'élève à 283 K€. Ce sont les achats de chaleur auprès de l'UIOM de Bègles (Astria) pour 222 K€ qui le composent majoritairement, correspondant à la partie fixe. La partie proportionnelle, quant à elle, est moindre (33 K€) puisque la chaleur n'a plus été délivrée à partir du mois d'avril (suite aux arrêts techniques, essais…etc.) et ce, jusqu'au mois de novembre.
En complément, du gaz (28 K€) a été acheté pour alimenter la chaudière du MIN qui est venue en secours pendant tout le temps d'arrêt de fourniture de chaleur par Astria.

Le poste **services extérieurs** pour 114 K€ vient en deuxième position, pesant 23% dans le total des charges. Ce sont notamment les entretiens et réparations courantes (61 K€) ainsi que la sous-traitance (33 K€) qui expliquent ce poste en 2017. L'entretien et réparation en 2017 a porté sur la maintenance des installations de la chaufferie du MIN.

Enfin, les **autres services extérieurs** représentent 18% du total des charges et atteignent 90 K€.

Ils comprennent notamment :

- le personnel détaché pour 66 K€. S'agissant de mise à disposition, c'est dans cette rubrique que la charge afférente au personnel est enregistrée. Il n'y a pas de personnel réellement dédié à la structure pris en charge directement par le délégataire. Le personnel détaché représente 4 postes et couvre environ 1,3 équivalents temps plein (ETP) sur la période.

Le délégant souligne le peu d'effectif mis à disposition sur cette structure.

- les frais de structure pour 20 K€ qui représentent 3% du chiffre d'affaires contre 20% en 2016, car le chiffre d'affaires correspond à une année de fonctionnement normal.
Ce sont les couts de la direction générale qui sont comptabilisés dans cette rubrique.

Les négociations avaient mis en évidence que les frais de siège ne pourraient pas excéder plus de 4,5% à 5% du chiffre d'affaires, ce qui a été retranscris dans le plan d'affaires initial.

Ainsi l'excédent brut d'exploitation résultant des produits d'exploitation desquels sont soustraits les charges d'exploitation est positif pour 81 K€.

	RÉALISÉ 2016		RÉALISÉ 2017		Écart 2017-2016		RÉALISÉ CUMULÉ DEPUIS 2015
	en €	en %	en €	en %	en €	en %	en €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**163 417**		**580 131**		**416 713**	**255,0%**	**743 548**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**313 490**	**100%**	**499 169**	**100%**	**185 680**	**59%**	**842 963**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-150 072**		**80 962**			**-154%**	**-99 415**
Autres charges de gestion courante	**272 460**		**526 869**				**811 829**
Redevance pour frais de contrôle	*24 960*		*25 102*				*62 562*
Redevance de mise à disposition	*247 500*		*495 000*				*742 500*
Redevance d'occupation du domaine public	*0*		*6 741*				*6 741*
Dotation aux amort. Et provisions	**1 034**		**23 489**				**24 523**
Dotations aux amort. immobilisations corporelles	*1 034*		*6 207*				*7 241*
Dotations aux amort. charges d'exploitations à répartir							*0*
Dotations aux provisions pour GER			*17 282*				*17 282*
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances							*0*
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-423 567**		**-469 396**			**11%**	**-935 767**
Résultat Financier	**-592**		**-12 759**				**-13 206**
Produits financiers	*235*		*0*				*235*
charges financières	*827*		*12 759*				*13 441*
Résultat Exceptionnel	**-17 382**		**-292 945**				**-310 327**
Produits exceptionnels	*0*		*1 939*				*1 939*
charges exceptionnelles	*17 382*		*294 884*				*312 266*
Résultat Avant IS	**-441 541**		**-775 100**				**-1 259 300**
Impots société	0		0				0
RESULTAT NET	**-441 541**		**-775 100**			**76%**	**-1 259 300**

2- Les autres charges se décomposent en charges de gestion courante et en dotation aux amortissements et provisions.

Les **charges de gestion courante** (527 K€) comprennent, comme prévu à l'article 63 du contrat, notamment les redevances pour frais de contrôle (25 K€), la redevance pour mise à disposition des équipements de production (495 K€) et la redevance pour occupation du domaine public (7 K€) qui n'avait pas été versée en 2016 du fait d'une absence d'utilisation des réseaux.

Les **dotations aux amortissements** (6 K€) relatives aux immobilisations enregistrées au bilan des comptes de la société sont faibles sur l'exercice 2017 en raison du faible montant mis en service et de la période à laquelle ces immobilisations ont été mises en service.

Les **dotations aux provisions pour GER** (17 K€) ont été réalisées pour la première année en 2017, il s'agit de la dotation pour gros entretien.

- **Le résultat de l'exercice**

Le résultat d'exploitation (-469 K€) résulte de l'EBE (81 K€) duquel sont défalqués les dotations aux amortissements et provisions (23 K€) ainsi que les autres charges de gestion courante (527 K€).
Le résultat financier négatif (-13 K€) ainsi que le résultat exceptionnel (-293 K€) sont venus grever le résultat d'exploitation laissant un résultat net négatif à hauteur de 775 K€.

- **L'excédent brut d'exploitation (EBE) retraité**

L'article 76 du contrat de délégation prévoit les dispositions financières de partage des gains de productivité dans le cas où le délégataire obtiendrait de meilleurs EBE que ceux prévus dans les comptes d'exploitations prévisionnels.

L'EBE visé dans le contrat est l'EBE « classique » retraité des frais de siège et des charges de gros entretien et renouvellement.

Pour l'exercice 2017, l'EBE est de 81 K€. Retraité des frais de siège (20 K€) et des charges de GER (0 K€), il s'élève à 61 K€. Dans le compte d'exploitation prévisionnel, l'EBE pour 2017 était estimé à 1 810 K€ et à 1 651 K€ une fois retraité.

Aucun partage des gains de productivité ne sera donc effectué du fait d'un EBE retraité réel inférieur à l'EBE retraité prévisionnel.

Le délégataire souligne que le décalage des droits de raccordements a pour effet de dégager :
- Un EBE, les premières années, très largement inférieur au prévisionnel,
- Un EBE, les années suivantes, possiblement très supérieur au prévisionnel (car compensant les premières années),

Le calcul du partage des gains de productivité serait donc plus juste si on le considérait en EBE cumulé ou en EBE hors droit de raccordement.

- **Les écarts au prévisionnel**

Le tableau ci-dessous présente la constitution du résultat net pour les deux exercices de la délégation comparé entre eux et au budget (plan d'affaires initial annexé au contrat), tant annuellement qu'en cumulé.

Ceci est en cohérence avec le décalage des raccordements et la baisse des charges associées.

	RÉALISÉ 2016		RÉALISÉ 2017		Écart 2017-2016		RÉALISÉ CUMULÉ DEPUIS 2015	BP 2017	Écart Réel Vs BP		BP CUMULÉ	Écart Réel Vs BP cumulé	
	en €	en %	en €	en %	en €	en %	en €	en €	en €	en %	en €	en €	en %
Réseau chaud	**12 608**		**42 516**		**29 908**		**55 124**	**778 382**	**-735 866**	**-94,5%**	**967 143**	**-912 019**	**-94%**
chaleur UIOM (R1)	7 015		23 484		16 469		30 499	397 661	-374 177	-94,1%	498 472	-467 974	-94%
Gaz (R1)	610		2 042		1 432		2 652	66 817	-64 775	-96,9%	83 756	-81 104	-97%
R2	4 983		16 991		12 008		21 974	313 904	-296 913	-94,6%	384 915	-362 941	-94%
Réseau froid	**0**		**0**		**0**		**0**	**418 288**	**-418 288**	**-100,0%**	**565 294**	**-565 294**	**-100%**
chaleur UIOM (R1)					0		0	92 542	-92 542	-100,0%	110 991		
Electricité (R1)					0		0		0		8 031		
R2					0		0	325 746	-325 746	-100,0%	446 272		
Droits de raccordement	**150 809**		**537 614**		**386 806**		**688 423**	**1 768 102**	**-1 230 488**	**-69,6%**	**6 270 470**	**-5 582 047**	**-89%**
Chiffre d'affaires	**163 417**		**580 131**		**416 714**		**743 548**	**2 964 772**	**-2 384 641**	**-80,4%**	**7 802 907**	**-7 059 360**	**-90%**
Autres produits	**1**		**0**		**-1**		**1**	**128 266**	**-128 266**	**-100,0%**	**151 090**	**-151 089**	**-100%**
Autres produits	1				-1		1	0	0		0		
Reprise provisions GER					0		0		0		22 824		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**163 417**		**580 131**		**416 713**	**255,0%**	**743 548**	**3 093 038**	**-2 512 907**	**-81,2%**	**7 953 997**	**-7 210 449**	**-91%**
Energie Primaire	**115 481**	**37%**	**282 999**	**57%**	**167 518**		**398 480**	**705 075**	**-422 076**	**-59,9%**	**1 025 821**	**-627 341**	**-61%**
Achats	**16 842**	**5%**	**11 850**	**2%**	**-4 992**		**28 692**	**20 795**	**-8 945**	**-43,0%**	**25 651**	**3 041**	**12%**
Services extérieurs	**64 032**	**20%**	**114 049**	**23%**	**50 017**	**78%**	**196 553**	**249 155**	**-135 106**	**-54,2%**	**339 418**	**-142 865**	**-42%**
Autres Services Extérieurs	**116 593**	**37%**	**89 847**	**18%**	**-26 745**	**-23%**	**218 002**	**94 065**	**-4 218**	**-4,5%**	**128 362**	**89 640**	**70%**
Impots et taxes	**542**	**0%**	**424**	**0%**	**-117**	**-22%**	**1 236**	**54 582**	**-54 158**	**-99,2%**	**150 391**	**-149 155**	**-99%**
Charges de personnel	**0**	**0%**	**0**	**0%**	**0**		**0**	**159 001**	**-159 001**	**-100,0%**	**269 617**	**-269 617**	**-100%**
Rémunération					*0*		*0*	*159 001*	*-159 001*	*-100,0%*	*269 617*	*-269 617*	*-100%*
charges sociales					*0*		*0*	*0*	*0*		*0*	*0*	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**313 490**	**100%**	**499 169**	**100%**	**185 680**	**59%**	**842 963**	**1 282 673**	**-783 504**	**-61,1%**	**1 939 260**	**-1 096 297**	**-57%**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-150 072**		**80 962**			**-154%**	**-99 415**	**1 810 365**	**-1 729 403**	**-95,5%**	**6 014 738**	**-6 114 152**	**-102%**
Autres charges de gestion courante	**272 460**		**526 869**				**811 829**	**579 049**	**-52 180**	**-9,0%**	**919 653**	**-107 824**	**-12%**
Redevance pour frais de contrôle	*24 960*		*25 102*				*62 562*	*25 000*	*102*	*0,4%*	*62 500*	*62*	*0%*
Redevance de mise à disposition	*247 500*		*495 000*				*742 500*	*495 000*	*0*	*0,0%*	*742 500*	*0*	*0%*
Redevance d'occupation du domaine public	*0*		*6 741*				*6 741*	*59 049*	*-52 308*	*-88,6%*	*114 653*	*-107 912*	*-94%*
Dotation aux amort. Et provisions	**1 034**		**23 489**				**24 523**	**344 501**	**-321 012**	**-93,2%**	**883 226**	**-858 703**	**-97%**
Dotations aux amort. immobilisations corporelles	*1 034*		*6 207*				*7 241*	*83 729*	*-77 522*	*-92,6%*	*100 909*	*-93 668*	*-93%*
Dotations aux amort. charges d'exploitations à répartir							*0*	*0*	*0*		*0*	*0*	
Dotations aux provisions pour GER			*17 282*				*17 282*	*260 772*	*-243 490*	*-93,4%*	*782 316*	*-765 034*	*-98%*
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances							*0*	*0*	*0*		*0*	*0*	
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-423 567**		**-469 396**			**11%**	**-935 767**	**886 815**	**-1 356 210**	**-152,9%**	**4 211 859**	**-5 147 626**	**-122%**
Résultat Financier	**-592**		**-12 759**				**-13 206**		**-12 759**		**0**	**-13 206**	
Résultat Exceptionnel	**-17 382**		**-292 945**				**-310 327**	**0**	**-292 945**		**0**	**-310 327**	
Résultat Avant IS	**-441 541**		**-775 100**				**-1 259 300**	**886 815**	**-1 661 915**	**-187,4%**	**4 211 859**	**-5 471 159**	**-130%**
Impots société	0		0				0	295 575	-295 575	-100,0%	1 403 812	-1 403 812	-100%
RESULTAT NET	**-441 541**		**-775 100**			**76%**	**-1 259 300**	**591 240**	**-1 366 340**	**-231,1%**	**2 808 046**	**-4 067 346**	**-145%**

Il ressort de ce tableau comparatif, que les résultats affichés au contrat ne se sont pas réalisés.
Sur l'activité du réseau de chaleur, un décalage de programmation immobilière s'est opéré dès 2016. Ainsi, les ventes de chaleur et les droits de raccordement ont été moindres que prévu ce qui explique le retard cumulé de 912 K€ de vente de chaleur et de 5 582 K€ de droits de raccordements.
L'absence du réseau froid amène un retard de 565 K€.
L'ensemble de ces différences fait que le réel cumulé est en retard de 7 059 K€ par rapport au prévisionnel depuis le début de l'exécution de la DSP.
Les nouvelles prévisions fournies par le délégataire fin octobre 2016 pour l'exercice 2017 sont recalées au plus près de la réalité, mais montrent néanmoins une non atteinte du plan initial.

Les charges quant à elles sont moindres que prévues (-58 %) du fait :

- d'une part variable d'achat de chaleur provenant de l'UIOM extrêmement faible (37 K€ au réel contre 512 K€ au prévisionnel)

- de l'absence de personnels employés directement par la société dédiée (247 K€ au prévisionnel) au profit de personnel mis à disposition dans de moindre proportion.

Ceci est en cohérence avec le décalage des raccordements et la baisse des charges associées.

Ainsi le résultat net s'écarte de la prévision cumulée à fin 2017 de 4 336 K€.

- **Le bilan**

	En euros	2016	2017
ACTIF	Immobilisations brutes	492 613	571 406
	Amortissements cumulés	1 034	8 459
	Immobilisations nettes	491 579	562 947
	Stocks	0	
	Créances	221 159	4 408 560
	Trésorerie	13 634	154 681
	Charges constatés d'avance	11 396	985
	Total Actif	**737 767**	**5 127 172**
PASSIF	Capital social	530 000	530 000
	Report à nouveau, résultat net et réserve légale	-484 200	-1 259 300
	Autres capitaux propres	0	6 545
	Subventions (nettes)	0	3 998 061
	Provisions (y compris GER)	0	9 519
	Dettes financières long terme	0	1 150 000
	Fournisseurs	423 950	646 131
	Dettes fiscales et sociales	7 457	25 408
	Dettes diverses	260 560	20 809
	Trésorerie court terme	0	
	Produits constatés d'avance	0	
	Total Passif	**737 767**	**5 127 172**

Pour 2017, le bilan s'établit à 5 127 K€, contre 738 K€ en 2016.

Cette augmentation provient en grosse partie du fait que le délégataire a comptabilisé en créances les subventions qu'il devrait recevoir de l'ADEME et du FEDER pour un montant de 4 000 K€ du fait de la présence de clauses résolutoires dans les conventions de subventionnement.
L'autre augmentation importante provient des dettes financières à long terme (+1 150 K€). Cette augmentation s'explique par l'enregistrement d'une dette importante (976 K€) envers le groupe.

- **Synthèse et perspectives**

L'exercice 2017 constitue le troisième exercice du contrat de délégation de 26 ans, mais le seul véritable exercice de fonctionnement physique.

La tranche conditionnelle du réseau de froid renouvelable « réseau 2 » ne sera pas levée. L'engagement quant à la tranche ferme « réseau 1 » a été poursuivi, des études de déploiement d'un réseau dit de repli (sans pompage dans la Garonne) ont été menées ; le principal écueil étant la difficile maitrise foncière. Finalement le délégataire s'oriente vers une solution de froid renouvelable décentralisée à l'échelle de l'îlot.

Quant au réseau de chaleur, 2017 a été la première année entière de fonctionnement du montage. Si l'essentiel de la chaleur provient de l'UIOM d'Astria, la chaudière MIN a tout de même fonctionné d'avril à novembre pour limiter les pertes thermiques sur la liaison et améliorer la bilan économique et environnemental de l'exercice.

Si les raccordements ont augmenté en 2017, ils sont encore loin d'atteindre le niveau qui était prévu.
Ainsi, les produits d'exploitation ont été très faibles au regard des charges qui incombent à la délégation, laissant un résultat net négatif.

En comparaison au plan d'affaires initial (PAI) annexé au contrat, le retard est conséquent et lié aux raccordements moins massifs que prévus et à l'absence de livraison de froid.
Les provisions de GER ont été effectuées pour la première année à un faible niveau (17 K€) en comparaison avec le PAI qui en prévoyait à hauteur de 782 K€ en cumulé à fin 2017. En

effet, le chiffre d'affaires R2.3 qui limite la provision s'élève à 2 223 €, et les travaux réalisés en 2016 ont été mis en service en octobre (44 K€).

Un nouvel avenant est actuellement à l'étude par les services de Bordeaux Métropole. Il porte sur :

- L'abandon de la création du réseau de froid et le remplacement par des adaptations du réseau de chaleur permettant de réaliser des opérations de production de froid par absorption au niveau des projets immobiliers ;
- La prise en compte des évolutions des projets urbains en termes de besoins et en termes de planning.

Le délégataire prévoit un développement du réseau sur 2017 pour le chaud pour 4 nouveaux abonnés.

RESEAU DE CHALEUR PLAINE DE GARONNE ENERGIES

Repères

Par délibération n°2014/0566 en date du 26 septembre 2014, le Conseil communautaire avait approuvé la création d'un réseau de chaleur desservant les quartiers de la Plaine Rive Droite et la gestion du service public de chauffage urbain en délégation de service public.

Le périmètre de la délégation est composé des territoires situés entre la Garonne et les pieds de coteaux sur les communes de Bordeaux, Cenon et Floirac.

Il comprend notamment les périmètres des projets urbains :

- Brazza
- Bastide Niel
- Garonne Eiffel
- ZAC des quais



La réalisation d'un réseau de froid est également envisagé en option sur le quartier tertiaire de Garonne-Eiffel – Le Belvédère.

Le contrat de délégation de service public a été attribué au groupement Engie Cofély – Sorengy par décision du Conseil métropolitain du 16 décembre 2016, pour une durée de 30 ans avec prise d'effet le 9 janvier 2017. C'est par l'intermédiaire de la société dédiée « Plaine de Garonne Energies » (PGE), que le service public du même nom sera mis en place et exploité.

Description et avancement et évolution du projet

Le projet repose principalement sur la géothermie et l'utilisation de la ressource présumée présente à l'horizon jurassique, soit 1600 m de profondeur. L'eau y est présente à une température de 70° C environ. Seule l'exploration in situ pourra permettre de statuer sur les débits réels, les possibilités de réinjection et les caractéristiques physico chimiques de l'eau. Le contrat de DSP prévoit donc des hypothèses sur ces points, des conditions de réussite partielle voire des conditions d'échec et, le cas échéant, de repli sur une autre solution.

Cas d'un succès total ou partiel au jurassique

La production d'énergie renouvelable est assurée par le doublet géothermique avec des pompes à chaleur permettant de relever les températures et d'exploiter pleinement le potentiel de cette ressource.

Cas d'un échec au jurassique

Un repli est assuré à l'horizon crétacé, c'est-à-dire à environ 800 mètres de profondeur avec une eau à 45°. Cette ressource est d'ores et déjà utilisée avec succès par plusieurs forages dans l'agglomération. Là aussi, des pompes à chaleur sont mises en place, mais compte tenu de la puissance disponible moins importante, les installations sont complétées par une chaufferie biomasse d'une puissance de 7,5 MW pour obtenir un taux satisfaisant d'énergie renouvelable.

Dans les deux cas, les besoins d'appoint et de secours sont couverts par des chaudières au gaz et le taux d'ENR visé est d'environ 82 %.

La mise en service du réseau interviendra dès 2019, les forages étant réalisés en 2019 et 2020, et son déploiement sera phasé dans le temps.

L'année 2017 a été consacrée aux études et à la constitution et au dépôt des dossiers nécessaires à l'obtention des différentes autorisations administratives : déclaration d'intention, dossier de déclaration « installations classées pour la protection de l'environnement » (ICPE), dossier d'autorisation ICPE, dossier de demande de permis de recherche et d'ouverture des travaux d'exploitation dit « PERDOTEX », permis de construire, dossier de levée de servitude d'utilité public pour le forage de réinjection de Brazza, ainsi qu'à la constitution du dossier de demande de subventions.

L'année 2017 a également vu la modélisation et le design du futur réseau de chaleur désigné pour une température maximale de 110°C, ainsi que la modélisation d'une chaufferie relai située dans le quartier « La Benauge » conçue pour délivrer une puissance maximum de 67 MW.

Stratégie commerciale

Plaine de Garonne Energies a mis en place une structure commerciale dédiée à la prospection et à la commercialisation des polices d'abonnement, constituée de deux ingénieurs commerciaux.

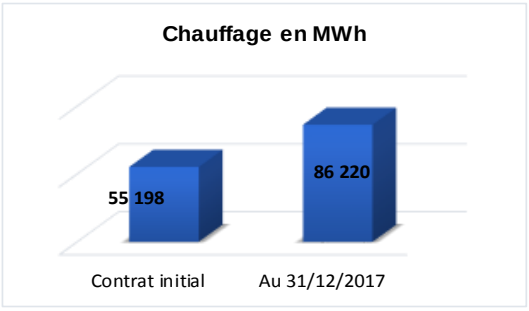
Cette démarche commerciale active a notamment permis d'identifier des usagers potentiels en dehors du périmètre desservi par le tracé initial du réseau, et conduit à un projet d'extension afin de permettre leur raccordement.

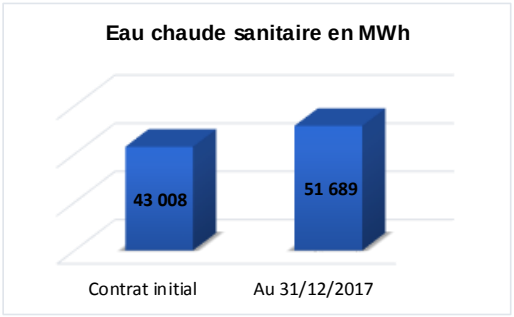
- **Raccordements prévus initialement de la délégation**

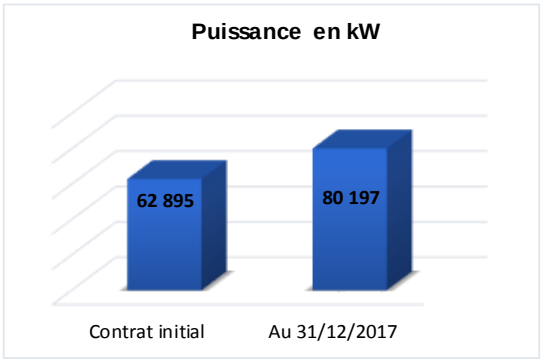
Dans le cadre des programmes immobiliers neufs situés dans le périmètre de la délégation, PGE rencontre les différents acteurs (aménageurs et promoteurs) parties prenantes des différents projets. Ainsi les acteurs positionnés sur 65 îlots ont été rencontrés en 2017. Les prises de contact ont été établies de manière à honorer les premières demandes de raccordement en 2018. Des évolutions programmatiques des projets urbains et de leurs délais de mise en œuvre génèrent d'ores et déjà des évolutions sur le modèle d'affaires.

- **Commercialisation du réseau (évolution du projet de tracé)**

S'agissant des bâtiments existants, le plan de prospection a permis de rencontrer l'ensemble des riverains potentiellement raccordables, et ce, dans la zone Bastide-Niel et Cœur de Bastide, côté est de l'avenue Thiers et Floirac. Il s'agit de bâtiments publics ou privés, résidentiels ou tertiaires, dont les gestionnaires ont été contactés et visités et auxquels il a été fourni les résultats d'études comparatives présentant les gains apportés au réseau sur la base des coûts existants. Des premiers retours favorables sur le principe sont à noter.
S'agissant des bâtiments neufs, des extensions sont également envisagés sur les secteurs Brazza et Bastide Niel, et notamment l'ensemble du programme Riveo.
Ces évolutions seraient de nature à faire évoluer les consommations et la puissance souscrite comme suit :







Cette analyse prospective a conduit un projet de modification du périmètre prioritaire concerné par le classement du réseau, à l'horizon 2018. Les incidences techniques et économiques de ces évolutions de besoins seront négociées en 2018.

- **Non levée de l'option froid**

Le contrat de délégation prévoyait une option de fourniture de froid par l'intermédiaire d'un réseau dédiée sur le quartier du Belvédère dans la zone d'aménagement concertée (Zac) Garonne Eiffel. La modification des programmes des promoteurs et la modification des usages des bâtiments tertiaires ayant conduit à une évolution des tarifs de raccordement et de vente jugées peu intéressantes par les usagers potentiels identifiés, l'option froid n'a pas été levée.

Analyse économique et financière de l'exercice 2017 du délégant

PLAINE DE GARONNE ENERGIES

Délégataire de service public – Production, transport, et distribution de chaleur sur les secteurs Brazza, Bastide Niel et Garonne Eiffel

- **Préambule**

➢ **Rappel historique sur le contrat et particularités**

Le délégataire est chargé de réaliser l'ensemble des ouvrages et équipements nécessaires à la production, au transport et à la distribution d'énergies calorifiques et frigorifiques, d'assurer la continuité du service, d'exploiter l'ensemble des biens délégués. Le contrat est donc entièrement conclu à ses risques et périls.

Le groupement attributaire du contrat, qui demeure garant solidaire, a créé la société dédiée « SAS Plaine de Garonne Energies » (PGE) au capital de 13 000 euros.
La répartition capitalistique est de 67% pour Engie Energie Services – Engie Cofely et de 33% pour Storengy.

- **Le patrimoine immobilier**

Au 31 décembre 2017, le patrimoine immobilier ne se compose que d'immobilisations en cours pour un total de 554 K€. Ces immobilisations sont constituées d'études relatives à la centrale géothermique (313 K€), aux réseaux et sous-stations (236 K€) et de frais financiers (5 K€). Elles sont issues de production immobilisée à 87% pour 481 K€. Pour mémoire, la production immobilisée comprend des études et/ou des travaux réalisés par la société elle-même et livrés à elle-même.

- **Les contrôles effectués**

Le compte rendu technique et financier annuel a été transmis le 16 avril à la Métropole. Le contrat prévoyait une mise à disposition au 15 mars (article 80). Il a été convenu qu'aucune pénalité n'est infligée au délégataire, du fait de la première remise du rapport.
Ont été notamment transmis, conformément à l'article 84, les comptes annuels, bilan, compte d'exploitation analytique, détail des immobilisations, etc.

- **Analyse de compte de résultat analytique**

Le compte de résultat analytique est le suivant :

	REEL
En Euros	2017
Chiffre d'affaires	0
Charges d'exploitation :	6 186
- Energie primaire	0
- Achat de fournitures	0
- Services extérieurs	0
Dont Charges GER	*0*
- Autres services extérieurs	6 186
Dont Mise à disposition	*0*
Dont Frais de siège	*0*
- Impôts et Taxes	0
- Personnel	0
Excédent Brut d'Exploitation	**-6 186**
- Redevances	30 049
Occupation domaine public	0
Frais de contrôle	30 049
Mise à disposition	0
- Autres charges d'exploitation	0
Dotations aux amortissements	0
Reprise sur provisions	0
Résultat d'exploitation	**-36 235**
Produits financiers	0
Charges financières	0
Résultat financier	*0*
Résultat courant avant impôt	**-36 235**
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0
Résultat exceptionnel	0
Impôts sur les sociétés	
Résultat net	**-36 235**

➢ **Les produits d'exploitation**

La construction du réseau n'ayant pas débuté en 2017, il n'y avait pas encore de mise en exploitation du réseau de chaud et de froid ; les produits sont donc nuls.

➢ **Les charges**

Les charges d'exploitation comptabilisées en 2017 s'élèvent à 36 235 €.

Elles se composent de :
- Autres services extérieurs ..... 6 186 €,
- Redevances pour frais de contrôle ..... 30 049 €.

En 2017, les redevances pour occupation du domaine public et de mise à disposition prévues à l'article 63 du contrat n'ont pas fait l'objet de facturation par Bordeaux Métropole du fait de la non-utilisation de l'emprise réseau et d'équipement de production.

Seule la redevance pour frais de contrôle (article 63.3) a été facturée, elle correspond à 30 000 € indexés sur l'indice ingénierie (ING) publié au Moniteur.

Ainsi le total des charges s'élève à 36 235 €.

➢ **Le résultat de l'exercice**

Le résultat d'exploitation, résultant des produits nuls et des charges à hauteur de 36 235 €, est de -36 235 €.
L'absence de résultat financier et de résultat exceptionnel fait que le résultat net est le même que le résultat d'exploitation, soit -36 235 €.

➢ **L'excédent brut d'exploitation(EBE) retraité**

L'article 77 du contrat de délégation prévoit les dispositions financières de partage des gains de productivité dans le cas où le délégataire obtiendrait de meilleurs EBE que ceux prévus dans les comptes d'exploitations prévisionnels.

L'EBE visé dans le contrat est l'EBE « classique » retraité des frais de siège et des charges de gros entretien et renouvellement.

Pour l'exercice 2017, l'EBE étant négatif du fait de l'absence de mise en exploitation du réseau, la clause n'a pas été activée.

- **Le bilan**

		BILAN REEL
	en Euros	2017
ACTIF	Immobilisations brutes	554 114
	Amortissements cumulés	0
	Immobilisations nettes	0
	Stocks	0
	Créances	29 714
	Trésorerie	28 448
	Total Actif	**612 275**
PASSIF	Capital social	13 000
	Report à nouveau et résultat	-36 235
	Autres capitaux propres	0
	Subventions (brutes)	0
	Subventions (amorties)	0
	Subventions (nettes)	0
	Droits de raccordement (nets)	0
	Provisions (y compris GER)	0
	Autres provisions (caducité)	0
	Apports en comptes courants	530 000
	Dettes financières long terme	0
	Fournisseurs	105 510
	Dettes fiscales et sociales (IS)	
	Trésorerie court terme	
	Total Passif	**612 275**

A l'actif :

- Les immobilisations (554 K€) se composent de :
  - Production immobilisée non encore mise en service pour 480,5 K€ relative aux études pour l'obtention des autorisations administratives et le développement du réseau ;
  - Immobilisations en cours pour 74 K€ relatives à des études pour la centrale géothermique et les réseaux.

Au passif :

- Le capital social est de 13 K€, en conformité avec le contrat (article 6). En revanche, la version du bilan prévisionnel prévoyait un capital social de 13, 661 K€ pour 2017, un léger décalage entre les annexes et le contrat est relevé.

- Les apports en compte courant sont de 530 K€, ils correspondent à une avance de trésorerie du groupe pour les besoins de fonctionnement au démarrage de la délégation de service public.

➢ **Les écarts au prévisionnels**

	REEL		PREVISIONNEL
En Euros	2017		2017
Chiffre d'affaires	0		0
Charges d'exploitation :	6 186		0
- Energie primaire	0		0
- Achat de fournitures	0		0
- Services extérieurs	0		0
Dont Charges GER	*0*		*0*
- Autres services extérieurs	6 186		0
Dont Mise à disposition	*0*		*0*
Dont Frais de siège	*0*		*0*
- Impôts et Taxes	0		0
- Personnel	0		0
Excédent Brut d'Exploitation	**-6 186**		**0**
- Redevances	30 049		0
Occupation domaine public	0		0
Frais de contrôle	30 049		0
Mise à disposition	0		0
- Autres charges d'exploitation	0		0
Dotations aux amortissements	0		0
Reprise sur provisions	0		0
Résultat d'exploitation	**-36 235**		**0**
Produits financiers	0		0
Charges financières	0		0
Résultat financier	*0*		*0*
Résultat courant avant impôt	**-36 235**		**0**
Produits exceptionnels	0		0
Charges exceptionnelles	0		0
Résultat exceptionnel	0		0
Impôts sur les sociétés			109 492
Résultat net	**-36 235**		**-109 492**

Le compte de résultat prévisionnel ne faisait état d'aucune dépense et d'aucune recette. Cependant, malgré cela, il prévoyait un impôt sur les sociétés de 109 K€. Cela fait que le résultat réel, bien qu'il soit négatif, est supérieur au résultat prévisionnel (+73 K€).

- **Synthèse**

L'exercice 2017 constitue le premier exercice du contrat de délégation de 30 ans. L'année 2017 a largement été consacrée à la constitution de la société d'un point de vue administratif avec notamment la création de la société ad hoc « Plaine de Garonne Energies », la commercialisation et la conception du projet de réseau de chaleur, et le dépôt des différents dossiers pour obtenir les autorisations environnementales et de construction.
Le résultat net s'établit à -36 K€ résultant essentiellement (à 83%) du paiement par la société de la redevance pour frais de gestion à BM. Aucun produit n'a été facturé puisque la mise en exploitation n'interviendra qu'en 2018.
Bien que négatif ce premier résultat s'affiche au-dessus de celui attendu au budget (-109 K€).

Ce contrat prendra tout son sens dès l'année 2018 lorsque le réseau sera élaboré et les premiers abonnés desservis.

RESEAU DE CHALEUR ET FORAGE GEOTHERMIQUE PROFOND DE MERIADECK

Repères

- **Le réseau de chaleur**

  - Puissance thermique maximale de 4 MW (échangeurs thermiques),
  - Energie produite : 4 à 5 GWh/an,
  - 22 sous-stations desservies : 22 (bâtiments et équipements publics notamment),
  - Longueur : 3 km (1600 m de tranchée),
  - Régime de température : 50-30°C actuellement,
  - Volume d'eau géothermique prélevé compris entre 200 000 et 300 000 m3 par an
  - Projet 2017 : mise en place d'une pompe à chaleur qui permettra d'obtenir une température de rejet inférieure à 25°C et de réduire les volumes pompés dans la nappe

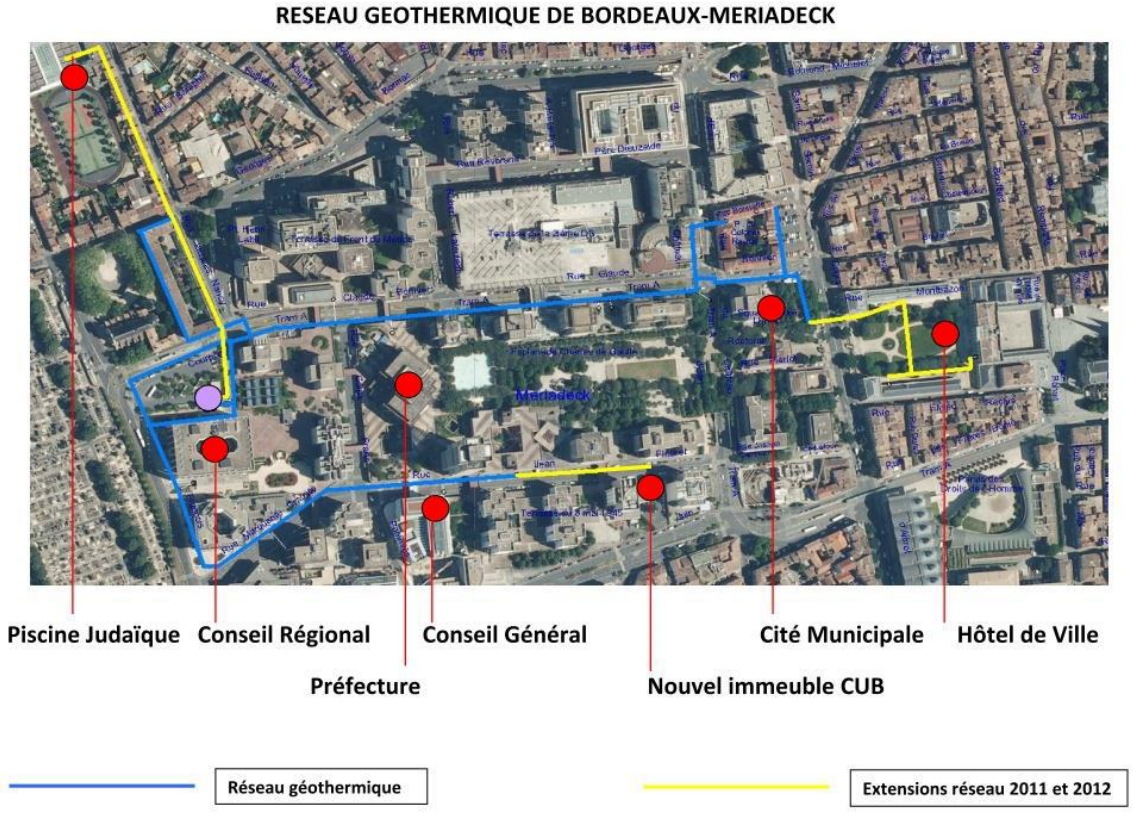
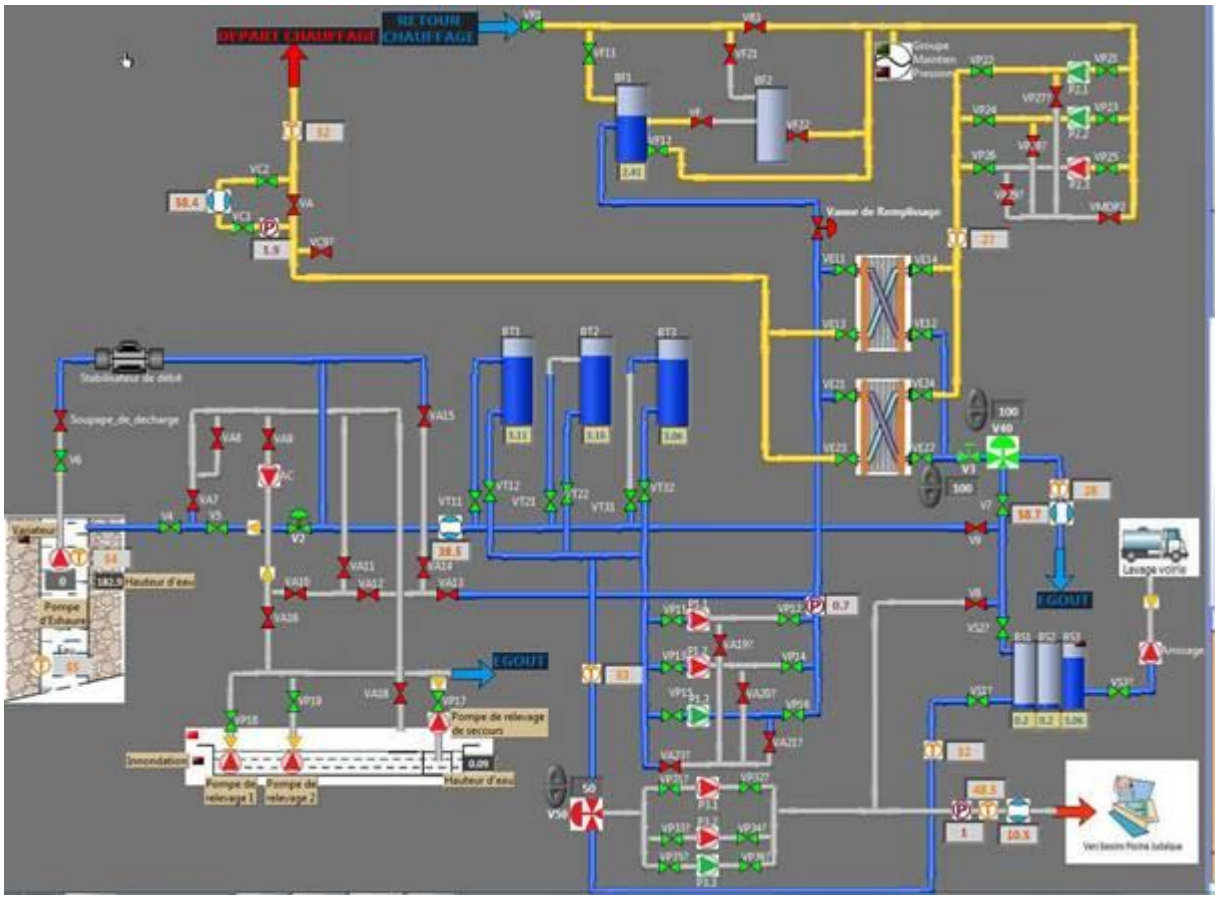
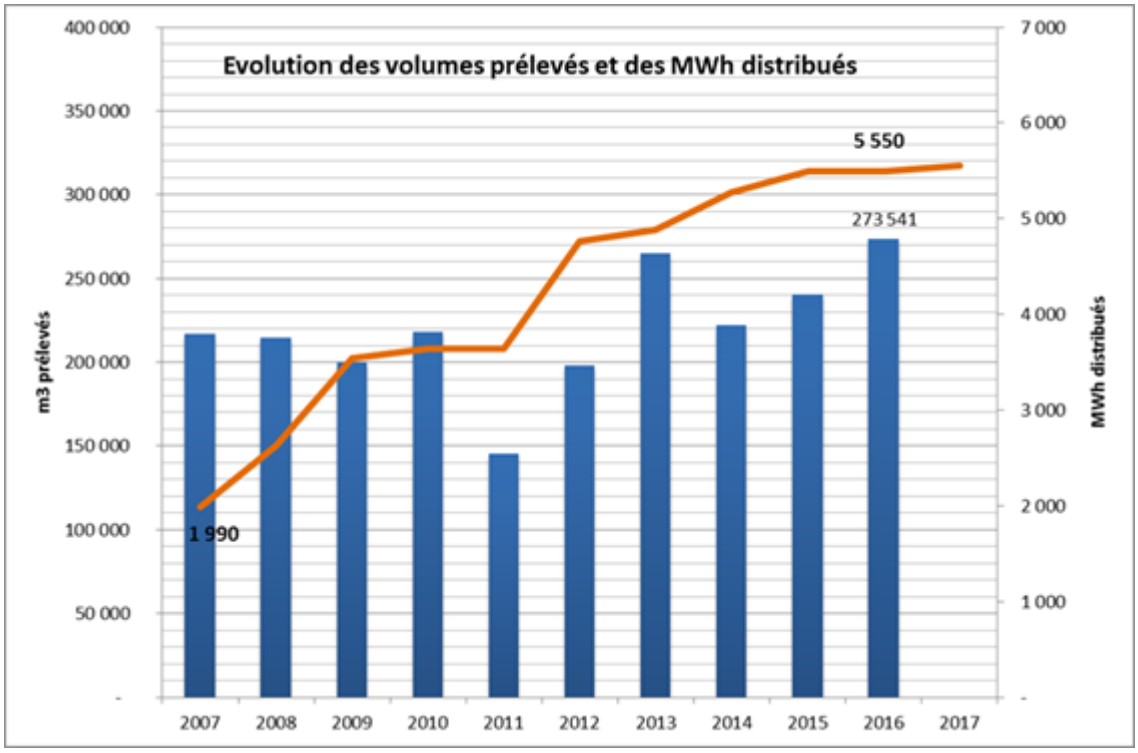


Schéma de principe de la centrale géothermique de Mériadeck



Le forage géothermique

- Le forage géothermique de Mériadeck est situé sur la commune de Bordeaux. Il se trouve en centre-ville, à l'est du cimetière de la Chartreuse, en sous-sol le long de la façade nord de l'Hôtel de Région (local technique souterrain de 400 m²).
- Le forage a été réalisé entre novembre 1980 et janvier 1981. Il a obtenu une autorisation préfectorale d'exploitation en mai 1982.
- Le forage capte le réservoir du cénomano-turonien entre 930,30 et 1 127 m/sol.
- Le débit moyen d'exploitation est de 60 m3/h avec pouvant aller jusqu'à 105 m3/h
- Les volumes varient entre 200 000 et 300 000 m3 par an, selon la rigueur climatique et les conditions d'exploitation.
- Le forage fonctionne en simplet. Une partie de l'eau géothermique est valorisée, environ 30 000 m3 (piscine, lavage voiries), le reste étant rejeté dans le réseau d'assainissement et s'écoule gravitairement vers une station d'épuration.



Le contrat d'exploitation pour l'ensemble « réseau de chaleur + forage géothermique » est confié à Régaz jusqu'en 2021.

Synthèse de l’activité

- Energie produite : 5 330 MWh,
- Volume d’eau géothermique extrait : 261 869 m3 (240 802 m3 en 2015),
- Taux d’ENR du réseau : 98 % (2% de consommation électrique des pompes),
- Volume d’eau valorisée : 17 000 m^3 (piscine Judaïque), 93,5% de l’eau prélevée est rejetée dans le réseau d’assainissement.

Le mode de facturation dépend :

- d’une part fixe liée au débit nominal souscrit,
- d’une part variable liée au volume d’eau chaude utilisée (indépendamment de l’énergie thermique prélevé sur les volumes).

Les projets et évolutions à venir :

- La nouvelle autorisation d’exploitation du forage géothermique a été déposée à la Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement (DREAL). Le dossier est en cours d’instruction et l’enquête publique a été réalisée début 2018.
- Les usagers du réseau de chaleur de Mériadeck ont pour la plupart recours à une énergie d’appoint (électricité pour pompes à chaleur essentiellement) car le régime de température apporté par le réseau de chaleur n’est parfois pas suffisant. Dans al perspective d’un renouvellement de contrat en 2021, des études devront être engagées pour apprécier la réelle contribution du réseau de chaleur et les apports en énergies renouvelables au regard des besoins thermiques de chaque bâtiment.
- Il est envisagé de mettre en place d'une pompe à chaleur qui permettra de capter davantage de calories dans l’eau géothermique afin d’obtenir une température de rejet inférieure à 25°C et de réduire de 100 000 m3/an les volumes d’eau pompés dans la nappe souterraine

RESEAU DE CHALEUR DE SAINT-MEDARD-EN-JALLES HASTIGNAN

Repères

La commune de Saint-Médard-en-Jalles a procédé en 2007 à la mise en place d'un réseau de chaleur, faisant l'objet d'un marché de conception, réalisation et exploitation avec la société Cofély Services. Ce réseau repose sur une production de chaleur issue de la biomasse avec un complément et secours gaz. Il dessert essentiellement des bâtiments communaux ainsi que sept logements individuels. Du fait de cette dernière particularité, il constitue un service public de chauffage urbain.

Depuis la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (loi MATPAM), Bordeaux Métropole détient la compétence du service public de chauffage urbain sur l'ensemble du territoire métropolitain. Bordeaux Métropole assure donc directement la gestion de ce réseau et en a confié l'exploitation technique à la société Engie Cofély agence Garonne.

Description du service

- **La prestation**

Le service public de production, transport et distribution d'énergie calorifique est assurée en régie par Bordeaux Métropole qui a désigné un exploitant à qui elle confie contractuellement l'exécution des prestations suivantes :

- P1 - Fourniture de chaleur
- P2 – Conduite des installations
- P3 – Gros Entretien et Renouvellement
- S – Service aux usagers

Ces prestations sont facturées par l'exploitant à Bordeaux Métropole, cette dernière assurant une facturation aux usagers tenant compte des autres postes (financement de l'investissement initial, travaux sur le bâti, frais annexes).

- **Les équipements**

La chaufferie, située rue Anatole France, est composé d'une chaudière bois d'une puissance de 560 KW assurant la couverture de 70 à 80% des besoins annuels et d'une chaudière gaz d'une puissance de 600 KW.

Les bâtiments desservis sont les suivants :

- Equipements municipaux (chauffage et eau chaude sanitaire) :

- Espace aquatique
- Centre socio-culturel Georges Brassens
- Ecole primaire d'Hastignan
- Centre de loisirs La Grange à Léo
- Salle de sport Léo Lagrange

- 7 logements individuels de la résidence les Jardins de Thibault (pour le chauffage uniquement)

Synthèse de l'activité

Le réseau a délivré 1938 MWh en 2017 (2048 MWh en 2016)

Le taux de couverture ENR est de 69 % sur l'année (58% en 2016)
Les tarifs sont les suivants (valeur en moyenne sur l'année) :

R1 : 36,8 € HT / MWh
R2 (abonnés individuels) : 320 € HT / an
R2 (moyens et gros abonnés) : 31,38 € HT / kW souscrit

Le prix moyen de la chaleur délivrée était de 63,4 € TTC / MWh (170 € TTC / MWh pour les logements individuels) et la facture moyenne par logement (chauffage seul) de 438 € TTC.

AUTRES RESEAUX

L'élaboration d'un schéma directeur des réseaux de chaleur sur Bordeaux Métropole pour 2019 a été engagée en définissant le processus d'étude qui associera des bureaux d'études privés, l'agence locale de l'énergie du climat (ALEC 33) et l'agence d'urbanisme (A'URBA) et en entamant la collecte des données nécessaires.
Au niveau de chaque projet envisagé, la conjoncture d'un prix du gaz très bas depuis 2014 ne facilite pas l'émergence de nouveaux projets dont les tarifs de sortie seraient trop élevés. Néanmoins, la perspective de l'augmentation rapide de la taxe carbone (contribution climat énergie) pourrait les rendre pertinents à court ou moyen terme.

Projet de réseau de chaleur sur la commune de Mérignac « centre »

L'étude d'opportunité et de faisabilité de mise en œuvre d'un projet important n'ayant pas été conclusive pour des questions économiques et de gouvernance, il été décidé de se concentrer sur des projets à plus petites échelles sur le secteur Marne et Soleil et autour du stade nautique de Mérignac.

Projet de réseau de chaleur sur la commune de Pessac « rocade »

L'étude de faisabilité a été finalisée début 2017 en dégageant un scénario de projet. Compte tenu de la perspective d'un coût de chaleur substantiellement plus élevé que le coût des chaufferies gaz actuelles, les différents acteurs concernés (CHU, Domofrance, Ville de Pessac) se sont entendus pour mener en 2018 des études d'optimisation avant de prendre une décision.

Projet de réseau de chaleur sur la commune du Haillan

Dans le cadre de la création d'une Zone d'aménagement concerté (ZAC) sur la commune du Haillan, Bordeaux Métropole a étudié la réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une ou des énergies renouvelables sur cette commune et la commune voisine d'Eysines.

Les résultats de cette étude ont abouti à valider la faisabilité technique du réseau et sa pertinence économique par rapport aux tarifs actuels de la chaleur.

Plusieurs scénarii techniques et juridiques ont été étudiés en fonction du périmètre envisagé et du mode de gestion à adopter.

Le Conseil métropolitain sera amené à se prononcer sur l'arbitrage des différentes hypothèses au cours de l'année 2018, avant lancement du projet.

Chiffres clés issus de l’étude de faisabilité

- 4,6 M€ d’investissements
- 30 sous-stations raccordées
- 6 400 MWh vendus
- 5 400 kW installés
- 4 km réseau
- 82% d’ENR

ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SERVICE PUBLIC DU CHAUFFAGE URBAIN

Le service public du chauffage urbain fait l'objet d'un budget annexe, interne à Bordeaux Métropole, distinct des comptes du délégataire.

Ce budget annexe est structuré en programmes qui correspondent aux différents réseaux de chaleur.

Les éléments présentés ci-dessous correspondent au compte de résultat arrêté au 31 décembre 2017.

Section de fonctionnement

OPERATIONS REELLES									
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT					RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT				
Opération	Chap	Cpte	Libellé	Réalisé	Opération	Chap	Cpte	Libellé	Réalisé
71 P 001 Réseau de chaleur des Hauts de Garonne									
O 003	11	614	Charges locatives de propriété	874,72	O 003	70	706	Prestations de services (redevance)	456 971,58
O 003	11	6287	Remboursement de frais (taxe foncière)	6 530,00	O 003	75	757	Redevances versées par les concessionnaires	933 176,77
O 004	11	627	Services bancaires et assimilés	1 999,25	O 003	75	758	Produits divers de gestion courante (remboursement taxe foncière)	12 887,00
O 004	66	66112	Intérêts - rattach. ICNE	3 700,00	O 003	70	7087	Remboursement de frais par des tiers (remboursement taxe foncière- changement de compte)	40 530,00
					O 001	77	778	Autres produits exceptionnels (récupération provision pour dégradation chaufferie des Akènes)	31 900,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 71 P 001				**13 103,97**	**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 71 P 001**				**1 475 465,35**
71 P 006 Réseau de chaleur Plaine Rive Droite									
O 001	11	6226	Honoraires (AMO)	75 718,96	O 001	75	757	Redevances versées par les concessionnaires	30 047,55
O 001	11	6231	Annonces et insertions	484,44					
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 71 P 006				**76 203,40**	**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 71 P 006**				**30 047,55**
71 P 007 Réseau de chaleur Saint-Jean Belcier									
O 002	11	6132	Locations immobilères (occupation MIN)	3 477,15	O 002	75	757	Redevances versées par les concessionnaires	520 101,61
O 002	11	6226	Honoraires (servitudes)	1 008,00					
O 004	66	66111	Charges d'intérêts	27 268,96					
O 004	68	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges		O 002	70	708	frais par des tiers (remboursement taxe foncière)	28 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 71 P 007				**31 754,11**	**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 71 P 007**				**548 101,61**
71 P 008 Réseau de chaleur Saint-Médard-en-Jalles									
O 002	11	611	Sous-traitance générale	94 878,20	O 002	70	706	Prestations de services	116 490,50
O 001	66	6618	Charges d'ntérêts - Autres emprunts et dettes	40 239,09					
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 71 P 008				**135 117,29**	**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 71 P 008**				**116 490,50**
71 P 004 Opérations budgétaires et patrimoniales									
O 001	11	6287	Remboursement de frais	89 581,77	O 001		7588	Produits divers de gestion courante	0,71
					O 001	77	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 424,43
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 71 P 004				**89 581,77**	**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 71 P 004**				**4 425,14**
71 P 005 Ressources humaines réseau de chaleur									
O 001	12	6215	Personnel affecté	273 535,00					
TOTAL DEPENSES FONTIONNEMENT 71 P 005				**273 535,00**	**TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 71 P 005**				

Section d'investissement

OPERATIONS REELLES									
DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT					RECETTES REELLES INVESTISSEMENT				
Opération	Chap	Cpte	Libellé	Réalisé	Opération	Chap	Cpte	Libellé	Réalisé
71 P 001 Réseau de chaleur des Hauts de Garonne									
O 001	23	2313	Constructions	759,43	O 001	13	1311	Subv. équip. Etat et étab. Nationaux (ADEME)	54 581,35
O 004	16	16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur la ligne de trésorerie	956 654,78	O 004	16	16449	Emprunt op.afférentes à l'option de tirage sur la ligne de trésorerie	614 067,84
					O 001	21	2111	Terrains nus (régularisation)	3,09
TOTAL DEPENSES INVESTISSSEMENT 71 P 001				957 414,21	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 71 P 001				668 652,28
71 P 006 Réseau de chaleur Plaine Rive Droite									
TOTAL DEPENSES INVESTISSSEMENT 71 P 006					TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 71 P 006				
71 P 007 Réseau de chaleur Saint-Jean Belcier									
O 004	16	1641	Opérations afférentes à l'emprunt	250 000,00	O 001	13	1311	Subv. équip. Etat et étab. Nationaux (ADEME)	660 000,00
O 001	23	2313	Constructions	8 186,06	O 001	13	1317	Subv. équip. Communautaire et fonds struc.(FEDER)	879 386,39
O 001	23	2315	Immo. Incorp. en cours, install. Outillages tech.	587 051,34	O 003	16	1641	Emprunt	
TOTAL DEPENSES INVESTISSSEMENT 71 P 007				845 237,40	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 71 P 007				1 539 386,39
71 P 008 Réseau de chaleur Saint-Médard-en-Jalles									
O 001	16	1687	Autres Emprunts et dettes assimilés	212 453,35					
TOTAL DEPENSES INVESTISSSEMENT 71 P 008				212 453,35	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 71 P 008				-
71 P 004 Opérations budgétaires et patrimoniales									
					O 001	27	2762	Créance sur transfert de droits de déduction à TVA	126,57
TOTAL DEPENSES INVESTISSSEMENT 71 P 004				-	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 71 P 004				126,57

Opérations d'ordre

Fonctionnement						Investissement					
Dépenses			Recettes			Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Réalisé	Chap	Libellé	Réalisé	Chap	Libellé	Réalisé	Chap	Libellé	Réalisé
042	Transfert entre sections	23 502,00	042	Transfert entre sections	337 030,82	040	Transfert entre sections	337 030,82	040	Transfert entre sections	23 502,00
						041	Opérations patrimoniales	366 887,21	041	Opérations patrimoniales	366 887,21
TOTAL		23 502,00	TOTAL		337 030,82	TOTAL		703 918,03	TOTAL		390 389,21
solde fonctionnement					313 528,82	solde investissement					- 313 528,82

Synthèse

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réelles	619 295,54	2 202 530,15	2 015 104,96	2 208 165,24
Ordre	23 502,00	337 030,82	703 918,03	390 389,21
Restes à réaliser			122 272,03	
Report exercice n-1		1 338 293,19	1 131 853,49	
Cumul	642 797,54	3 877 854,16	3 973 148,51	2 598 554,45
Solde		3 235 056,62		- 1 374 594,06
Solde général				**1 860 462,56**

L'exercice 2016 présente un résultat excédentaire net global de 1 860 462,56 €. Pour rappel, en 2015, cet excédent était de 1 743 158,11 €.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Réseau de chaleur des Hauts de Garonne

- 69% de la chaleur provient de l'usine d'incinération des ordures ménagères et 2% de la chaufferie biomasse.
- Tarif de vente de la chaleur stable

Réseau de chaleur Saint-Jean Belcier

- Construction de la chaufferie du MIN et mise en œuvre de la liaison avec l'UVE Astria de Bègles.
- Mise en service du réseau en octobre 2016.
- Deux raccordements existants, quatre autres demandes.

Réseau de chaleur de la Plaine Rive Droite

- Prise d'effet du contrat le 9 janvier 2017 pour une durée de 30 ans.
- 82% de taux d'ENR envisagé.
- Projet d'extension du réseau suite aux perspectives commerciales (+ 8km)

Réseau de chaleur et forage géothermique profond de Mériadeck

- Contrat d'exploitation pour l'ensemble « réseau de chaleur + forage géothermique » confié à Régaz jusqu'en 2021.

Réseau de chaleur de Saint-Médard-en-Jalles

- Exploitation par Bordeaux Métropole à compter du 1er juillet 2016, avec pour exploitant la société Engie Cofely.
- Cinq bâtiments municipaux desservis ainsi que sept logements individuels.

Autres réseaux de chaleur

- Poursuite des études de faisabilité sur les secteurs de Pessac et Mérignac, avec avancée significative sur le réseau Pessac « rocade ».
- Eudes de faisabilité réalisées sur le secteur du Haillan confirmant sa faisabilité technique et sa pertinence économique.

COMPTE RENDU ANNUEL

2017

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT



VEOLIA

Sommaire

Introduction 4

1. DONNEES GENERALES 5

1. Données Générales 6

1.1. Présentation de VEOLIA 6

1.2. Votre Complexe Thermique 8

1.3. L'Unité de Valorisation Energétique de Cenon 9

1.3.1. La Délégation de Service Public de Traitement des Déchets 9

1.3.2. Spécificités de l'Usine 11

1.4. Présentation de DALKIA 17

1.4.1 DALKIA et les réseaux de chaleur 18

1.4.2 Les Délégations de Services Publics 23

1.5 Votre Réseau 26

1.5.1 Présentation 26

1.5.2 Spécificités du Réseau : 28

2. DONNEES TECHNIQUES 33

2. Données techniques 34

2.1. Introduction Données Techniques UVE 34

2.2 Bilan d'Exploitation UVE 2017 35

2.3 Bilan Environnemental et Réglementaire UVE 2017 55

2.4. Introduction Réseau de Chaleur 65

2.5. Bilan Technique Réseau de Chaleur 66

2.6. Travaux de Sécurisation, Gros Entretien et Renouvellement 74

2.7. Journal des Interventions de l'Année 2017 75

2.8. Bilan Environnemental et RéglemEntaire 83

3. DONNEES FINANCIERES 89

3. Données Financières 90

3.1 Compte Rendu Financier RIVE DROITE ENVIRONNEMENT UVE 91

3.1.1 Compte de Résultat RIVE DROITE ENVIRONNEMENT UVE 91

3.1.2 Tarifs UVE et leurs évolutions 94

3.2 Analyse Détaillée du Compte de Résultat UVE RIVE DROITE ENVIRONNEMENT 98

3.1.2 Produits de la délégation « Incinération » 98

3.1.3 Informations financières relatives au bilan 103

3.3 Compte de Résultat Réseau RIVE DROITE ENERGIE 105
3.4 Analyse Détaillée du Compte de Résultat Réseau RIVE DROITE ENERGIE 107
3.5. Compte de Résultat Annuel de la Délégation 118
3.6. Travaux de Gros Entretien et Renouvellement 122
3.6.1 Travaux de Gros Entretien et Renouvellement UVE 123
3.6.2. Charges Financières : Détail des Dépenses de Gros Entretien et Renouvellement Réseau 126
3.6.3. Etablissement du Compte de Gros Entretien et Renouvellement Ensemble de la Délégation 128
3.7 Autres Données Financières Contractuelles. 129
3.8 Analyse des Comptes Clients 131
3.9. Inventaire des Biens de Retour 132
3.10. Etat de Variation du Patrimoine Immobilier 133
3.11. Etat des Engagements à Incidences Financières 134
3.12. PNAQ 135

4. QUALITE DU SERVICE 140

4. Qualité du Service : Relation Client 141

4.1. Introduction 142
4.2. Les Evolutions Contractuelles de l'Année 2017 144
4.2.1. Evolutions du contrat de DSP 144
4.2.2. Evolution des Abonnés en 2017 145
4.2.3. Liste des Abonnés et nombre d'URF au 31 Décembre 2017 146
4.3. Relation avec le Délégant 148
4.3.1. Mieux communiquer avec le Délégant 148
4.3.2. Travaux en domaine public 149
4.3.3. Procédure de traitement des réclamations Clients 149
4.3.4. Rencontre avec les acteurs : 150
4.4. Relation avec les Abonnés 151
4.5. Relation avec les Usagers 153
4.6. Perspectives 2018 157

5. SYNTHESE ET PERSPECTIVES 158

5. Synthèse et Perspectives 159

5.1. Synthèse 160
5.2. Perspectives 161

Introduction

VEOLIA Recyclage et Valorisation des Déchets et DALKIA, réunies en groupement, se sont vues confiées par la Communauté Urbaine de Bordeaux le contrat de Délégation de Service public portant sur l'exploitation du Complexe Thermique des Hauts de Garonne à compter du 1er Janvier 2009.

Conformément à l'avenant n°1, une société dédiée Rive Droite Environnement, créée le 7 janvier 2009, s'est substituée au groupement SOVAL-DALKIA France en tant que Délégataire de ce contrat, et en charge en particulier de l'Unité de Valorisation Energétique. De plus, Rive Droite Environnement a subdélégué à la société dédiée Rive Droite Energie l'exploitation de la Chaufferie et du Réseau de chaleur associé.

Ce rapport présente le compte-rendu de l'activité de l'année 2017 sur l'ensemble de la Délégation, en précisant les éléments concernant chaque Service public et donc chaque société dédiée, ainsi que les éléments globaux lorsque cela fait sens dans le cadre du contrat.

DESCRIPTIF DES METHODES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DU COMPTE RENDU ANNUEL

Le présent compte rendu a été établi à partir des comptes annuels des sociétés Rive Droite Environnement et Rive Droite Energie et conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement CRC 99-03. L'application des règlements CRC 2004-06 (définition, comptabilisation et évaluation des actifs) et 2002-10 / 2003-07 (amortissements et dépréciation des actifs) n'a pas engendré d'impact significatif dans les comptes des sociétés ou du compte rendu annuel.

1. DONNEES GENERALES

1. Données Générales

1.1. PRESENTATION DE VEOLIA

L'acteur référent de la gestion et de la valorisation des déchets, dont la mission est de :
Faire du déchet une ressource :

- Services de propreté et de logistique des flux de déchets (nettoyage, assainissement, collecte, regroupement et transfert) pour les collectivités locales et les entreprises.
- Tri et traitement des déchets dangereux et non dangereux par incinération, compostage, stockage et traitement physico-chimique.
- Valorisation finale des déchets sous forme d'énergie, de matières organiques et de matières premières recyclées.

Veolia bénéficie d'un savoir-faire exemplaire dans le mode de traitement et de valorisation par incinération. Toutes ses usines sont investies dans une politique environnementale exigeante et animée par un système de management dédié à l'amélioration des performances et à l'optimisation du processus de certification.

PRESERVER LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

"La propreté est une condition préalable à la santé des habitants" rappelle l'Organisation Mondiale de la Santé.

En nettoyant la ville, en collectant les déchets ménagers et en sécurisant leur traitement, Veolia contribue à réduire l'exposition des habitants aux pollutions pour protéger leur santé.

De plus, en utilisant des technologies performantes pour le traitement et la valorisation des déchets, et en exerçant un contrôle rigoureux des rejets, Veolia s'engage à réduire les émissions polluantes et à maîtriser l'impact potentiel de ses unités de traitement sur l'environnement et la santé des populations.

Contrôles extérieurs

Les Installations Classées sont soumises au contrôle de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) à laquelle sont transmis les rapports concernant leur fonctionnement et leurs émissions conformément à la réglementation.

DES UNITES A LA POINTE DE L'INNOVATION

Chaque unité de traitement et de valorisation énergétique est contrôlée et surveillée en permanence. Les systèmes d'auto-surveillance et les contrôles effectués par des organismes agréés sont garants d'une protection environnementale maximale.

LE RESPECT D'UNE REGLEMENTATION TRES STRICTE

Veolia garantit le respect de la réglementation :

- La circulaire du 9 mai 1994 sur les conditions de revalorisation des mâchefers en technique routière, abrogée à partir du 1er juillet 2012 par l'arrêté ministériel du 18/11/2011.
- L'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 sur le fonctionnement et la gestion des installations d'incinération et de co-incinération.
- L'arrêté ministériel du 3 août 2010 relatif aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets non dangereux.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT : LE MEILLEUR MOYEN DE PROGRESSER

En matière d'incinération, Veolia s'appuie sur son centre de Recherches pour gagner en performance :

- Réduction accrue des émissions.
- Augmentation du taux de valorisation des déchets (rendement énergétique, extraction des matières recyclables…).
- Traitement des fumées au-delà des exigences.

1.2. VOTRE COMPLEXE THERMIQUE

Par délibération du Conseil de Communauté en date du **28 novembre 2008**, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé de déléguer le service public d'incinération des déchets, de production et de distribution de chaleur sur le réseau desservant le plateau des Hauts de Garonne, situé sur les communes de Cenon, Lormont et Floirac au Groupement de sociétés SOVAL-DALKIA France, pour une durée de 12 ans, à compter du 1er janvier 2009.

Début 2009, deux sociétés dédiées ont été créées pour assurer le contrat de DSP (voir avenant n°1) : Rive Droite Environnement en charge du contrat dans sa globalité et de l'UVE en particulier, et Rive Droite Energie, sub-délégataire en charge des chaufferies d'appoint, biomasse et de secours et du Réseau.

L'actionnariat de ces deux sociétés dédiées, initialement réparti entre SOVAL et DALKIA dans chaque société, a évolué ainsi fin décembre 2015 :

- Rive Droite Environnement, 100% SOVAL ;
- Rive Droite Energie, 100% DALKIA France.

1.3. L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE CENON

1.3.1. LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES DECHETS

La Délégation de service public est une forme contractuelle engageant des parties prenantes dans un périmètre géographique et technique.

Les parties prenantes :

Les différentes Parties Prenantes sont la Communauté Urbaine de Bordeaux, devenu Bordeaux Métropole, en tant que Délégant, et Rive Droite Environnement en tant que Délégataire en charge de l'exploitation de l'UVE.

Le Délégataire a la charge des fonctions d'exploitation de cette usine, et en particulier :

- l'accueil et le contrôle des déchets entrants (double pesée et contrôle radioactivité), le titulaire effectuera également pour le compte de la collectivité la pesée de certains véhicules (y compris émission des bons de pesée et enregistrement de ces pesées).
- la réception et la gestion du stock d'ordures ménagères en fosse,
- la conduite des installations d'incinération des déchets ménagers et assimilés,
- la valorisation de l'énergie récupérée,
- la manutention, le rechargement et le traitement des sous-produits

Il a l'obligation de traiter tous les déchets apportés par la Collectivité dans la limite des capacités techniques des installations.

Il a en charge toutes les opérations de maintenance des ouvrages permettant :

- d'assurer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 le bon fonctionnement des installations mises à sa disposition et la qualité du traitement des déchets.
- de maintenir pendant toute la durée du contrat, en état normal de service, l'ensemble des ouvrages, équipements et installations qui lui sont confiés par la Collectivité.

Il gère et prend en charge l'approvisionnement des réactifs et consommables.

Il assure le pesage des entrées et sorties, ainsi que le contrôle de la radioactivité.

Il assure l'entretien des bâtiments et des voiries intérieures et des espaces verts.

Il rend compte à la Collectivité et à la DREAL du fonctionnement des installations dans le respect des obligations des arrêtés d'autorisation d'exploiter applicables au site.

La tarification :

Le tarif de traitement des déchets comprend un prix P1 applicable aux 90 000 tonnes d'apports de Bordeaux Métropole effectués dans le cadre de l'article 12.2. et un prix P2 applicable aux apports au-delà de 90 000 tonnes par an.

Tarif avec rénovation de la cogénération (appliqué à partir du 1er avril 2009)

Apports de la CUB	Pour 90 000 tonnes prix "P1"	Au delà de 90 000 tonnes prix "P2"
Tarif de traitement CUB	45,82 € HT/T	72,00 € HT/T

Les apports extérieurs sont autorisés au-delà du seuil des 90 000 tonnes. Si le Délégataire est amené à traiter des tonnes extérieures à un prix inférieur à ce prix P2, il s'engage à faire bénéficier à Bordeaux Métropole du même prix sur l'année en cours.

Périmètre de la délégation de service public :

Le périmètre est constitué de l'ensemble de l'usine d'incinération et ses annexes (bâtiment aérocondenseur, livraison boues, hall de réception des déchets, bâtiment fours-chaudières,..), le bâtiment Traitement des fumées, la cheminée d'évacuation des fumées, le bâtiment Administratif, et les abords clôturés.

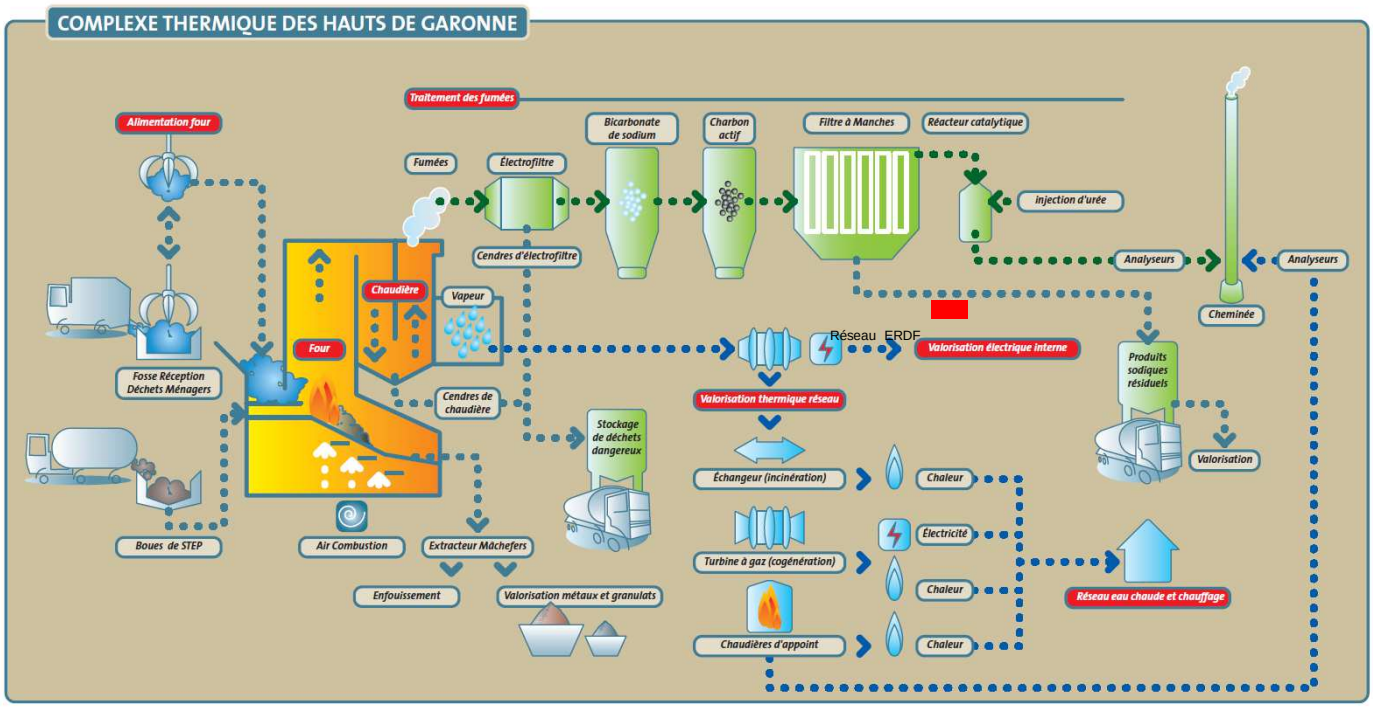
Les principaux apporteurs de déchets :

Sur l'année 2017, les apporteurs principaux sont énumérés ci-dessous :

- BORDEAUX METROPOLE,
- SIVOM (tonnage collecté sur communes BORDEAUX MÉTROPOLE),
- SEMOCTOM
- VEOLIA Recyclage et Valorisation des Déchets - Unité Opérationnelle de Bègles, et Unité Opérationnelle de Pompignac

1.3.2. SPECIFICITES DE L'USINE

Principe technique général



Principaux équipements :

DESIGNATION DE L'ACTIVITE	CARACTERISTIQUES
• Incinération des ordures ménagères et autres résidus urbains (hors déchets hospitaliers)	2 fours : - Puissance thermique unitaire maximale de 18 000 kW - Capacité de 9.2 tonnes déchets/heure par four soit 138 000 tonnes/an réparties en : - Ordures ménagères et assimilés - Déchets Industriels Banals - Boues de STEP - Déchets médicamenteux
• Compression	Puissance installée de 315 kW
• Installation de refroidissement par pulvérisation d'eau dans un flux d'air	1 Tour aéro-réfrigérante en circuit non fermé d'une puissance de 232 kW **Equipement démantelé courant 2014**
• Installation de combustion (brûleurs d'appoint)	- 2 x 2 brûleurs d'une puissance unitaire de 7 055 kW PCS - 2 x 1 brûleur d'une puissance unitaire de 1 337 kW PCS
• Emploi et stockage d'urée en solution aqueuse	30 m^3
• Emploi et stockage de soude	35 m3 (Cuve vidangée et lavée courant 2011)
• Stockage aérien de liquides inflammables (gazole pour engins et GE)	100 m^3 (volume équivalent 20 m^3)
• Installation de groupe électrogène	2 x 1 000 kVA 1 x 165 kVA 1 x 450 kVA
• Emploi et Stockage de charbon actif	70 m^3
• Installation de remplissage de réservoirs de véhicules moteurs (gasoil)	< 5 m^3/h

Organisation :

La société dédiée est Rive Droite Environnement

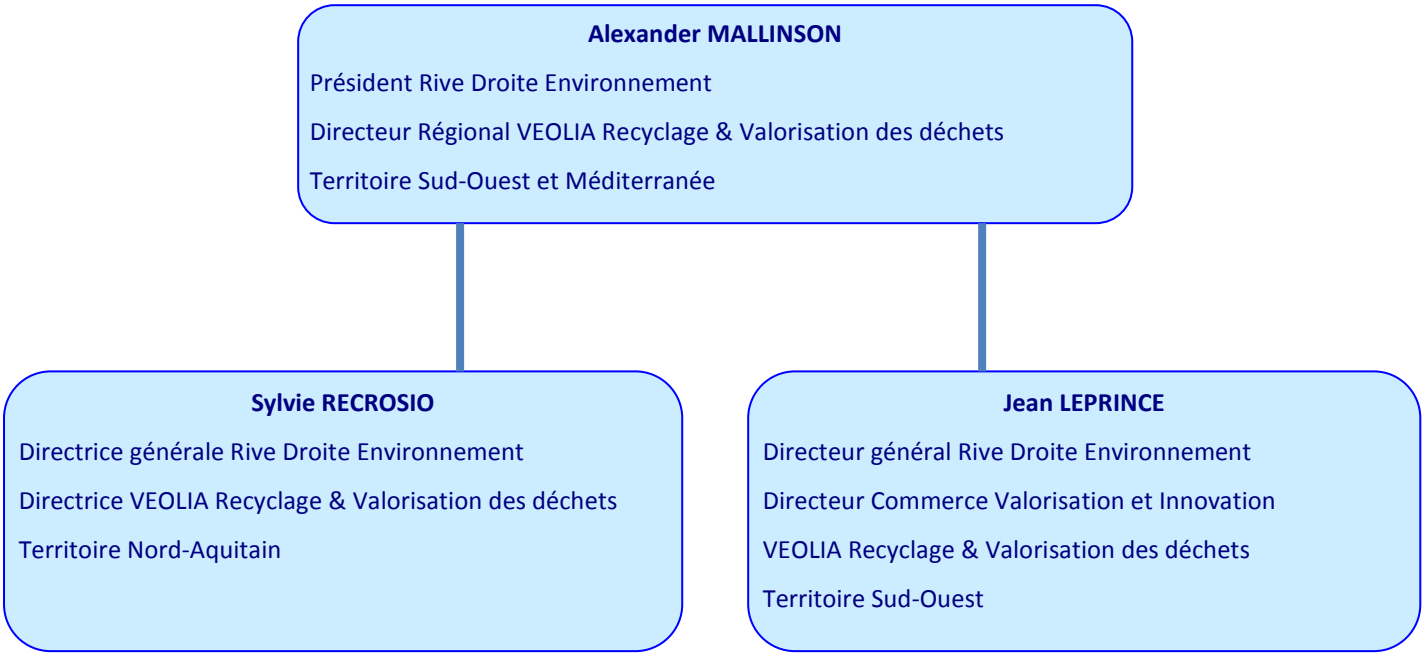
RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

RUE JEAN COCTEAU

33150 CENON

05 56 38 55 00 05 56 38 55 01

Au 31/12/2017 :



Moyens mis en œuvre pour répondre à nos engagements :

Rive Droite Environnement bénéficie de l'appui des structures locales, régionales et nationales de VEOLIA.

Les Moyens apportés par la Région et/ou la Direction Générale sont :

- Expertise juridique,
- Expertise financière,
- Expertise technique,
- Expertise communication
- Veille technologique et règlementaire,
- Expertise qualité et environnement.

Ces interlocuteurs sont disponibles pour apporter tout soutien commercial, communication, administratif, technique et financier. En outre, des experts et des « sachants » sont à la disposition de nos clients pour les diagnostics, les études et pour proposer des voies de progrès.

La Direction du Territoire Nord-Aquitain VEOLIA Recyclage et Valorisation des déchets :

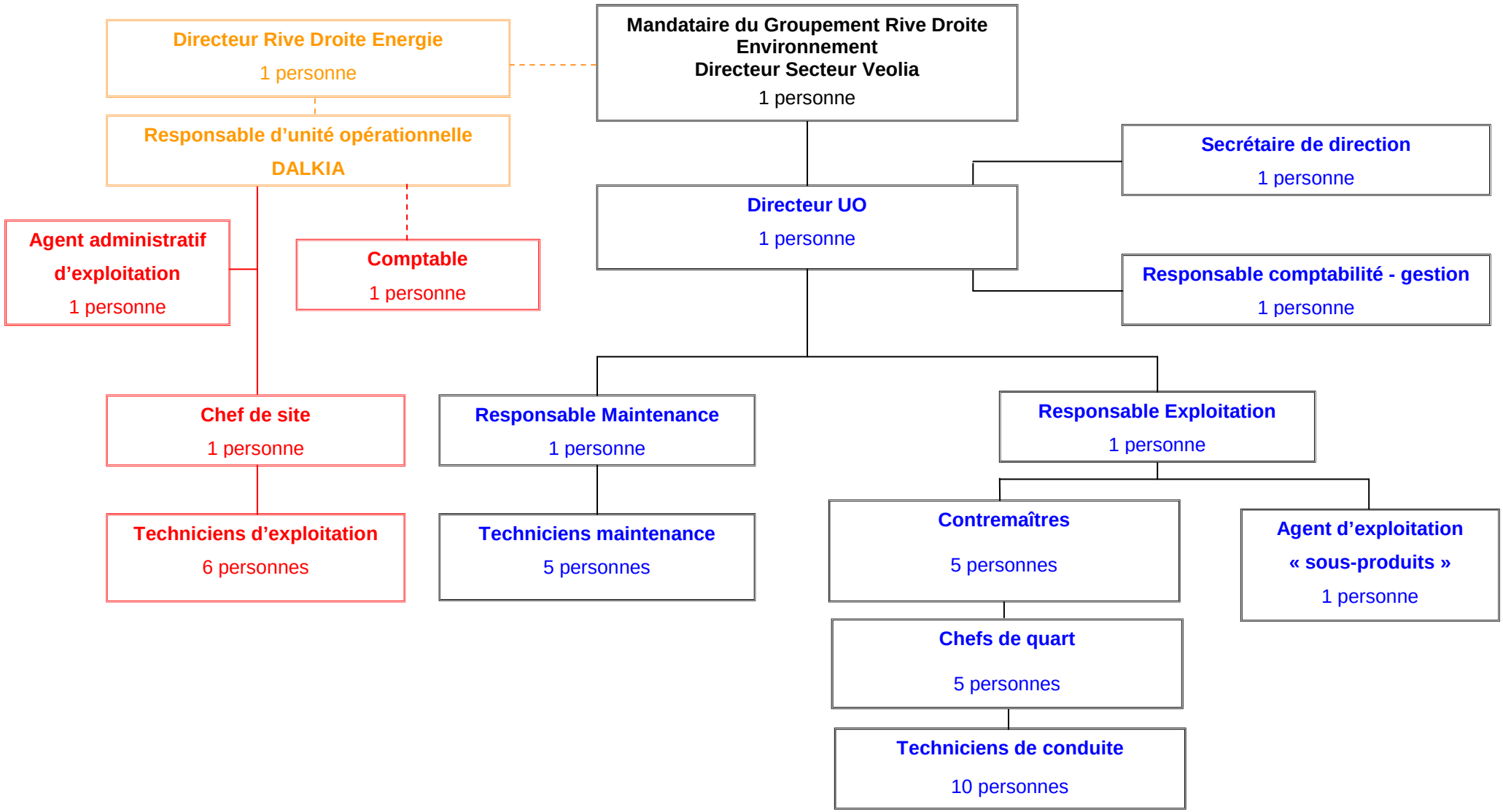
Basée à Floirac, à proximité immédiate du site de Cenon, elle dispose de tous les supports fonctionnels d'une grande entreprise, à savoir :

- Direction Générale,
- Direction Commerciale (vente, marketing et communication),
- Direction Administrative et Financière (finances, comptabilité, juridique),
- Direction des Ressources Humaines (recrutement, formation continue, assistance au personnel).
- Direction Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement.

Tous ces moyens sont intervenus pour assurer la réalisation du contrat.

En particulier, de gros efforts sont menés dans les domaines commerciaux et QHSE par des appuis et de la présence sur le terrain de ces moyens.

Vous trouverez ci-dessous les effectifs titulaires à temps plein affectés sur le site du Complexe Thermique des Hauts de Garonne en 2017.



Rive Droite Energie

Rive Droite Environnement

Accueil et encadrement de stagiaires :

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT a reçu 3 stagiaires durant l'année 2017, pour une mise en situation en milieu professionnel :

- 1 stagiaire pour une découverte du métier de technicien de maintenance des équipements thermiques (A.F.P.A.) – Durée : 2 semaines,
- 1 stagiaire en tant qu'assistant ingénieur (ENSAM) – Durée : 10 semaines,
- 1 stagiaire en tant qu'assistant ingénieur (ENSGTI 2ème année spécialité énergétique) – Durée : 3 mois et 17 jours.

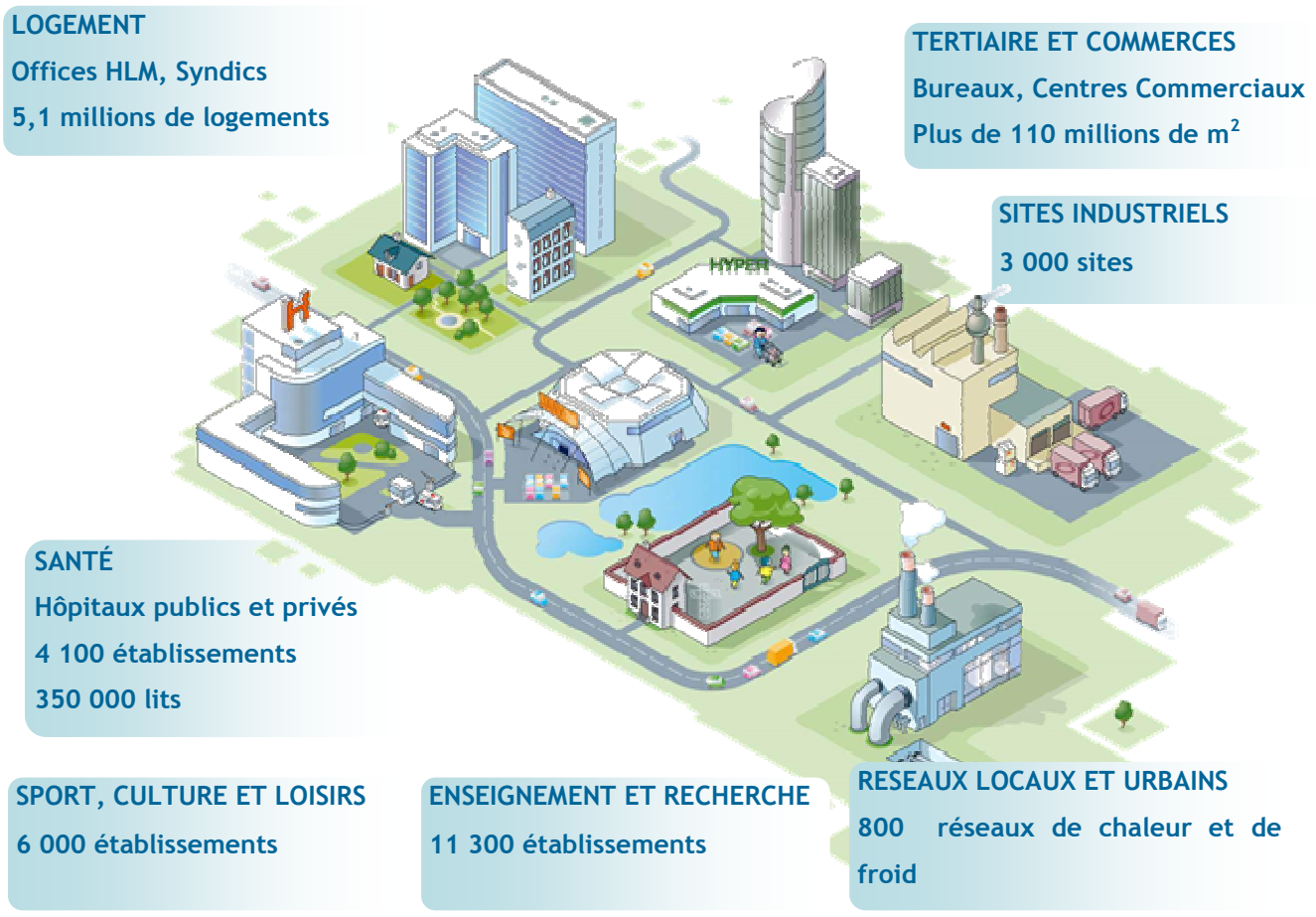
1.4. PRESENTATION DE DALKIA

DALKIA conçoit, construit et gère des infrastructures et des équipements énergétiques, assortis de services professionnels, qui aident ses clients à économiser l'énergie, limiter les émissions de CO2, améliorer leur performance. Pour consommer moins, pour consommer mieux.

Filiale à 100% d'EDF, avec lesquels elle développe de très nombreuses synergies, DALKIA offre des solutions complètes multi énergies.

Au cœur de son métier **: des solutions énergétiques compétitives pour l'environnement**

Son ambition : **offrir à ses clients des performances optimales au moindre coût, et construire une relation durable.**



1.4.1 DALKIA ET LES RESEAUX DE CHALEUR

Bien gérées, les infrastructures énergétiques collectives apportent un maximum de confort pour une dépense énergétique et des émissions de CO_2 maîtrisées. Champion des réseaux de chaleur et de froid avec plus de 800 réseaux gérés, Dalkia développe également la production d'électricité décentralisée et les centrales à partir de biomasse.



Les réseaux de chaleur, solution moderne pour répondre aux besoins d'énergie dans des conditions économiques et environnementales améliorées, intéressent un nombre croissant de collectivités. Dalkia leur apporte tout son professionnalisme pour accroître l'efficacité de ces infrastructures et les accompagne de plus en plus souvent dans la rénovation de leur centre-ville.

Recourant de plus en plus à la biomasse, ressource locale, pour alléger le bilan carbone et maîtriser les dépenses, les réseaux de chaleur s'affirment comme un moyen performant pour faire pénétrer les énergies renouvelables au cœur des villes.



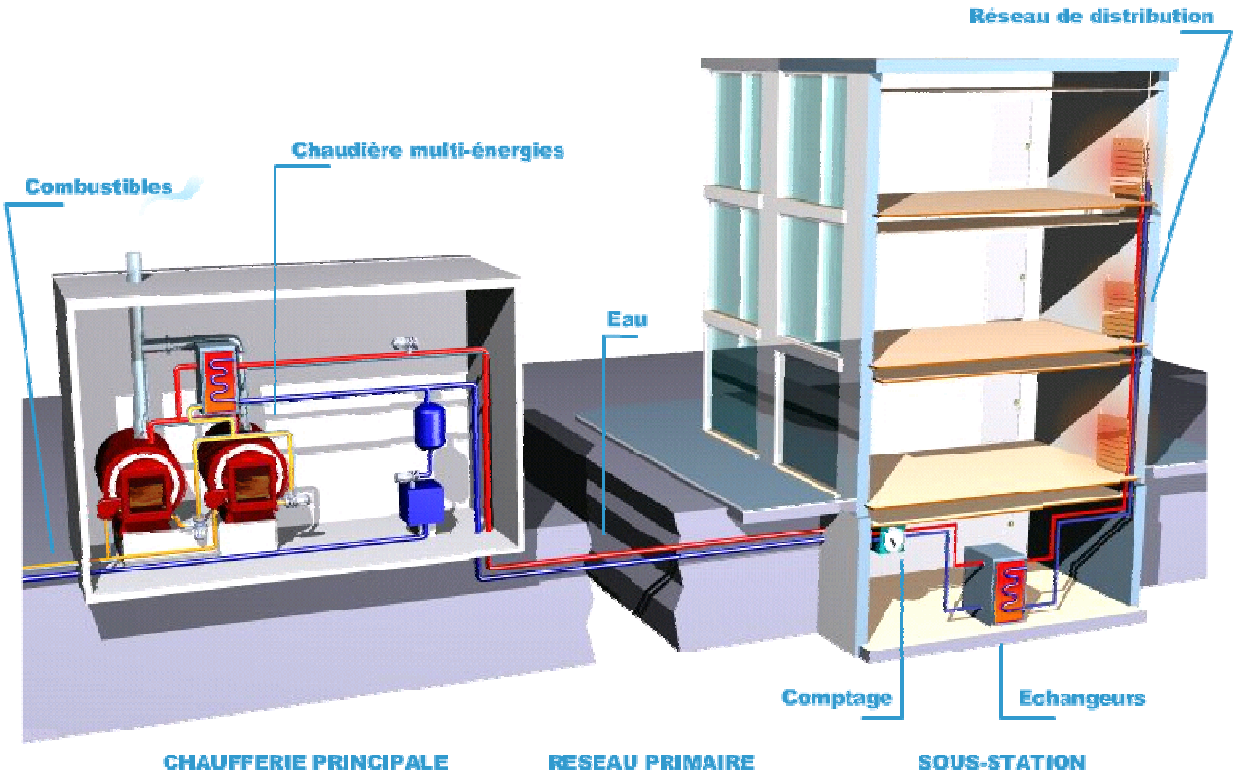
PRINCIPE TECHNIQUE GENERAL

Un réseau de chaleur se découpe en 3 parties :

Une centrale de production de chaleur,

Un réseau primaire de transport du fluide caloporteur (en général de l'eau),

Une sous-station qui permet de délivrer la chaleur aux clients.



LA PRODUCTION DE CHALEUR

a) La chaudière classique (ex. gaz ou fioul)

Principe :

La chaudière est le système le plus simple de production de chaleur.

Le combustible et le carburant sont consumés dans une chambre de combustion. La chaleur dégagée dans les vapeurs permet le réchauffage d'un fluide caloporteur permettant d'apporter la chaleur aux points de livraison.

Avantages :

Technologie simple,
Utilisation de combustibles variés,
Rendement thermique élevé.

Contraintes:

Emissions atmosphériques liées aux combustibles fossiles,
Intégration dans le paysage urbain.

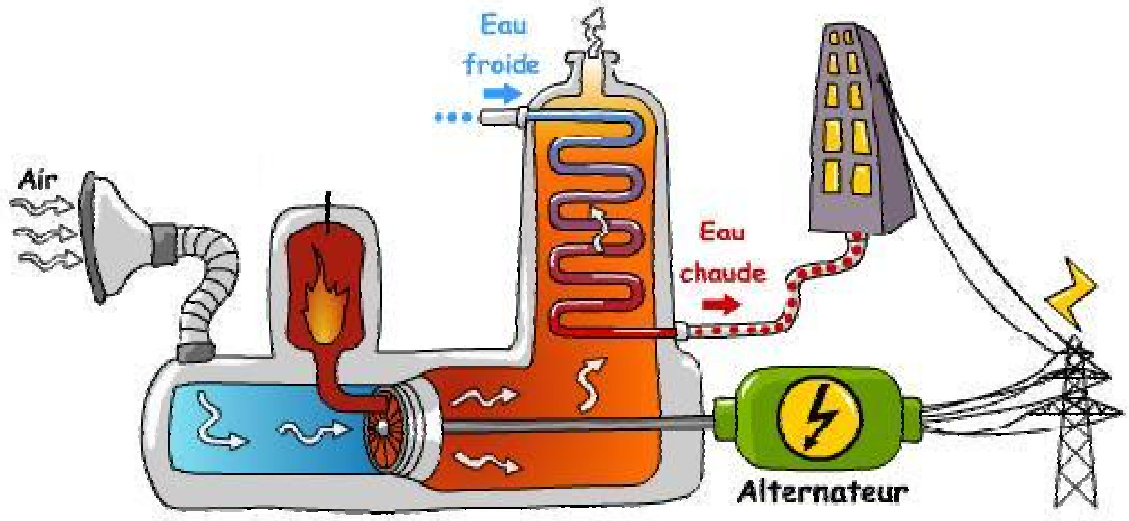
LA COGENERATION :

Principe :

Produire en même temps et dans la même installation de l'énergie thermique (chaleur) et de l'énergie mécanique.

L'énergie thermique est valorisée en chauffage et eau chaude sanitaire par l'intermédiaire du réseau,

Grâce à un alternateur, l'énergie mécanique est transformée en énergie électrique vendue à EDF par contrat de 12 ans.



Avantages :

Rendement global très élevé,
Baisse du coût de la chaleur par valorisation de l'électricité produite,
Réduction des émissions de CO_2 par KWh grâce à son haut rendement (80/90%) largement supérieur à celui d'une production séparée (source ADEME),
Production décentralisée d'électricité sécurisant et assouplissant les réseaux électriques,
Utilisation de combustibles variés.

Contraintes :

Technologie complexe et capitalistique,

Prévoir l'intégration dans le paysage urbain.

LA BIOMASSE

Le bois énergie est essentiellement destiné aux chaufferies alimentant les réseaux de chaleur.

Avantages :

Participe à la diminution du processus de réchauffement climatique

Permet d'entretenir le patrimoine forestier

Valorise les sous-produits de l'industrie bois

Augmente l'indépendance énergétique

Economise les combustibles fossiles

Réduit les émissions de CO_2

Développe la filière économique locale créatrice de valeur et d'emplois locaux

Contraintes :

Technologie complexe et capitalistique,

Prévoir l'intégration dans le paysage urbain,

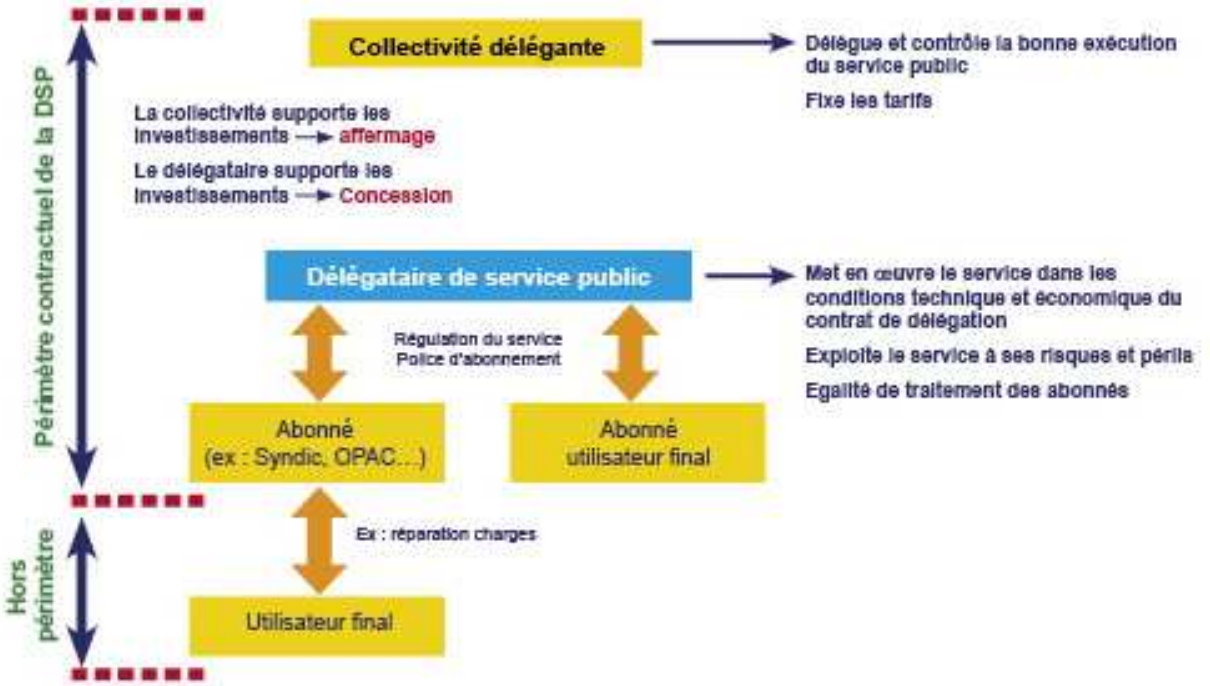
Approvisionnement bois de proximité et qualité du bois



1.4.2 LES DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS

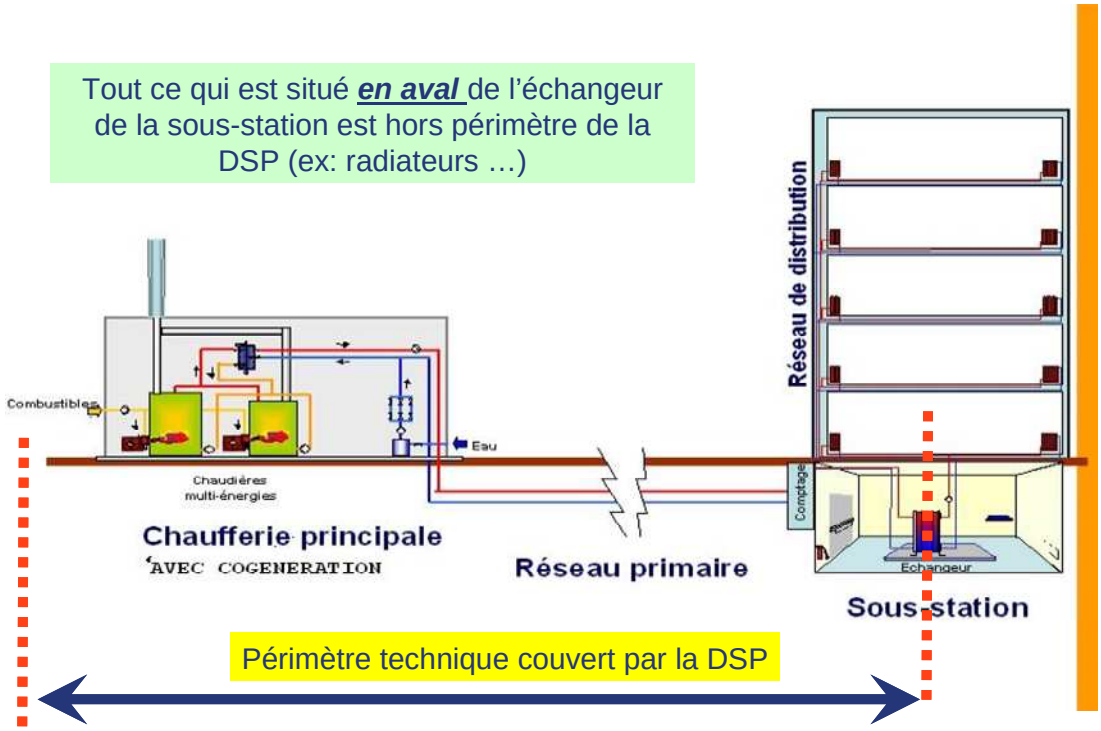
La Délégation de Services Publics est une forme contractuelle engageant des parties prenantes dans un périmètre géographique et technique.

Les parties prenantes :



Périmètre Technique :

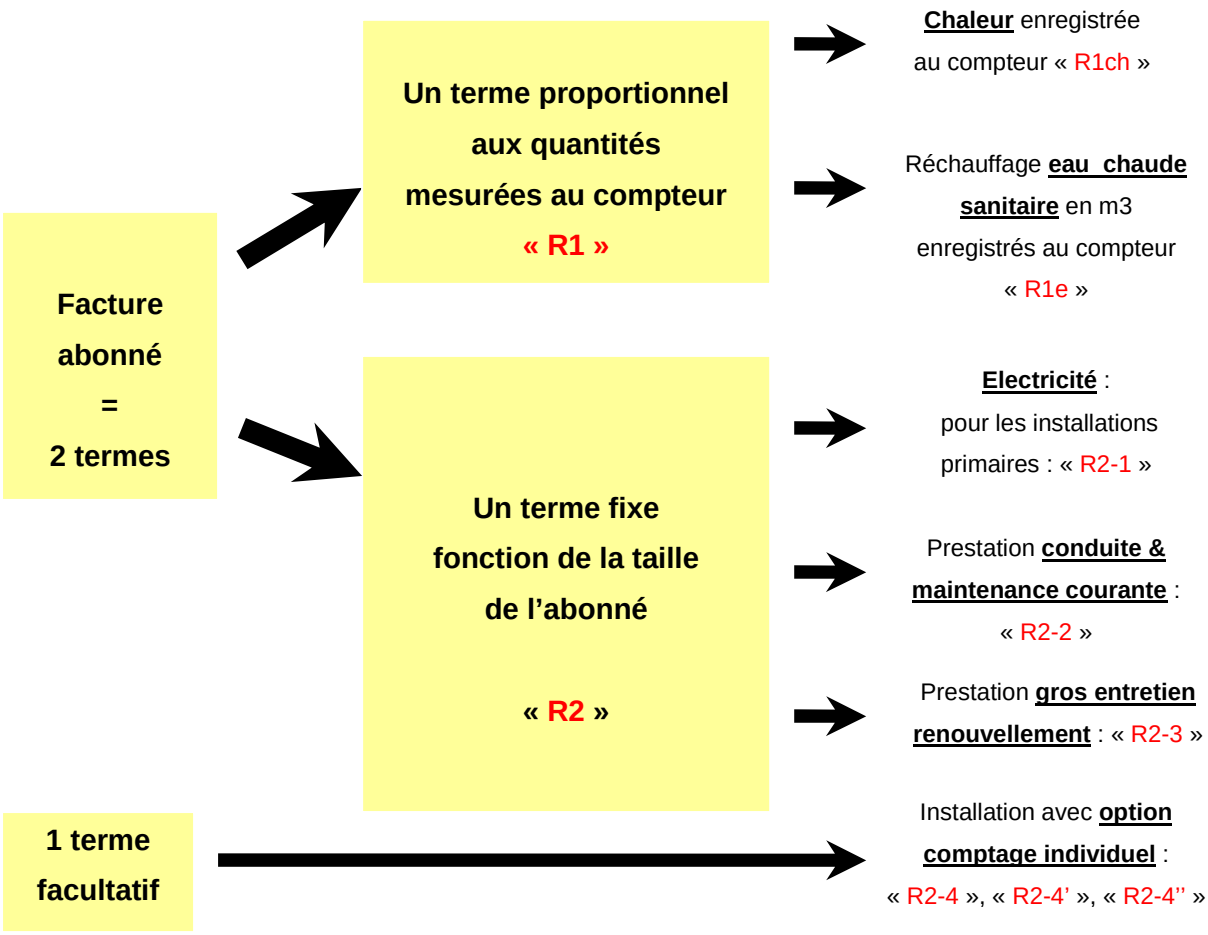
Tout ce qui est situé ***en aval*** de l'échangeur de la sous-station est hors périmètre de la DSP (ex: radiateurs …)



Exemple de sous-station :



La tarification :



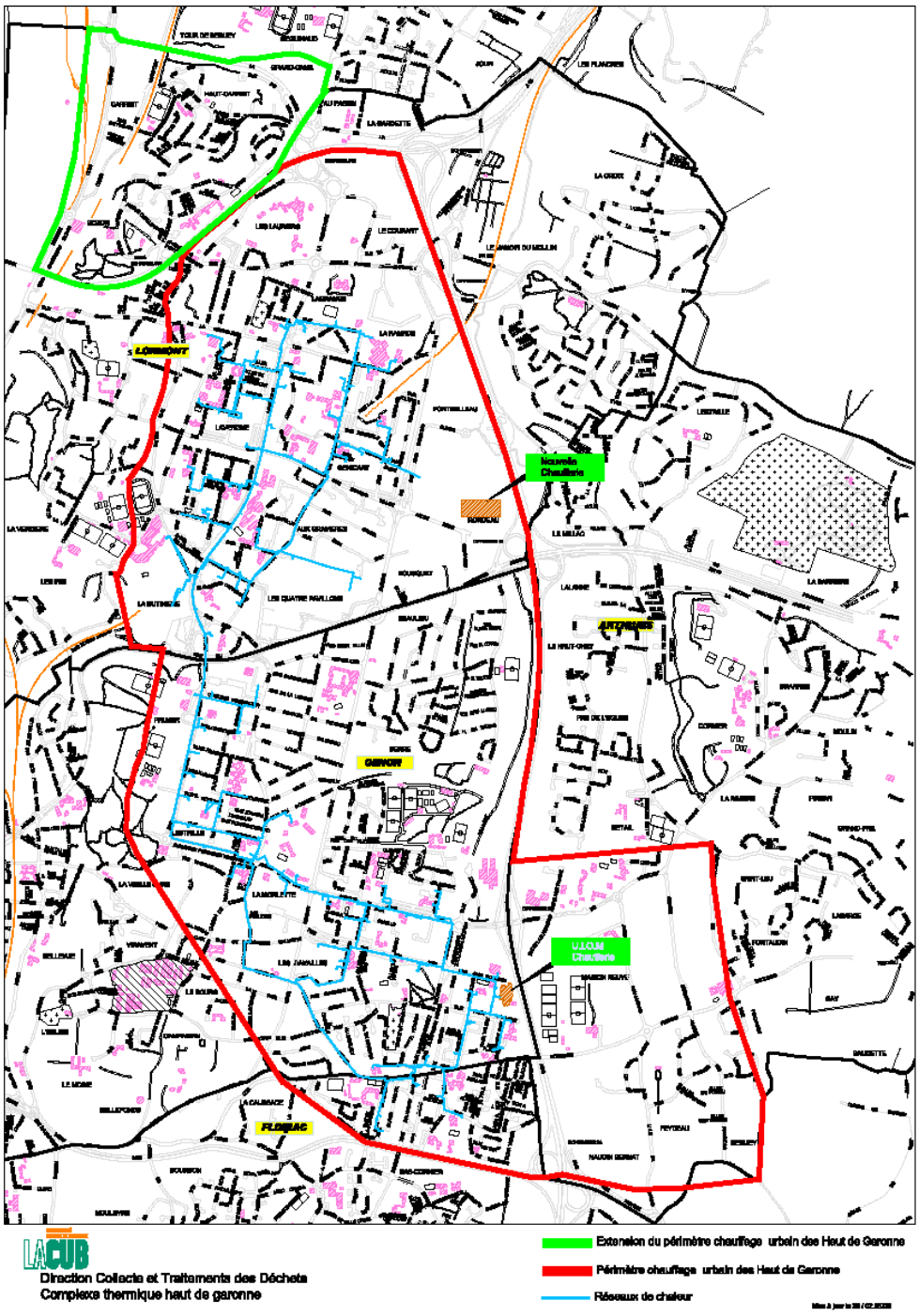
Les parties fixes, dénommées R21, R22 et R23 sont réparties auprès des abonnés en fonction des unités de répartitions forfaitaires (URF). Ces dernières sont calculées en fonction de la puissance maximum que les abonnés appellent et de leur consommation moyenne.

La partie optionnelle, dénommée R24, R24' et R24 '' correspond aux coûts de gestion d'une facturation individuelle aux usagers d'un abonné. Elle est répartie auprès des abonnés par compteur.

1.5 VOTRE RESEAU

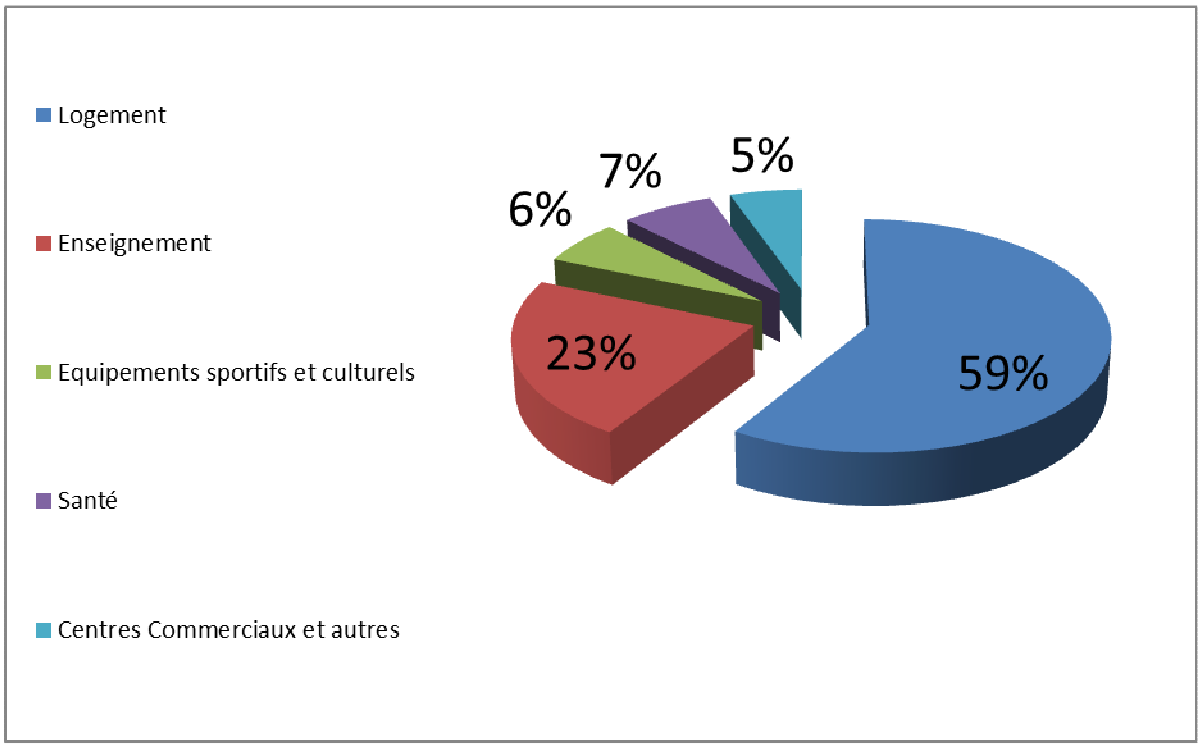
1.5.1 PRESENTATION

Périmètre de la délégation de Service Public :



Les principaux abonnés :

Répartition des abonnés par segment en nombre – Année 2017



1.5.2 SPECIFICITES DU RESEAU :

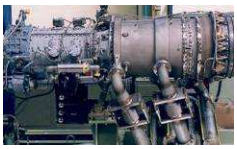
Chiffres clés :

Puissance	**70 MW (Chaufferie CENON)** **+ 20 MW (Chaufferie secours LORMONT)** **+ 16MW (chaufferie des AKENES)**
Dont Cogénération	**5 MW électriques** **9,4 MW thermiques**
Longueur du réseau	**23 km**
Nombre de sous-stations	**132**
Equivalent-logements chauffés	**Environ 13 000**
Effectif	**10 personnes**





Caractéristiques techniques de la chaufferie

Equipement	Combustible	Puissance
Chaudières N°1 et N°2 - CENON 	Gaz	2 x 19,2 MW thermique
Turbine à gaz (Cogénération) - CENON 	Gaz	9,4 MW thermique 5 MW électrique
Echangeurs de récupération UVE - CENON	Récupération de chaleur UVE	1 x 22 MW thermique + 2 x 11 MW thermique en secours
Chaufferie biomasse/gaz des Akênes  	Biomasse Gaz	6MW 10MW
Chaudières secours N°1 et N°2 - LORMONT 	Gaz	2 x 9,99 MW thermique
Chaudières de secours mobiles N°1 à N°5 - CENON 	Fioul Domestique	5 x 1,65 MW thermique

Organisation :

La société dédiée est R.D. ENERGIE

RIVE DROITE ENERGIE

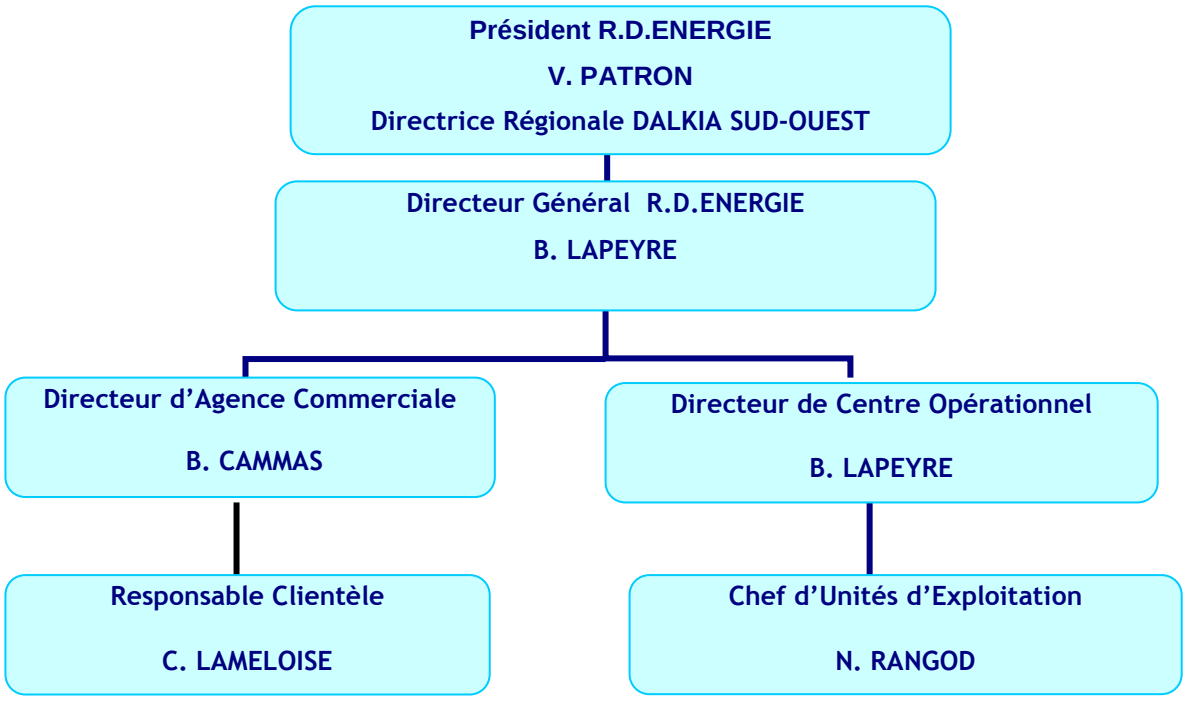
RUE JEAN COCTEAU

33150 CENON

05 56 38 55 00 05 56 38 55 01

ASTREINTE 24H/24 - 7J/7 - 365 JOURS/AN

0 810 804 805



Moyens mis en œuvre pour répondre à nos engagements :

Rive Droite Energie bénéficie de l'appui des structures locales, régionales et nationales de DALKIA.

Les Moyens apportés par la Région et/ou la Direction Générale sont :

- Expertise juridique,
- Expertise financière,
- Expertise technique,
- Expertise communication
- Veille technologique et règlementaire,
- Expertise qualité et environnement.

Ces interlocuteurs sont disponibles pour apporter tout soutien commercial, communication, administratif, technique et financier. En outre, des experts et des « sachant » sont à la disposition de nos clients pour les diagnostics, les études et pour proposer des voies de progrès.

La Région DALKIA SUD-OUEST :

Basée à Toulouse, elle dispose de tous les supports fonctionnels d'une grande entreprise, à savoir :

- Direction Générale,
- Direction des Opérations (technique, sécurité, qualité, méthodes),
- Direction Commerciale,
- Direction Marketing et Communication,
- Direction Financière (finances, comptabilité, gestion contractuelle et facturation, recouvrement…),
- Direction Juridique,
- Direction des Ressources Humaines (recrutement, formation continue, assistance au personnel),
- Direction Technique et Grands Projets.

La direction de DALKIA :



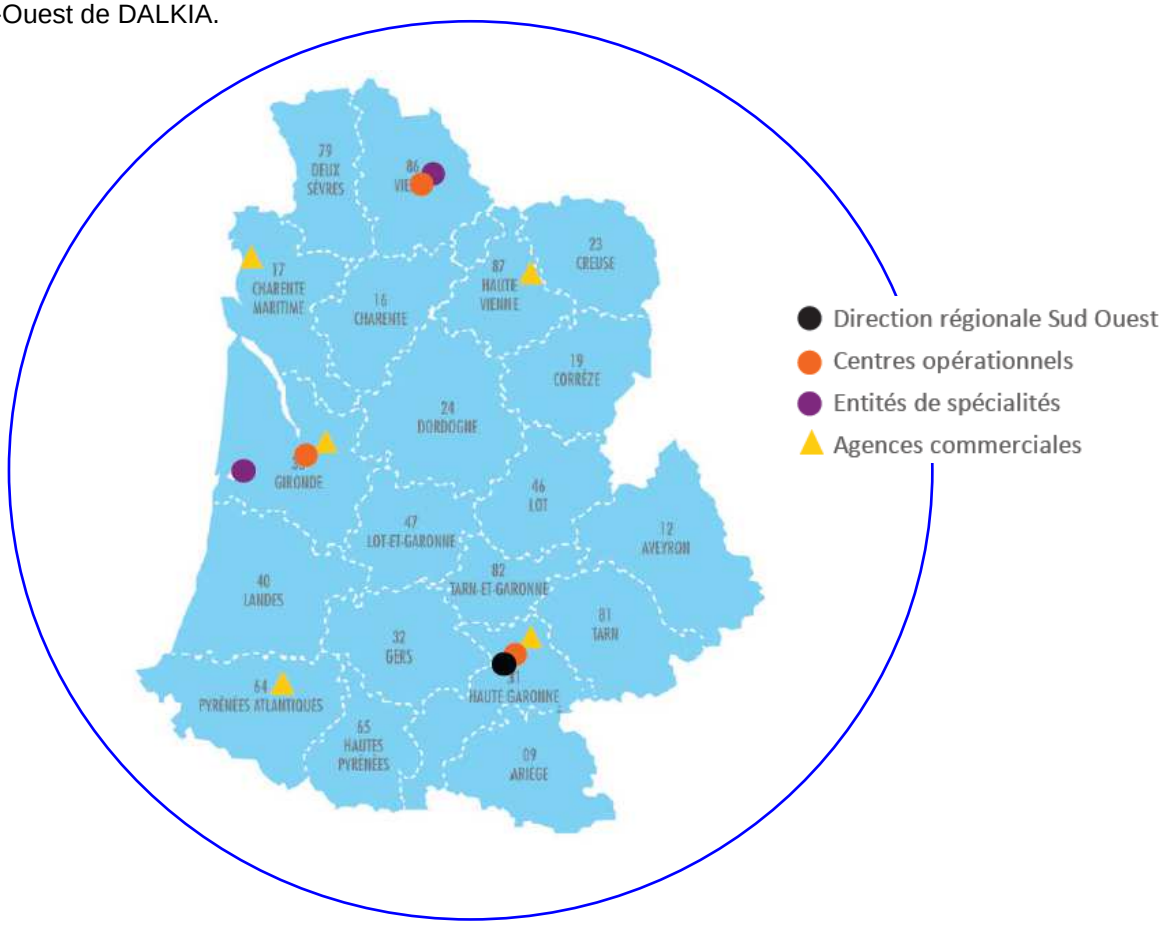
Basée à Paris, elle pilote les 7 Régions de DALKIA et l'ensemble des filiales développe, au-delà de ses activités de siège, des missions essentielles qui sont :

La recherche et le développement liés aux services énergétiques en collaboration avec EDF R&D.

La promotion et la défense de nos activités au sein des Instances nationales et internationales (Ministère de l'Economie, Assemblées Nationales, CEE), notamment dans les domaines de la dérégulation des marchés énergétiques, le développement durable, la fiscalité des réseaux urbains, etc.

La représentation au sein des grands syndicats et des associations de notre profession (Fedene, SNCU, Amorce, Via Sèva…).

Ainsi, R.D.ENERGIE dispose à tout moment de l'ensemble des moyens offerts par le groupe DALKIA et la Région Sud-Ouest de DALKIA.



2. DONNEES TECHNIQUES

2. Données techniques

2.1. INTRODUCTION DONNEES TECHNIQUES UVE

Le bilan technique présenté ci-après est établi sur la base d'un comparatif entre le réalisé de l'année civile 2017 (Période du 01/01/2017 au 31/12/2017) et le réalisé de l'année civile 2016 (Période du 01/01/2016 au 31/12/2016).

2.2 BILAN D'EXPLOITATION UVE 2017

Synthèse technique 2017 / 2016

Sont présentés dans le tableau ci-dessous, les résultats d'exploitation de l'année 2017 avec pour base de comparaison les résultats de 2016.

On constate une nette augmentation de la disponibilité de l'installation (+ 6.3 %) pour atteindre 7 929 heures en moyenne sur chaque four, et une forte amélioration de la quantité de déchets incinérés (+ 8.7 %).

- Une légère évolution du ratio de production vapeur liée à la modification du PCI moyen des déchets.
  Le PCI moyen en 2016 était de 1971 kcal/kg et en 2017, il était de 2015 kcal/kg, cette augmentation est très légère et probablement due à l'évolution du mix produits entrants et aux variations pluviométriques.

- Une quantité de chaleur récupérée et échangée vers le réseau en baisse, liée à des incidents sur le réseau durant l'année 2017 et dans une moindre mesure au fonctionnement de la turbine à gaz sur février 2017.

- Une augmentation de la quantité d'énergie produite par les fours qui est liée à l'accroissement du tonnage de déchets traités.

- Une légère augmentation du taux de charge massique des fours.

- La production électrique a fortement augmenté en 2017. Durant l'année 2016, la turbine avait redémarré courant du premier trimestre.

- Une diminution du ratio de consommation d'électricité à la tonne traitée.

- Les ratios de résidus à la tonne traitée sont en légère baisse.

- Des résultats sur émissions atmosphériques bien en dessous des seuils règlementaires.

SYNTHESE TECHNIQUE 2016 / 2017

Désignation	Unité	2016	2017	Evolution
Tonnage incinéré	tonnes	115 795	125 892	8,7%
Heures de marche des fours :	heures	14 923	15 858	6,3%
Taux moyen de fonctionnement des fours	%	84,9%	90,5%	6,6%
Charge moyenne des fours	t/h	7,76	7,94	2,3%
Production de vapeur				
Ratio tonnes vapeur / tonnes incinérées	t/t inc.	2,63	2,64	0,6%
Production de chaleur :				
Transmise au réseau de chauffage	MWh	103 453	98 087	-5,2%
Evacuée ou récupérée par l'usine	MWh	102 630	129 507	26,2%
Total	MWh	206 083	227 594	10,4%
Electricité				
Soutirage réseau ERDF	MWh	2345	218	-90,7%
Production GTA	MWh	21 076	29 190	38,5%
Production GE	MWh	23	5	-77,8%
Vente EDF	MWh	13 573	19 189	41,4%
Consommée par l'UVE	MWh	8 564	8 819	3,0%
Ratio à la tonne incinérée	kWh/t	74	70	-5,3%
Performance Energétique				
Rendement énergétique TGAP	%	67%	74%	11,0%
Efficacité énergétique contrat	%	77%	86%	11,0%
Résidus d'exploitation				
Mâchefers totaux extraits expédiés	t	24 832	26 975	8,6%
valorisation ferreux	t	1 954	1 927	-1,4%
valorisation non ferreux	t	363	430	18,3%
Refus expédiés par plateforme	t	213	483	126,8%
total valorisable sous couche routière	t	21 912	23 070	5,3%
Mâchefers non valorisables évacués ISDND	t	0	0	
Mâchefers valorisable en stock au 26/01/18	t	8 170	10 077	23,3%
REFIOM	t	2 084	2 215	6,3%
PSR	t	816	835	2,3%
Total résidus	t	27 733	30 025	8,3%
Ratio à la tonne	t/t inc.	240	238	-0,4%

SUIVI QUALITE DES MACHEFERS

	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Août 2017	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017
Catégorie valorisation	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2	T1-T2
Paramètre déclassant	-	-	-	Chlorures (*)	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) NB : L'arrêté ministériel du 18 novembre 2011 défini les prescriptions de recyclage en technique routière des mâchefers d'incinération de déchets non dangereux.

Si tous les paramètres sont conformes aux valeurs limites de type 2, le lot de mâchefer est valorisable en types 1 et 2.
Si au moins un paramètre est non conforme aux valeurs limites de type 2 et que tous les paramètres sont conformes aux valeurs limites de type 1, les graves sont valorisables en type 1.

La valorisation des graves de mâchefers de type 1 sont les usages routiers revêtus.
Les usages de type 2 sont les utilisations au sein d'ouvrages routiers recouverts.

VALORISATION DES MACHEFERS

2017	Repreneur	1er trimestre (t)	2e trimestre (t)	3e trimestre (t)	4e trimestre (t)	TOTAL (t)
Tonnage total de mâchefers livré aux plateformes de maturation		7100	5979	7049	6847	**26 975**
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	DECONS SAS	14	47	187	63	**311**
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	DECONS AGURAIN	26	12	7	43	**88**
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	ARCELOR MITTAL (GENT)	376	265	78	238	**957**
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	ARCELOR MITTAL (DUNKERQUE)			21	119	**140**
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	ARCELOR MITTAL (FOS SUR MER)				124	**124**
Tonnage total d'acier extrait des mâchefers livré au repreneur	APR	96	130	82		**308**
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	BERANJO BIZCAIA	21				**21**
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	REYDESA RECYCLING	53	23	48	120	**244**
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	NORVAL	20		14		**34**
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	NEXT METAL		27			**27**
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	GALLOO		30	37	6	**73**
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	SAFA		13			**13**
Tonnage total d'aluminium extrait des mâchefers livré au repreneur	DECONS SAS			17		**17**

Rapport détaillé

Déchets reçus et incinérés

En 2017, par rapport à 2016, nous avons constaté une légère hausse des apports par Gros Porteurs en provenance de Bordeaux Métropole et une forte augmentation des apports par Petits Porteurs.
Globalement, les apports en provenance de B.M. sont en hausse.
Nous enregistrons une forte hausse des apports de Veolia.
Nous avons reçu en 2017 des apports en provenance du SEMOCTOM en baisse par rapport à 2016.
Nous n'avons pas reçu de boues de STEP durant toute l'année 2017. La dernière livraison de boues de STEP CUB a été réalisée le 28 décembre 2012.

Fonctionnement des fours

La disponibilité des fours est en nette amélioration pour atteindre 7 929 heures de fonctionnement en moyenne sur les 2 fours. Cette évolution est principalement due aux travaux effectués sur les fours/chaudières et l'aménagement des méthodes de ramonage.
Du fait de l'amélioration de la disponibilité des lignes de traitement, la consommation de gaz est en baisse.

Production de vapeur

La production de vapeur est en hausse du fait de l'augmentation du tonnage traité et de l'amélioration du ratio de production vapeur.

Production GTA

La production électrique a fortement augmenté en 2017 du fait du fonctionnement de la turbine sur une année pleine (redémarrage de la turbine fin février 2016).

Vente électrique

Les ventes électriques sont également en forte hausse.

Valorisation thermique

La quantité de chaleur distribuée au réseau est en baisse.
Cette baisse est liée à :

- l'indisponibilité partielle du RCU fin d'année 2017 lors de travaux pour réparation de fuites
- au fonctionnement de la TAG durant les mois de janvier, février, novembre (1 jour) et décembre 2017 qui a réduit la récupération de chaleur sur l'UVE.

Nota : A noter que la rigueur climatique est équivalente à celle de 2016 (1715 degrés-jour en 2017, pour 1675 en 2016, 1647 en 2015, 1392 en 2014, 1917 en 2013, 1844 en 2012 et 1441 en 2011).

Performance énergétique

La performance énergétique s'établit en nette amélioration du fait du bon fonctionnement des équipements et du GTA :

- 86 % selon la formule européenne permettant l'atteinte de la performance R1 Valorisation énergétique,
- 74 % selon la formule des Douanes permettant l'obtention de la réfaction sur la TGAP, ce qui permet, avec les critères ISO 14001 et NOx, l'obtention du taux le plus bas de TGAP.
- En complément de ses performances énergétiques, RIVE DROITE ENVIRONNEMENT dispose d'une certification ISO 50001 depuis décembre 2016.

Consommation électrique

Le ratio de consommation électrique est en diminution.
La part d'énergie électrique soutirée est en forte diminution en 2017 dû fait du bon fonctionnement des équipements et de la turbine durant l'année 2017.

Ratios

Le tonnage de déchets traités à l'heure de fonctionnement four est en légère hausse suite à l'amélioration des paramètres de conduites et de régulation.

Eau

La consommation générale est en légère hausse du fait de la forte augmentation du tonnage traité. Le ratio de consommation est en baisse.

Réactifs

Nous remarquons une légère diminution du ratio de consommation d'Urée, une légère augmentation du ratio de consommation de bicarbonate et d'une nette amélioration de la consommation de coke de lignite.

Mâchefers – REFIOM – PSR

Le ratio de production des sous-produits est stable.
Les lots de mâchefers produits en 2017 sont tous valorisables.
Le ratio de la production des mâchefers est de 214 kg/t de déchets incinérés.

Vous trouverez ci-dessous, les tableaux détaillés présentant mensuellement l'ensemble des données.

Désignation	Unités	TOTAL 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total 2017	Evolution
Déchets incinérés																
CUB GP	t	64474	6243	5788	6733	5504	5497	1851	4087	4256	6445	6729	6035	6762	65930	2,3%
CUB PP	t	11462	906	532	472	1752	2314	653	2385	2636	990	843	502	535	14517	26,7%
SIVOM	t	24148	2012	1828	2088	1944	2121	2177	2120	1861	2124	2153	1899	2063	24389	1,0%
total CUB	t	100098	9160	8148	9292	9199	9932	4681	8592	8753	9559	9724	8436	9360	104837	4,7%
SEMOCTOM	t	476	33	23	28	71	12	20	31	17	13	32	26	51	358	-24,8%
VEOLIA	t	15300	1839	1566	1853	1348	1478	1086	1456	2704	1755	1658	1683	2238	20664	35,1%
OM et DIB Autre	t	20	1	0	7	3	6	0	5	0	0	3	3	3	33	62,2%
Boues	t	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Déchets OM receptionnés	t	115895	11032	9737	11180	10621	11428	5787	10085	11475	11327	11418	10149	11652	125892	8,6%
Déchets incinérés	t	115795	10932	9687	11430	10971	11728	4687	11035	11375	11127	11018	10799	11102	125892	8,7%
Fours																
*Heures du mois théoriques	h	8784	744	672	743	720	744	720	744	744	720	745	720	744	8760	-0,3%
*Heures fonctionnement L1	h	7371	727	664	743	672	740	370	619	683	702	706	703	652	7981	8,3%
Taux de fonctionnement L1	%	83,9%	97,7%	98,8%	100,0%	93,3%	99,5%	51,4%	83,2%	91,8%	97,5%	94,8%	97,6%	87,6%	91,1%	8,6%
*Heures fonctionnement L2	h	7552	699	576	742	720	737	195	736	718	672	673	674	735	7877	4,3%
Taux de fonctionnement L2	%	86,0%	94,0%	85,7%	99,9%	100,0%	99,1%	27,1%	98,9%	96,5%	93,3%	90,3%	93,6%	98,8%	89,9%	4,6%
Consommation de gaz	kwh	2559381	97031	174147	0	29062	0	269991	263387	97841	63942	157551	6878	247134	1406964	-45,0%
Consommation de gaz / t traitées	kwh/t	22,1	8,9	18,0	0,0	2,6	0,0	57,6	23,9	8,6	5,7	14,3	0,6	22,3	11,2	-49,4%
Production de vapeur																
Vapeur Four 1	t	149391	14769	13580	15033	14192	15385	7541	13323	14143	15006	15013	14795	13644	166424	11,4%
Vapeur Four 2	t	154891	14574	12281	15654	15246	15086	4173	15655	15084	14365	14519	14248	15644	166529	7,5%
Vapeur Fours	t	304282	29343	25861	30687	29438	30471	11714	28978	29227	29371	29532	29043	29288	332953	9,4%
Vapeur produite	MWh	206083	19476	17931	21184	20367	21139	8116	20078	20251	20324	20262	19891	18575	227594	10,4%

Désignation	Unités	TOTAL 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL 2017	Evolution
Production Electricité																
Production turbo	MWh	21076	2549	2236	2586	2535	2684	870	2599	2708	2701	2712	2519	2489	29190	38,5%
Vente turbo	MWh	13573	1490	1363	1583	1631	1784	471	1877	1954	1929	1927	1678	1501	19189	41,4%
Heures de fonctionnement turbo	h	6625	744	665	730	721	740	477	728	744	704	739	703	742	8437	27,4%
disponibilité turbo	%	75%	100%	99%	98%	100%	99%	66%	98%	100%	98%	99%	98%	100%	96%	27,7%
heure GEs	h	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	-88,5%
Energie produite GEs	MWh	23	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	2	0	5	-77,8%
total production Electrique	MWh	21099	2549	2236	2586	2535	2684	874	2599	2708	2701	2712	2520	2489	29195	38,4%
Valorisations																
Chaleur distribuée au réseau	MWh	103453	13509	9994	13605	10945	6591	2986	4185	4069	4291	6446	10080	11386	98087	-5,2%
Chaleur evacuée en usine	MWh	102630	5967	7937	7579	9422	14548	5130	15893	16182	16033	13816	9811	7189	129507	26,2%
Ratio de valorisation thermique	%	50%	69%	56%	64%	54%	31%	37%	21%	20%	21%	32%	51%	61%	43%	-14,1%
Performance Energétique																
Efficacité énergétique TGAP avec auto-conso	%	66,8%	99%	88%	99%	90%	65%	45%	57%	51%	53%	62%	88%	82%	74,1%	11,0%
Efficacité énergétique R1 (avec FCC = 1,25 pour 2016)	%	77,4%	115%	102%	112%	101%	74%	64%	61%	60%	63%	75%	96%	99%	85,9%	11,0%
Consommation électrique																
UVE	MWh	8564	769	694	817	766	838	515	720	737	766	751	701	747	8819	3,0%
Soutirage électricité	MWh	2345	1	10	19	0	4	135	15	0	13	6	14	0	218	-90,7%
Energie elec consommation à la tonne d'OM	kWh/t	74	70	72	71	70	71	110	65	65	69	68	65	67	70	-5,3%
Ratio																
tonne de déchets moyenne à l'heure par four	t/h	7,76	7,7	7,8	7,7	7,9	7,9	8,3	8,1	8,1	8,1	8,0	7,8	8,0	7,94	2,3%
Energie réseau par tonne d'OM	kWh/t	893	1236	1032	1190	998	562	637	379	358	386	585	933	1026	779	-12,8%
Energie turbo par tonne d'OM	KWh/t	182,0	233,2	230,9	226,3	231,1	228,9	185,7	235,5	238,0	242,7	246,2	233,2	224,2	231,9	27,4%
Energie élec soutirée par tonne d'OM	KWh/t	20,3	0,1	1,1	1,7	0,0	0,4	28,7	1,4	0,0	1,1	0,6	1,3	0,0	1,7	-91,4%

Désignation	Unités	TOTAL 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL 2017	Evolution
Eau																
Consommation UVE	m3	20405	1750	1237	1458	1613	1610	1398	1757	1884	1403	1684	1341	1400	18535	-9,2%
Consommation TF	m3	1555	349	70	382	426	200	277	390	375	726	766	49	79	4089	163,0%
Consommation totale	m3	21960	2099	1307	1840	2039	1810	1675	2147	2259	2129	2450	1390	1479	22624	3,0%
Consommation à la tonne d'OM	m3/t	0,190	0,192	0,135	0,161	0,186	0,154	0,357	0,195	0,199	0,191	0,222	0,129	0,133	0,180	-5,2%
BICAR																
Consommation	t	918	78	76	97	93	100	26	92	94	93	99	90	77	1016	10,6%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	7,93	7,14	7,89	8,49	8,46	8,56	5,55	8,35	8,31	8,35	8,96	8,35	6,90	8,07	1,7%
Charbon actif / coke de lignite																
Consommation	t	91	7,6	6,8	7,3	7,0	6,8	3,1	6,0	6,3	6,2	6,5	5,9	5,6	75	-17,8%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	0,79	0,70	0,70	0,64	0,64	0,58	0,66	0,54	0,55	0,56	0,59	0,55	0,50	0,60	-24,4%
Urée																
Consommation	t	214	20,2	17,5	21,7	19,4	23,7	6,2	20,8	21,1	22,4	20,0	18,4	18,6	230	7,4%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	1,85	1,84	1,80	1,89	1,77	2,02	1,33	1,88	1,86	2,01	1,81	1,70	1,68	1,83	-1,2%
Mâchefers																
Expéditions vers plateforme	t	24832	2480	2049	2571	2246	2716	1016	2206	2527	2316	2476	2231	2140	26975	8,6%
%	%	21,4%	22,7%	21,2%	22,5%	20,5%	23,2%	21,7%	20,0%	22,2%	20,8%	22,5%	20,7%	19,3%	21,4%	-0,1%
valorisation ferreux	t	1 954	131,7	182,7	197,8	135,2	81,8	236,3	76,9	159,4	138,6	220,7	194,8	171,0	1 927	-1,4%
valorisation non ferreux	t	363	33,3	26,5	34,7	37,8	41,9	12,6	36,7	25,1	54,5	40,4	55,9	30,5	430	18,3%
Refus expédiés par plateforme	t	213													483	126,8%
total valorisable sous couche routière	t	21 912													23 070	5,3%
Mâchefers non valorisables évacués ISDND	t	0													0	
Mâchefers valorisable en stock au 26/01/18	t	8170													10 077	23,3%
REFIOM																
Expéditions	t	2084	217	190	216	158	194	73	167	220	197	180	182	219	2215	6,3%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	18,00	19,88	19,66	18,93	14,37	16,57	15,58	15,14	19,36	17,74	16,36	16,87	19,70	17,59	-2,3%

Désignation	Unités	TOTAL 2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL 2017	Evolution
PSR																
Expéditions	t	816	72	46	89	66	91	23	65	79	68	96	70	71	835	2,3%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	7,05	6,56	4,77	7,80	6,03	7,79	4,85	5,87	6,91	6,11	8,69	6,45	6,41	6,64	-5,9%
Residus totaux																
Expéditions	t	27733	2769	2286	2877	2470	3002	1112	2438	2826	2582	2752	2482	2430	30025	8,3%
ratio à la tonne d'OM	kg/t	240	253	236	252	225	256	237	221	248	232	250	230	219	238	-0,4%

Présentation du diagramme des flux 2017

Ci-dessous, un schéma simplifié présentant le diagramme des flux de l'installation de traitements des déchets.

On peut caractériser le process par une matrice à plusieurs entrées et plusieurs sorties.

D'un côté, les entrants :
- les déchets, les réactifs, les utilités eau, électricité

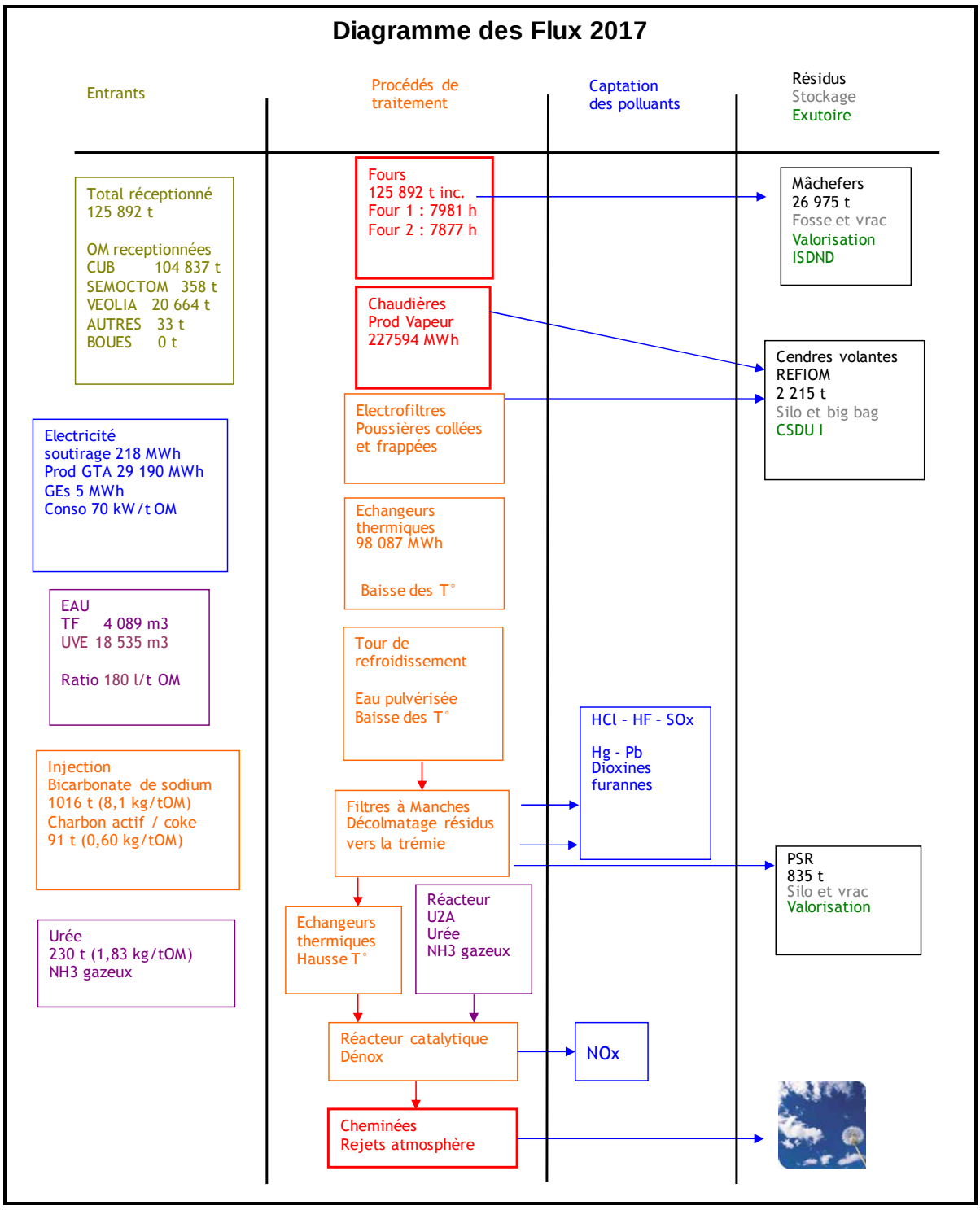
De l'autre, les sortants :
- les résidus, mâchefers, REFIOM, PSR
- Les rejets gazeux : HCl, NOx, CO2, métaux, etc…

Puis une boîte (fonction de transfert) caractérisant le processus d'incinération et de valorisation, avec de l'énergie valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

On pourrait synthétiser le traitement à la valorisation de 1 tonne de déchet à :



Diagramme des Flux 2017



Bilans 2017 des déchets de l'installation évacués et des sous-produits évacués

Vous trouverez ci-dessous, le bilan quantitatif des déchets évacués, ainsi que le mode et la société de traitement. Tous ces déchets sont évacués ou traités dans des filières appropriées et autorisées.

Désignation du déchet	Code à 6 chiffres (1)	Quantité en tonnes	Origine du déchet (atelier, fabrication) (2)	Transporteur (3)	Eliminateur (4)		
					Dénomination	Mode de traitement	
				Nom et SIRET	Nom et SIRET	(5)	(6)
Mâchefers vrac	19 01 12	**26975**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	17- RAPITEAU 304 235 633 000 19	BEDEMAT (17 – BEDENAC) 522 931 369 000 14	R5	E
Fines électrofiltres (REFIOM)	19 01 13*	**2215**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	79 - TRATEL 519 091 789 00072	SOLITOP (85 - ST CYR DES GATS) 415 134 154 000 20	D9 D5	E
Produits sodiques résiduaires	19 01 07*	**835**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	79 - TRATEL 519 091 789 00072	HYDROPALE (59-DUNKERQUE) 434 039 921 000 37	R5	E

(1) Selon la codification annexée au décret 2002-540 du 18 avril 2002

(2) Si le déchet déclaré résulte d'une opération de regroupement ou prétraitement, indiquer dans cette colonne les identités des producteurs initiaux **(Indiquer leur numéro de SIRET)**

(3) Indiquer les transporteurs successifs (si nécessaire), le n° de récépissé de déclaration de transport en Préfecture et la date du récépissé

(4) L'éliminateur peut être :
- l'entreprise elle-même (traitement interne)
- une entreprise de traitement
- une entreprise de valorisation
- une entreprise de prétraitement ou de regroupement

(5) Mode de traitement **On utilisera le code suivant :**

- Incinération sans récupération d'énerg	IS
- Incinération avec récupération d'énerg	IE
- Mise en décharge de classe 1	DC1
- Traitement physico-chimique pour des	PC
- Traitement physico-chimique pour réci	PCV
- Rejet en milieu naturel	NAT
- Mise en décharge de classe 2	DC2
- Valorisation	VAL
- Regroupement	REG
- Prétraitement	PRE
- Epandage	EPA
- Station d'épuration	STA

(6) Mode de traitement
- élimination externe : **E**
- exportation : **X**
- élimination interne : **I**

QUANTITES ANNUELLES DES DECHETS EVACUES

Désignation du déchet	Code à 6 chiffres (1)	Quantité en tonnes	Origine du déchet (atelier, fabrication) (2)	Transporteur (3)	Eliminateur (4)	Mode de traitement	
				Nom et SIRET	Dénomination Nom et SIRET	(5)	(6)
Huiles usagées	13 02 08*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	49 - OSILUB 441 563 764 000 22	VAL	E
						VAL	E
Réfractaires usés	17 09 03*	**0,89**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	78-TRATEL 51 909 178 900 072 33-AGRI BENNES 418 878 690 000 19	SOLITOP (85 – St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	DC1	E
Déchets de maintenance : tubes fluorescents	20 01 21*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	VAL	E
Déchets de maintenance : aérosols	15 05 04*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	R13	E
Déchets de maintenance : bidons vides souillés	15 01 10*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération R13	E
Absorbant (alumine)	15 02 03	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Deshuileur	13 05 08*	**2,38**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 - SODI 33 120 439 600 021	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Déchets de maintenance : chiffons souillés	15 02 02*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D13	E
Déchets de maintenance : métaux ferreux	16 01 17	**74,44**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 - AGRI BENNES 418 878 690 000 19 33 - AFM Recyclage 383 482 635 002 32	AFM Recyclage (33-Villenave d'Ornon) 383 482 635 00232	VAL	E
DEEE	20 03 01	**0,18**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 - VEOLIA (POMPIGNAC) 464 202 373 001 04	ENVIE (33 - BASSENS) 482 222 775 000 33	VAL + R1	E
Filtres – Huile	16 01 07*	**0,11**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération R13	E
Mélange eau/huiles	13 05 07*	**0,40**	Rive Droite Environnement (33 - CNEON) 51017337000014	33 - SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 636 000 10	D13	E

QUANTITES ANNUELLES DES DECHETS EVACUES

Désignation du déchet	Code à 6 chiffres (1)	Quantité en tonnes	Origine du déchet (atelier, fabrication) (2)	Transporteur (3)	Eliminateur (4)	Mode de traitement	
					Dénomination		
				Nom et SIRET	Nom et SIRET	(5)	(6)
Mélange de déchets provenant de séparateurs eau / hydrocarbures	13 05 08*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SODI 331 204 396 000 21	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Traitement fûts métal vides de 200 litres	15 01 10*	**0,363**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	AFM Recyclage (33 - Villenave d'Ornon) 383 482 635 002 32	R13	E
Traitement emballages souillés en mélange	15 01 10 *	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SEVIA 775 721 392 001 05	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Boues de nettoyage de fours	19 01 15*	**86,48**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33-AGRI BENNES 418 878 690 000 19 78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	D9 + D5	E
Produits sodiques résiduaires d'arrêt	19 01 07*	**18,1**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33-AGRI BENNES 418 878 690 000 19 78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	D9 + D5	E
Boues de décanteur	19 08 13*	**24,82**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33-AGRI BENNES 418 878 690 000 19 78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	DC1 + DC2	E
Mélange GNR/EAU	13 07 01*	-	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33 – SODI 331 204 396 000 21	SIAP (33 - BASSENS) 343 541 363 000 10	Incinération D10	E
Déchets volumineux	20 03 07	**1,64**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	33-VEOLIA (POMPIGNAC) 464 202 373 001 04	SOVAL (33-LAPOUYADE) 410 303 515 000 77	DC2	E
Cendres blocs	19 01 13*	**50,50**	Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	D5	E
Résidus d'arrêt technique	17 09 03*		Rive Droite Environnement (33 – CENON) 51017337000014	78-TRATEL 519 091 789 000 72	SOLITOP (85-St Cyr des Gats) 415 134 154 000 20	DC1 + DC2	E

Travaux importants réalisés sur l'installation en 2017

Ci-dessous, la liste des travaux conséquents réalisés en 2017

- Maintenance des rouleaux 1, 2, 3, 4 et 5 des fours 1 & 2,
- Reprise du béton réfractaire des fours 1 et 2,
- Remplacement des moteurs des ventilateurs de tirage des lignes 1 et 2,
- Révision des moteurs et ventilateurs d'air primaires et secondaires des lignes 1 et 2,
- Travaux de calorifuges sur les fours, traitement de fumées et circuit GTA,
- Remplacement et modification des économiseurs des chaudières 1 & 2,
- Remplacement open-pass chaudières 1 et 2,
- Remplacement écran intermédiaire de la chaudière 1,
- Reprise des buses d'injection d'air secondaire,
- Remplacement des vannes sur circuit vapeur,
- Contrôle HT électrofiltre et travaux de remise en état des électrofiltres 1 & 2,
- Contrôle HT et contrôle des cellules UVE,
- Maintenance d'onduleurs et remplacement chargeurs dans les locaux électriques,
- Contrôle des épaisseurs pour établir un plan de suivi des fours 1 & 2,
- Maintenance des extracteurs mâchefer fours 1 & 2,
- Remplacement d'un transporteur / tapis mâchefer,
- Maintenance complète poussoir fours 1 et 2
- Remplacement élévateur à godet four 2 et divers équipements circuits cendres,
- Mise en place nouveau émotteurs cendres sous chaudières 1 et 2,
- Remplacement manches sur filtre à manche ligne 1,
- Remplacement de pompes alimentaires,
- Remplacement groupe pompes eau osmosée
- Révision pompes échangeur
- Mise en place d'un nouveau compresseur sur variateur
- Révision et modification du circuit d'air comprimé
- Révision et ajustement de l'ensemble du ramonage des chaudières 1 et 2
- Nettoyage aérocondenseur et aéroréfrigérants,
- Mise en service d'un nouveau analyseur chlorures sur vapeur turbine,
- Modification de circuit des purgeurs,
- Mise en place de compteur d'énergie complémentaire,
- Remplacement du monte-charge de l'UVE,
- Mise en service d'une benne mâchefer neuve

Nota : cf. § 3.6.1

Bilan des arrêts

Vous trouverez ci-dessous, les arrêts des lignes d'incinération programmés et subis en 2017 :

- Les arrêts de lignes sur incidents ont très fortement diminué en 2017 du fait des travaux de maintenance et d'amélioration des équipements réalisés depuis plusieurs années.
- La disponibilité globale des 2 lignes s'établit à un très bon niveau pour cette génération d'unité. Ceci grâce à une maîtrise de la durée des arrêts techniques programmés et au plan d'actions mis en œuvre pour diminuer les encrassements des fours (amélioration de l'injection d'air comprimé pour le nettoyage des économiseurs).

RIVE DROITE
ENVIRONNEMENT

PLANNING DES ARRETS TECHNIQUES 2017

F1 - Arrêt programmé pour maintenance

F1 - Arrêt non programmé pour maintenance

F2 - Arrêt programmé pour maintenance

F2 - Arrêt non programmé pour maintenance

Arrêt technique général

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
1	D		1	M		1	M		1	S		1	L		1	J	22	1	S		1	M		1	V		1	D		1	M		1	V	
2	L		2	J	5	2	J	9	2	D		2	M		2	V		2	D		2	M		2	S		2	L		2	J	44	2	S	
3	M		3	V		3	V		3	L		3	M		3	S		3	L		3	J	31	3	D		3	M		3	V		3	D	
4	M		4	S		4	S		4	M		4	J	18	4	D		4	M		4	V		4	L		4	M		4	S		4	L	
5	J	1	5	D		5	D		5	M		5	V		5	L		5	M		5	S		5	M		5	J	40	5	D		5	M	
6	V		6	L		6	L		6	J	14	6	S		6	M		6	J	27	6	D		6	M		6	V		6	L		6	M	
7	S		7	M		7	M		7	V		7	D		7	M		7	V		7	L		7	J	36	7	S		7	M		7	J	49
8	D		8	M		8	M		8	S		8	L		8	J	23	8	S		8	M		8	V		8	D		8	M		8	V	
9	L		9	J	6	9	J	10	9	D		9	M		9	V		9	D		9	M		9	S		9	L		9	J	45	9	S	
10	M		10	V		10	V		10	L		10	M		10	S		10	L		10	J	32	10	D		10	M		10	V		10	D	
11	M		11	S		11	S		11	M		11	J	19	11	D		11	M		11	V		11	L		11	M		11	S		11	L	
12	J	2	12	D		12	D		12	M		12	V		12	L		12	M		12	S		12	M		12	J	41	12	D		12	M	
13	V		13	L		13	L		13	J	15	13	S		13	M		13	J	28	13	D		13	M		13	V		13	L		13	M	
14	S		14	M		14	M		14	V		14	D		14	M		14	V		14	L		14	J	37	14	S		14	M		14	J	50
15	D		15	M		15	M		15	S		15	L		15	J	24	15	S		15	M		15	V		15	D		15	M		15	V	
16	L		16	J	7	16	J	11	16	D		16	M		16	V		16	D		16	M		16	S		16	L		16	J	46	16	S	
17	M		17	V		17	V		17	L		17	M		17	S		17	L		17	J	33	17	D		17	M		17	V		17	D	
18	M		18	S		18	S		18	M		18	J	20	18	D		18	M		18	V		18	L		18	M		18	S		18	L	
19	J	3	19	D		19	D		19	M		19	V		19	L		19	M		19	S		19	M		19	J	42	19	D		19	M	
20	V		20	L		20	L		20	J	16	20	S		20	M		20	J	29	20	D		20	M		20	V		20	L		20	M	
21	S		21	M		21	M		21	V		21	D		21	M		21	V		21	L		21	J	38	21	S		21	M		21	J	51
22	D		22	M		22	M		22	S		22	L		22	J	25	22	S		22	M		22	V		22	D		22	M		22	V	
23	L		23	J	8	23	J	12	23	D		23	M		23	V		23	D		23	M		23	S		23	L		23	J	47	23	S	
24	M		24	V		24	V		24	L		24	M		24	S		24	L		24	J	34	24	D		24	M		24	V		24	D	
25	M		25	S		25	S		25	M		25	J	21	25	D		25	M		25	V		25	L		25	M		25	S		25	L	
26	J	4	26	D		26	D		26	M		26	V		26	L		26	M		26	S		26	M		26	J	43	26	D		26	M	
27	V		27	L		27	L		27	J	17	27	S		27	M		27	J	30	27	D		27	M		27	V		27	L		27	M	
28	S		28	M		28	M		28	V		28	D		28	M		28	V		28	L		28	J	39	28	S		28	M		28	J	52
29	D					29	M		29	S		29	L		29	J	26	29	S		29	M		29	V		29	D		29	M		29	V	
30	L					30	J	13	30	D		30	M		30	V		30	D		30	M		30	S		30	L		30	J	48	30	S	
31	M					31	V					31	M					31	L		31	J	35				31	M		31	V		31	D	

VEOLIA

Synthèse

- Le fonctionnement de l'UVE a été optimisé cette année avec un fonctionnement fiabilisé et complet de la Turbine à Vapeur.

- Les quantités de déchets traités sont conformes à la capacité du site et en forte augmentation par rapport à 2016 du fait de l'amélioration de la disponibilité des fours et de l'amélioration des paramètres de conduites et de régulation.

- Les performances énergétiques de l'UVE sont excellentes, elles sont supérieures à 0.65 du fait du bon fonctionnement des équipements et de l'efficacité de l'exploitation de la turbine à vapeur (74 % pour la formule TGAP et 86 % pour la formule européenne).

- De plus, l'unicité du contrat a permis une réelle coordination entre l'UVE et le Réseau de Chaleur, permettant de développer l'optimisation énergétique.

2.3 BILAN ENVIRONNEMENTAL ET REGLEMENTAIRE UVE 2017

Certification ISO 9001 – 14001 – OHSAS 18001 – ISO 50001

Un audit de certification réalisé par AFNOR certification en Octobre 2014 sur le périmètre de la société Rive Droite Environnement a permis l'obtention de la triple certification ISO 9001 – 14001 et OHSAS 18001 pour 3 années.
La société Rive Droite Environnement a obtenu la certification ISO 50001 en décembre 2016 pour 2 années.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes est restée au taux réduit minimal, grâce aux performances énergétiques et environnementales, pour l'ensemble des déchets traités sur le site de Cenon (pour 2017 : à 3.00 €/t).

Suivi environnemental

- **Analyse des rejets solides** :

  Les résultats des analyses mâchefers et cendres sont présentés en annexe.

  A partir du 1er juillet 2012, la circulaire mâchefer de 1994 a été abrogée par l'arrêté ministériel du 18/11/2011. Nous avons fait réaliser l'ensemble de ces analyses suivant le nouveau référentiel sur la totalité des lots de l'année 2017.

  Nous effectuons également l'analyse mensuelle en COT à la sortie de chacun des deux fours.

  Pour l'année 2017, la totalité des lots est conforme en sortie des fours.

  La totalité des lots analysés (analyses en cours sur les lots de novembre et décembre) est valorisable.

- **Analyse des sols** :

  Dans le cadre de la surveillance annuelle des retombées atmosphériques de l'incinérateur, des investigations de terrain ont été menées le 8 décembre 2017 par la société TEREO, conformément à l'arrêté préfectoral et aux interventions précédemment menées par IPL puis TEREO.

  Aucune action ou précaution n'est préconisée suite à la campagne de mesures.

- **Analyse des rejets gazeux :**

  Les mesures semestrielles de rejets atmosphériques ont été réalisées par l'organisme de contrôles APAVE.
  La totalité des résultats est conforme à la réglementation (résultats en annexes).

  Afin de mieux suivre les rejets de dioxines et furanes, nous avons mis en service des préleveurs en continu de ces polluants sur les deux lignes depuis le premier trimestre 2012. L'ensemble des analyses réalisées durant l'année 2017 est conforme.

  Nous avons également réalisé au deuxième semestre un contrôle AST sur nos équipements d'autosurveillance. Les résultats sont conformes à la réglementation.
  Nota :
  AST : contrôle réglementaire annuel.
  QAL2 : contrôle réglementaire triennal.

- **Analyse des mâchefers :**

  Les mesures mensuelles sur site sur le paramètre COT, ainsi que les mesures sur la Plateforme de préparation sont conformes et classent l'ensemble des mâchefers produits en 2017 en catégorie Valorisable.

INCIDENTS SUR LES LIGNES 1 ET 2 ENTRAINANT DES ARRETS OU DES DEPASSEMENTS DE SEUILS

janvier 2017	**L1**	Arrêt four 1 les 20 et 24, suite défaut mesure niveau ballon et intervention sur circuit vapeur.
	L2	Arrêt pour nettoyage et intervention chaudière du 12 au 14/01.
février 2017	**L1&2**	Arrêts des 2 lignes suite coupure alimentation ENEDIS le 4.
	L2	Arrêt pour nettoyage chaudière du 5 au 8. Arrêt pour intervention sur chaudière du 15 au 16.
mars 2017	**L1&2**	RAS
avril 2017	**L1**	Arrêt pour nettoyage chaudière du 3 au 5.
	L2	Dépassement VLE HF jour (anomalie mesures) les 19 et 20.
mai 2017	**L1&2**	Arrêt des 2 lignes suite à un défaut sur l'aérocondenseur le 12.
	L2	Dépassement VLE HCl le 01 et VLE COT lors remplacement filtre le 29.
juin 2017	**L1**	Arrêt technique annuel du 16/06 au 06/07.
	L2	Arrêt technique annuel du 04/06 au 26/06. Dépassement VLE HCl et HF suite défaut alimentation bicarbonate le 30. Arrêt pour intervention sur alimentation bicarbonate le 30.
juillet 2017	**L2**	Dépassement VLE HF suite défaut sur analyseur redondant le 20. Dépassement VLE HCl suite défaut alimentation bicarbonate le 30.
août 2017	**L1**	Arrêt pour intervention sur chaudière du 28 au 30,
	L2	Dépassement VLE HCl suite défaut alimentation bicarbonate le 01. Arrêt ligne pour intervention sur circuit vapeur le 11.
septembre 2017	**L1&2**	Arrêt des 2 lignes sur défaut HT le 11. Arrêt des 2 lignes suite coupure électrique le 25.
	L2	Arrêt pour intervention sur rouleaux du 7 au 8. Dépassement VLE HF lors du remplacement d'un filtre les 9 et 11. Dépassement VLE journalière HF sur anomalie analyseur les 9, 10, 11 et 25.
octobre 2017	**L1**	Arrêt pour intervention sur circuit eau alimentaire du 26 au 27.
	L2	Arrêt pour intervention sur électrofiltre et nettoyage chaudière du 23 au 25
novembre 2017	**L1&2**	Arrêt des 2 lignes sur défaut HT le 4 et 17 Arrêt des 2 lignes suite coupure électrique réseau le 15
	L2	Dépassement VLE COT lors du redémarrage de la ligne 2 le 5
décembre 2017	**L1**	Arrêt pour intervention sur circuit eau alimentaire du 9 au 10 Arrêt pour intervention rouleaux et nettoyage chaudière du 20 au 23
	L2	Arrêt pour intervention sur trémie alimentation OM le 7

LIGNE 1

Réference d´installation: RDE SITE DE CENON

Rapport annuel du: 2017

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1	Ligne_L1
	CO	Débit	Temperature	O2	H2O	HCL	SO2	NOx	COT	Poussieres	HF	NH3
Mois	mg/m3iN.	Nm3/h	°C	Vol%	Vol%	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.
janvier	9,16	42558,97	223,35	10,78	13,11	5,16	2,40	72,53	0,27	0,00	0,27	0,06
février	12,66	42271,59	222,65	11,11	14,07	5,89	2,58	73,19	0,40	0,01	0,21	0,13
mars	12,55	39984,00	221,55	11,88	15,75	6,28	2,50	71,98	0,42	0,20	0,04	0,34
avril	10,51	40295,08	218,48	11,44	15,58	6,70	2,95	72,60	0,37	0,13	0,37	0,33
mai	9,67	40625,29	220,45	11,53	16,50	6,77	2,72	72,61	0,38	0,01	0,34	0,33
juin	14,08	39996,63	222,38	12,12	16,31	6,58	1,85	71,87	0,44	0,01	0,41	0,36
juillet	9,16	40874,22	225,71	10,86	17,40	6,40	2,42	73,51	0,48	0,01	0,30	0,33
août	9,62	40275,89	224,55	11,02	17,46	6,47	2,84	72,84	0,49	0,06	0,36	0,30
septembre	10,19	42538,85	231,80	10,68	17,35	6,79	2,21	72,83	0,28	0,01	0,62	0,33
octobre	9,54	41856,39	228,85	10,41	17,50	6,95	2,17	73,47	0,16	0,01	0,32	0,20
novembre	9,32	41684,66	218,90	10,80	17,02	6,45	2,33	72,53	0,34	0,00	0,42	0,20
décembre	10,27	40513,29	221,00	10,80	16,80	6,31	2,52	72,55	0,33	0,00	0,46	0,21
min	9,16	39984,00	218,48	10,41	13,11	5,16	1,85	71,87	0,16	0,00	0,04	0,06
max	14,08	42558,97	231,80	12,12	17,50	6,95	2,95	73,51	0,49	0,20	0,62	0,36
moy année	10,42	41172,66	223,33	11,09	16,22	6,39	2,48	72,73	0,36	0,04	0,34	0,26
Temps												

RDE SITE DE CENON									
	HCl	SO2	CO	NOx	HF	NH3	COT	Poussières	60 h
Nombre dépassement 4h	0,00	0,00	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Compteur depassement VLE30 min (60h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre dépassement VLE Jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Réference d´installation: RDE SITE DE CENON

Rapport annuel des moyennes 10 min du: 2017

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

	1	1	2	2	3	3	4
	CO	Dep VLE CO	T2S	Dep VLE T2S	Vitesse	Dep VLE VIT	Marche Four
	mg/Nm3	h	°C	h	m/s	h	hh:mm
janv	9,16	0,00	1013,76	0,00	18,84	0,00	727:02
févr	12,66	6,00	1005,00	0,00	19,59	0,00	663:07
mars	12,55	2,00	1016,51	0,00	20,15	0,00	742:22
avr	10,51	1,00	993,35	0,00	19,48	0,00	672:01
mai	9,67	5,00	994,05	0,00	20,20	0,00	740:38
juin	14,08	1,00	1025,37	0,00	21,21	0,00	370:08
juil	9,16	0,00	980,39	0,00	19,34	0,00	618:03
août	9,62	4,00	1010,94	0,00	19,30	0,00	682:42
sept	10,19	0,00	1018,68	0,00	20,00	0,00	703:20
oct	9,54	1,00	1014,28	0,00	19,02	0,00	705:42
nov	9,32	0,00	1031,36	0,00	19,20	0,00	703:24
déc	10,27	0,00	1013,73	0,00	18,74	0,00	652:28
min	9,16		980,39		18,74		
max	14,08		1031,36		21,21		
moy Année	10,42		1009,48		19,53		
Nb. depass 10 min		20,00		0,00		0,00	
Temps Total							7980:56

VEOLIA

LIGNE 2

Réference d´installation: RDE SITE DE CENON

Rapport annuel du: 2017

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2	Ligne_L2
	CO	Débit	Temperature	O2	H2O	HCL	SO2	NOx	COT	Poussieres	HF	NH3
Mois	mg/m3iN.	Nm3/h	°C	Vol%	Vol%	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.	mg/m3iN.
janvier	11,59	35308,36	215,55	12,03	14,36	5,68	4,45	59,74	0,95	1,01	0,41	0,42
février	10,48	35619,79	214,53	11,38	15,20	6,47	3,06	62,81	0,64	0,87	0,17	0,24
mars	10,67	36219,26	219,30	11,41	15,73	6,34	2,13	58,76	0,73	0,67	0,34	0,31
avril	9,37	35238,28	213,23	11,72	14,72	6,30	2,81	61,29	0,68	0,63	0,31	0,28
mai	9,50	34824,12	215,32	12,12	15,43	6,05	2,40	58,17	0,69	0,68	0,42	0,40
juin	11,23	34912,13	214,03	11,72	16,13	6,83	3,31	62,93	1,20	0,30	0,36	0,29
juillet	8,53	36915,24	219,80	11,32	16,24	6,16	2,57	59,69	0,77	0,01	0,34	0,31
août	7,97	37055,25	223,30	11,29	16,20	6,25	2,46	60,15	0,72	0,01	0,32	0,25
septembre	8,28	38649,02	227,64	10,81	16,70	6,33	2,13	59,71	0,62	0,00	0,49	0,30
octobre	9,47	40860,78	220,41	10,56	15,10	6,42	2,96	61,83	0,50	0,00	0,32	0,24
novembre	8,89	39629,63	211,80	10,71	14,65	5,97	2,52	61,54	0,75	0,00	0,33	0,30
décembre	9,36	40087,70	222,16	10,76	14,83	6,05	2,88	63,85	0,75	0,00	0,25	0,23
min	7,97	34824,12	211,80	10,56	14,36	5,68	2,13	58,17	0,50	0,00	0,17	0,23
max	11,59	40860,78	227,64	12,12	16,70	6,83	4,45	63,85	1,20	1,01	0,49	0,42
moy année	9,50	37237,55	218,40	11,30	15,40	6,19	2,76	60,69	0,72	0,35	0,34	0,30
Temps												

RDE SITE DE CENON									
	HCl	SO2	CO	NOx	HF	NH3	COT	Poussières	60 h
Nombre dépassement 4h	0,00	0,00	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Compteur depassement VLE30 min (60h)	3,50	0,00	0,00	0,00	3,50	0,00	1,00	0,00	6,50
Nombre dépassement VLE Jour	1,00	0,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	8,00

Réference d´installation: RDE SITE DE CENON

Rapport annuel des moyennes 10 min du: 2017

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

	1	1	2	2	3	3	4
	CO	Dep VLE CO	T2S	Dep VLE T2S	Vitesse	Dep VLE VIT	Marche Four
	mg/Nm3	h	°C	h	m/s	h	hh:mm
janv	11,59	1,00	1027,05	0,00	17,71	0,00	699:01
févr	10,48	2,00	1015,72	0,00	16,96	0,00	574:40
mars	10,67	4,00	1022,30	0,00	17,51	0,00	741:42
avr	9,37	3,00	1010,97	0,00	17,16	0,00	720:00
mai	9,50	2,00	1002,98	0,00	18,00	0,00	737:50
juin	11,23	2,00	978,65	1,00	17,37	0,00	194:33
juil	8,53	1,00	1011,44	0,00	17,84	0,00	735:32
août	7,97	3,00	1012,40	0,00	17,81	0,00	717:38
sept	8,28	0,00	1028,44	0,00	18,09	0,00	674:50
oct	9,47	0,00	1014,60	0,00	17,91	0,00	672:49
nov	8,89	1,00	1012,65	0,00	17,35	0,00	673:59
déc	9,36	1,00	1021,30	2,00	18,03	0,00	735:56
min	7,97		978,65		16,96		
max	11,59		1028,44		18,09		
moy Année	9,50		1015,35		17,68		
Nb. depass 10 min		20,00		3,00		0,00	
Temps Total							7878:29

Contrôles Réglementaires

Le tableau, ci-dessous, présente les contrôles réglementaires réalisés en 2017 sur les équipements de l'UVE, les rapports sont présentés en annexe.

APPAREILS ET INSTALLATIONS	Organisme agréé	Périodicité	Résultats	Observations
Résidus solides (mâchefers)	BEDEMAT	Janvier	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Février	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Mars	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Avril	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Mai	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Juin	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Juillet	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Août	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Septembre	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Octobre	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Novembre	**CONFORME**	
	BEDEMAT	Décembre	**CONFORME**	
Installations électriques (Décret du 14/11/1988)	APAVE	Annuelle	**CONFORME**	
Installations électriques (Déclaration Q18)	APAVE	Annuelle	**CONFORME**	
Thermographie infrarouge (Déclaration Q19)	DALKIA	Annuelle	**CONFORME**	
Audit sur 4 ballons ECS (légionnelle)	CAE	Annuelle	**CONFORME**	
Appareils à pression (gaz et vapeur)	APAVE	Gaz 36 mois Vapeur 12 mois Epreuve 10 ans	**CONFORME**	
Disconnecteurs	APAVE	Annuelle	**CONFORME**	
Rapport de contrôle par organisme certifié COFRAC des analyseurs AST (circulaire)	APAVE	Annuelle	**CONFORME**	
Soupapes	PRESTO CONTROLE	Annuelle	**CONFORME**	
Suivi de la qualité des sols (Cd,Pb,Hg)	EUROFINS	Annuelle	**CONFORME**	
Moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, système de désenfumage…)	A.S.I.	Annuelle	**CONFORME**	
Pont-bascule AMK 7 CPL Pont-bascule AMK 7 A	ARPEGE MASTER K	Annuelle	**CONFORME**	
Ponts et ponts roulants	SOCOTEC	Annuelle	**CONFORME**	
Protection contre la foudre	APAVE	Annuelle	**CONFORME**	
Protection contre les chutes de hauteur	SOCOTEC	Annuelle	**CONFORME**	

APPAREILS ET INSTALLATIONS	Organisme agréé	Périodicité	Résultats	Observations
Ascenseurs Monte-charge	SOCOTEC	Annuelle	**CONFORME**	
Maintenance et contrôle vanne TELESTOP de type A	SATUJO	Annuelle	**CONFORME**	
Maintenance portique de détection de radioactivité	SAPHYMO	Annuelle	**CONFORME**	
Résidus solides (cendres)	APAVE	1er trimestre	**CONFORME**	
	APAVE	2e trimestre	**CONFORME**	
	CAE	3e trimestre	**CONFORME**	
	CAE	4e trimestre	**CONFORME**	
Chariot automoteur à flèche télescopique JLG Chariot automoteur à conducteur porté OMG15	SOCOTEC	1er semestre	**CONFORME**	
		2e semestre	**CONFORME**	
Rejets atmosphériques (fours 1 et 2) dont dioxines et furanes	SOCOTEC	1er semestre	**CONFORME**	
	APAVE	2e semestre	**CONFORME**	
Détecteurs incendie	SIEMENS	1er semestre	**CONFORME**	
		2e semestre	**CONFORME**	
Détecteurs gaz	SECAUTO	1er semestre	**CONFORME**	
		2e semestre	**CONFORME**	
Maintenance préleveur dioxines	SECAUTO	1er semestre	**CONFORME**	
		2e semestre	**CONFORME**	
Vérification des portes et portails automatiques (2 portails + 3 rideaux automatiques)	SOCOTEC	1er semestre	**CONFORME**	
		2e semestre	**CONFORME**	
Vérification conformité des installations électriques en zone ATEX	BUREAU VERITAS	Triennale		**En cours**
Essais QAL II des analyseurs (Lignes 1 et 2)	APAVE	Triennale		
Bruit émis dans l'environnement	APAVE	Triennale	**CONFORME**	
Installations électriques	APAVE	Quadriennal	**CONFORME**	
Ascenseurs Monte-charge	SOCOTEC	Quinquennal		

Modification Arrêté Préfectoral d'exploitation

Un Arrêté Préfectoral Complémentaire d'exploitation de l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères a été mis en place le 18 mars 2015.
Cet arrêté précise les modalités de mise en œuvre des garanties financières pour la mise en sécurité des installations.

L'Unité de Valorisation Energétique a fait l'objet d'une Inspection par la DREAL Aquitaine le 10 novembre 2016. Nous avons répondu à l'ensemble des demandes, observations et écarts constatés.
La prochaine inspection est prévue courant du premier semestre 2018.

Synthèse de détection de radioactivité

Date	Provenance	Nombre jour d'isolement	Actions menées
01/04/2017	Bordeaux Métropole	3 jours	Mise en Isolement Fax Dreal
05/07/2017	Veolia Bègles	2 jours	Mise en Isolement Fax Dreal
30/09/2017	AZURA	2 jours	Mise en Isolement Fax Dreal
20/11/2017	Bordeaux Métropole	8 jours + 3 mois Iode 131	Mise en Isolement Fax Dreal Identification et mise en décroissance

Bilan Sécurité

Le sujet de la Prévention et de la Sécurité est la priorité du management de Rive Droite Environnement.

Les actions déployées ont été nombreuses en 2017, les principales sont :

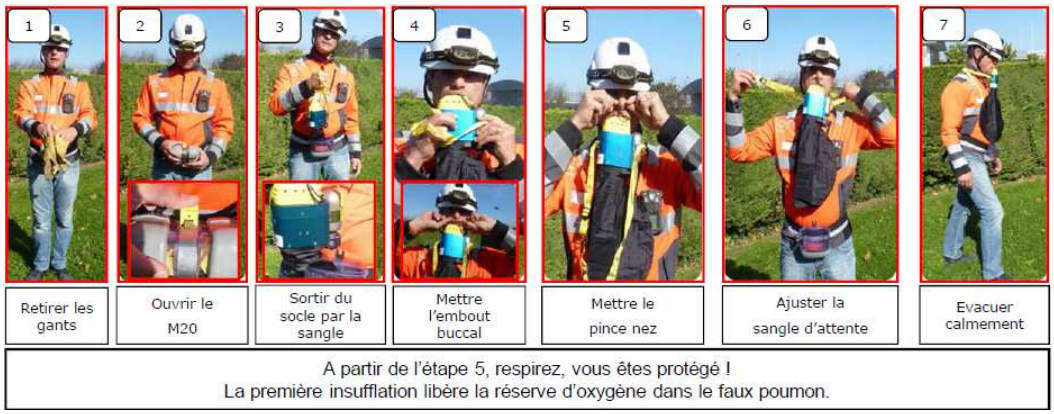
- au niveau matériel : mise en place de lunettes sécurité adaptées à la vue, mise en place d'un transporteur mâchefer sécurisé, remplacement du monte-charge, mise en service d'une nouvelle benne mâchefer, réalisation d'une surveillance biologique d'exposition au Plomb et Cadmium, mise en place de moyen d'accès pour travail à hauteur,

- au niveau comportemental : causeries, Visites Hiérarchiques de Sécurité, accueil, Journée de la Sécurité, Séminaire Sécurité Encadrement, Formations et sensibilisation aux risques, déploiement de règles fondamentales, évolution de la procédure de consignation et d'accès aux espaces confinés.

- Au niveau organisationnel : Mise à jour de la procédure pour l'intervention en espace confiné, avec mise à jour de l'identification des espaces confinés, formations des intervenants, achat masques auto-sauveteurs, évolution des cahiers des charges fournisseurs



Mode opératoire masque auto-sauveteur



Suite à une année 2016 sans accidents de travail, nous avons à déplorer 2 accidents durant l'année 2017, un accident avec arrêt et un accident sans arrêt, soit un Taux de Fréquence de 25.3 et un Taux de gravité de 0.76 :

- Le 21 juin 2017, un salarié a eu des hématomes sur les cuisses suite à la manutention des blocs ramoneurs durant l'arrêt technique : accident sans arrêt de travail,
- Le 15 octobre 2017, un salarié a eu une rupture du tendon de l'épaule lors de la manutention d'extraction d'un morceau de ferraille sur un transporteur mâchefer consigné : accident de travail avec arrêt (96 jours d'arrêt)

Nous continuerons de développer nos efforts dans ce domaine en 2018. Un focus sera fait sur la mise en sécurité des équipements (consignation) et les interventions en espace confiné.

2.4.INTRODUCTION RESEAU DE CHALEUR

Le bilan technique présenté ci-après est établi sur la base d'un comparatif entre le réalisé de l'année civile 2016 (Période du 01/01/2016 au 31/12/2016) et le réalisé de l'année civile 2017 (Période du 01/01/2017 au 31/12/2017).

La chaleur injectée sur le réseau de chaleur du Complexe Thermique des Hauts de Garonne provient respectivement des équipements de production suivants :

- 1 échangeur de 22 MW et 2 échangeurs en secours (2 x 11 MW) de récupération de l'Unité de Valorisation Energétique
- 1 chaudière de récupération (9,4 MW) de l'installation de Cogénération par Turbine à Gaz
- 1 chaudière biomasse de 6 MW sur le site des Akênes
- 1 chaudière gaz de 10 MW sur le site des Akênes
- 2 chaudières gaz (2 x 19,2 MW) de la Chaufferie Principale de CENON
- Et, 2 chaudières gaz (2 x 10 MW) de la Chaufferie de Secours de LORMONT
- Desservant 132 sous-stations abonnés.

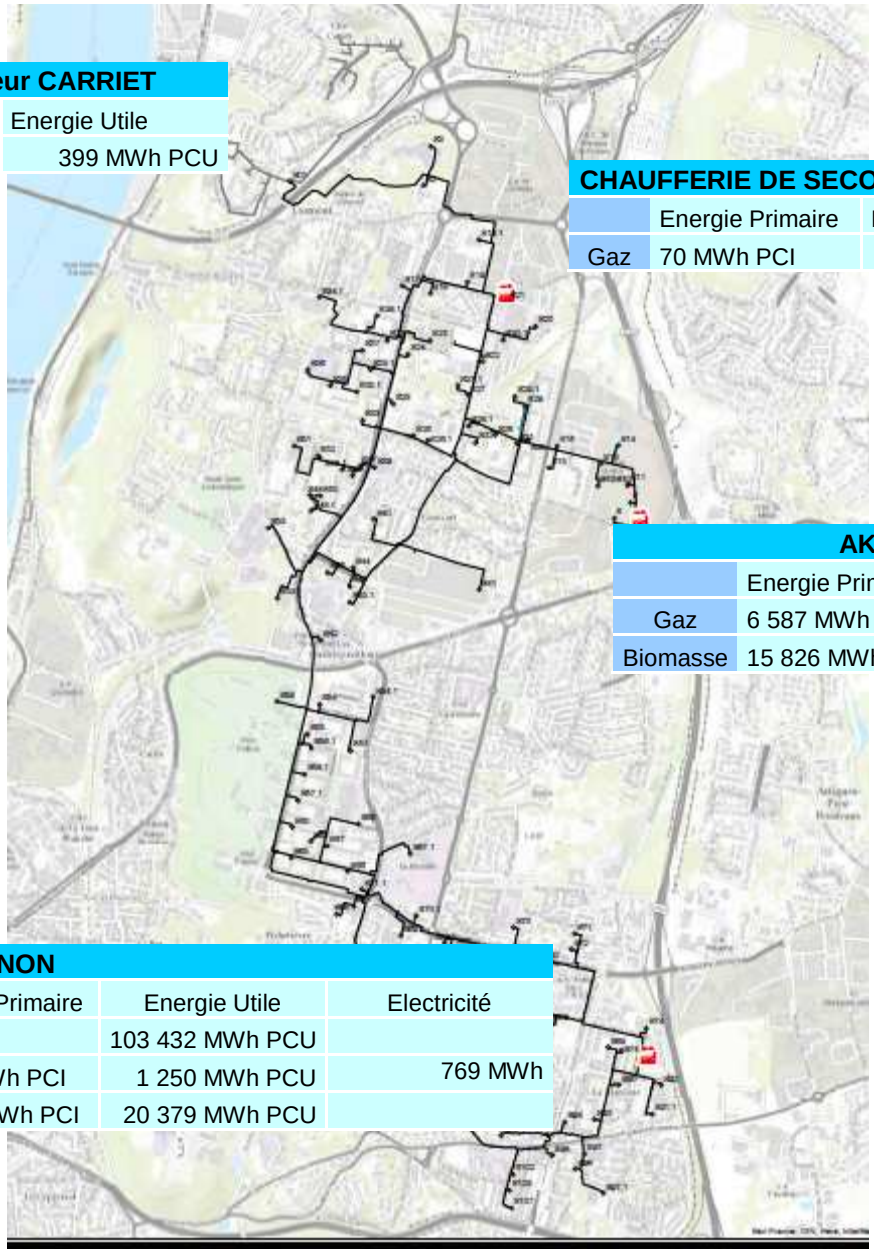
2.5. BILAN TECHNIQUE RESEAU DE CHALEUR

DU 01/01/2016 AU 31/12/2016 Quantités en MWh PCI

Récupération chaleur CARRIET		
	Energie Primaire	Energie Utile
Chaleur	-	399 MWh PCU

CHAUFFERIE DE SECOURS LORMONT		
	Energie Primaire	Energie Utile
Gaz	70 MWh PCI	66 MWh PCU

AKENES		
	Energie Primaire	Energie Utile
Gaz	6 587 MWh PCI	5 147 MWh PCU
Biomasse	15 826 MWh PCI	11 146 MWh PCU



CENON			
	Energie Primaire	Energie Utile	Electricité
UVE	-	103 432 MWh PCU	
Gaz TAG	2 786 MWh PCI	1 250 MWh PCU	769 MWh
Gaz Chaudières	22 084 MWh PCI	20 379 MWh PCU	

Rejets atmosphériques	
CO_2	5184 tonnes
CH4	0.121 tonnes
SO_2	0.045 tonnes
N_2O	0.018 tonnes
Nox	5.052 tonnes

DONNÉES CLIMATIQUES

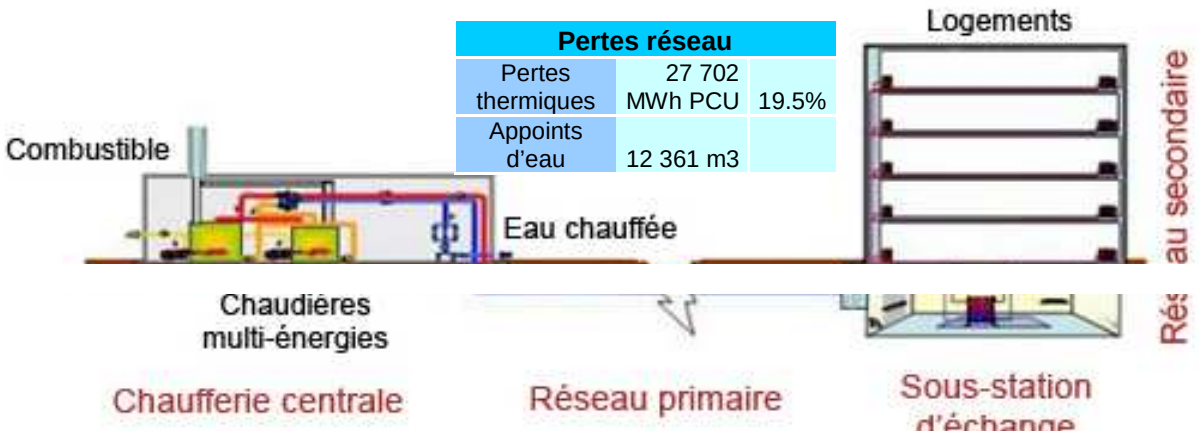
DEGRES-JOURS (DJU) : 1 675

JOURS DE CHAUFFE : 221

Répartitions des énergies entrantes du 01/01/2016 au 31/12/2016

Energie utile en sorite des chaufferies		
	Energie utile	Part
Cenon	125 461 MWh PCU	88.5%
Akênes	16 293 MWh PCU	11.5%
Secours Lormont	66 MWh PCU	0.05%
	141 820 MWh PCU	**100%**

Pertes réseau		
Pertes thermiques	27 702 MWh PCU	19.5%
Appoints d'eau	12 361 m3	



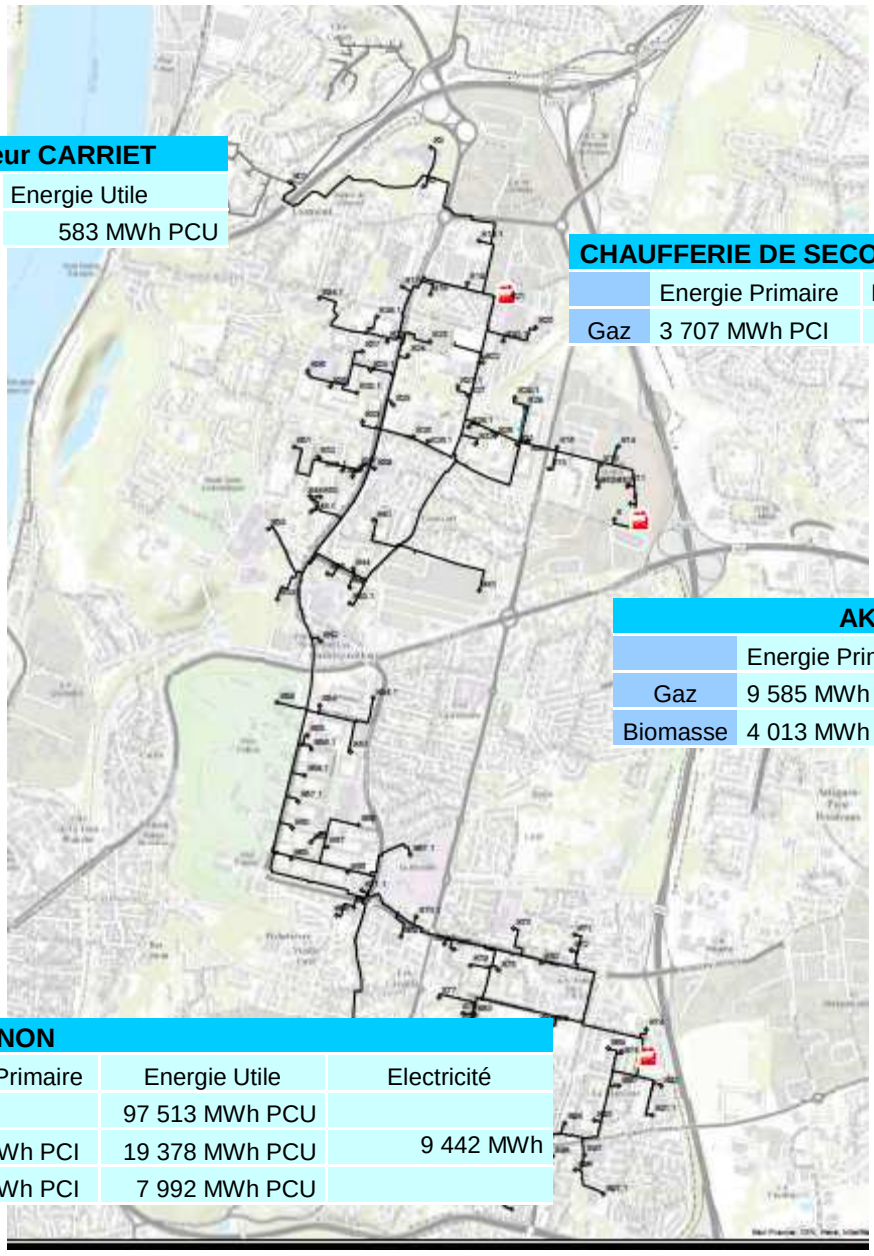
© Dalkia - 2014

Energie livrée en sous-stations		
	Quantité	Ratio ECS
Eau chaude sanitaire	246 679 m3	*115 kWh/m3*
Chaleur ECS	*28 368 MWh PCU*	
Chaleur chauffage	*85 750 MWh PCU*	
Chaleur vendue	**114 118 MWh PCU**	

Le tableau ci-dessous présente le détail de la production de chaleur par générateur.

Répartition de la production de chaleur du réseau par générateur			
Récupération UVE	103 432	MWh PCU	73%
Récupération TAG	1 250	MWh PCU	0.9%
Chaufferie principale CENON	20 379	MWh PCU	14.4%
Chaudière biomasse des AKENES	11 146	MWh PCU	7.9%
Chaudière gaz des AKENES	5 147	MWh PCU	3.6%
Chaufferie de secours LORMONT	66	MWh PCU	0.05%
Chaufferie/Cogénération CARRIET	399	MWh PCU	0.3%
Total	**141 820**	**MWh PCU**	

DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 *Quantités en MWh PCI*



Récupération chaleur CARRIET		
	Energie Primaire	Energie Utile
Chaleur	-	583 MWh PCU

CHAUFFERIE DE SECOURS LORMONT		
	Energie Primaire	Energie Utile
Gaz	3 707 MWh PCI	3 486 MWh PCU

AKENES		
	Energie Primaire	Energie Utile
Gaz	9 585 MWh PCI	8 865 MWh PCU
Biomasse	4 013 MWh PCI	3 272 MWh PCU

CENON			
	Energie Primaire	Energie Utile	Electricité
UVE	-	97 513 MWh PCU	
Gaz TAG	35 939 MWh PCI	19 378 MWh PCU	9 442 MWh
Gaz Chaudières	8 193 MWh PCI	7 992 MWh PCU	

Rejets atmosphériques	
CO_2	9261 tonnes
CH4	0.114 tonnes
SO_2	0.081 tonnes
N_2O	0.133 tonnes
Nox	4.533 tonnes

DONNÉES CLIMATIQUES

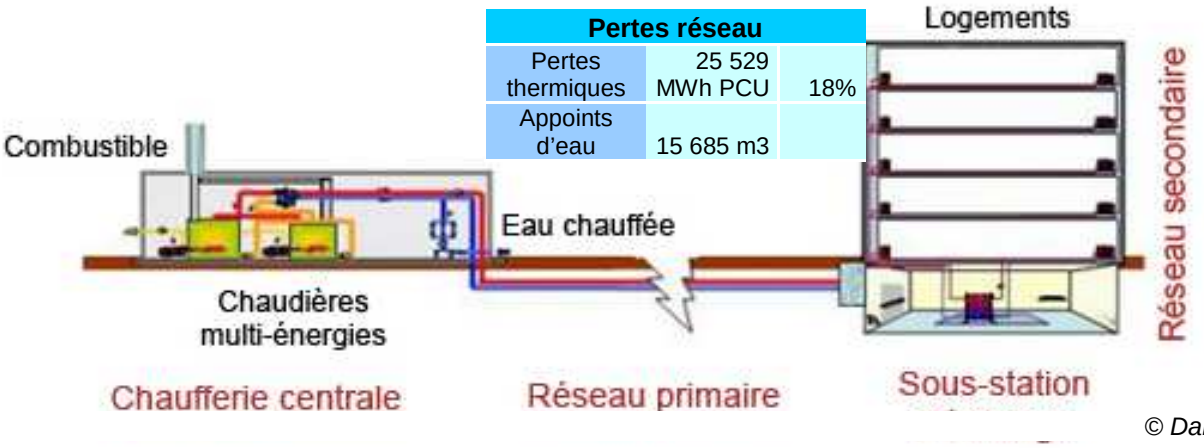
DEGRES-JOURS (DJU) : 1 715

JOURS DE CHAUFFE : 211

Répartitions des énergies entrantes du 01/01/2017 au 31/12/2017

Energie utile en sorite des chaufferies		
	Energie utile	Part
Cenon	125 216 MWh PCU	89%
Akênes	12 137 MWh PCU	9%
Secours Lormont	3 486 MWh PCU	2%
	140 839 MWh PCU	**100%**

Pertes réseau		
Pertes thermiques	25 529 MWh PCU	18%
Appoints d'eau	15 685 m3	



© Dalkia - 2014

Energie livrée en sous-stations		
	Quantité	Ratio ECS
Eau chaude sanitaire	245 259 m3	*115 kWh/m3*
Chaleur ECS	*28 205 MWh PCU*	
Chaleur chauffage	*87 355 MWh PCU*	
Chaleur vendue	**115 560 MWh PCU**	

Le tableau ci-dessous présente le détail de la production de chaleur par générateur.

Répartition de la production de chaleur du réseau par générateur			
Récupération UVE	97 513	MWh PCU	69%
Récupération TAG	19 378	MWh PCU	14%
Chaufferie principale CENON	7 992	MWh PCU	5.7%
Chaudière biomasse des AKENES	3 272	MWh PCU	2.3%
Chaudière gaz des AKENES	8 865	MWh PCU	6.3%
Chaufferie de secours LORMONT	3 486	MWh PCU	2%
Chaufferie/Cogénération CARRIET	583	MWh PCU	0.7%
Total	**141 089**	**MWh PCU**	

Production de Chaleur sur l'Usine de CENON :

Fonctionnement des Echangeurs de récupération UVE :

Comme prévu dans le contrat de Délégation de Service Public du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, la production d'énergie délivrée sur le réseau de Chaleur provient prioritairement et très majoritairement des échangeurs de récupération de chaleur issue de la combustion des déchets de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE). En réalisé 2017, la part d'énergie UVE valorisée sur le réseau de chaleur s'établit ainsi à 97 513 MWh PCU, soit 69%.

Ce chiffre est à comparer au 103 432 MWh PCU (73%) de part d'énergie UVE du réalisé 2016. Ainsi l'énergie récupérée sur l'UVE par rapport à 2016 est en diminution de 5.7%, ce qui est expliqué par les multiples îlotages réseau en novembre et décembre 2017 (également visibles sur le recours aux chaudières de secours) et dans une moindre mesure à la valorisation thermique de la turbine à gaz en février 2017.

Fonctionnement de l'installation de cogénération :

Il est à noter que sur la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017, la cogénération du Complexe Thermique des Hauts de Garonne a fait l'objet :

- d'une mise en « mode dit dispatchable » en mars et novembre 2017. Durant cette période, l'unité de cogénération a fait l'objet d'un appel le 13 novembre 2017 en « Mode dit Dispatchable » de la part d'Electricité de France.
- de périodes de fonctionnement continues sur les trois mois les plus froids de l'année à savoir janvier, février et décembre 2017.

En termes de production d'électricité sur la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017, les performances techniques de la Turbine à Gaz CENTRAX sont résumées par le tableau suivant :

	Production Electrique TAG		Disponibilité Electrique
	Réelle	Théorique	
Mode Dispatchable – appel du 13/11/2017	**121 MWh**	**120 MWh**	**100%**
Essais de fonctionnement ponctuels	**224 MWh**	**N.S.**	**N.S.**
Production totale sur demande de fonctionnement (jan, fév, déc 2017)	**9 677 MWh**	**10 584 MWh**	**91%**

Fonctionnement de la Chaufferie Principale Gaz de CENON :

Sur l'année civile 2017, le rendement global de la chaufferie Gaz de CENON s'est établi en réel à 88% et se situe donc en retrait par rapport à celui de 2016 (92.3%) et est expliqué par davantage de périodes de fonctionnement à charge partielle.
En effet, malgré la rigueur climatique en légère augmentation entre 2016 et 2017 (1675 DJU sur la période moyenne de chauffage 2016 à comparer aux 1715 DJU moyen de la campagne hivernale 2017), la part d'énergie fournie au réseau de chaleur par la chaufferie gaz de CENON est en net retrait, passant de 20 379 MWh à 7 992 MWh.
Ceci est notamment expliqué par les coupures réseau de fin 2017 et la production turbine à gaz à Cenon.

Remarque : Il convient de rappeler que RIVE DROITE Energie a décidé après en avoir informé Bordeaux Métropole de supprimer définitivement en 2010 l'utilisation du Fioul Lourd TBTS N°1 sur le Complexe Thermique des Hauts de Garonne. Cette décision améliore sensiblement l'empreinte environnementale du site.

Quotas de CO_2 de la Chaufferie Principale Gaz et de la cogénération de CENON :

Avant tout, il est à noter que la Chaufferie Principale Gaz et la cogénération de CENON se voient affectées, en vertu des dispositions de l'Emission Trading System (ETS) de l'Union Européenne pour la période 2013-2020, de quotas de CO_2 dégressif sur la durée. Pour 2016, l'allocation de Rive Droite Energie est d'une valeur de 5087 Tonnes (Numéro de registre Européen de RDE : EU-100-5005274-0-49).

Pour l'année civile 2017, la quantité réelle de CO_2 produite s'établit à 9260 Tonnes, pour une quantité produite en 2016 de 5184 Tonnes. Cette augmentation est liée principalement à la production de la turbine à gaz.

Sur 2017, nous constatons donc que l'écart entre la quantité réelle de CO_2 produite et l'allocation annuelle 2017 représente un dépassement de 4875 Tonnes de CO_2.

Chaufferie des Akênes

La production de la chaudière bois sur l'année 2017 s'est principalement concentrée sur les mois de :

- janvier et février. La production en janvier 2017 a dépassé de près de 25% celle de janvier 2016, et ce en complément de l'UVE et de la turbine à gaz.

- juin et juillet 2017, lors de l'arrêt technique des fours de l'UVE. La période d'arrêt complet des deux fours ayant été réduite en 2017, l'appoint bois a été de fait réduit sur cette période, en comparaison à 2016,
- novembre et décembre 2017, avec une part réduite en décembre 2017 vs décembre 2016 du fait du démarrage de la turbine et des îlotages de réseau sur ce mois-ci.

Les mois de mi-saison, notamment mars et avril 2017, ont été peu favorables au fonctionnement de la chaudière biomasse, du fait d'une rigueur climatique moins important qu'en 2016 (25% de DJ en moins en mars 2017 vs mars 2016).

Appoints des chaufferies de Lormont et de Carriet

Enfin, il est à noter que la chaufferie de secours de LORMONT a contribué en 2017 à un apport de chaleur de 3485 MWh PCU contre 667 MWh PCU en 2016 sur la quantité totale de chaleur fournie au réseau. Cette augmentation est majoritairement visible sur les mois de novembre et décembre 2017, durant lesquels le nombre important de fuites a obligé à îloter ponctuellement à plusieurs reprises le réseau entre Lormont et Cenon.

La quantité d'énergie produite par les chaudières et la cogénération de la résidence Domofrance CARRIET de LORMONT est sensiblement identique à 2016 : 583MWh en 2017 contre 399MWh en 2016 (et 1609 MWh en 2015). L'écart entre 2016 et 2017 est principalement dû au mois de janvier 2017 dont la rigueur a nécessité la sollicitation de tous les points de production.

Fourniture de Chaleur au réseau :

En réalisé 2017, la saison de chauffe s'est approximativement et en moyenne établie du 1er Janvier 2017 au 14 mai 2017 et du 16 octobre 2017 au 31 Décembre 2017 (211 jours), pour 1715 DJU (Station Météorologique de Bordeaux-Mérignac) et une quantité réelle d'énergie thermique fournie au Réseau de Chaleur du Complexe Thermique des Hauts de Garonne de 141 089 MWh PCU.

Pour rappel, en réalisé 2016, la saison de chauffe s'était approximativement et en moyenne établie du 1er Janvier 2016 au 18 Mai 2015 et du 11 Octobre 2016 au 31 Décembre 2016 (221 jours), pour 1675 DJU (Station Météorologique de Bordeaux-Mérignac) et une quantité réelle d'énergie thermique fournie au Réseau de Chaleur du Complexe Thermique des Hauts de Garonne de 141 820 MWh PCU.

En extrayant la part de chaleur destinée à la production d'Eau Chaude sanitaire ainsi que les pertes réseau, la consommation de chauffage des abonnés s'établit en 2017 à 87 355 MWh PCU pour 1715 DJU (au lieu de 85 750 PCU pour 1675 DJU en 2016) soit+2% par rapport à 2016 ce qui est en lien avec l'augmentation des DJU (+2.4%).

Par ailleurs, nous observons une quantité réelle 2017 d'eau Chaude sanitaire (ECS) produite dans l'ensemble des sous-stations de 245 259 m^3, au lieu des 246 679 m^3 constatés en 2016.

Au niveau des pertes réseau, nous sommes en réel sur 2017 à 18% (25 529 MWh PCU), à comparer aux 19.5% (27 702 MWh PCU) constatés en 2016 et au prévisionnel du plan d'affaires pris en référence à 15%. En valeur absolue, les pertes réseaux sont donc globalement identiques et constantes d'une année à l'autre, et stable depuis l'augmentation en 2015 due aux extensions de réseau UGECAM/Carriet.

Approvisionnement Gaz du site de CENON :

Il est à noter qu'à l'approche de l'échéance annuelle contractuelle 2011 du contrat gaz TEGAZ, RIVE DROITE Energie a lancé une consultation et une cotation auprès de divers fournisseurs pour son approvisionnement gaz du site de CENON, au travers de la filiale spécialisée SVD17 de DALKIA.

Le résultat de cette consultation a alors conduit RIVE DROITE Energie à souscrire un contrat gaz dérégulé de 2 ans auprès de SVD17 (Date de prise d'effet = 1er novembre 2011), en optimisant sa souscription de débit journalier à 775 MWh PCS/jour.

Ce contrat gaz a été renouvelé en 2014 auprès de SVD17 pour une nouvelle période de 12 mois sans modification de la souscription de débit journalier (Date de prise d'effet = 1er novembre 2014).

Le 1er novembre 2015, ce contrat a été reconduit pour une durée de un an avec une souscription journalière à 600 MWh PCS et réévalué à 650MWh PCS en janvier 2017.

Au 1er novembre 2017, la souscription a été maintenue à 650 MWh PCS.

2.6. TRAVAUX DE SECURISATION, GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

Avant tout, de gros investissements ayant été engagés et réalisés sur la période de 2009-2012 dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, nous passons désormais dans une phase de consolidation avec une réduction de nos engagements en matière de gros travaux.

L'année 2017 a donc surtout été marquée par la réalisation :

- de travaux de réparation du réseau suite à de multiples fuites et la poursuite du développement du réseau par le raccordement de trois nouveaux abonnés.
- De travaux d'amélioration sur le traitement d'eau des Akênes et de la chaufferie de Cenon, avec la mise en place d'un poste d'analyse.

2.7. JOURNAL DES INTERVENTIONS DE L'ANNEE 2017

Conformément aux clauses contractuelles, RIVE DROITE ENERGIE doit fournir le journal des interventions de l'année 2017 ayant eu lieu sur le complexe Thermique des Hauts de Garonne.

- **Interventions sur la chaufferie principale de CENON**

JOUR	OBSERVATIONS	ACTIONS
21/06/17	Intervention SECAUTO	Contrôle+ maintenance Centrale détection gaz et capteurs associés
22/06/17	Intervention BAREP	Révision + tarage soupapes vase d'azote
22/06/17	intervention RDE	Remplacement clapets pompes alimentaires
22/06/17	intervention DALKIA	Entretien poste HT
03/07/207	intervention RDE	Dépose pompe alimentaire 1 envoi KSB pour révision
10/07/17	intervention RDE	Mise au point pompes doseuses traitement d'eau
24/07/17	intervention RDE	nettoyage et mise peinture niveau zéro chaufferie
19/09/17	Détection incendie	Maintenance préventive centrale détection + capteurs associés
03/10/17	Intervention FRANCEL	Maintenance préventive Détendeur 20bar/ 4bar remplacement kit complet joints + pièces d'usure
04/10/17	intervention RDE	Remise en conformité disconnecteur
17/11/17	UVE	Arrêt général électrique usine de 11h à 12h
06/12/17	SIEMENS	Entretien variateurs pompe réseau
19/12/17	SOCOTEC	AST ET REJETS ATMOSPHERIQUES chaufferie - impossible sur chaudière 2 en défaut
19/12/17	CUENOD	Intervention sur brûleur chaudière 2

- Interventions sur la cogénération de CENON

JOURNAL DES EVENEMENTS COGENERATION		
JOUR	**OBSERVATIONS**	**ACTIONS**
19/01/17	Mesures et services	Vérification périodique correcteur gaz TURBINE
01/03/17	Fonctionnement Turbine (Janvier Février)	Arrêt Turbine 1/03/2017 8h00
20/03/17	Turbine	Maintenance Turbine réalisée par CENTRAX
19/06/17	intervention APAVE	Contrôles règlementaires rejets atmosphériques
23/06/17	intervention DALKIA	Entretien poste TAG
05/10/17	intervention DALKIA	Démarrage TAG pour essai avant saison
20/10/17	intervention DALKIA	Essai TAG 2h
13/11/17	intervention DALKIA	Démarrage TAG sur appel EDF
01/12/17	intervention DALKIA	Démarrage TAG pour fonctionnement continu
19/12/17	SOCOTEC	AST et Rejets Atmosphérique sur TAG
27/12/17	intervention DALKIA	Réparation pressostat TAG

- Interventions sur la chaufferie de secours de LORMONT

JOURNAL DES EVENEMENTS CHAUFFERIE DE SECOURS		
JOUR	**OBSERVATIONS**	**ACTIONS**
29/02/16	Intervention REGAZ	Maintenance préventive Compteur Gaz
17/10/16	Intervention APAVE	Contrôle installations électriques
21/02/17	Visite chaufferie	Contrôle règlementaires réalisés par SOCOTEC (AUDIT)
29/05/17	Intervention ASI	Contrôle+ maintenance extincteurs
20/06/17	intervention APAVE	Contrôles règlementaires rejets atmosphériques

- Interventions sur les chaufferies mobiles de secours

JOURNAL DES EVENEMENTS CHAUFFERIES MOBILES		
JOUR	**OBSERVATIONS**	**ACTIONS**
4/12/17	Mise en place d'une chaudière aux Aubiers	Mise en place pour secours du 4 au 22 décembre 2017 sur la résidence Domofrance

- Interventions sur la chaufferie des Akênes

JOURNAL DES EVENEMENTS CHAUFFERIE AKENES		
JOUR	**OBSERVATIONS**	**ACTIONS**
01/01/17	Fonctionnement mode appoint réseau	
23/01/17	Convoyeur bois	Réparation chaine de transport
06/02/17	Compresseur air	Entretien général par Dalkia
02/02/17	Fonctionnement mode appoint réseau	
15/02/17	Rejets atmosphériques	Contrôle règlementaires réalisés par SOCOTEC
21/02/17	Visite chaufferie	Contrôle règlementaires réalisés par SOCOTEC (AUDIT)
06/03/17	Serveur HS	Envoi pour Dépannage
20/03/17	Serveur HS	Remise en service serveur
29/05/17	Intervention ASI	Contrôle+ maintenance extincteurs
16/06/17	Arrêt UVE	Fonctionnement mode appoint réseau
28/09/17	Intervention DEF	Contrôle+ maintenance détection incendie
03/10/17	Intervention REP	Nettoyage + dépoussiérage chaudière bois
13/11/17	Intervention RDE	Démarrage chaudière bois sur saison 2017-2018
17/11/17	Défaut chaudière bois	Diagnostic : casse chaîne transporteur
Sem 47	Intervention DEF	Réparation chaîne et clapet pompe
27/11/17	Intervention RDE	Relance chaudière bois
29/11/17	Défaut chaudière bois	Diagnostic : blocage chaine transporteur Demande d'intervention de Compte-R

14/12/18	Intervention COMPTE-R	Réparation provisoire de la chaîne Intervention sur le convoyeur bois par Compte-R : - remplacement noix d'entraînement et axe - réglage pompe hydraulique
15/12/17	Démarrage et défaut chaudière bois	Casse de la chaîne transporteur – demande à Compte-R du remplacement intégral de la chaîne
28/12/17	Intervention COMPTE-R	Remplacement de la totalité de la chaîne du convoyeur bois Actions d'amélioration : pose d'un capteur en sortie du TRA, changement des deux bavettes du TRA
04/01/18	*Remise en service chaudière bois*	

- **Interventions sur le réseau de chaleur des Hauts de Garonne**

Les points en italiques concernent des raccordements ou interventions de maintenance.

JOUR	OBSERVATIONS
04/01/17	Réparation fuite rue Valvert Lormont sous station 51 école Condorcet
11/01/17	Réparation fuite antenne sous station 50 tour de ROUFFIAC LORMONT
19/01/17	Réparation fuite rue Schweitzer CENON
25/01/17	Réparation fuite rue du 19 Mars Lormont
09/03/17	*Pôle social Lormont*
22/03/17	Réparation fuite antenne sous station 35bis Lormont
23/03/17	Réparation fuite antenne sous station 35bis Lormont
23/03/17	Réparation fuite rue du 8 Mai 1945
27/03/217	Réparation fuite antenne sous station 35bis Lormont
13/04/17	Réparation fuite rue du 19 Mars Lormont
21/04/17	Réparation fuite rue Paul Verlaine CENON
24/04/17	Réparation fuite rue du 8 Mai 1945 CENON
18/05/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON

27/07/17	*Intervention JOHNSON CONTROLS*
18/09/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
21/09/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
26/10/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
3/11/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
4/11/17	Réparation fuite Antenne S/ST.30 LORMONT
08/11/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
08/11/17	Réparation fuite S/ST.89 - CHISTERA CENON
09/11/17	Réparation fuite rue A.GIDE CENON
22/11/17	Réparation fuite rue PERGAUD/FOURNIER- CENON
23/11/17	Réparation fuite rue Beaumarchais CENON
28/11/17	Réparation fuite S/ST.33bis LORMONT
28/11/17	Réparation fuite rue Montaigne LORMONT
29/11/17	Réparation fuite rue R.SCHOWB - Cenon
30/11/17	Réparation fuite rue VOLTAIRE - Floirac
02/12/17	Réparation fuite rue des Gravières - LORMONT
05/12/17	Réparation purges chambre à vannes rue P.KERGOMARD - Cenon
9/12/17	Réparation fuite rue Montaigne LORMONT
09/12/17	Réparation fuite rue A.BRIAND. Le ROCHER CENON
13/12/17	Réparation fuite Carrefour LORMONT
27/12/17	Réparation fuite A. CAMUS LORMONT

Les fuites observées en 2017 sont majoritairement localisées sur les zones sensibles déjà identifiées par RIVE DROITE ENERGIE et provoquées par la corrosion extérieure des tubes. Le nombre de fuites est relativement stable ces trois dernières années, autour de 30 par an (32 interventions pour l'année 2017).

Moyens humains mis en œuvre sur RIVE DROITE ENERGIE :

Avant tout, la gestion technique, travaux et opérationnelle de la Société RIVE DROITE ENERGIE est confiée, au sein de la Région Sud-Ouest de DALKIA dirigée par Madame Valérie PATRON, au Centre Opérationnel Aquitaine basé à Mérignac et confié à Bruno LAPEYRE, Directeur de Centre Opérationnel.

Le Centre Opérationnel Aquitaine regroupe sur le périmètre de Bordeaux Métropole environ 150 collaborateurs.

En support, le suivi commercial et Grands Projets de la Société RIVE DROITE ENERGIE est assurée par les équipes régionales de DALKIA Sud-Ouest en relation avec les membres de l'Agence Commerciale Aquitaine Nord (basée elle-aussi à Bruges).

Les différents intervenants sur le dossier RIVE DROITE ENERGIE sont ainsi :

- Directeur Commercial Région DALKIA Sud-Ouest,
- Directeur d'Agence Commercial Aquitaine Nord,
- Directeur Etudes et Grands Projets DALKIA Sud-Ouest,
- Responsable Etudes Travaux et Grands Projets Aquitaine,

L'ensemble des personnes citées ci-dessus sont intervenues avec leurs équipes respectives tout au long de l'année 2017, en support de l'activité de la Société RIVE DROITE ENERGIE, respectivement dans leur domaine de compétences.

Dans l'animation de la partie commerciale de RIVE DROITE ENERGIE, un Responsable de Clientèle de DALKIA, en la personne de Christophe LAMELOISE, est intervenu, avec pour principale mission sur l'année 2017 de prospecter de nouveaux abonnés, de développer le réseau de chaleur et d'assurer la maintenance commerciale du portefeuille client.

Sur le plan technique, le pilotage opérationnel de la Société RIVE DROITE ENERGIE est intégré, à l'Unité d'Exploitation « Habitat – Cogénération – Métropole » du Centre Aquitaine, confiée à Nelly RANGOD (en qualité de Responsable d'Unité Opérationnelle) qui comprend une cinquantaine de collaborateurs. Nelly RANGOD a ainsi, en support de Bruno LAPEYRE, assuré en 2017 les missions de management des équipes opérationnelles (y compris coordination avec le personnel de l'UVE), d'assistance technique et travaux et de gestion du budget de l'affaire.

Le personnel affecté spécifiquement au périmètre de Subdélégation de RIVE DROITE ENERGIE, placé sous le management du Centre Opérationnel Aquitaine, est décrit ci-après et se compose :

- d'un Chef de site,
- d'une Assistante technico-commerciale,
- d'une Comptable,
- et de 6 Techniciens d'exploitation.

Accueil et encadrement de stagiaires :

RIVE DROITE ENERGIE a reçu 2 stagiaires durant l'année 2017, pour une mise en situation en milieu professionnel :

- 1 stagiaire en BTS 2ième année ELECTROTECHNIQUE (Lycée Gustave Eiffel) – Durée : 4 semaines,
- 1 stagiaire en BTS 2ième année ELECTROTECHNIQUE (Lycée Gustave Eiffel) – Durée : 4 semaines,

Sécurité :

Aucun accident du travail n'avait été répertorié en 2016 sur les équipes de RIVE DROITE ENERGIE, ce fut également le cas pour une nouvelle année consécutive en 2017.

Quatre réunions de sensibilisation à la sécurité auprès des collaborateurs, y compris retours d'expérience, ont été organisées sur l'année.

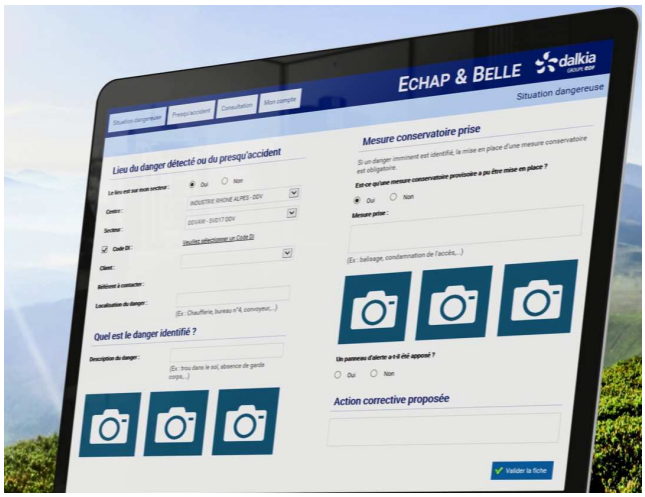
Une visite hiérarchique de sécurité a eu lieu en 2017, permettant à un encadrant d'un autre périmètre Dalkia d'auditer l'activité sur le terrain et d'apporter un regard extérieur sur les pratiques observées.

Plusieurs formations sécurité ont été dispensées sur l'année, notamment la formation aux interventions en espaces confinés, qui s'appliquent à de nombreuses chambres de vannes du réseau et également aux inspections internes des chaudières. La formation a pour but de sensibiliser les équipes à la reconnaissance des espaces confinés, l'évaluation des risques et le choix des équipements adaptés pour leur sécurité en intervention. L'obligation d'intervention à deux personnes, l'utilisation du trépied et le port du masque auto-sauveteur ont notamment fait partie des sujets traités lors de cette journée de formation.

L'application Echap&Belle, outil développé par Dalkia, a été déployée sur le périmètre. Cette application disponible sur smartphone permet à l'ensemble des intervenants de l'équipe de reporter rapidement des situations dangereuses à leur hiérarchie, au responsable QSE et également à leurs collègues afin de les informer des risques particuliers identifiés sur les sites. Cela permet d'améliorer la réactivité sur l'identification des risques et l'appropriation des sujets sécurité par tous. Le visuel est présenté ci-dessous :



Version smartphone pour utilisation terrain



Version PC pour suivi des actions correctives par l'encadrement

2.8. BILAN ENVIRONNEMENTAL ET REGLEMENTAIRE

LE DÉLÉGATAIRE met en place des actions concrètes et déclinées à tous les niveaux de nos organisations afin de préserver l'environnement, les objectifs étant :

1. Préserver les Ressources

2. Maîtriser les impacts environnementaux et sanitaires

3. Garantir le respect des engagements environnementaux

L'efficacité énergétique représente une part significative de l'activité du Sub-Délégataire. Par essence même, le Sub-Délégataire exerce un métier situé au cœur des enjeux environnementaux du XXIème siècle.



Notre métier est de transformer l'énergie et d'en maîtriser l'utilisation à moindre coût économique et avec le moindre impact environnemental.

Optimiser les performances environnementales des installations confiées par nos clients, maîtriser la consommation d'énergie, valoriser les déchets et limiter les impacts environnementaux tout en respectant la réglementation liée au travail sont des préoccupations essentielles.

Choisir la meilleure forme d'énergie, éviter les gaspillages et limiter les rejets de gaz à effet de serre exigent un haut niveau de compétence technique et des investissements en matière de Recherche et Développement.

Depuis plusieurs années, Le Délégataire a investi directement ou indirectement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre : modernisation d'installations, développement de centrales de cogénération, promotion des énergies renouvelables et des combustibles les plus propres.
Le Sub-Délégataire assure désormais le suivi des émissions de CO_2 dans le cadre de la Législation Européenne relative à la réduction des gaz à effet de serre.
Ces efforts sont déjà récompensés et reconnus depuis près de 10 ans.

Le Sub-Délégataire dispose de plus de 60 sites certifiés ISO 14001.

Vie de la société RIVE DROITE ENERGIE

Dès la prise en charge de la Délégation de Service Public du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, RIVE DROITE ENERGIE s'est organisée pour déployer rapidement son Plan d'Assurance Qualité (PAQ) particulier et adapté à l'installation.

Ce travail préliminaire a permis à la Société RIVE DROITE ENERGIE et à la Chaufferie Urbaine des Hauts de Garonne d'être présentée à l'audit de renouvellement de DALKIA et ainsi d'être certifiée ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 50001 – OHSAS 18001.



AFNOR CERTIFICATION

Certificate

N° 2014/65877.5

Page 1 / 127

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

dalkia

pour les activités suivantes :
for the following activities:

CONCEPTION, VENTE ET REALISATION DE PRESTATIONS ET TRAVAUX EN :
• GESTION, CONDUITE ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS (CHAUFFAGE, FROID, CLIMATISATION, EAU CHAUDE, VAPEUR, EAU SURCHAUFFEE, AIR COMPRIME, EAU GLACEE, EAU GLYCOLEE, EAU DE REFROIDISSEMENT, TRAITEMENT DES EAUX, CONDITIONNEMENT D'AIR, PRODUCTION D'ELECTRICITE, TELEACTIVITES, ECLAIRAGE PUBLIC ET UTILITES INDUSTRIELLES)
• PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE EN CHALEUR (EAU CHAUDE ET EAU SURCHAUFFE, VAPEUR), FROID (EAU GLACEE), ELECTRICITE (PRODUCTION AUTONOME OU COMBINEE EN COGENERATION).
• GESTION GLOBALE DU BATIMENT ET SERVICES MULTI TECHNIQUES.
• CONDUITE ET MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT ET VALORISATION DE DECHETS (MENAGERS, ASSIMILES OU HOSPITALIERS).
SERVICES D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION POUR LA REALISATION D'INSTALLATIONS DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION D'ENERGIE THERMIQUE ET ELECTRIQUE.
GESTION DES DEMANDES D'INTERVENTIONS CLIENT.
APPROVISIONNEMENT ET PREPARATION DE COMBUSTIBLES BIOMASSE.
APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLES STOCKABLES, GAZ NATUREL ET INDUSTRIELS.
TRAVAUX ET GESTION DES EQUIPEMENTS HAUTE TENSION (HT/AHTE).
DECONTAMINATION SUR SITE, REGENERATION SUR SITE ET REPARATION DES TRANSFORMATEURS.
ANALYSE HUILE ET PCB.
REPARATION, ENTRETIEN, DEPANNAGE, VENTE DE MOTEURS, REDUCTEURS, POMPES ET COMPRESSEURS.
TELEDISTRIBUTION PAR RESEAUX NUMERIQUES ET ANALOGIQUES.
SERVICES D'INGENIERIE ET DE MAINTENANCE ELECTRIQUE ET LUMIERE, D'INGENIERIE DE CUISINE ET DE RESTAURATION.

(Traduction en anglais en page n°2 / *English translation on page n°2*)

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015 - OHSAS 18001 : 2007 - ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Siège de Dalkia en France : 33 Place Ronde Quartier Valmy FR-92061 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Liste des régions certifiées en page n° 3 / *List of certified regions on page n°3*
Liste des filiales certifiées en pages n°4 à n°128 / *List of certified subsidiaries on pages n°4 to n°128*

Le détail des activités et sites certifiés par norme est mentionné sur les certificats suivants :
The description of certified activities and locations per standard is mentioned on the following certificates:

Certificat ISO 9001 : 2015 n° 85421
Certificat OHSAS 18001 : 2007 n° 85422
Certificat ISO 14001 : 2015 n° 85878

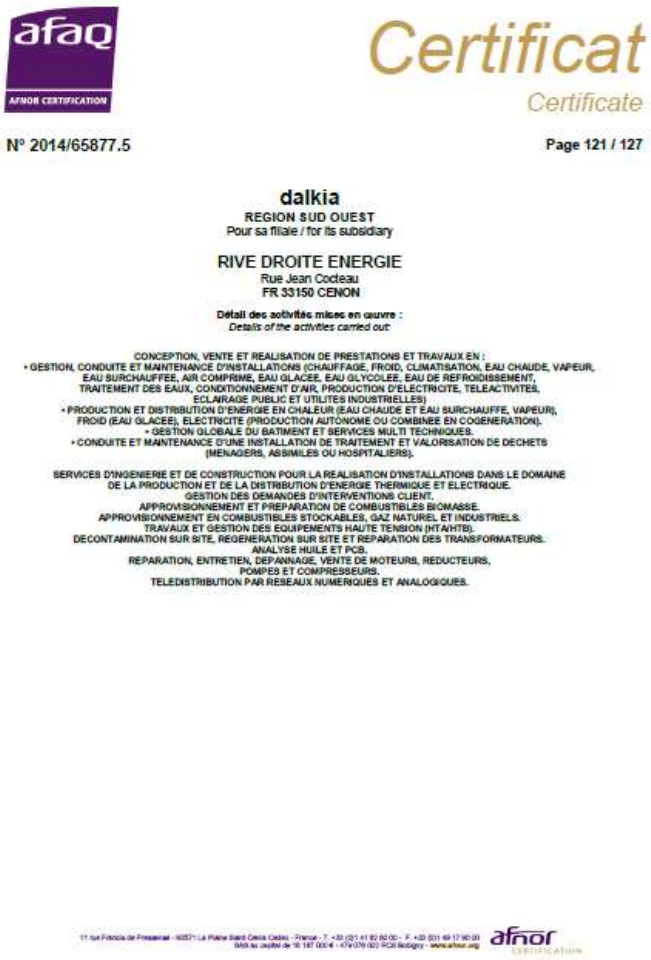
Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) / *This certificate is valid from (year/month/day)* 2017-11-22

Jusqu'au / *Until* 2020-07-31

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org



afaq
AFNOR CERTIFICATION

Certificat

Certificate

N° 2014/65877.5

Page 121 / 127

dalkia
REGION SUD OUEST
Pour sa filiale / *for its subsidiary*

RIVE DROITE ENERGIE
Rue Jean Cocteau
FR 33150 CENON

Détail des activités mises en œuvre :
Details of the activities carried out

CONCEPTION, VENTE ET REALISATION DE PRESTATIONS ET TRAVAUX EN :
• GESTION, CONDUITE ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS (CHAUFFAGE, FROID, CLIMATISATION, EAU CHAUDE, VAPEUR, EAU SURCHAUFFEE, AIR COMPRIME, EAU GLACEE, EAU GLYCOLEE, EAU DE REFROIDISSEMENT, TRAITEMENT DES EAUX, CONDITIONNEMENT D'AIR, PRODUCTION D'ELECTRICITE, TELEACTIVITES, ECLAIRAGE PUBLIC ET UTILITES INDUSTRIELLES)
• PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE EN CHALEUR (EAU CHAUDE ET EAU SURCHAUFFE, VAPEUR), FROID (EAU GLACEE), ELECTRICITE (PRODUCTION AUTONOME OU COMBINEE EN COGENERATION).
• GESTION GLOBALE DU BATIMENT ET SERVICES MULTI TECHNIQUES.
• CONDUITE ET MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT ET VALORISATION DE DECHETS (MENAGERS, ASSIMILES OU HOSPITALIERS).

SERVICES D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION POUR LA REALISATION D'INSTALLATIONS DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION D'ENERGIE THERMIQUE ET ELECTRIQUE.
GESTION DES DEMANDES D'INTERVENTIONS CLIENT.
APPROVISIONNEMENT ET PREPARATION DE COMBUSTIBLES BIOMASSE.
APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLES STOCKABLES, GAZ NATUREL ET INDUSTRIELS.
TRAVAUX ET GESTION DES EQUIPEMENTS HAUTE TENSION (HT/AHTE).
DECONTAMINATION SUR SITE, REGENERATION SUR SITE ET REPARATION DES TRANSFORMATEURS.
ANALYSE HUILE ET PCB.
REPARATION, ENTRETIEN, DEPANNAGE, VENTE DE MOTEURS, REDUCTEURS, POMPES ET COMPRESSEURS.
TELEDISTRIBUTION PAR RESEAUX NUMERIQUES ET ANALOGIQUES.

Les 11-12 décembre 2017, le label « ECORESEAU DE CHALEUR » a été remis par l'Association AMORCE au réseau des Hauts de Garonne au titre de l'année 2016.

RIVE DROITE ENERGIE fait ainsi partie des 70 réseaux de chaleur français primés par cet ECOLABEL pour leur performance environnementale et énergétique en 2016.

Echanges avec les autorités préfectorales :

PRINCIPAUX COURRIERS D'ECHANGE EN 2017 AVEC LES AUTORITES PREFECTORALES			
Date	**Emetteur**	**Document**	**Objet**
19/05/2017	RIVE DROITE ENERGIE	Bilan de fonctionnement 2016	Transmission du rapport annuel
29/05/2017	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects	Taxe Générale sur les Activités Polluantes - Taxe à l'exploitant d'ICPE	Transmission du calcul de la TGAP pour la chaufferie Urbaine des Hauts de Garonne
10/11/2017	DREAL Aquitaine	Document de déclaration pour la Taxe à l'Exploitation d'Installations Classées – ICPE	Transmission à RIVE DROITE ENERGIE de la déclaration pré-remplie de la DREAL Aquitaine relative au règlement la Taxe à l'Exploitation d'Installations Classées – ICPE *Facture en attente*

Remarque :

Un rendez-vous a eu lieu à la DREAL Aquitaine le 28 février 2017 sur demande de Rive Droite Energie afin de demander le réexamen du dossier d'Autorisation d'exploiter du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, transmis aux autorités en date du 21 Décembre 2010.

L'inspecteur DREAL, a alors indiqué à Rive Droite Energie qu'il a bien reçu le courrier concernant le droit d'antériorité et la mise à jour des rubriques de nomenclature du site (suppression des rubriques 1430 & 1434).
Pour la mise à jour de l'arrêté préfectoral (en date de 1999 au bénéfice de la BORDEAUX MÉTROPOLE), l'inspecteur demande à Rive Droite Energie de mettre à jour l'étude des dangers (réalisée en 2010 - remarques de la DREAL en 2014) et de lui proposer un dossier "d'incidence" simplifié proposant les valeurs à respecter afin de pouvoir rédiger le projet d'arrêté.
Le rendez-vous a été conclu par la prévision d'une visite sur site pour la fin d'année.

L'inspecteur a organisé la visite le 22 novembre 2017. Certains points de mise en conformité ont été abordés, principalement l'examen des points de mesure de rejets atmosphériques sur les générateurs gaz, ainsi que la demande de mise à jour de l'étude de danger.

Rive Droite Energie s'engage à réaliser cette dernière dans le cadre du dossier d'examen suite à parution du BREF pour 2018.

Analyse Environnementale :

Les indicateurs de performances environnementales liés à nos engagements contractuels et de Développement Durable sont suivis localement et consolidés afin d'analyser l'ensemble de nos performances.

Bilan Année 2017

Rejets atmosphériques		
CO_2	9 260	tonnes
CH4	0,114	tonnes
SO_2	0,081	tonnes
N_2O	0,133	tonnes
NOx	4,533	tonnes

Bilan Année 2016

Rejets atmosphériques		
CO_2	5 183	tonnes
CH4	0,121	tonnes
SO_2	0,045	tonnes
N_2O	0,018	tonnes
NOx	5,052	tonnes

Commentaires :

Pour l'année civile 2017, la quantité réelle de CO_2 produite s'établit à 9 260 Tonnes, pour une allocation 2017 portée au registre de Rive Droite Energie (Numéro de registre Européen : EU-100-5005274-0-49) de 4 385 Tonnes, soit un dépassement de 4 875 Tonnes de CO_2.

Le tableau ci-dessous représente le profil des allocations de quotas de CO_2 affectées à Rive Droite Energie sur la période de l'ETS 2013-2020.

Numero registe européen	Allocation 2013	Allocation 2014	Allocation 2015	Allocation 2016	Allocation 2017	Allocation 2018	Allocation 2019	Allocation 2020	Total Période 2013-2020
EU-100-5005274-0-49	7 330	6 560	5 811	5 087	4 385	3 705	3 048	2 414	38 340

Allocation dégressive indiquée en Tonnes de CO_2

3. DONNEES FINANCIERES

3. Données Financières

S'agissant du neuvième exercice du contrat de délégation de service public portant sur l'exploitation du complexe thermique des Hauts de Garonne, nous avons comparé les chiffres et agrégats de l'exercice écoulé avec ceux de l'exercice précédent. Les commentaires reposent donc essentiellement sur les variations et écarts constatés entre le réalisé 2017 et le réalisé 2016.

Afin de faciliter le raccordement avec les comptes sociaux de chacune des entités juridiques constituées pour l'exécution du contrat et la construction des comptes « consolidés » du contrat, nous avons distingué les flux entre les deux sociétés RDE : Rive Droite Environnement - le délégataire, et Rive Droite Energie le sub-délégataire.

Les comptes qui suivent se limitent, d'une part, à l'activité du Délégataire en charge direct de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique, Rive Droite Environnement, d'autre part, à l'activité du sub-délégataire en charge de l'exploitation du réseau de chauffage urbain Rive Droite Energie.

Tous les documents et informations exigés par le contrat ou par la Loi figurent dans ce rapport ou en annexe au rapport lorsque nous jugeons que la publication de ces informations pourrait nuire à notre savoir-faire industriel et commercial et aux accords commerciaux passés avec nos fournisseurs.

3.1 COMPTE RENDU FINANCIER RIVE DROITE ENVIRONNEMENT UVE

3.1.1 COMPTE DE RESULTAT RIVE DROITE ENVIRONNEMENT UVE

Libellé \ années	Réel 2017	Réel 2016	Evolution Réel 2017 / 2016	Evolution Réel 2017/ 2016
	€	€	€	%
Tonnes	**125 892**	**115 873**	**10 019**	**8,6%**
Mwh Thermique	**98 087**	**103 431**	**- 5 344**	**-5%**
Mwh Electrique	**19 189**	**13 534**	**5 655**	**42%**
Taux dispo fours	**91%**	**85%**	**0**	**6%**
Incinération			0%	
Vente de chaleur	1 658 968	1 715 466	-56 498	-3%
Prestation de boues				
Vente Ordures Ménagères BM	5 815 797	5 334 863	468 183	9%
Vente Ordures Ménagères hors BM	1 671 456	1 213 434	470 773	40%
Vente ferrailles mâchefers	8 961	3 409	5 552	163%
Vente électricité	1 101 101	717 563	383 538	53%
TGAP	376 945	478 452	-101 507	-21%
Total Chiffre d'Affaires	**10 633 228**	**9 463 187**	**1 170 041**	**12%**
Production stockée				
Reprise sur provisions GER				
Autres reprises	- 100 000	-100139,96	140	0%
Quote part des Subventions pour investissement				
Autres produits	242 824	478 707	-235 883	-49%
Refacturé à RD ENergie	170 255	434 169	-261 163	-60%
Remboursement Assurances	1 664	646 078	-644 414	-100%
TOTAL DES PRODUITS	**10 777 716**	**10 487 833**	**289 883**	**3%**
Variation de stock				
Achat				
Electricité	48 059	172 326	-124 267	-72%
Refacturé à RD Energie	80 088	148 961	-68 873	-46%
Eau	80 926	77 023	3 903	5%
Refacturé à RD Energie	21 901	39 972	-18 071	-45%
Combustibles	82 558	98 644	-16 086	-16%
Refacturé par RD Energie	77 661	94 909	-17 248	-18%
Produits allumage et additifs	48 990	47 445	1 545	3%
Carburant GO				
Fourniture d'entretien et petit équipement	78 857	81 910	-3 053	-4%
Refacturé à RD Energie		467	-467	-100%
Réactif traitement des fumées	339 687	333 823	5 864	2%
Autres achats				
Services extérieurs				
Facturation frais de siège	501 108	495 282	5 826	1%
Sous-traitance	2 119 297	2 126 984	-7 687	0%
dont groupe	2 119 297	2 126 984	-7 687	0%
Refacturé à RD Energie				
Crédit Bail, location	3 528	9 142	-5 614	-61%
Petit entretien				
Gros entretien et réparations (GER)	1 752 392	1 805 095	-52 703	-3%
Maintenance	65 310	40 772	24 538	60%
Entretien et réparation autres				
Assurance	204 175	191 940	12 235	6%
dont groupe				
Documentation - Etude	458	448	10	2%

Libellé \ années	Réel 2017	Réel 2016	Evolution Réel 2017 / 2016	Evolution Réel 2017/ 2016
	€	€	€	%
Autres services extérieurs				
Honoraires	6 200	5 653	547	10%
Déplacement, Missions, Réceptions	27 758	38 777	-11 019	-28%
Refacturé à RD Energie		214	-214	-100%
Postes et télécommunications	17 784	11 831	5 953	50%
Refacturé à RD Energie	2 454	2 559	-105	-4%
Frais de contrôle	77 002	87 715	-10 713	-12%
Autres services extérieurs	10 934	32 168	-21 234	-66%
Refacturé à RD Energie				
Impôts et Taxes				
Taxe professionnelle	93 713	136 173	-42 460	-31%
Taxe véhicule	124	124	0	0%
CSS Organic				
TGAP	387 462	489 000	-101 538	-21%
Autres dont TF	330 180	343 186	-13 006	-4%
Refacturé à RD Energie	65 812	73 729	-7 917	-11%
Charges de personnel				
Rémunération Environnement+Charges sociales	2 207 972	2 361 501	-153 529	-7%
Rémunération Energie Salaires	2 751	168 266	-165 515	-98%
Autres charges de gestion courante				
Redevances pour occupation du domaine public	510 000	510 000	0	0%
TOTAL DES CHARGES	**8 994 474**	**9 496 963**	**-502 489**	**-5%**
dont sous-traitance groupe	2 119 297	2 126 984	-7 687	0%
dont frais de siège	501 108	495 282	5 826	1%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 783 242	990 869	792 373	80%
Dotations aux amortissements	918 559	818 010	100 549	12%
Dotations aux provisions GER				
Autres Dotations aux provisions (dont retraite)	24 646	-107 152	131 798	-123%
Refacturé à RD Energie				
Redevance de Crédit bail				
RESULTAT D'EXPLOITATION	840 037	280 012	560 025	200%
Charges financières	5 402	9 948	-4 546	
dont Intérêts d'emprunts				
Produits financiers				
RESULTAT FINANCIER	**-5 402**	**-9 948**	**4 546**	**-46%**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	834 635	270 063	564 572	209%
Eléments exceptionnels		760 831	-760 831	
Impots sur les sociétés+CICE	-196 470	43 712	-240 182	
RESULTAT NET	**638 165**	**1 074 606**	-436 441	-41%

3.1.2 TARIFS UVE ET LEURS EVOLUTIONS

Vous trouverez ci-dessous, les tableaux reprenant les tarifs appliqués en 2017 à chaque apporteur de déchets ou à la vente de chaleur au réseau.

Tous les montants sont en euros Hors Taxes (TGAP et TVA)

Nota : Pour les apports en tonnage très faibles (< 5 t /semaine), un tarif de 136 € HT (hors TGAP également) a été appliqué.

SEMOCTOM

Tarif Fixe Annuel	***92,03***	***Euros/Tonne***	***hors TGAP***

Facturation OM BORDEAUX METROPOLE + SIVOM

	Indices de base				Indices fin de mois				Hors TGAP	Coefficient Révision	Hors TGAP	
	ICHT-IMEo	FSD2o	BT40o	FODo	ICHT-IME	FSD2	BT40	FOD	Prix de base/t		Prix facturé/T	
janv-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,10	126,30	1 028,89	78,36	45,82	1,1341	51,964	
févr-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,10	126,30	1 028,89	78,36	45,82	1,1341	51,964	
mars-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,50	125,30	1 033,81	74,00	45,82	1,1268	51,630	
avr-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,50	125,30	1 033,81	74,00	45,82	1,1296	51,758	
mai-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,50	125,20	1 032,82	71,49	45,82	1,1260	51,593	
juin-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,50	124,20	1 035,78	67,13	45,82	1,1191	51,277	
juil-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,70	124,00	1 034,79	68,75	45,82	1,1222	51,419	
août-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,70	124,10	1 033,81	69,12	45,82	1,1227	51,442	
sept-17	96,90	115,50	861,90	87,02	118,70	124,70	1 040,70	74,04	45,82	1,1344	51,978	
oct-17	96,90	115,50	861,90	87,02	119,10	125,20	1 040,70	74,68	45,82	1,1344	51,978	
nov-17	96,90	115,50	861,90	87,02	119,10	125,50	1 041,69	78,83	45,82 / 72,00	1,1021	50,498 / 79,351	(*)
déc-17	96,90	115,50	861,90	87,02	119,10	126,60	1 038,73	82,46	72,00	1,1066	79,675	

(*) Seuil des 90 000 tonnes atteint: passage P1 à P2

Formules de révision des prix facturés

P1 [0.13 + 0.55 x ICHTTS1/ICHTTS1o + 0.13 x FSD2/FSD2o + 0.12 x FOD/FODo + 0.07 x BT40/BT40o]
P2 [0.34 + 0.37 x ICHTTS1/ICHTTS1o + 0.18 x FSD2/FSD2o + 0.07 x FOD/FODo + 0.04 x BT40/BT40o]

Facturation OM VEOLIA Bègles

A compter de mars 2009, prix fixe de 72 € /tonne hors TGAP si coefficient de révision < 1, Si coefficient >1, formule P2 appliquée

	Prix de base	Coefficient Révision P2	Prix facturé	
janv-17	72,00	1,0969	78,977	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
févr-17	72,00	1,0986	79,099	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
mars-17	72,00	1,0942	78,782	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
avr-17	72,00	1,0953	78,862	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
mai-17	72,00	1,0930	78,696	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
juin-17	72,00	1,0881	78,343	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
juil-17	72,00	1,0898	78,466	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
août-17	72,00	1,0902	78,494	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
sept-17	72,00	1,0954	78,869	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
oct-17	72,00	1,0983	79,078	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
nov-17	72,00	1,1021	79,351	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"
déc-17	72,00	1,1066	79,675	Coefficient de révision > 1 donc actualisation = formule de révision "P2"

Facturation MWH Rive Droite Energie (*)

	Prix de base	Coefficient Révision	Prix facturé
janv-17	15,00	1,1166	16,749
févr-17	15,00	1,1198	16,797
mars-17	15,00	1,1257	16,886
avr-17	15,00	1,1267	16,901
mai-17	15,00	1,1226	16,839
juin-17	15,00	1,1221	16,832
juil-17	15,00	1,1183	16,775
août-17	15,00	1,1174	16,761
sept-17	15,00	1,1178	16,767
oct-17	15,00	1,1220	16,830
nov-17	15,00	1,1243	16,865
déc-17	15,00	1,1256	16,884

(*) Cette facturation peut donner lieu à versement d'une redevance (voir page 117)

3.2 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT UVE RIVE DROITE ENVIRONNEMENT

L'analyse comparée du compte de résultat de la délégation concernant le service public de Traitement des Déchets par Incinération, entre le réalisé 2017 et le réalisé 2016, appelle les remarques et commentaires suivants :

De manière générale, certaines données financières ont été arrêtées plusieurs jours avant le 31 décembre 2017. Il en découle que certains éléments quantitatifs pris en compte dans les comptes, ayant été extrapolés, peuvent être légèrement différents des valeurs finales réelles au 31 décembre 2017, indiquées dans la partie technique.
Les données comptables sont arrêtées en fin d'année, sur la base de prévision.

3.1.2 PRODUITS DE LA DELEGATION « INCINERATION »

Le chiffre d'affaires global de l'exercice s'élève à 10 633 K€ en 2017.
Il se décompose ainsi :

PRODUITS	REALISE 2017			REALISE 2016			Ecart	Ecart %
	Qté	PU	€	Qté	PU	€		
Incinération								
Vente de chaleur	98 087	16.91	1 658 968	103 431	16.58	1 715 466	-56 498	-3.29 %
Prestation de boues			0			0	0	-100 %
Vente Ordures Ménagères BORDEAUX MÉTROPOLE	104 411	55.71	5 816 297	99 475	53.63	5 334 863	481 434	+ 9,0 %
Vente Ordures Ménagères SEMOCTOM	336	89.54	30 083	478	90.66	43 334	-13 251	-30,6 %
Vente Ordures Ménagères, DAE hors collectivités	20 887	78.56	1 640 873	15 920	73.49	1 170 100	470 773	+ 40,2 %
Vente ferrailles			8 961			3 409	5 552	+ 163 %
Vente électricité	19 189		1 101 101	13 534		717 563	383 538	53,45 %
TGAP			376 945			478 452	-101 507	-21,2%
Total Chiffre d'Affaires			**10 633 228**			**9 463 187**	**1 170 041**	**+ 12 %**

Vente de chaleur :

Il s'agit de la fourniture de chaleur issue de l'incinération au réseau de chauffage urbain au moyen de l'échangeur. Ce poste fait l'objet d'une refacturation, interne à la Délégation, à la société sub-délégataire Rive Droite Energie.

Ce poste est en baisse : -56 k€, soit -3.29 %, pour la raison suivante :

La quantité globale d'énergie thermique transmise au réseau est en baisse de 5 344 MWh par rapport à 2016.

Ceci est expliqué par les multiples îlotages réseau en novembre et décembre 2017 (également visibles sur le recours aux chaudières de secours) et à la valorisation thermique de la turbine à gaz en janvier, février, novembre (1 jour) et décembre 2017.

Vente Ordures Ménagères :

L'examen des postes « Traitement des Ordures Ménagères » fait apparaître :

- Des apports de Bordeaux Métropole (regroupant ceux de la collecte propre de Bordeaux Métropole, mais aussi ceux des communes de Bordeaux Métropole effectués par le SIVOM) en hausse par rapport à l'année précédente : 104 411 tonnes provisionnées en 2017 pour 99 475 tonnes provisionnées en 2016.
- Les apports du SEMOCTOM sont en retrait vs 2016 passant de 478 tonnes en 2016 contre 336 tonnes en 2017.
- En 2017, le taux de disponibilité de l'usine est supérieur à celui de 2016 permettant un traitement complémentaire de déchets
- Conformément au contrat de Délégation, Rive Droite Environnement a complété les apports de Bordeaux Métropole par des livraisons issues des collectes de l'unité opérationnelle de Bègles VEOLIA Recyclage et Valorisation des Déchets et, dans une moindre mesure, de l'unité opérationnelle VEOLIA Recyclage et Valorisation des Déchets de Pompignac. Celles-ci ont représenté un total de 20 887 t provisionnées en 2017 contre 15 920 Tonnes en réel 2016. Cette hausse s'explique également par le bon taux de disponibilité de l'usine.

Au total, les quantités de déchets réceptionnées s'élèvent à 125 634 tonnes (Tonnes de décembre étant des provisions) soit + 20 KT vs 2016.

Vente Electricité :

Les ventes électriques s'élèvent à 19 189 MWh soit + 53 % vs 2016. Cette forte hausse s'explique par la reprise de la mise en route du GTA courant année 2016, 2017 étant en année pleine sans incident.

Taxe Générale sur les Activités Polluantes :

De par la certification ISO 14001 de Rive Droite Environnement, l'atteinte d'une performance énergétique élevée (>65 %) et la réduction des émissions de NOx au meilleur niveau, nous avons obtenu un taux réduit de TGAP : la TGAP appliquée a donc été de 3,00 €/t réceptionnée tout au long de l'année 2017, au lieu de 4.13 €/t en 2016. L'atteinte du critère Efficacité énergétique (>65%) a donc renforcé la réfaction de ce taux de TGAP, puisque celui-ci s'est établi à son taux le plus réduit possible.

En synthèse, le chiffre d'affaires s'établit en hausse de 12 % par rapport à l'année dernière lié à la bonne capacité de réception de l'usine, dû à un bon taux de disponibilité de l'usine et à l'impact de l'utilisation du GTA en année pleine.

Autres Produits :

Refacturation Rive Droite Energie :

L'ensemble des refacturations (à l'euro l'euro) au sub-délégataire Rive Droite Energie a été repris sur cette ligne : il s'agit de dépenses effectuées par Rive Droite Environnement pour le compte de Rive Droite Energie qui sont détaillées dans les charges, et donc dans les paragraphes ci-dessous : rétrocession électricité, eau, rémunération personnel mis à disposition et leurs déplacements et formations, frais de téléphone et communication, …

En effet, par soucis de simplification et d'efficacité, les sociétés étant regroupées sur le même site, un seul contrat a été souscrit pour chaque prestation par le principal utilisateur de celle-ci : ainsi, Rive Droite Environnement est le titulaire des contrats de fourniture d'Electricité, d'eau, et de téléphone ; seul le contrat gaz est porté par Rive Droite Energie. Les frais fixes et les consommations sont donc répartis de manière respective.

Pour mémoire jusqu'en 2016, le Délégataire Rive Droite Environnement était l'employeur de l'ensemble des personnes reprises et affectées à temps plein sur le site ; une convention de mise à disposition a donc été établie pour le personnel travaillant sur l'activité Réseau. En conséquence, les rémunérations et les dépenses liées à ce personnel sont donc rétrocédées à Rive Droite Energie sous forme de refacturation à l'euro l'euro : rémunérations, déplacements, formations, location et nettoyage des tenues de travail…

Ce poste subit une baisse significative suite au transfert du personnel dédié au réseau de chaleur sur la société Dalkia France courant de l'année 2016.

Charges de la délégation

Libellé \ années	Réel 2017	Réel 2016	Evolution Réel 2017 / 2016	Evolution Réel 2017/ 2016
	€	€	€	%
Achat				
Electricité	48 059	172 326	-124 267	-72%
Refacturé à RD Energie	80 088	148 961	-68 873	-46%
Eau	80 926	77 023	3 903	5%
Refacturé à RD Energie	21 901	39 972	-18 071	-45%
Combustibles	82 558	98 644	-16 086	-16%
Refacturé par RD Energie	77 661	94 909	-17 248	-18%
Produits allumage et additifs	48 990	47 445	1 545	3%
Carburant GO				
Fourniture d'entretien et petit équipement	78 857	81 910	-3 053	-4%
Refacturé à RD Energie		467	-467	-100%
Réactif traitement des fumées	339 687	333 823	5 864	2%

Electricité :

La quantité d'énergie électrique achetée est en forte diminution en 2017 suite au redémarrage de la turbine courant du premier trimestre 2016.

Eau :

La consommation générale est en hausse de 5 % vs 2016. Hausse au même rythme que l'année dernière.

Combustibles :

Nous avons regroupé les postes gaz pour les brûleurs des fours et du traitement de fumées, mais aussi le fuel (utilisé pour les Groupes électrogènes de secours).

Ce poste est en baisse d'environ 16 % par rapport à 2016 du fait de la diminution de la consommation de gaz.

Produits d'allumage et additifs :

Nous constatons une hausse légère de 3% de poste.

Réactif traitement des fumées :

Nous notons une hausse de 2 % de ce poste liée essentiellement à l'augmentation du tonnage traité et l'amélioration du ratio de réactif consommé.

Facturation frais de siège :

Les frais de siège national et régional de Veolia, rémunérant les moyens techniques, commerciaux, juridiques et administratifs mis en œuvre pour l'exécution du contrat et pour la gestion de la société, ont été facturés à la filiale Rive Droite Environnement. Ces frais de siège au réel se sont établis à un niveau légèrement supérieur au calcul de ceux inscrits au plan d'affaire initial actualisés selon l'évolution de la formule de révision de la redevance chauffage urbain intégrée au contrat :

Formule de révision : 0,15 + 0,60 x ICHT-IME / ICHT-IMEo + 0,25 x FSD2 / FSD2o

Dépenses de sous-traitance :

Ce poste n'intègre pas la sous-traitance correspondant à la Maintenance et au GER ; il représente l'ensemble des frais de transport et traitement des résidus d'exploitation ; l'évolution de ce poste reflète celle des tarifs et des différents ratios d'exploitation.

Pas d'évolution significative sur ce poste en 2017.

Gros entretien et réparation :

Le détail est présenté dans un paragraphe spécifique : le montant est à comparer plutôt au prévisionnel de l'année, plutôt que d'une année à l'autre.

Le comparatif est présenté dans le chapitre 3.6.1. Il y figure, poste à poste, les écarts entre le programmé et le réalisé.

Maintenance :

Les variations des postes « Maintenance » et « Fourniture d'entretien et petits équipements» et « Autres achats » : le cumul de ces postes fait apparaître une hausse de 20 k€ par rapport à 2016.

Honoraires, Autres services extérieurs :

Le cumul de ces deux postes est en forte baisse de 19 k€ (dû à l'arriéré des cotisations FEDENE des années 2012 à 2015, régularisées en 2016).

Frais de contrôles :

Ces frais, en baisse (- 10 k€), sont très variables en fonction des échéances des différents contrôles réglementaires.

Taxes :

Hors TGAP (fonction des tonnages traités de l'évolution règlementaire), ce poste s'établit à +55 k€ vs 2016

Charges de personnel :

Afin de simplifier la gestion administrative et sociale du personnel lié au contrat, le délégant et le délégataire ont convenu de faire porter tous les salariés dédiés à l'exécution du contrat par le délégataire : Rive Droite Environnement. Il est ensuite prévu que ce dernier rétrocède, au coût salarial, la main d'œuvre consommée par le sub-délégataire : Rive Droite Energie : ces 2 postes ont donc été scindés.
A noter la quasi absence de charges sur les charges de personnel RD Energie suite au transfert des salariés dédiés au réseau de chaleur sur la société Dalkia France en cours d'année 2016.

Autres dotations aux provisions :

Hausse de 12 % de ce poste suite à l'amortissement du nouveau rotor sur la durée restante du contrat de délégation en année pleine sur 2017 et des économiseurs installés courant 2017.

Résultat courant avant impôts

En fonction de ce qui précède, le Résultat courant avant impôts s'établit donc à un gain de 834 635 €, à comparer à un résultat de 270 063 € en 2016 s'expliquant par l'exploitation de l'usine sans incidents notoires, réception de 125 kt et une vente électrique redevenue normale.

Résultat exceptionnel

- RAS

3.1.3 INFORMATIONS FINANCIERES RELATIVES AU BILAN

Dans notre démarche qualité d'amélioration continue, nous avons amélioré notre processus de paiement.

Délais de paiement fournisseurs à la clôture du dernier exercice :

Dettes fournisseurs en Euros		
Année	**2016**	**2017**
Paiement à 30 jours	447 642	57 447
Paiement à 45 jours	173 457	269 592
Paiement à >45 jours	216 903	178 654
TOTAL	838 003	505 693

Retards Clients :

Clients au 31/12/2017 : 2 386 k€ dont – 232 k€ de titrisation. Ratio =>40 jours

Investissements :

Le total des investissements corporels pour 2017 s'élève à **324** k€.

3.3 COMPTE DE RESULTAT RESEAU RIVE DROITE ENERGIE

Chauffage Urbain	Exercice 2017 €	Exercice 2016 €	Evolution en valeur	Evolution en %
Ventes				
Ventes R1	2 710 247	2 539 214	171 033	6,70%
Ventes R2	4 247 550	4 169 607	77 943	1,90%
Vente d'électricité (cogénération)	1 671 493	935 518	735 975	78,70%
Ventes complémentaires DSP	4 846	55 727	-50 881	-91,30%
Ventes complémentaires hors DSP	6 385	986	5 399	547,70%
Travaux de raccordement	0	0	0	
Rétrocession gaz à R D Environnement	72 832	99 098	-26 266	-26,50%
Produit UIOM sur production électrique	100 000	100 000	0	
Sous-total Chiffre d'Affaires CU	**8 813 353**	**7 900 150**	**913 203**	**11,60%**
Reprise sur provisions GER	0	0	0	
Variation de travaux en cours	0	0	0	
Autres Reprises sur provisions	25 834	9 212	16 622	
Droits de raccordement (étalés)	372 986	355 210	17 775	5,00%
Quote-part des subventions pour investissements	119 896	104 004	15 891	15,30%
Produits divers de gestion courante	116	0	116	
Produit/Charge sur CO^2	-35 539	-483	-35 056	7257,00%
Produits divers de gestion courante			0,00	N/A
TOTAL DES PRODUITS	**9 296 646,12**	**8 368 093,48**	**928 552,64**	**11,10%**

Chauffage Urbain	Exercice 2017 €	Exercice 2016 €	Evolution en valeur	Evolution en %
Variation de stock (par souci de clarté, les achats sont présentés en consommés, donc nets de variation de stocks				
Achats				
Electricité	125 098	59 377	65 722	110,70%
Refacturé par RD Env	*90 504*	*83 318*		
Eau	38 341	43 933	-5 593	-12,70%
Refacturé par RD Env	*34 777*	*40 994*		
Combustibles	4 164 979	3 467 389	697 590	20,10%
dont achat gaz pour chaufferie	*2 317 974*	*1 251 142*	1 066 832	
dont achat gaz pour les fours	*72 832*	*99 098*	-26 266	
dont Chaleur refacturée par RD Env	*1 643 556*	*1 705 053*	-61 497	
dont Chaleur produite par la centrale de cogénération de Carriet	*31 883*	*25 203*	6 680	
dont achat de bois	*98 734*	*386 893*	-288 159	
Produits traitements d'eau	0	0	0	#DIV/0!
Carburant				
Fournitures d'entretien et petit équipement	20 563	31 195	-10 632	-34,10%
Refacturé par RD Env	*2 556*	*1 455*		
Achats pièces détachées	31 358	37 250	-5 892	-15,80%
Variation de stock	2 102	-14 800	16 901	-114,20%
Services extérieurs				
Facturation frais de siège	312 067	311 164	902	0,30%
Sous-traitance	115 957	246 227	-130 270	-52,90%
Refacturé par RD Env				
Crédit-Bail et locations mobilières	12 296	12 460	-164	-1,30%
Petit entretien				
Gros entretien et réparations (GER)	276 699	307 421	-30 721	-10,00%
dont achats pièces détachées P3	*13 981*	*5 768*		
dont sous-traitance P3	*262 718*	*301 626*		
Entretien et réparation autres	9 064	9 022	43	0,50%
Assurance	50 975	48 679	2 296	4,70%
Documentation - Etude	0	516	-516	
Autres services extérieurs				
Honoraires	9 385	8 663	722	8,30%
Déplacements, Missions, Réceptions	2 756	2 972	-217	-7,30%
Refacturé par RD Env		*214*		
Frais véhicules	26 179	19 616	6 563	33,50%
Refacturé par RD Env				
Postes et télécommunications	832	37 138	-36 306	-97,80%
Refacturé par RD Env	*851*	*1 417*		
Frais de contrôle				
Autres services extérieurs	241	234	7	3,10%
Impôts et Taxes				
CET et Taxes foncières	142 269	113 235	29 034	25,60%
Refacturé par RD Env	*65 812*	*73 729*		
Taxe parafiscale, TGAP	901	1 854	-953	-51,40%
Taxe véhicule (2 véhicules à 160 g)				
Contribution Sociale de Solidarité	0	0	0	#DIV/0!
Impôt forfaitaire annuel - IFA			0	
Charges de personnel				
Personnels détachés	646 915	556 229	90 686	16,30%
Dont personnel refacturé par RD Env		*168 266*	-168 266	
Dont personnel refacturé par Dalkia	*498 116*	*247 037*	251 078	
Dont Quote-Part IFC et médailles refacturé par RD Env		*0*	0	
dont détaché par Dalkia France	*148 799*	*140 926*	7 874	
Participation				
Charges Sociales				
Redevance du service public du chauffage urbain	1 390 148	1 370 915	19 234	1,40%
Redevance liée au prix de la chaleur	2 926	6 290	-3 364	-53,50%
Sinistres	20 007	0	20 007	
TOTAL DES CHARGES	**7 402 057**	**6 676 978**	**725 079**	**10,90%**
dont frais de siège	*312 067*	*311 164*	*902*	*0,30%*
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**1 894 589**	**1 691 115**	**203 474**	**12,00%**
Dotations aux amortissements y/c caducité	1 257 118	1 241 093	16 026	1,30%
Dotations aux provisions GER	67 960	52 348	15 612	
Autres Dotations aux provisions	47 000	2 201	44 799	
Redevance de Crédit bail				
RESULTAT D'EXPLOITATION	**522 511**	**395 473**	**127 038**	**32,10%**
Charges financières	158 438	195 837	-37 399	-19,10%
dont Intérêts d'emprunts			0	
Produits financiers			0	
RESULTAT FINANCIER	**-158 438**	**-195 837**	**37 399**	**-19,10%**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**364 072**	**199 636**	**164 436**	**82,40%**
Eléments exceptionnels	30 189	18 060	12 129	
Impots sur les sociétés			0	
RESULTAT NET	**333 883**	**181 576**	**152 307**	**83,90%**

EBE retraité = EBE hors frais de siège et G.E.R.	**2 483 355**	**2 309 700**

3.4 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT RESEAU RIVE DROITE ENERGIE

L'analyse comparée du compte de résultat de la subdélégation entre 2017 et 2016 appelle les remarques et commentaires suivants :

De manière générale, les données financières sont arrêtées quelques jours avant le 31 décembre 2017 ; de ce fait, certains éléments quantitatifs peuvent différer des valeurs réelles indiquées dans la partie technique.

Produits de la subdélégation

Rappel des tarifs appliqués mensuellement pour 2017 :

SUIVI TARIFS R1 et R2					
2017	R1	R2-1	R2-2	R2-3	R2
Janvier	22,27	2,362	30,173	9,027	41,562
Février	22,54	2,688	30,212	9,027	41,927
Mars	22,54	2,715	29,789	8,925	41,429
Avril	22,22	2,871	29,848	8,962	41,681
Mai	23,19	2,769	29,799	8,957	41,525
Juin	21,28	2,621	29,791	8,97	41,382
Juillet	22,11	2,395	29,768	8,972	41,135
Août	22,11	2,255	29,758	8,968	40,981
Septembre	22,15	2,262	29,763	8,995	41,02
Octobre	22,16	2,196	29,861	9,007	41,064
Novembre	22,25	2,253	29,889	9,012	41,154
Décembre	*22,331*	*2,2204*	*29,95*	*9,03*	*41,2004*

Ventes R1 : Le chiffre d'affaires R1 augmente de 171.033 € soit +6,70%. Il passe de 2.710.247 € contre 2.539.214 € en 2016.

Exercice	Date début exercice	Date fin exercice	Nombre de jours chauffe	DJU exercice	MWh PCU vendus
2017	01/01/17	31/12/17	211	1 715	115 560
2016	01/01/16	31/12/16	221	1 675	114 118
Variation en valeur			-10	40	1 442
Variation relative			-4.5 %	2.4 %	1.3 %

Le prix moyen de la chaleur vendue a légèrement augmenté passant de 22.27 €/MWh en 2017 contre 21,88 €/MWh en 2016, soit une hausse de +1,77 %. Le nombre de DJU et de MWh vendus ont également augmenté seul le nombre de jour de chauffe a diminué.
Il est à noter que l'exercice 2017, a été impacté par la prise en compte de l'article lié à la rétroactivité de la TICGN de l'avenant 6 pour 142 164 € hors taxes.

Le tarif R1 a été calculé mensuellement, selon la mixité des prix des énergies suivantes :

- pour 64 % sur le prix de la chaleur provenant de l'usine d'incinération,
- pour 10 % selon les indices « Produits du travail du bois » et « Transport routier dans les marchés de longue durée »,
- pour 26 % selon l'indice du gaz distribué, hors ventes aux ménages.

Le graphique ci-dessous reprend les évolutions des prix mensuels pour chacun des deux exercices observés. Hormis pour les mois de Janvier et Février, le terme R1 en 2017 a été au-dessus de celui de 2016.



Ventes R2 : Le terme R2 a augmenté de 77.943 €. Cette augmentation s'explique par une variation tarifaire de +0.37% et par une hausse du nombre moyen d'URF entre 2017 et 2016.

Il est à noter qu'entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017, le nombre d'URF est passé de 102.932 URF à 103.612 URF.

Les raccordements 2017 sont les suivants :

- Le raccordement de la résidence les Folies au 1er octobre 2017 pour + 99 URF.
- Le raccordement de la résidence Camille Pelletan au 1er décembre 2017 pour + 581 URF.

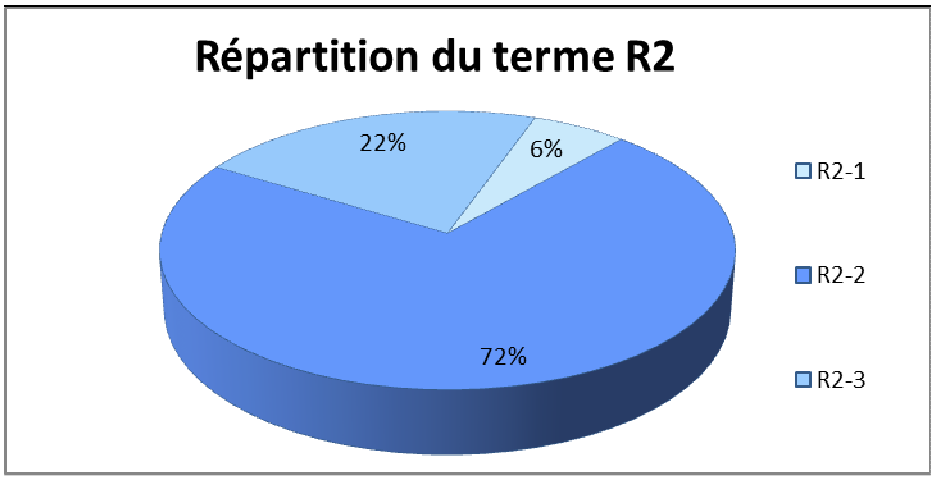
Remarque : Le pôle social de Lormont (+112 URF) a été facturé de ses droits de raccordements à la fin des travaux, en Novembre 2017. Un décalage dans la réception de la police d'abonnement n'a pas permis la prise en compte des URF sur l'exercice 2017.

Pour mémoire, la répartition des coûts d'exploitation et de maintenance du réseau de chauffage urbain étaient évalués à 3.500.000 euros, répartis sur un total d'unités de répartition forfaitaire de 100.000 URF soit 35 €/URF, conformément à l'article 70.4 – tarifs de base.

SUIVI CHIFFRE D'AFFAIRES R2									
2017	U.R.F.	Prix R2-1	Prix R2-2	Prix R2-3	R2-1	R2-2	R2-1 + R2-2	R2-3	R2
Janvier	102 932	2,36	30,17	9,03	20 260	258 815	279 075	77 427	356 501
Février	102 932	2,69	30,21	9,03	23 061	259 147	282 208	77 427	359 634
Mars	102 932	2,72	29,79	8,93	23 285	254 881	278 165	76 559	354 725
Avril	102 932	2,87	29,85	8,96	24 630	256 017	280 646	76 872	357 519
Mai	102 932	2,77	29,80	8,96	23 751	255 606	279 357	76 833	356 190
Juin	102 932	2,62	29,79	8,97	22 479	255 539	278 019	76 938	354 956
Juillet	102 932	2,40	29,77	8,97	20 540	255 340	275 880	76 957	352 837
Août	102 932	2,26	29,76	8,97	19 344	255 252	274 596	76 925	351 521
Septembre	102 932	2,26	29,76	9,00	19 401	255 296	274 697	77 159	351 856
Octobre	103 031	2,20	29,86	9,01	18 860	256 383	275 243	77 338	352 581
Novembre	103 031	2,25	29,89	9,01	19 345	256 627	275 972	77 377	353 349
Décembre	*103 612*	*2,22*	*29,95*	*9,03*	*19 203*	*258 592*	*277 795*	*77 930*	*355 725*
Moyenne	103 005					TOTAL	3 331 653	925 741	4 257 394
						Ecart de provision	- 8 208	- 1 636	- 9 844
						2017	3 323 445	924 105	4 247 550

Le chiffre d'affaires du R2-3 de l'année 2017, intégré dans le R2, s'établit à 924 105 €. Pour mémoire, ce terme rémunère les dépenses de gros entretien et de renouvellement des matériels primaires à la charge du sub-délégataire.

Le graphique ci-dessous indique la part de chaque terme composant le prix R2. Le terme R2-2 représente le coût des prestations de conduite et petit entretien pour assurer le fonctionnement des installations.



Ventes d'électricité : hausse du chiffre d'affaires de 735.975 €, soit +78,70%. Cette augmentation est due au fait que la cogénération a fonctionné 3 mois en 2017 contre un mode de fonctionnement en dispatchable sur 2016

Le tableau ci-dessous détaille la production de l'électricité pour l'exercice 2017.

Période	Quantités produites (MWH)	Part variable	Part fixe	Chiffre d'affaires
Provision Déc 2016	- 256	- 17 739	- 162 040	- 179 779
décembre-16	256	28 602	162 040	190 641
janvier-17	3 427	343 856	162 040	505 896
février-17	3 027	218 791	162 040	380 830
mars-17		1 197	184 606	185 802
EP 2016 -2017		42 344		42 344
octobre-17		1 491		1 491
novembre-17	117	12 369	163 699	176 068
Provision Déc 2017	2 871	215 500	152 699	368 199
Année 2017	**9 442**	**846 410**	**825 083**	**1 671 493**

Ventes complémentaires DSP : 4.846 € dont 4.354 € liés aux locations de chaufferie mobiles.

Ventes complémentaires hors DSP : 6.385 € de produits présentés ici, correspondent à une refacturation, à l'€uro / l'€uro, de dépenses effectuées par Rive Droite Energie pour le compte de Dalkia. Ils sont sans rapport avec le contrat de délégation de service public mais sont repris afin de simplifier le raccordement avec *les comptes* sociaux de Rive Droite Energie.

Rétrocession gaz à Rive Droite Environnement : 72.832 € en 2017 contre 99.098 € comptabilisés en 2016, soit une baisse de 26.266 € entre ces deux années au titre de cette rétrocession gaz.
Pour mémoire, un seul contrat est souscrit sur le site auprès du fournisseur de gaz. Rive Droite Energie, principal consommateur de gaz, en est le titulaire. Cependant, le process d'incinération demande, essentiellement lors de l'allumage des fours, une puissance de gaz importante. La consommation en découlant est ainsi rétrocédée, au prorata des puissances souscrites et des consommations constatées, à Rive Droite Environnement.

Produit UIOM sur production électrique : 100.000 € en 2017 identique à 2016. La mise en place du nouveau turbo alternateur sur l'usine d'incinération des ordures ménagères a généré un manque à gagner pour Rive Droite Energie, et s'est traduite par une dégradation de la récupération de la cogénération pour maintenir les enlèvements de chaleur à l'usine d'incinération. En vue de compenser ce manque à gagner, il a été décidé la mise en place d'une compensation, pour un montant annuel initial de 225.000 € qui a été ramené à 100.000 € suite à un commun accord entre le délégataire et le sub-délégataire.

Droits de raccordement : 3 raccordements ont eu lieu sur le réseau des Hauts de Garonne durant l'année 2017 portant à 132 le nombre de sous stations :

- la résidence les Folies pour Axanis (Aquitanis),
- le pôle social de Lormont pour le Département de la Gironde
- et la résidence Camille Pelletan pour Logevie.

Pour rappel : ces droits sont comptablement étalés sur la durée restante du contrat, tout comme la charge des travaux facturée par Dalkia, passée en immobilisation et amortie également sur la durée restante du contrat (cf. « Dotations aux amortissements y compris de caducité »).

Quote-part des subventions pour investissements : 119.896 € en 2017 contre 104.004 € en 2016. Cette variation s'explique par la régularisation en 2016 des années 2014 et 2015, suite à la révision à la baisse de la subvention liée au raccordement Ugecam /Carriet (-84k€).
Pour rappel : Ces subventions sont étalées sur la durée restante du contrat, tout comme la charge des travaux facturée par Dalkia, passée en immobilisation et amortie également sur la durée restante du contrat (cf. « Dotations aux amortissements y compris de caducité »).

Produits/Charges sur CO_2 : L'année 2017 est la cinquième année du PNAQ3 qui a réduit les droits à émettre alloués gratuitement. Ainsi, alors que Rive Droite Energie bénéficiait de 22.207 tonnes de droits à émettre en 2012, ces derniers sont tombés à 7.330 tonnes pour 2013, 6.560 tonnes pour 2014, 5.811 tonnes pour 2015, 5.087 tonnes pour 2016 et 4.385 tonnes pour 2017.Comme pour les PNAQ précédents, nous conservons la même présentation en rattachant les missions et les droits à émettre à chaque exercice et en valorisant excédents ou insuffisances au dernier cours de l'exercice en cas d'absence de transaction réelle.
Sur les 4.385 tonnes de quotas alloués, Rive Droite Energie en a consommé 9 260 tonnes, dégageant ainsi un déficit de 4 875 tonnes. Ce reliquat conduit à une charge de 35.539 €, au cours de 7,29 €/tonne, au 31 décembre 2017.
Des précisions sur le mécanisme des plans nationaux d'allocation de quotas sont apportées au point 3.13.

Charges de la subdélégation

Achats d'électricité : 125.098 € en 2017 contre 59.377 € en 2016. En réalité, le montant consommé en 2016 était de 161.227 €. La différence s'explique par des régularisations des années précédentes. On constate donc une diminution de 36.129 €.

Achats d'eau : 38.341 € pour cette année, par rapport à 43.933 € en 2016. La part refacturée par Rive Droite Environnement s'élève à 34.777 € contre 40.994 € l'an passé.

Achats combustibles : ce poste de 4.164.979 € se décompose de la façon suivante :

- 2.390.806 € d'achat de gaz, dont 72.832 € de refacturation gaz à Rive Droite Environnement pour les besoins de son process d'incinération au titre de 2017.
- 1.643.556 € d'achat de chaleur fait auprès de l'usine d'incinération.
- 31.883 € d'achat de chaleur auprès de la centrale de cogénération de Carriet.
- 98.734 € d'achat de bois, pour la chaufferie biomasse.

	Année 2017		
	quantité	P.U	valeur
Gaz naturel chaudières, en Mwh PCS	9 103	35,12	319 717
Gaz naturel chaufferie de secours, en Mwh PCS	4 119	36,38	149 865
Gaz naturel chaufferie des Akenes, en Mwh PCS	9 695	37,00	358 677
Gaz naturel turbine, en Mwh PCS	39 932	37,42	1 494 434
Gaz naturel fours, en Mwh PCS	1 443	51,95	74 960
écart de provision n-1 sur Gaz naturel fours			
Gaz naturel fours, en Mwh PCS surplus			
écart de provision n-1	352		- 6 847
Gaz naturel total, en Mwh PCS	64 644	36,98	2 390 806
Gaz naturel total, en Mwh PCU (indicatif)	52 886	45,21	2 390 806
dont gaz naturel réseau chaleur, en Mwh PCU	10 817	75,94	821 412
Achat chaleur RD Environnement, en Mwh PCU	97 513	16,85	1 643 556
Redevance CUB sur chaleur UVE			2 926
Achat chaleur COGESTAR 2, en Mwh PCU	583	54,69	31 883
Achat chaleur BED, en Mwh PCU	4 013	24,60	98 734
Achat de chaleur net, en Mwh PCU	102 109	17,40	1 777 100
Récupération chaleur sous turbine, Mwh PCU	19 378	45,75	886 458
Coût moyen du Mwh PCU	**132 304**	**26,34**	**3 484 969**

La conversion des consommations de gaz de la turbine en équivalent MWh PCU (Pouvoir Calorifique Utile) n'est pas juste d'un point de vue technique. Elle permet cependant d'isoler la consommation d'énergie pour alimenter le seul réseau de chauffage urbain. Pour mémoire, la production est assurée, dans l'ordre d'importance par la chaleur utile cédée par Rive Droite Environnement et provenant de l'incinération, par le gaz brûlé sur les différentes chaudières, par la chaleur produite issue de la chaufferie biomasse, par la récupération thermique issue des chaufferies de Carriet et de la turbine de cogénération. Afin de pouvoir additionner tous ces composants, il était nécessaire de les ramener à une même échelle. Nous avons retenu l'unité du principal combustible, en l'occurrence le MWh PCU.
De plus, la chaleur récupérée sur la turbine à gaz ne faisant pas l'objet de flux financier, nous avons converti les quantités en euros en retenant le prix unitaire moyen de MWh de chaleur sous chaudière gaz.

Entre 2017 et 2016, ce prix moyen a augmenté de 11,84 % passant de 23,55 € à 26,34 €.

Achats de fournitures d'entretien et petit équipement : 20.563 € pour 2017 contre 31.195 € en 2016.
Cette baisse est liée d'une part aux travaux de dévoiement et de dépose fait en 2016 et d'autre part aux dépenses plus conséquentes sur la chaufferie Biomasse en lien avec un fonctionnement plus important en 2016.

Achats de pièces détachées : 31.358 € en 2017, contre 37.250 € en 2016. Figurent ici les achats d'équipements et consommables nécessaires aux opérations de conduite courante. Le plan d'affaires ne les distinguait pas.

Frais de gestion Dalkia : indépendamment de la réalité des coûts de structure de Dalkia imputés sur Rive Droite Energie, le contrat supporte une charge rémunérant les moyens techniques, commerciaux, juridiques et administratifs, mis en œuvre pour son exécution et pour la gestion de la société qui le porte. Cette charge a été fixée contractuellement à 260.000 €. Elle est révisée sur le même indice que le terme R2.

Dépenses de sous-traitance : 115.957 € en 2017 pour 246.227 € en 2016. Cette différence est liée d'une part aux travaux de dévoiement et de dépose fait en 2016 et d'autre part aux dépenses plus conséquentes sur la chaufferie Biomasse en lien avec un fonctionnement plus important en 2016.

Gros entretien et réparation - dépenses P3 (pièces et sous-traitance) : 276.699 € en 2017, pour 307.421 € en 2016 et 486.461 € en 2015. En 2017, de grosses fuites sur le réseau ont eu lieu sur novembre et décembre.
Un tableau détaille les opérations réalisées au titre de l'engagement contractuel de maintenir le service public pris par le délégataire. Pour mémoire, la main d'œuvre est exclue de ce calcul, cependant un coefficient de peines et soins fixés à 1,10 est intégré, afin de couvrir les charges de structure mobilisées par cette activité (études, consultations des fournisseurs, suivi des chantiers, mises à jour des inventaires notamment).

Frais de véhicules : 26.179 € pour 2017 contre 19.616 € constatés en 2016. Ces charges représentent la refacturation par Dalkia des contrats de location de véhicules affectés au personnel de Rive Droite Energie.

Impôts et taxes : 142.269 € qui se décomposent de :

- 52.257 € avec un montant de 57.058 € au titre de la Contribution Economique Territoriale 2017 et – 4 801 € de solde de 2016;
- et de 90.012 € de taxe foncière, dont 65.812 € refacturés par Rive Droite Environnement.

Charges de personnel : 646.915 € en 2017 contre 556.229 € en 2016. Durant 2016, les salariés dédiés au réseau de chaleur ont été transférés sur la société Dalkia France. Ce changement a pour conséquence l'arrêt des refacturations entre les deux sociétés à savoir RDEnvironnement et RDEnergie.

Redevance du service public du chauffage urbain : cette redevance pour 2017 s'élève à 1.390.148 €, pour un montant de base de 1.200.000 €.

Redevance liée au prix de la chaleur : La redevance chaleur au titre du 1er semestre 2017 a été de 2.926 €. Sur le second semestre 2017, le prix de la chaleur facturé par l'usine d'incinération (CHALUIOMEXP) ayant été supérieur au prix de la chaleur actualisé aux coûts des énergies (CHALUIOMEN), aucune redevance n'a été versée.

Période	Mwh produits	CHALUIOM en	CHALUIOM exp	CHALUIOM	CHALUIOM - CHALUIOM exp	REDEVANCE
Ecart prov 2016						**-**
Janvier	13 509	15,78	16,75	16,75	-	-
Février	9 994	16,30	16,80	16,80	-	
Mars	13 606	16,30	16,89	16,89	-	-
Avril	10 945	15,63	16,90	16,90	-	-
Mai	6 591	17,28	16,84	17,28	0,44	2 926
Juin	2 986	15,74	16,83	16,83	-	-
1er semestre	**57 631**					**2 926**
Juillet	4 185	15,64	16,78	16,78	-	-
Août	4 069	15,67	16,76	16,76	-	-
Septembre	4 291	15,77	16,77	16,77	-	-
Octobre	6 446	15,67	16,83	16,83	-	-
Novembre	10 080	15,81	16,87	16,87	-	-
Décembre	*10 811*	*15,81*	*16,87*	*16,87*	-	-
2ème semestre	**39 882**					**-**
Année 2017	**97 513**					**2 926**

Pour rappel, cette redevance est issue de l'article 69.5 du contrat de délégation actualisant la redevance sur le coût des énergies concurrentes (gaz naturel).

Dotations aux amortissements y compris de caducité : 1.257.118 € pour 2017 (dont 1.029.509 € concernent la dotation à la provision pour reconstitution des capitaux investis dénommée « PRCI »), contre 1.241.093 € en 2016.

La PRCI peut venir en complément, dans un contrat de concession ou comportant des éléments concessifs, à l'amortissement industriel. Pour rappel, à la fin du contrat de délégation, le délégataire devra remettre au délégant l'ensemble des ouvrages nécessaires à l'accomplissement de la mission de service public (fourniture et distribution de chaleur pour le sub-délégataire). Une partie de ces équipements a été confiée par le délégant : elle correspond aux biens affermés déjà existants (et financés par la collectivité ou le précédent délégataire). Une autre partie de ces biens est constituée d'ouvrages financés par le titulaire : elle correspond à des biens concédés. La base totale réalisée à fin décembre 2017 est de 8.954.650 €. Le délégataire constate sur la durée de son contrat la non-valeur que représentera cet actif en raison de l'obligation de restitution rappelée précédemment. Sont inclus également à hauteur de 22.391 €, les amortissements pour les travaux de raccordements de 2010, calculés sur une base de 231.377 €.

Dotations aux provisions pour risque : 67.960 € de provision pour la garantie totale.

Eléments exceptionnels : 30.189 € en 2017. Ces éléments concernent la régularisation des taxes foncières et CFE de la chaufferie des Akênes sur les années précédentes suite au contrôle fiscal.

Résultat de la subdélégation

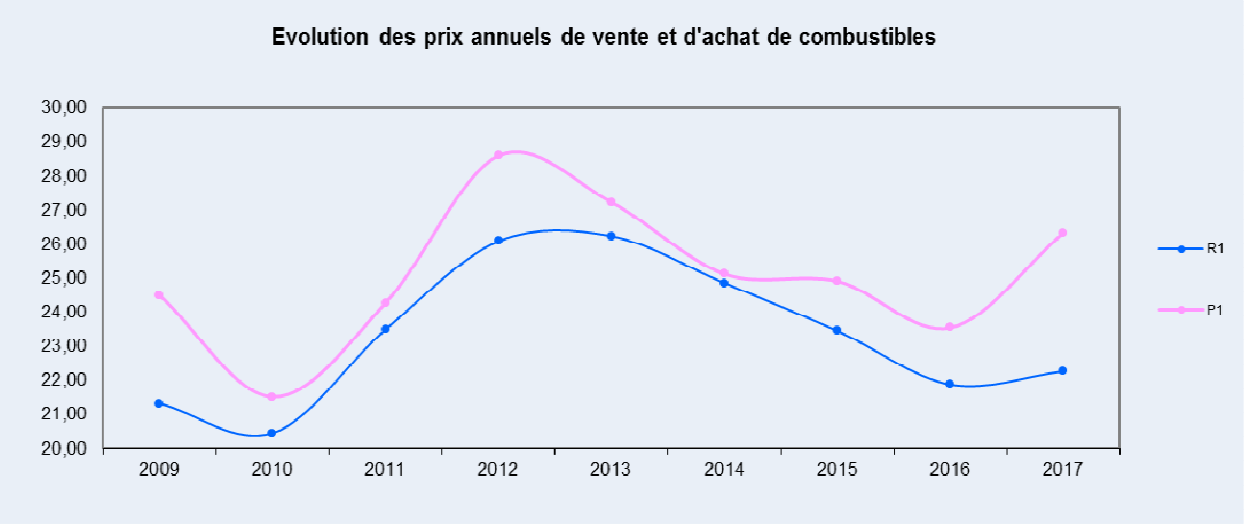
De tout ce qui précède, ainsi que d'autres variations non significatives individuellement, découle un résultat net de 333.883 € à mettre en regard d'un bénéfice de 181.576 € en 2016.

Les principales variations proviennent d':

- Un Chiffre d'affaires en augmentation de 913 k€ lié notamment au fonctionnement de la cogénération avec une hausse des ventes électricité de +736k€ ; ainsi qu'une augmentation des termes R1&R2 pour +249 k€
- Une augmentation des combustibles de +763k€ en rapport avec le fonctionnement de la cogénération
- Une diminution de la sous-traitance -130k€ impactée en 2016 des travaux de dévoiement
- Une augmentation des dotations aux amortissements et des provisions de +76k€ suite aux nouveaux raccordements et à un sinistre (fuite réseau)

Pour comparer ces deux dernières années, on constate que nos prix de vente et nos prix d'achat (sur le P1, hors ventes électriques) n'ont pas évolué de la même manière. En effet le coût moyen du MWh PCU d'achat de combustibles (gaz + chaleur) a augmenté de 11,84 %, et le prix de vente R1 aux abonnés de +1.8 %.

Le graphique ci-dessous compare ces deux tarifs, depuis la mise en place du contrat de la délégation du service public en 2009, le R1 correspondant au prix moyen du MWh vendu aux abonnés, et le P1 au prix moyen du MWh acheté.



L'écart entre les 2 courbes représente la perte de valeur pour le subdélégataire.

3.5. COMPTE DE RESULTAT ANNUEL DE LA DELEGATION

Libellé \ années	Réalisé 2017	Réalisé 2016	Evolution	Evolution
	€	€	en valeur	en %
Incinération	**8 974 260**	**7 747 721**	**1 226 539**	**15,83%**
Prestation de boues				
Vente Ordures Ménagères BM	5 815 797	5 334 863	480 934	9,01%
Vente Ordures Ménagères hors BM	1 671 456	1 213 434	458 022	37,75%
Vente ferrailles mâchefers	8 961	3 409	5 552	162,85%
Vente électricité	1 101 101	717 563	383 538	53,45%
TGAP	376 945	478 452	-101 507	-21,22%
Chauffage Urbain	**8 640 520**	**7 701 052**	**939 469**	**12,20%**
R1	2 710 247	2 539 214	171 033	6,74%
R2	4 247 550	4 169 607	77 943	1,87%
Vente d'électricité (cogénération)	1 671 493	935 518	735 975	78,67%
Ventes complémentaires DSP	4 846	55 727	-50 881	-91,30%
Ventes complémentaires hors DSP	6 385	986	5 399	547,68%
Droits de raccordement				
Rétrocession gaz à R D Environnement				
Produit UIOM sur production électrique				
Total Chiffre d'Affaires	**17 614 780**	**15 448 773**	**2 166 008**	**14,02%**
Production stockée				
Reprise sur provisions GER				
Variation de travaux en cours				
Autres reprises	25 834	9 072	16 762	184,77%
Droits de raccordement (étalés)	372 986	355 210	17 775	5,00%
Quote part des Subventions pour investissement	119 896	104 004	15 891	15,28%
Produits divers de gestion courante	116	0		
Produit sur excédent CO^2	-35 539	-483	-35 056	7257,01%
Autres produits dont Remboursement d'Assurances	74 233	690 617	-616 384	-89,25%
…				
TOTAL DES PRODUITS	**18 172 307**	**16 607 193**	**1 565 114**	**9,42%**

Libellé \ années	Réalisé 2017	Réalisé 2016	Evolution	Evolution
	€	€	en valeur	en %
Variation de stock	2 102	-14 800	16 901	-114,20%
Achat				
Electricité	82 653	148 384	-65 731	-44,30%
Eau	84 489	79 962	4 527	5,66%
Combustibles	2 526 320	1 766 071	760 249	43,05%
Produits allumage et additifs	48 990	47 445	1 545	3,26%
Carburant GO				
Fourniture d'entretien et petit équipement	99 420	111 649	-12 230	-10,95%
Réactif traitement des fumées	339 687	333 823	5 864	1,76%
Autres achats	31 358	37 250	-5 892	-15,82%
Services extérieurs				
Facturation frais de siège	813 175	806 446	6 728	0,83%
Sous-traitance	2 235 254	2 373 211	-137 957	-5,81%
dont groupe	2 119 297	2 126 984	-7 687	-0,36%
Crédit Bail, location	15 824	21 602	-5 779	-26,75%
Petit entretien				
Gros entretien et réparations (GER)	2 029 091	2 112 516	-83 425	-3,95%
Maintenance	65 310	40 772	24 538	60,18%
Entretien et réparation autres	9 064	9 022	43	0,47%
Assurance	255 150	240 619	14 531	6,04%
dont groupe				
Documentation - Etude	458	964	-506	-52,47%
Autres services extérieurs				
Honoraires	15 585	14 316	1 269	8,86%
Déplacement, Missions, Réceptions	30 514	41 535	-11 021	-26,54%
Frais de véhicule	26 179	19 616	6 563	33,46%
Postes et télécommunications	17 765	47 552	-29 787	-62,64%
Frais de contrôle	77 002	87 715	-10 713	-12,21%
Autres services extérieurs	11 175	32 402	-21 227	-65,51%
Impôts et Taxes				
CET	170 170	175 680	-5 510	-3,14%
Taxe parafiscale	901	1 854	-953	-51,41%
Taxe véhicule	124	124	0	
CSS Organic				
TGAP	387 462	489 000	-101 538	-20,76%
Autres dont TF	330 180	269 457	60 723	22,54%
Impôt forfaitaire annuel - IFA				
Charges de personnel				
Rémunération +Charges Sociales	2 854 887	2 749 464	105 423	3,83%
Autres charges de gestion courante				
Redevances pour occupation du domaine public et chauffage urbain	1 903 075	1 887 205	15 870	0,84%
Sinistres	20 007	0		
TOTAL DES CHARGES	**14 483 370**	**13 930 858**	**552 512**	**3,97%**

dont sous-traitance groupe	2 119 297	2 126 984	-7 687	-0,36%
dont frais de siège	813 175	806 446	6 728	0,83%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**3 688 937**	**2 676 335**	**1 012 602**	**37,84%**
Dotations aux amortissements	2 175 677	2 059 103	116 575	5,66%
Dotations aux provisions GER	67 960	52 348	15 612	29,82%
Autres Dotations aux provisions(Dont dotations retraite)	71 646	-104 951	176 597	-168,27%
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 373 654**	**669 836**	**703 818**	**105,07%**
Charges financières	163 840	205 786	-41 945	-20,38%
dont Intérêts d'emprunts				
Produits financiers				
RESULTAT FINANCIER	**-163 840**	**-205 786**	**41 945**	**-20,38%**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 209 813**	**464 050**	**745 763**	**160,71%**
Eléments exceptionnels	-30 189	742 771	-772 960	-104,06%
Impots sur les sociétés	-196 470	43 712	-240 182	-549,46%
RESULTAT NET	**983 154**	**1 250 533**	**-267 379**	**-21,38%**
EBE retraité = EBE hors frais de siège et G.E.R.	**6 531 203**	**5 595 297**	**935 906**	**16,73%**

EBE Réel retraité	6 531 203
EBE Plan d'affaire initial	5 308 610
Coefficient d'actualisation	1,161
EBE Plan d'affaire actualisé	6 165 883
Ecart EBE réel / EBE PA Actualisé	**5,92%**

COMPTE CONSOLIDE DE LA DELEGATION :

Rappel :

Ce compte de résultat de l'ensemble de la délégation représente une consolidation non pas comptable mais contractuelle ; ainsi, les principes suivants ont été retenus pour ce tableau :

- Pour les produits : les montants de chaque ligne RD Environnement et RD Energie sont additionnés, excepté pour la vente de chaleur de RD Environnement qui s'annule avec l'achat de chaleur chez RD Energie. A noter que dans la ligne « Autres Produits » chez RD Environnement, le montant qui figure est bien égal à la somme des lignes nommées « Refacturation à RD Energie ».
  La rétrocession de gaz inscrite chez RD Energie (Produits) s'élimine avec l'achat de gaz pour les fours chez RD Environnement (Charges).

- Pour les charges : Principe de Consolidation = RD Env. + RD Energie - Refacturation faite par RD Env. quel que soit le poste de charges (excepté le gaz où c'est la rétrocession de RD Energie qui est prise en compte).

But = éliminer toutes les charges réciproques dans le tableau consolidé (Produit = 0 et Charges neutralisées).

Le Résultat Net de la Délégation s'établit à un niveau bénéficiaire de 980 k€ soit – 20 % vs 2016. 2016 étant marquée par les remboursement d'assurance lié au sinistre de l'usine.
L'EBE retraité réel 2017 est **inférieure à l'EBE retraité prévisionnel actualisé du plan d'affaire:** ce résultat ne permettant pas de déclencher la clause d'intéressement du Délégataire prévu au contrat.

3.6. TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre de l'engagement contractuel de maintenir le service public pris par le délégataire d'une part, et le subdélégataire d'autre part.

Pour mémoire, la main d'œuvre est exclue de ce calcul mais un coefficient de peines et soins fixé à 1,10 est intégré, afin de couvrir les charges de structure mobilisées par cette activité (études, consultations des fournisseurs, suivi des chantiers, mises à jour des inventaires notamment) et non intégrées dans les frais généraux.

3.6.1 TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT UVE

Cadre de décomposition du gros entretien et renouvellement
Comparatif plan prévisionnel / réalisé GER UVE Cenon par détail de poste – 2017

RIVE DROITE ENVIRONNEMENT		ANNEE 9	ANNEE 9 REALISE
POSTE DE RÉCEPTION ET DE MANUTENTION DES DÉCHETS			
	Ponts bascules	10 290	0
	Portiques de détection radioactivité	0	0
	Pont roulant	29 300	29 900
	Boues	13 000	0
	Grappin	13 500	0
	Engin	0	2 146
	SOUS TOTAL	66 090	32 046
POSTE COMBUSTION ET RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE			
FOUR			
	Structure four	10 000	20 611
	Alimentation	6 000	40 553
	Grilles et barreaux	43 000	119 804
	Réducteurs - Entrainement	0	0
	Parties mécaniques sous grilles	0	0
	Fumisteries, réfractaires	50 000	80 017
	Bruleurs et équipements	9 000	3 456
	Extracteur a mâchefers	82 100	61 177
	Ventilateur d'air primaire	0	25 610
	Réchauffeur d'air	300	9 490
	Ventilateur d'air secondaire	26 300	10 084
	Ventilateur d'air tertiaire	500	0
	Gaines de distribution, vannes	0	0
	Instrumentation	0	29 323
	Armoires électriques - automates	0	0
CHAUDIÈRE			
	Structure chaudière (charpentes - passerelles)	0	0
	Surchauffeur	16 000	65 610
	Vaporisateurs	4 000	3 982
	Economiseurs	6 000	94 231
	Tuyauteries	44 100	135 436
	Vannes, robinetteries, soupapes	0	0
	ramonage	2 000	127 038

	Casing et isolation	13 000	0
	Gaine de fumées, compensateurs	0	17 697
	Equipements Denox Sncr	0	0
	Instrumentation chaudière	11 500	0
	Armoires électriques - automates - chaudière	0	0
	Divers (à préciser)	0	0
	SOUS TOTAL	323 800	844 118
POSTE ÉVACUATION ET STOCKAGE DES MÂCHEFERS			
	Transporteur mâchefers	15 100	98 252
	Déferailleur	0	0
	Pont roulant Mâchefers	3 700	209
	Grappin Mâchefers	31 200	44 558
	Divers (à préciser)	0	0
	SOUS TOTAL	50 000	143 019
POSTE TRAITEMENT DES FUMÉES			
	Tour d'évaporation	33 500	15 675
	Stockage et distribution de réactifs	86 000	4 371
	Filtre a manches	4 600	17 718
	Electrofiltre	8 000	149 771
	DeNOx	16 000	2 304
	Laveur	0	0
	Ventilateurs de tirage	0	7 147
	Cheminée	1 600	0
	Analyseurs	0	79 202
	Instrumentation traitement de fumées	0	0
	Armoires électriques / automates	0	0
	Divers (à préciser)	0	0
	SOUS TOTAL	149 700	276 188
POSTE ÉVACUATION ET STOCKAGE DES CENDRES ET REFIOM			
	Transporteurs cendres et refioms	4 100	49 035
	Silo de stockage et dispositif de vidange	0	0
	Instrumentation cf	0	0
	Electricité / automates	0	0
	Divers (à préciser)	0	0
	SOUS TOTAL	4 100	49 035
POSTE ALIMENTATION EN EAU DES CHAUDIÈRES			
	Chaine de déminéralisation et auxiliaires	0	369
	Pompes alimentaires et bâches	800	17 637
	Tuyauteries ec	5 000	35 040
	Vannes, robinetteries ec	0	0
	Stockage / distribution de réactifs ec	0	2 923
	Instrumentation ec	0	0
	Electricité / automates ec	0	0
	Divers (à préciser) ec	0	0
	SOUS TOTAL	5 800	55 969

POSTE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET CIRCUIT EAU VAPEUR			
	Groupe turbo-alternateur et auxiliaires	97 600	2 776
	Aérocondenseur et auxiliaires	3 200	28 587
	Poste de réchauffage de l'eau alimentaire	0	0
	Accessoires du cycle eau vapeur (tuyauterie, barillet, robinetterie,...)	17 500	31 303
	Echangeurs pour chauffage urbain	6 000	14 174
	Instrumentation GTA	4 300	0
	Electricité / automates GTA	5 000	11 568
	Divers (à préciser) GTA	0	0
	SOUS TOTAL	133 600	88 407
POSTE INSTALLATIONS AUXILIAIRES DE L'UVE			
	Production d'air comprime	20 100	89 451
	Distribution utilités (eau, FOD)	6 500	9 353
	Divers (à préciser) ac	0	0
	SOUS TOTAL	26 600	98 804
POSTE ÉLECTRICITÉ ET CONTRÔLE COMMANDE			
	Equipements HTB / HTA / BT	9 500	39 159
	Automatisme / supervision	0	593
	Divers (à préciser) HT	0	0
	SOUS TOTAL	9 500	39 752
POSTE DIVERS DES INSTALLATIONS DE L'UVE			
	Tuyauterie et robinetterie divers	0	0
	Supportage et accès aux équipements	0	0
	Poste protection / peinture (calorifuge, protection calorifuge, peinture)	0	0
	Maintenance	0	0
	fosse de traitement des eaux 60m3 et accessoires	0	0
	Protection incendie	3 500	9 377
	SOUS TOTAL	**3 500**	**9 377**
POSTE VRD ET BÂTIMENTS			
	Voiries et réseaux divers	0	14 574
	Gros œuvre	600	90 057
	Charpente / bardage	700	0
	Serrurerie	500	4 323
	Plomberie / sanitaire vrd	0	0
	Electricité / courant fort / courant faible	3 200	6 722
	bassin recueil eaux polluées 240m3	0	0
	Ventilation / climatisation	0	0
	Divers (à préciser) vrd	0	0
	SOUS TOTAL	5 000	115 677

TOTAL GENERAL	777 690	1 752 392

NOTA : Le total du tableau ci-dessus intègre le coefficient de peines et soins.

3.6.2. CHARGES FINANCIERES : DETAIL DES DEPENSES DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT RESEAU

Le tableau ci-dessous mentionne l'ensemble des opérations relatives aux dépenses de gros entretiens et renouvellement au titre de l'exercice 2017 hors provisions.

Numéro dépense	Libellé de la dépense	Achats de sous-traitance	Achats de fournitures	Sous-total hors peines et soins	Total coût dépenses P3
	RESEAU/SOUS-STATIONS				
HY0TW9C	*REPARAT° FUITE GYMNASE MAREGUE- CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY10HUL	*REPARAT° FUITE RUE P. KERGOMARD CENTRE- CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY1SJBA	*REPARAT° FUITE RUE P. VERLAINE - CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY1UVYJ	REPARAT° FUITE RUE A. FOURNIER - CENON	300,00		300,00	330,00
HY1TT9D	*REPARAT° FUITE A. GIDE - CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY1UW5W	*REPARAT° FUITE RUE P. VERLAINE - CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY1SJKA	*REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS - CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY1TTCX	*REPARAT° FUITE QUARTIER LA RAMADE - LORMONT*	*813,66*		*813,66*	*895,03*
HY20D7E	*REPARAT° FUITE RUE P. KERGOMARD - CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY251XY	*REPARAT° FUITE RUE P. KERGOMARD HALLES- CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY251ZA	*REPARAT° FUITE RUE P. VERLAINE - CENON*	*300,00*		*300,00*	*330,00*
HY231FJ	*REPARAT° FUITE RUE VOLTAIRE - FLOIRAC*	*16 247,47*		*16 247,47*	*17 872,22*
HY2446E	*REPARAT° FUITE AV DUBEDOUT - FLOIRAC*	*19 101,74*		*19 101,74*	*21 011,91*
HY28GVT	REPARAT° FUITE P. KERGORMARD - CENON	6 819,30		6 819,30	7 501,23
HY2EBMH	REPARAT° FUITE TOUR DE ROUFFIAC- LORMONT	9 156,76		9 156,76	10 072,44
HY2EBEJ	REPARAT° FUITE RUE DE VALVERT - LORMONT	3 933,33		3 933,33	4 326,66
HY2EBQN	REPARAT° FUITE RUE DU 19 MARS 1962 - LORMONT	12 710,87		12 710,87	13 981,96
HY2FO8Y	REPARAT° FUITE PARKING RUE SCHWEITZER - CENON	6 532,59		6 532,59	7 185,85
HY2NL2T	REPARAT° FUITE RUE GAL DELESTRAINT - LORMONT	4 548,04		4 548,04	5 002,84
HY2NLBT	REPARAT° FUITE RUE DU 8 MAI 1945 - CENON	5 272,64		5 272,64	5 799,90

Numéro dépense	Libellé de la dépense	Achats de sous-traitance	Achats de fournitures	Sous-total hors peines et soins	Total coût dépenses P3
	RESEAU/SOUS-STATIONS				
HY2PPYR	REPARAT° FUITE RUE DU 19 MARS 1962 - LORMONT	5 943,52		5 943,52	6 537,87
HY2PYOP	REMPLACEMENT JEUS DE PLAQUES - ECHANGEURS EN SS-ST		4 193,00	4 193,00	4 612,30
HY2TUYE	CONFECT° LIGNE INJECT° PRODUCT° TRAITEMENT RESEAU	4 180,00		4 180,00	4 598,00
HY2TUQF	REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS - CENON	15 688,87		15 688,87	17 257,76
HY2RUSJ	REPARAT° FUITE RUE DU 8 MAI 1945 - CENON	5 338,53		5 338,53	5 872,38
HY2Q4MD	REPARAT° FUITE RUE P. VERLAINE - CENON	8 415,13		8 415,13	9 256,64
HY2YZ7D	REFECT° 5 SOUS-STATIONS - TUYAUTERIE/ROBINETTERIE	5 970,00		5 970,00	6 567,00
HY34RES	REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS 2 - CENON	3 017,72		3 017,72	3 319,49
HY34R7W	REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS 1 - CENON	6 353,52		6 353,52	6 988,87
HY28H6J	*REPARAT° FUITE RUE DE DR SCHWEITZER - CENON*	*3 943,69*		*3 943,69*	*4 338,06*
HY38BBR	*REPARAT° FUITE S/ST 31 LES GENETS - LORMONT*	*1 610,00*		*1 610,00*	*1 771,00*
HY38B4T	*REPARAT° FUITE RUE BEAUMARCHAIS 3 - CENON*	*3 980,00*		*3 980,00*	*4 378,00*
HY38B9A	*REPARAT° FUITE RUE RABELAIS - LORMONT*	*1 450,00*		*1 450,00*	*1 595,00*
	Total Réseau/sous-stations	**154 027,38**	**4 193,00**	**158 220,38**	**174 042,42**
	CHAUFFERIE GAZ				
HY2986R	REMPLACEMENT MODULE	3 692,90		3 692,90	4 062,19
HY244DC	REMPLACEMENT CLIMATISATION LOCAL VARIATEURS POMPES	4 501,20		4 501,20	4 951,32
HY2FOCR	REMPLACEMENT POMPES DOSEURS TRAITEMENT D'EAU	3 088,08		3 088,08	3 396,89
HY2KWLB	REMPLACEMENT AUTOMATE NCE	2 330,00		2 330,00	2 563,00
HY2LNNK	REFECTION REGULATION TRAITEMENT D'EAU	1 806,00	1 324,01	3 130,01	3 443,01
	Total Chaufferie gaz	**15 418,18**	**1 324,01**	**16 742,19**	**18 416,41**
	CHAUFFERIE BOIS				
HY2DTDB	REPARATION CONVOYEUR BOIS	8 505,60		8 505,60	9 356,16
HY2M9VT	REMPLACEMENT FIBRE EMETTRICE	2 200,00		2 200,00	2 420,00
	Total Chaufferie BOIS	**10 705,60**		**10 705,60**	**11 776,16**
	TOTAL	**180 151,16**	**5 517,01**	**185 668,17**	**204 234,99**

3.6.3. ETABLISSEMENT DU COMPTE DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT ENSEMBLE DE LA DELEGATION

Conformément à l'article 84 du contrat de délégation, nous vous prions de trouver ci-joint le compte de gros entretien et renouvellement pour l'ensemble de la Délégation.

L'article 84.3 dispose d'un reversement de 66% du solde positif à la Collectivité en fin de contrat. Le solde négatif reste entièrement à la charge du Délégataire, sauf cas de résiliation anticipée.

Le tableau ci-dessous mentionne l'ensemble des opérations relatives aux dépenses de gros entretiens et renouvellement au titre de l'exercice 2017 hors provisions.

Sn =	Solde cumulé à fin n
Sn-1 =	Solde cumulé de l'année précédente (n-1)
P3n=	Chiffre d'affaires P3 année n
Cn=	Dépenses P3 année n

Période	Sn-1	P3n	Cn	Sn
2009	-	773 468,18	5 905 297,78	- 5 131 829,60
2010	- 5 131 829,60	744 216,48	1 441 450,79	- 5 829 063,91
2011	- 5 829 063,91	781 112,37	1 446 510,99	- 6 494 462,53
2012	- 6 494 462,53	781 048,16	1 202 017,30	- 6 915 431,67
2013	- 6 915 431,67	787 828,36	1 475 214,90	- 7 602 818,21
2014	- 7 602 818,21	820 319,29	1 720 138,50	- 8 502 637,42
2015	- 8 502 637,42	882 521,33	2 477 207,02	- 10 097 323,11
2016	- 10 097 323,11	910 164,05	2 135 964,87	- 11 323 123,93
2017	- 11 323 123,93	924 104,97	2 029 091,25	- 12 428 110,21
2018				
2019				
2020				

3.7 AUTRES DONNEES FINANCIERES CONTRACTUELLES.

Raccordement avec comptes sociaux Rive Droite Environnement

3. RACCORDEMENT AVEC COMPTES SOCIAUX 2017

RDE ENVIRONNEMENT	2017 en euros
RESULTAT DE LA DELEGATION	**638 165**
ELEMENTS LIES AU RESULTAT D'EXPLOITATION	**-146 313**
Plafonnement frais de structure	*-146 313*
RESULTAT NET APRES IMPOTS DE LA SOCIETE RIVE DROITE ENERGIE	**491 852**

Raccordement avec comptes sociaux Rive Droite Energie

Les comptes sociaux de Rive Droite Energie affichent une perte de – 576.076 €.

Les principales différences entre les deux comptes de résultats proviennent de :

- La neutralisation de la dotation à la provision pour reconstitution des capitaux investis découlant du point précédent (ce qui est pris en charge la première année du contrat ne pourra pas être pris en amortissement sur les années suivantes) ;
- Et l'ajustement des frais de siège ou frais de structure aux accords contractuels.

Chauffage Urbain	2017 en euros
RESULTAT DE LA DELEGATION	**333 883**
ELEMENTS LIES AU RESULTAT D'EXPLOITATION	**-825 169**
Produits d'exploitation activité non concédée	**35 539**
Produit estimé sur position excédentaire quotas de CO²	*35 539*
Cessions EUA (CO²)	*0*
Reprise quotas CO2 sur émissions année	*0*
Charges d'exploitation activité non concédée	**-860 708**
Peines et soins de 10% sur achats pièces P3	*1 271*
Peines et soins de 10% sur achats sous-traitance P3	*23 883*
Plafonnement frais de structure à 260.000 euros révisés	*-487 371*
Dotations amort sur travaux de raccordement 2011/2012 passés en charges en comptes sociaux 2010	*22 391*
Annulation dotations amortissements caducité sur dépenses P3	*-419 089*
Autres redevances	*-1 780*
Achats EUA (CO²)	*0*
Variations de stock CO²	*-14*
Emissions CO²	*0*
Val.Comp. Immo. Incorp CO²	*0*
ELEMENTS LIES AU RESULTAT FINANCIER	**-84 791**
produits financiers exclus de la délégation	5 140
charges financières exclues de la délégation	-248 369
charges financière contractuelle sur base investissement net à 5,50%	158 438
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0**
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	**0**
IMPOTS SUR LES SOCIETES	**0**
RESULTAT NET APRES IMPOTS DE LA SOCIETE RIVE DROITE ENERGIE	**-576 076**

3.8 ANALYSE DES COMPTES CLIENTS

Vous trouverez en suivant la balance âgée de Rive Droite Energie au 31 décembre 2017.

BALANCE AGEE AU 31/12/2017			Non Exigible		Ventilation de l'exigible					
CLIENTS	SOLDE	Montant Exigible	-30 à 0	31 et +	0 à 30	31 à 60	61 à 90	91 à 180	181 à 365	366 et +
DOMOFRANCE	399 811	153 072	243 172	3 568	153 072	0	0	0	0	0
RIVE DROITE ENVIRONNEMENT	196 803	0	196 803	0	0	0	0	0	0	0
LA CLAIRSIENNE	17 002	0	17 002	0	0	0	0	0	0	0
UGECAM AQUITAINE	2 613	0	2 613	0	0	0	0	0	0	0
C. RIVIERE SA	67 560	23 620	43 940	0	23 620	0	0	0	0	0
FONCIA TOURNY	41 995	2 581	39 424	0	2 571	0	0	0	0	0
POLYCLINIQUE BX RIVE DROITE	18 104	8 607	9 497	0	8 607	0	0	0	0	0
COMMUNE DE CENON	-1 906	-1 906	0	0	0	0	0	0	0	-1 906
AGENCE IMMOBILIERE PUGLISI	1 822	744	1 078	0	744	0	0	0	0	0
SDC DU CC LA MORLETTE	2 255	1 161	1 094	0	581	0	580	0	0	0
CONSEIL DEPARTEMENTAL/GIRONDE	52 832	0	52 832	0	0	0	0	0	0	0
A.J.I.M.C. LORMONT	3 605	0	3 605	0	0	0	0	0	0	0
AGIC	4 361	0	4 361	0	0	0	0	0	0	0
CSSR LES LAURIERS	6 052	-671	6 723	0	0	0	0	0	-671	0
CENTRE SOC LA COLLINE	451	0	451	0	0	0	0	0	0	0
AQUITANIS	73 683	0	73 683	0	0	0	0	0	0	0
SDC ALIENOR D'AQUITAINE	10 812	0	10 812	0	0	0	0	0	0	0
CENTRE HOSPITALIER UNI	4 012	0	4 012	0	0	0	0	0	0	0
CHS DE CADILLAC	5 700	2 606	3 094	0	2 606	0	0	0	0	0
COAXIS	479	0	479	0	0	0	0	0	0	0
LAMY	5 799	0	5 799	0	0	0	0	0	0	0
COMMUNE DE FLOIRAC	2 912	0	2 912	0	0	0	0	0	0	0
HYGIE FORMATIONS AQUITAINE	1 017	0	1 017	0	0	0	0	0	0	0
IMMO DE France	2 044	0	2 044	0	0	0	0	0	0	0
LOGEVIE	23 866	-39 301	63 167	0	-22 984	0	0	0	0	-16 317
MESOLIA	158 538	85 693	72 845	0	45 874	0	0	39 819	0	0
SERGIC VIVA SYNDIC	3 680	1 988	1 692	0	1 022	966	0	0	0	0
SDC LES GENETS	3 479	0	3 479	0	0	0	0	0	0	0
SYNDIC DE COPROPRIETE DE LA RESIDENCE DU	5 030	0	5 030	0	0	0	0	0	0	0
SYNDIC DE COPROPRIETE DE LA RESIDENCE ST	8 645	0	8 645	0	0	0	0	0	0	0
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESID	2 684	0	2 684	0	0	0	0	0	0	0
GIRONDE HABITAT	12 869	-599	13 468	0	0	0	0	0	0	-599
IN CITE	-4 929	-4 929	0	0	0	0	0	0	0	-4 929
UNION SDC C.C. LES 4 PAVILONS	13 332	0	13 332	0	0	0	0	0	0	0
COMMUNE DE LORMONT	7 643	-1 718	9 361	0	0	0	0	-1 638	0	-80
EDF	176 068	0	0	176 068	0	0	0	0	0	0
COGESTAR 2	30	30	0	0	30	0	0	0	0	0
DALKIA	4 952	4 952	0	0	4 952	0	0	0	0	0
TOTAL	1 335 704	235 931	920 147	179 636	220 695	966	580	38 181	-671	-23 830

3.9. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

Détaillés dans l'Annexe jointe au présent compte rendu 2017.

3.10. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Néant pour l'exercice 2017.

3.11. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

Néant pour l'ensemble de la Délégation

3.12.PNAQ

Présentation du cadre réglementaire du marché des quotas



Depuis le 1er janvier 2005, le système d'échange européen de quotas d'émission de gaz à effet de serre a été lancé au sein de l'Union Européenne. Ce système représente le plus grand marché mondial d'échange de gaz à effet de serre, réunissant tous les Etats Membres de l'UE et concerne actuellement environ la moitié des gaz à effet de serre émis par ces pays. Ce système touche plus de 11.000 installations au niveau européen. Il comprend plusieurs périodes successives :

- Période 1 soit de 2005 à 2007 pouvant s'apparenter à une phase d'apprentissage et visant uniquement le CO_2 et cinq secteurs d'activités à forte consommation d'énergie, dont les installations de combustion de puissance supérieure à 20 MW. Le nombre de quotas alloués pour cette période était de 2,3 milliards par an au total. Chaque quota correspond à un droit d'émettre 1 tonne de CO_2.
- Période 2 soit de 2008 à 2012 correspondant à l'engagement du Protocole de Kyoto, visant le même périmètre que la 1ère période plus la Norvège et le Liechtenstein. Le nombre de quotas alloués pour cette période est de 2,09 milliards par an au total soit une baisse de 8% par rapport aux émissions de 2005. Ce plan est donc plus contraignant que la période précédente.
- Période 3 soit de 2013 à 2020 visant le même périmètre que la 2ème période et quelques nouveaux secteurs comme celui de l'aviation. Le nombre de quotas alloués pour cette période a été définitivement validé.

  Cette nouvelle phase modifie le processus d'allocation des quotas par une suppression progressive de leur gratuité vers une mise aux enchères systématique (cf. les articles 10, 10 bis, 10 ter et 10 quater de la directive « quotas » modifiée en 2009).

  L'Etat français, comme les autres Etats membres du SCEQE, a notifié à la Commission européenne, à la fin de l'année 2011, une liste des installations avec les quotas qu'il est prévu de leur allouer.

La liste des installations concernées exerçant au moins une des activités énumérées à l'annexe de la directive « quotas » modifiée en 2009 (installations déjà soumises au PNAQ 2 et nouveaux entrants) a été établie par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEDDTL) sur la base de fiches d'allocation préparées par la DREAL en novembre 2011.
Ces fiches ont été établies initialement à partir d'une demande d'allocation présentée par les exploitants comprenant un questionnaire type qui permettra d'indiquer tous les éléments relatifs à l'allocation :

- structure de l'installation
- production pendant les années de référence,
- production de chaleur
- consommations de combustibles et émissions de procédés.

A ce questionnaire (autrement formulé questionnaire NIMs), a été joint un rapport méthodologique comprenant une description technique de l'installation, la méthode de compilation des données, les différentes sources de données, les étapes de calcul et la méthode utilisée pour attribuer les émissions aux différentes sous-installations.
Ce rapport a permis de motiver les choix. Ainsi, il constitue une véritable démonstration juridique au-delà de celle évidemment technique.
La demande d'allocation a été assortie d'un avis d'assurance raisonnable d'un vérificateur indépendant auquel l'exploitant a également explicité ses choix.

L'arrêté du 24 janvier 2014 rend publique la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés.

Ainsi le réseau de chaleur des Hauts de Garonne, visé par le Plan National d'Allocation de Quotas (PNAQ) a reçu 88.828 tonnes de quotas pour les années du PNAQ2 et s'est vu attribuer 38.340 tonnes pour celles du PNAQ3.

Cette obligation amène Rive Droite Energie à mettre en œuvre les dispositions suivantes :

- Optimisation de l'installation, en investissant le cas échéant, pour réduire les émissions de CO_2 ;
- Mesure, calcul, enregistrement des émissions de CO_2 au fil de l'eau au niveau technique et comptable et établissement de la déclaration annuelle d'émission ;
- Audit externe annuel de vérificateurs agréés par le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;
- Ouverture d'un compte de quotas dans le registre national SERINGAS géré par la CDC, mise à jour et suivi de ce dernier à chaque opération (restitution, allocation, opérations sur le marché).

Au plan économique, les quotas délivrés au titre de la période 1 (2005-2007), basés sur les demandes des exploitants, étaient globalement supérieurs aux émissions ce qui a entraîné un effondrement du prix des quotas. Cependant, les quotas non utilisés (non restitués) durant cette phase ne pouvaient pas être reportés sur la deuxième phase (2008-2012).

Le plan d'allocation pour la période 2 (2008-2012) est plus contraignant que la période précédente, les quotas alloués ayant été réduits par rapport à la période 1.

Enfin, la troisième période d'échange (2013-2020) présente une forte évolution marquée :

- Par la généralisation de la mise aux enchères des quotas (les quotas payants devront être mis intégralement aux enchères, organisées de manière ouverte, transparente, harmonisée et non discriminatoire, via une plate-forme commune).
- Par la réduction progressive de la part des quotas alloués : si les tonnes allouées étaient identiques durant le PNAQ2 (22.207 t/an), celles du PNAQ3 sont dégressives :

	PNAQ3								
	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Total
Allocations (en tonnes)	7 330	6 560	5 811	5 087	4 385	3 705	3 048	2 414	38 340

La mise en place de ce mécanisme introduit donc un élément aléatoire dans les résultats de l'exploitant. Son incidence sur l'équilibre de notre concession devrait croître dans le temps, la contrainte ayant vocation à se renforcer dans les prochaines années.

D'une manière générale, notre stratégie actuelle est de saisir les opportunités de marché tout en maintenant notre position longue ou en créant de la longueur sur la durée du plan.

Dans le cadre de ces nouvelles obligations réglementaires, Rive Droite Energie a donc pris en charge la gestion globale des quotas et des émissions. Cette gestion globale a généré des coûts organisationnels et opérationnels liés notamment à l'audit de vérification, au plan de surveillance et au suivi des émissions ainsi que des frais de transaction, prestations que nous avons confiées à la société SVD17, entité du groupe.

En conséquence, Rive Droite Energie gère la contrainte quotas CO_2 dans le respect du principe de prudence en conciliant optimisation énergétique et minimisation des coûts liés à ce nouveau système et à son évolution.



Ainsi, l'impact financier généré éventuellement par la gestion des PNAQ sera volontairement limité aux seules opérations de cessions si la position est excédentaire ou d'achat si la position est déficitaire. Cependant, afin de rattacher les éléments de résultat à chacun des exercices, nous présenterons une charge ou un produit annuel évalué au dernier cours de l'exercice en cas d'absence d'opération d'achats ou de ventes. C'est ce principe qui est appliqué depuis le 1er exercice, en 2009.

.

L'intégralité des conséquences financières de ces opérations est reprise dans le tableau suivant :

	PNAQ2					PNAQ3				
	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Total	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Allocations (en tonnes)	22 207	22 207	22 207	22 207	88 828	7 330	6 560	5 811	5 087	4 385
Quotas consommés (en tonnes)	-11 937	-10 006	-6 551	-8 128	-36 622	-8 410	-4 028	-4 584	-5 184	-9 260
Quotas restant (en tonnes)	10 270	12 201	15 656	14 079	52 206	-1 080	2 532	1 227	-97	-4 875
Quotas vendus ou évalués(en tonnes)*	-10 270	-12 201	-15 656	-14 079	-52 206		-2 532	-1 227		
Prix unitaire (en € HT)	12	15	14	9	12		7	8		
Total en € HT	125 808	181 917	213 078	127 091	647 894		17 445	9 902		
Rattrapage prix de cession quotas 2009		27 318			27 318					
Rattrapage prix de cession quotas 2010										
Rattrapage prix de cession quotas 2011										
Quotas invendus (en tonnes)										
Quotas achetés (en tonnes)						-1 080			-97	-4 875
Prix unitaire (en € HT)						5			5	7
Total en € HT						-5 227			-483	-35 539
Frais de gestion VEETRA (en € HT)		-5 000	-165	-5 000	-10 165	-5 000	-2 162			
Frais de gestion SVD17 (en € HT)							-1 250	-3 000	-3 000	-3 000
Produit constaté* (en € HT)	125 808	209 235	213 078	127 091	675 212	0	17 445	9 902	0	0
Provision sur compte spécifique "Gestion des quotas de CO2" en € HT					0					
Impact net résultat délégation en € HT	**125 808**	**204 235**	**212 913**	**122 091**	**665 047**	**-10 227**	**14 034**	**6 902**	**-3 483**	**-38 539**

4. QUALITE DU SERVICE

4. Qualité du Service : Relation Client

4.1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la délégation de service public qui nous est confiée, Rive Droite Environnement s'est engagée à traiter les enjeux de transparence et de communication envers les usagers, ainsi qu'à moderniser et développer les installations.

L'année 2017 s'est inscrite dans la continuation des années précédentes, avec les actions de sensibilisation des usagers et la démarche d'extension du réseau.

Identité :

Rappel de l'identité :

- véhicules de sociétés aux couleurs de la société dédiée au réseau de chaleur



- chaufferies de secours (réalisation faite par l'association « Peinture Fresh »)





4.2. LES EVOLUTIONS CONTRACTUELLES DE L'ANNEE 2017

4.2.1. EVOLUTIONS DU CONTRAT DE DSP

Au cours de l'année 2017, le contrat de délégation n'a pas fait l'objet d'avenant. Il faut noter les discussions engagées depuis 2014 entre le Délégant et le Délégataire dans le cadre de la Révision contractuelle prévue par l'Article 86 du Contrat de DSP tous les quatre ans sur différents points :

- Evolutions réglementaires : conditions de valorisation des mâchefers (AM 2011), suivi des rejets atmosphériques UVE (AM 2010) ;
- Evolutions exonération Taxes : TICGN,…

Ces discussions sont sur le point d'aboutir au moment de la rédaction de ce Compte-Rendu Annuel (avenant 6).

Des discussions ont également été entamées pour la rédaction d'un protocole de fin de contrat. La finalisation de ce document constituera l'avenant 7.

4.2.2. EVOLUTION DES ABONNES EN 2017

Le nombre d'abonnés au 31/12/2017 s'élève à 132.

Le nombre d'URF associées est en augmentation, passant de 103 011 URF au 1er janvier 2017 à 103 691 URF au 31 décembre 2017, soit une progression de 680 URF contre 1 362 en 2016.

Pas de diminution d'URF sur cet exercice.

Les augmentations d'URF concernent les raccordements suivants :

- La Résidence Les Folies (Aquitanis) zone de bois fleuri pour 99 URF,
- La Résidence Camille Pelletan (Logevie) pour 581 URF,

Perspectives d'évolution :

Vous trouverez ci-dessous les projets de raccordements actifs :

Demandeur	Constructions	Nombre logts/lits	Livraison de la SST
Axanis	Canopée	18	Raccordement en cours
Aquitanis	Herriot II	36	Raccordement en cours
Lormont	Pôle Territorial de Solidarité des Hauts de Garonne + CCAS		Travaux raccordement Réceptionné
Usine Ricard	Usine Lormont		Proposition en cours de financement
Prospection			
La Butinière	Belin Immobilier	195	Etude réalisée
Bouygues	Parc Actif Lormont		Refus de Linkcity (rdv programmé)
Logevie	Résidence Autonomie Cenon	80	Raccordement accepté
Pichet (Terrain UGECAM)	Square OREA	268	en étude avec raccordement prévu
Edouard Denis Promotion	Chalet Alexandre + Dunes de Flandres	135	Enveloppe envoyée 6/10/2017: problématique de franchissement des voies
Vinci Immobilier	Rue J Zay (DISCAC)	200	Enveloppe envoyée 11/2017
Vinci Immobilier	Rue Guyon	84	Enveloppe envoyée 11/2017
CD 33	College Jaures Cenon		En etude dans le cadre de la renovation

4.2.3. LISTE DES ABONNES ET NOMBRE D'URF AU 31 DECEMBRE 2017

La liste des abonnés au 31/12/2017 s'établit comme suit :

N° SOUS-STATION	AFFAIRE	CLIENT ABONNE	URF au 01/01/2017	URF au 31/12/2017
1	RESIDENCE CARRIET	DOMOFRANCE	6907	6907
1.1	Hygie Formation	Hygie Formation	163	163
8	Akenes Résidence Les Terrasses du Parc Bat J	SAFRAN Immobilier	289	289
9	Akênes residence Studia Bat K	LP Promotion	361	361
10	Akenes Résidence les Valériane Bat G	DOMOFRANCE	210	210
11	Akènes lots H & I - résidence Mélica	LOGEVIE	191	191
12	Akènes Lot F	DOMOFRANCE	194	194
13	Akènes Bat C, D & E - Résidences Potentille, Acanthus et Saule Blanc	CLAIRSIENNE	489	489
14	RESIDENCE LE LAUREO	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Le Laureo représenté par son Syndic Loft One	199	199
15	RESIDENCE LA RAMADE	DOMOFRANCE	453	453
16	RESIDENCE LES JARDINS DE LA RAMEE	MESOLIA HABITAT	596	596
17	GS MARCEL PAGNOL	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	124	124
17,1	RPA Victor Hugo	LOGEVIE	528	528
18	RES ST GERMAIN	DOMOFRANCE	1127	1127
19	FOYER IMC	ARIMC Foyer d'Accueil Médicalisé	510	510
19,1	CENTRE DE GERONTOLOGIE	CHU DE BORDEAUX	543	543
19,2	MDR LES COTEAUX	UGECAM	343	343
19,3	CSSR LES LAURIERS	UGECAM	1029	1029
20	GS JEAN ROSTAND	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	66	66
21	LEP J. BREL	DALKIA FRANCE	679	679
22,1	THEATRE DE VERDURE	DOMOFRANCE	247	247
22,2	Clos Montaigne	LA FONCIERE	223	223
22	LE LAVOIR	MESOLIA HABITAT	389	389
23	C.C. GENICART	PUGLISI	206	206
23,1	RESIDENCE PLANTAGENET	AQUITANIS	325	325
24	RES RICHELIEU	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Richelieu représenté par son Syndic FONCIA TOURNY	525	525
24,1	RES LA FERTE	AELIX	351	351
25	RES LE SULLY	INCITE	654	654
25,1	Pole Territorial de solidarité des Hts de Garonne (y compris CCAS Lormont)	CONSEIL DEPARTEMENTAL	0	0
26	GS ALBERT CAMUS	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	108	108
26,1	COMPLEXE BRASSENS CAMUS	VILLE DE LORMONT	310	310
27	GS M. MONTAIGNE	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	117	117
27,1	CES M. MONTAIGNE	DALKIA FRANCE	329	329
28	RES ST HILAIRE	DOMOFRANCE	3123	3123
28,1	MAT. MICHEL MONTAIGNE	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	120	120
29	RES GENICART 1	DOMOFRANCE	1394	1394
29,1	MAT. E. LEROY	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	18	18
30	RES GENICART 1	DOMOFRANCE	4470	4470
30,1	MAT. J. LURCAT	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	92	92
31	RES ST HILAIRE	DOMOFRANCE	1134	1134
32	RES GENICART	DOMOFRANCE	1193	1193
33	RES LES VERTS COTEAUX	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Les Verts Coteaux, représenté par Son Syndic FONCIA TOURNY	1326	1326
33,1	RES LES GENETS	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES représenté par son Syndic IMMO de France AQUITAINE	457	457
33,2	RES ALIENOR	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES représenté par son Syndic IMMO de France AQUITAINE	1453	1453

RIVE DROITE
ENVIRONNEMENT

N° SOUS-STATION	AFFAIRE	CLIENT ABONNE	URF au 01/01/2017	URF au 31/12/2017
34	LE TRIPTYK - Bois Fleuri	IMMO de France	293	293
34,1	POLE CULTUREL DU BOIS FLEURI	MAIRIE DE LORMONT	777	777
35	RES CHÂTEAU D'EAU 2	MESOLIA HABITAT	1037	1037
35,1	RES CHÂTEAU D'EAU 1	MESOLIA HABITAT	781	781
36	CES GEORGES LAPIERRE	DALKIA FRANCE	550	550
37	RES GENICART 3	AQUITANIS	1698	1698
38	RES GENICART 3	AQUITANIS	0	0
38,1	RES GENICART 3	AQUITANIS	1169	1169
38,2	RES LES FOLLIES	AQUITANIS	0	99
39	LYCEE E. FAURE	DALKIA FRANCE	664	664
40	MATERNELLE ELIE FAURE	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	69	69
40,1	ANNEXE LYCEE ELIE FAURE	DALKIA FRANCE	158	158
41	C.C. DES 4 PAVILLONS	UNION SDC C.C. les 4 Pavillons, représentée par Son Syndic SEGECE	1845	1845
42	POLYCLINIQUE DES 4 PAVILLONS	POLYCLINIQUE BORDEAUX RIVE DROITE	942	942
44	RES VIGNES DE SEPTEMBRE	RIVIERE S.A.	941	941
45	RES HERBES D'AVRIL	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES, représenté par Son Syndic CITYA	161	161
45,1	RESIDENCE EDOUARD HERRIOT	AQUITANIS	228	228
46	RES LA CLOSERIE	RIVIERE S.A.	461	461
46,1	RES LA METAIRIE	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence La Métairie, représenté par Son Syndic le CABINET RICHARD IMMOBILIER	887	887
46,2	CHÂTEAU DES GRAVIERES	C.H.S. CADILLAC	196	196
46,3	POLYCLINIQUE DES GRAVIERES	C.H.S. CADILLAC	131	131
47	RES FONTAINEBLEAU	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Fontainebleau, représenté par Son Syndic le CABINET LAMY	632	632
48	RES VINCENNES / AMBOISE	GIRONDE HABITAT	1089	1089
48,1	RESIDENCE OLYMPIE	FOYER DE LA GIRONDE	2113	2113
49	FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS	GENILOR	350	350
49,1	MATERNELLE R.BONHEUR	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	73	73
49,2	ANNEXE CH Cadillac	CHS CADILLAC	15	15
49,3	RESIDENCE NEOUVIELLE	LOGEVIE	187	187
50	RES LES ALPILLES / RAMBOUILLET	MESOLIA HABITAT	1930	1930
51	MATERNELLE CONDORCET	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	161	161
52	RES STADELLA / PRE-FLEURI	SYNDICAT DES CORPORIETAIRES de la Résidence Pré Fleuri Stadella, représenté par Son Syndic FONCIA TOURNY	1917	1917
53	LYCEE LES IRIS	DALKIA	1702	1702
53,1	DOJO DE LORMONT	MAIRIE DE LORMONT	330	330
54	RES PALMER 3 ET 4	RIVIERE S.A.	1638	1638
54,1	RES PALMER 1 ET 2	RIVIERE S.A.	1932	1932
55	RES PALMER	AQUITANIS	2311	2311
55,1	RESIDENCE COLETTE	AQUITANIS	215	215
56,1	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1396	1396
57	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1563	1563
57.1	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1303	1303
58	GS R. CASSAGNE	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	479	479
58,1	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1449	1449
59	POLE CULTUREL DE CENON	MAIRIE DE CENON	0	0
59.1	Rocher palmer	COFELY	1639	1639
59.2	Piste d'athletisme	MAIRIE DE CENON	92	92
59.3	Ze Rock	Restaurant Rocher Palmer	79	79
60	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1724	1724
65	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1852	1852
66	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1220	1220
67	RES PALMER CENON 1	DOMOFRANCE	1310	1310
67,1	LEP LA MORLETTE	DALKIA	1005	1005
68	CAMILLE PELLETAN	LOGEVIE	0	581
68.1	RES DU PARC	SYNDICAT DES COPROPRIETARIES de la Résidence du Parc représenté par son Syndic DOMOFRANCE	621	621
69	MAT. LOUIS PERGAUD	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	64	64
69,1	C.C. LA MORLETTE	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES du Centre Commercial La Morlette représenté par LAMY VICTOIRE	161	161
70	CES JEAN ZAY	DALKIA FRANCE	565	565
70.1	BIEN IMMOBILIER	COAXIS SA IFIM	51	51
71	RONCEVAL / CHEZ VOUS	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Ronceval, représenté par son Syndic FONCIA TOURNY	2113	2113
71.1	C.C. EMERAUDE	AGIC PROMOTION	583	583
71.2	CENTRE SOCIAL LA COLLINE ex pole emploi	MAIRIE DE CENON	71	71
72	GS LEON BLUM	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	118	118
74	GYMNASE LA MAREGUE	MAIRIE DE CENON	273	273
74,1	CENTRE MEDICO SOCIAL	CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE	59	59
75	RES SARAILLERE 1	MESOLIA HABITAT	1484	1484
76	RES LE COLIGNY	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES représenté par son Syndic GASTON GAIRIN CALVO	708	708
77	RES LES NEREIDES	INCITE	1135	1135
78	RES LE NAVARRE	RIVIERE S.A.	736	736
79	RES SARAILLERE 2	MESOLIA HABITAT	1739	1739
80	MATERNELLE C. PERRAULT	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	310	310
81	RES GRAND PAVOIS	AQUITANIS	0	0
82	MATERNELLE POULBOT	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	94	94
82,1	RES ARIANE	MESOLIA HABITAT	844	844
83	MATERNELLE ANATOLE France	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	58	58
83,1	CRECHE LA COCCINELLE	C.H.S. CADILLAC	73	73
83,2	MAISON DES ASSOCIATIONS	MAIRIE DE CENON	107	107
84	RES BERENICE	RIVIERE S.A.	572	572
85	Les Cypres	AQUITANIS	115	115
89	RES CHISTERA	DOMOFRANCE	1526	1526
90	RES MAREGUE VERLAINE	MESOLIA HABITAT	1028	1028
91	RES ANDRE GIDE	AQUITANIS	0	0
91,1	RES VIRECOURT	LOGEVIE	547	547
92	GS JULES MICHELET	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	219	219
93	RES CHISTERA 2	DOMOFRANCE	1572	1572
94	RES TRAIT D'UNION	GIRONDE HABITAT	848	848
96	JULES VERNE	AQUITANIS	3133	3133
97	GS A. CAMUS	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	305	305
97,1	MAT. F. MAURIAC	COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	114	114
98	RES CANTERANE	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence Canterane, représenté par Son Syndic FONCIA TOURNY	325	325
102	RES BLAISE PASCAL	AQUITANIS	1329	1329
103	RES LE CORNEILLE	AQUITANIS	1042	1042
107	C.C. DRAVEMONT	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU C.C. DRAVEMONT Représenté par le Cabinet DEMONS	110	110
TOTAL			**103 011**	**103691**

4.3. RELATION AVEC LE DELEGANT

Pendant toute la durée de la délégation, Le Délégataire s'engage à tenir un dialogue permanent selon une **approche stratégique conjointe avec le délégant.**

Ces actions sont planifiées et réalisées en concertation avec le délégant afin d'offrir la meilleure transparence et assurer la continuité du dialogue.

4.3.1. MIEUX COMMUNIQUER AVEC LE DELEGANT

Des rencontres périodiques
La transparence des informations
Un mode de fonctionnement interactif entre délégant et délégataire

Pour garantir l'amélioration continue des services, Le Délégataire souhaite instaurer une réelle relation partenariale, dynamique et transparente avec le Délégant en mettant à disposition des outils d'exploitation communicants :

Le Centre Technique de Réception d'Appels - (CTRA)

24h/24, 365 jours par an

+ 91 % des dépannages effectués dans l'heure suivant l'appel

.

Le CTRA est l'interface privilégié entre le Délégant, l'abonné et toutes les unités opérationnelles de Rive droite Environnement

Disponible 365 jours par an et 24h/24 avec des opérateurs présents à chaque appel téléphonique, le CTRA dispose d'un **numéro Azur : 0 810 804 805.**

4.3.2. TRAVAUX EN DOMAINE PUBLIC

Tous nos chantiers ont respecté nos procédures Qualité Sécurité ISO : une attention particulière est portée à la propreté et le respect de l'environnement.

4.3.3. PROCEDURE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Procédure inscrite dans le cadre de la certification ISO 9001.

Les réclamations issues des appels téléphoniques, courriers (recommandés ou non), site Internet et celles mentionnées dans l'enquête biennale de satisfaction, sont toutes traitées **dans un délai de 15 jours**, selon la procédure issue de notre système Qualité.

Les réclamations identifiées lors de l'enquête de satisfaction biennale sont traitées de manière plus spécifique.

Réclamations :

Nombre de réclamations justifiées : aucune réclamation dans l'année.

4.3.4. RENCONTRE AVEC LES ACTEURS :

Des rencontres fréquentes et récurrentes avec les abonnés au cours de l'année.

CLIENTS	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
DOMOFRANCE	X			X			X			X		
AQUITANIS			X			X					X	
MESOLIA HABITAT			X						X			
FONCIA				X						X		
RIVIERE		X										
VILLE DE LORMONT					X							
VILLE DE CENON		X		X					X			
VILLE DE FLOIRAC	X											
LOGEVIE					X						X	
SAFRAN IMMO				X								
UGECAM			X							X		
BOUYGUES IMMO					X				X		X	

4.4. RELATION AVEC LES ABONNES

Rive Droite Energie prévoit l'accès à l'Extranet Abonné : A sa demande, l'Abonné peut suivre l'activité du délégataire et a l'accès aux tableaux de bord pour une meilleure analyse détaillée financière et technique de son patrimoine. Les demandes d'intervention de dépannage peuvent se faire en ligne ou par Numéro Azur, toute l'année jour et nuit.
Rive Droite Energie a déployé cet outil depuis 2011.

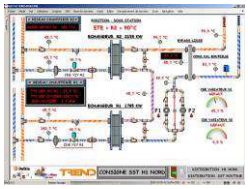
Les informations de cet Extranet incluent les prestations suivantes :

Informations en temps réel



Certaines informations sont réservées aux Abonnés ou à des personnes autorisées par le Délégant sous forme d'Extranet.

Parmi les principales fonctionnalités du système, on peut lister les suivantes :



Accès en temps réel aux informations de l'Abonné :

- Information technique sur ses sous stations et sur le réseau
- Consignes en cours, t° et puissance instantanée de ses consommations

Extractions possibles

- Suivi des Interventions hors dépannages (préventif)
- Bilan Technique par Sous Station
- Établissement des budgets pour les gestionnaires immobiliers à l'année civile ou à la saison de chauffe
- Soldes comptables, comptes clients par nature de facturation (exploitation, travaux, et Régie/négoce)

- Historique hebdomadaire ou mensuel, présenté sous la forme d'une courbe de température pour vérifier le bon fonctionnement du système, les remarques ou critiques des occupants.
- Service météo professionnelle, prévisions à 5 jours et courbes de tendances
- Info Environnement Energie, Sécurité : revue de presse, guide pratique, veille réglementaire

- Demandes d'intervention par l'extranet pour :
  - Demande de dépannage / de rendez-vous
  - Demande d'allumage / arrêt

  OU par téléphone 365j/365 j et 24/24h.

- Suivi des interventions en temps réel :
  - Les abonnés suivent en temps quasi réel l'évolution de la demande d'intervention : appel, ouverture, acquittement, compte-rendu d'intervention; ils pourront de même consulter toutes les données mensuelles.

- Plus d'informations :
  - Mise à disposition d'une revue de presse hebdomadaire de la presse professionnelle
  - Veille réglementaire
  - Evolution des prix du gaz et de l'électricité.
  - Mise à jour automatique des enquêtes satisfaction clients

- Création d'un canal "support client" en zone privée, avec des rubriques telles que :
  - Traitement des appels (volumétrie, analyses statistiques)
  - Indicateurs qualité (graphe de temps moyen d'attente et explications sur les indicateurs)
  - Suivi historique par contrat et type de prestation
  - Suivi de facturation, suivi budgétaire, historiques et comparatifs N-1
  - Suivi des indices de facturation



Grâce à l'Extranet, il est possible d'obtenir en ligne des tableaux de synthèse de toutes les interventions et de l'origine des demandes d'interventions.

4.5. RELATION AVEC LES USAGERS

Pour la production énergétique sur le réseau de chaleur, les enjeux de la communication portent à la fois sur le grand public - en tant qu'usager du service et sur le grand public citoyen. Les actions de communication ont donc pour objectifs de :

- Assurer une information en continu, complète de l'usager du service,
- Répondre aux questions pratiques sur le service et les travaux,
- Sensibiliser et accompagner les usagers aux enjeux d'économie d'énergie.

Evènements de l'année



- **MANIFESTATION**

❖ **Il n'y a pas eu de manifestations au cours de l'année**

- **INFORMATION**

❖ **mise à jour du site internet : www.rive.droite-environnement.fr**

❖ **n° d'appel gratuit du lundi au vendredi de 14h à 18h**

N° vert : 0 800 004 699
(appel gratuit depuis un poste fixe)

- **SENSIBILISATION ET DECOUVERTE**

❖ **Mise à disposition d'un programme pédagogique pour les écoles primaires**

❖ **Parcours pédagogique**

❖ **Supports multimédias : un film et une plaquette commerciale sur le Complexe Thermique**

- **VISIBILITE**

❖ **Information et visibilité avec la mise en place de panneaux de chantiers lors des travaux**



La Lettre de Chauffage Urbain

Rive Droite Energie a publié la lettre du Chauffage Urbain afin d'être distribuée dans les boîtes aux lettres des usagers du service public (10 000 exemplaires).

Lettre mars 2016


rivedroiteenergie

LE RÉSEAU DE CHALEUR DES HAUTS DE GARONNE À NOUVEAU LABELLISÉ !

rivedroiteenergie

LA LETTRE DU CHAUFFAGE URBAIN

DU BOIS ÉNERGIE DANS NOTRE RÉSEAU !

L'EXTENSION DU RÉSEAU : LA CHAUFFERIE BOIS DES AKÉINES À LORMONT

Une chaufferie intégrée dans un quartier durable


rivedroiteenergie

LA LETTRE DU CHAUFFAGE URBAIN

BOIS ÉNERGIE, DE QUOI S'AGIT-IL ?

82% d'énergies renouvelables et de récupération, et des emplois locaux

LE RÉSEAU DES HAUTS DE GARONNE CONTRIBUE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LE RÉSEAU DE CHALEUR DES HAUTS DE GARONNE

Guide Thématique :



Site Internet :

- **www.rive.droite-environnement.fr**

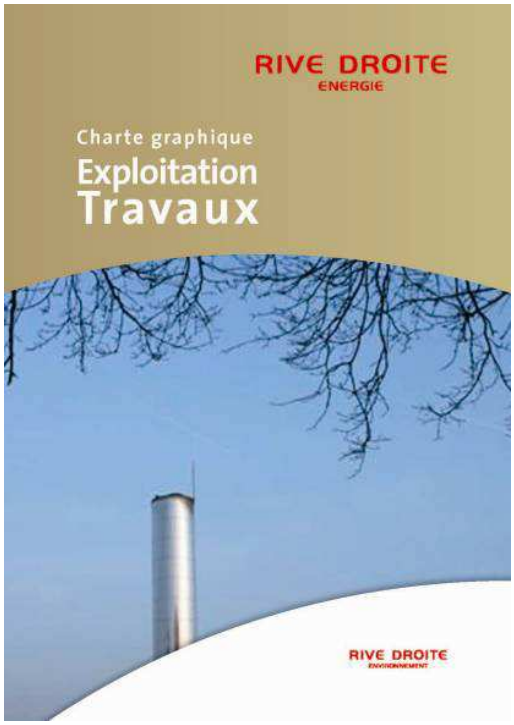
Pour une information en temps réel de l'activité du Complexe Thermique.



Charte travaux : l'affichage d'une visibilité immédiate



- Rive Droite Energie a mis en place une Charte graphique Exploitation / travaux. Elle a été déclinée dans toutes ses composantes ce qui permet la visibilité du délégataire (**panneaux de chantier, affichage dans cage d'escalier, insertion dans la presse locale…**).


RIVE DROITE
ENERGIE
Charte graphique
Exploitation
Travaux
RIVE DROITE


RIVE DROITE
ENERGIE
Intervention sur les installations de chauffage.
Merci de votre compréhension.
RIVE DROITE


Intervention sur les installations de chauffage.
Merci de votre compréhension.

4.6. PERSPECTIVES 2018

Développement du réseau de chaleur



Le Délégataire poursuivra la promotion du développement du réseau de chaleur. Pour promouvoir ce dernier, Le Délégataire met à disposition une plaquette destinée aux futurs Abonnés et promoteurs. Un film sur les réseaux de chaleur est également utilisé.
Ces outils permettent de démontrer l'efficacité du réseau lors des différents rendez-vous organisés avec les prospects.

Poursuite du service : Le système d' « Alerte téléphonique » de crise

En complément de son dispositif de gestion de crise, Rive Droite Energie va mettre au service des usagers des collectivités son système d'alerte téléphonique 24h/24h pour :



- alerter en début de crise les riverains, usagers, le grand public, dans un délai très court, des restrictions ou problème technique sur le Complexe Thermique des Hauts de Garonne
- diffuser les précautions à prendre ;
- informer la population sur une filière alternative et sur la gestion de la crise ;
- annoncer le retour à la normale du service.

En cas de Crise portant principalement sur des risques comme la légionellose, une rupture partielle de canalisation, un feu de chaufferie… le système d'alerte par téléphone à une capacité allant de **10 000 jusqu'à 100 000 appels en 2 heures** : le système permet d'informer les riverains, usagers des collectivités dans des délais très courts (250 000 habitants contactés en deux heures).

- Le Centre Services Clients accessible 24h/24h, diffuse un message d'incident en réservant la possibilité d'entrer en relation avec un chargé de clientèle
- Une astreinte technique de jour comme de nuit est disponible
- La mise en place d'une cellule de crise locale, voire nationale.
  Le message diffusé est spécifiquement personnalisé selon la crise, et peut être enregistré par l'élu de référence ou d'astreinte s'il le souhaite.
- Une fois le message validé par le Délégant et les autorités (Préfecture, DDASS, …) le système d'alerte téléphonique appelle automatiquement les foyers par commune ou par rue et peut cibler en priorité les consommateurs sensibles (hôpitaux, crèches, écoles, …)

5. SYNTHESE ET PERSPECTIVES

5. Synthèse et Perspectives

5.1. SYNTHESE

L'année 2017 est caractérisée par de bonnes performances techniques de l'UVE des déchets de Cenon. La disponibilité globale de 90,5% s'établit notamment à un très bon niveau.

La valorisation énergétique des 125 892 tonnes des déchets incinérés avec un taux d'efficacité R1 de 85.9 % a permis de produire 29 195 MWh électrique et distribuer 98 087 MWh thermique au réseau de chauffage urbain.

L'incinération des déchets a assuré la fourniture de 69 % des besoins en énergie thermique du réseau de chauffage des Hauts de Garonne. Pour ne citer que les 2 autres principales unités, la turbine à gaz de Cenon et la chaufferie des Akênes ont fourni respectivement le réseau à hauteur de 14 % et 5,7 %.

Sur l'UVE des déchets de Cenon, la TGAP est au taux minimal de 3 €/t grâce aux performances énergétiques et environnementales.

Sur le reseau de chaleur, l'année 2017 a été marquée par la réalisation de travaux de réparation du réseau suite à de multiples fuites (32 interventions pour l'année 2017) et la poursuite du développement du réseau par le raccordement de trois nouveaux abonnés effectifs et de nombreux autres prospects.

Au plan financier, l'année est caracterisée par un Excédent Brut d'Exploitation de + 5.88 % suivant le Plan d'affaire actualisé. La bonne disponibilté de l'UVE et les recettes électriques de la TAG sont les principaux vecteurs de ce résultat.

5.2. PERSPECTIVES

L'année 2018 sera caracterisée par la poursuite du plan d'actions maintenance visant le meilleur taux de disponiblité des installations pour garantir une continuité de service public aux meilleurs coûts.

La réalisation de travaux d'investissement sur certaines parties du réseau permettrait de diminuer le nombre de fuites, trop nombreuses ces dernières années.

Le Réseau de Chaleur au travers de la densification de l'urbanisme sera un vecteur de développement pour les années futures.

Nous continuerons de développer nos efforts pour la protection des salariés lors des interventions complexes. Dans ce cadre, le travail sera poursuivi sur les interventions en espace confiné.



BORDEAUX
MÉTROPOLE

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA FOURNITURE DE CHALEUR ET DE FROID DE SAINT-JEAN BELCIER



2017

BORDEAUX
BÈGLES
ÉNERGIES

BORDEAUX
MÉTROPOLE

énergie des Quartiers
BORDEAUX-SUD · BÈGLES · BELCIER

SOMMAIRE

1. **FAITS MARQUANTS** 5

2. **ORGANISATION DU SERVICE** 6

3. **DESCRIPTION DU SERVICE PUBLIC DE RÉSEAU URBAIN** 7

L'évolution du réseau de chaleur 7

L'évolution du réseau de froid 8

Le principe technique général des réseaux urbains 9

Les équipements du réseau de chaleur de Saint-Jean Belcier 12

Travaux neufs et de premier établissement 12

Travaux de Gros Entretien et de Renouvellement 13

Exploitation 13

Note sur la stratégie de développement commercial menée sur le périmètre de la DSP 14

Programme des travaux 2018 16

Développement du réseau de chaleur et de froid en 2017 17

Fourniture de chaleur et de froid 19

Synthèse du bilan technique 2017 du réseau de chaleur 21

Synthèse du bilan technique 2017 du réseau de froid 21

4. **REPÈRES** 22

5. **ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2017 DU DÉLÉGATAIRE** 23

Faits marquants de l'année 23

Le patrimoine immobilier 23

Le périmètre de la délégation 23

Le périmètre de la délégation pour le réseau de chaleur 23

Le périmètre de la délégation pour le réseau de froid 24

A. LES COMPTES ANNUELS 25

B. LES COMPTES DE BILAN 30

C. LES PRODUITS 34

D. LES CHARGES 35

E. L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) RETRAITÉ 39

F. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS 40

6. ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU 41

7. BILAN DES RESSOURCES HUMAINES 42

8. ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL 44

Annexe 1 : Inventaire physique

Annexe 2 : Travaux neufs et de premier établissement

Annexe 3 : Bilan d'exploitation

Annexe 4 : Tarifs appliqués des prix de vente de la chaleur et révisions

Annexe 5 : Tarifs des droits de raccordement et de branchements au-delà de la longueur forfaitaire de branchement et révisions

Annexe 6 : Liste des abonnements et puissances souscrites

Annexe 7 : Polices d'abonnement

Annexe 8 : Assurances

Annexe 9 : Bilan des ressources humaines

Annexe 10 : Modifications contractuelles

Annexe 11 : Rapport de gestion

Annexe 12 : Rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes

Annexe 13 : Inventaire comptable des biens

Annexe 14 : Etat des redevances

1.

FAITS MARQUANTS

- Janvier 2017 : signature du contrat de travaux de réseau avec RÉGAZ (pour une durée de 4 ans),
- Février 2017 : signature du contrat d'exploitation avec IDEX ÉNERGIES (contrat d'une durée 2 ans),
- Février 2017 : signature du contrat de travaux pour les sous-stations avec IDEX TRAVAUX (contrat pour les 57 premières sous-stations, soit une durée estimée de contrat de 4 ans),
- Mars 2017 : signature de l'avenant n° 1 au contrat de prestations de services (ajout de la maintenance préventive des O.C.R),
- Mars 2017 : signature de la convention de financement ADEME pour 1 400 000 €,
- Avril 2017 : interruption Astria pour maintenance programmée,
- Septembre 2017 : signature du contrat de prestations de services avec MIXENER pour des prestations d'ingénierie et de maintenance,
- Octobre 2017 : signature de la convention FEDER pour 2 600 000 €,
- Novembre 2017 : signature de l'avenant n° 1 à la convention de compte courant d'associé MIXENER.

2.

ORGANISATION DU SERVICE

Au 31 décembre 2017, l'organisation d'ÉNERGIE DES QUARTIERS est la suivante :

- 1 directeur général,
- 1 chef de projet,
- 1 responsable commercial,
- 1 responsable administratif et financier,
- 1 responsable d'exploitation.

3.

DESCRIPTION DU SERVICE PUBLIC DE RÉSEAU URBAIN

L'évolution du réseau de chaleur

Construction réseaux et chaufferie

Le réseau de chaleur de Saint-Jean Belcier poursuit son développement, débuté en mars 2015 :

Sous Maitrise d'Ouvrage Bordeaux Métropole

- La fin de la réalisation, réception et mise en exploitation, de la liaison Astria – chaufferie du MIN (réparation, essais d'étanchéité et remise en service) début 2017.

Sous Maitrise d'Ouvrage EPA Euratlantique

- La réalisation de l'extension RCU sur les rues Carle Vernet et Cours d'Armagnac dont les réceptions et mises en exploitation sont planifiées en 2018 (E1-E11/E12),
- La reprise des branchements RCU de la liaison C1-C2 (suppression des attentes de branchement 5.1a inutilisées, ajout de vannes d'isolement pour extension ultérieure en exploitation).

Sous Maitrise d'Ouvrage Énergie Des Quartiers

- La réalisation de l'extension de la rue du Commerce, les antennes de branchements des îlots correspondants,
- la réalisation des antennes de branchements incluant vannes d'isolement sur l'extension du RCU sur les rues Carle Vernet et Cours d'Armagnac pour les îlots correspondants.

Conformément au planning prévisionnel, le délégataire a réalisé en 2017 les travaux permettant le raccordement des bâtiments prévus en livraison (branchements, sous-stations, raccordements au réseau fibre optique) et dont les mises en exploitation seront finalement réalisées en 2018 :

- Halle Debat Ponsan d'Eiffage (D1bc),
- Perspective et Résidenc'iel de Pichet (5.1ab),
- Axanis (3.7),
- et Green Station de Nexity (4.7b).

Premières mises en service

En 2017, finalisation de la mise en service de :

- la liaison du R.C.U. avec l'U.V.E. d'Astria.

Des échanges ont eu lieu tout au long de l'année avec ÉNERGIE DES QUARTIERS dans le cadre de l'exploitation et des ajustements (remplissage eau, interface régulation, etc.)

Service délégué

Depuis le 27 avril 2015, et pour une durée de 26 ans, le service public est confié au groupement MIXENER/IDEX auquel s'est substituée la société ÉNERGIE DES QUARTIERS (nom commercial BORDEAUX BÈGLES ÉNERGIES). Cette société a pour actionnaire la société MIXENER. Le service comprend la production, le transport et la distribution de chaleur et d'eau chaude sanitaire jusqu'aux sous-stations des abonnés situées en pied d'immeubles.

L'évolution du réseau de froid

Études relatives au réseau froid

Par notre courrier à Bordeaux Métropole du 15 mars 2017 référencé EDQ-00039, en réponse au courrier de Bordeaux Métropole du 13 janvier 2017, référencé LR/CAD/2017/0003 et conformément aux termes du contrat de DSP, au 31 décembre 2016, malgré nos efforts, la condition relative à la « *maîtrise du foncier en vue d'implanter la centrale de production de froid*…» n'ayant jamais pu être réalisée, nous vous avons informé que nous renoncions à la réalisation du réseau de froid renouvelable (dit « réseau 2 » dans le contrat DSP).

Devant les difficultés d'études du réseau 1 (tranche ferme du contrat DSP), non imputables à ÉNERGIE DES QUARTIERS, nous avons pu constater ensemble, comme l'indique votre courrier référencé LR/CAD/2017/0003, que la réalisation du « réseau 1 » présentait également « un caractère très virtuel et un intérêt limité ».

Afin de tenir nos engagements envers un client (Pichet) qui avait manifesté son intérêt pour une solution de froid renouvelable dès 2015, nous avons étudié une solution de production de froid renouvelable décentralisée à l'échelle de son îlot.

Cette offre qui peut être proposée par un opérateur extérieur (non ÉNERGIE DES QUARTIERS) est destinée aux porteurs de projets immobiliers qui souhaitent pouvoir produire du froid localement avec des groupes à absorption utilisant l'énergie fatale de l'UIOM, largement disponible en été et véhiculée par le réseau de chaleur (production de froid par absorption décentralisée en sous-station).

Cela nécessite pour ÉNERGIE DES QUARTIERS la mise en œuvre de sous-stations d'échanges particulières et de conditions d'abonnement spécifiques.

Dans les 1ers cas d'offre froid (en particulier une 1ère réalisation en cours de travaux sur le bâtiment Pichet, ilot 5.1), MIXENER, maison mère de ÉNERGIE DES QUARTIERS est l'opérateur extérieur qui :

- Contractualise avec le client pour une solution de production de froid,
- Contractualise avec ÉNERGIE DES QUARTIERS pour l'achat de chaleur utilisée pour la production de froid.

Un avenant au contrat DSP (avenant 2 en cours de signature) précise :

- L'abandon du réseau froid (réseau 1 et réseau 2),
- les conditions d'achat de chaud « Autres Usages », pour faire du froid (R1, R2, Droits de Raccordement).

Construction du réseau de distribution

En conséquence de l'abandon du réseau de froid, aucuns travaux de réseau froid n'ont été réalisés en 2017.

Premières mises en service

Il n'y a pas eu de mise en service en 2017.

Service délégué

Sans objet.

Le principe technique général des réseaux urbains

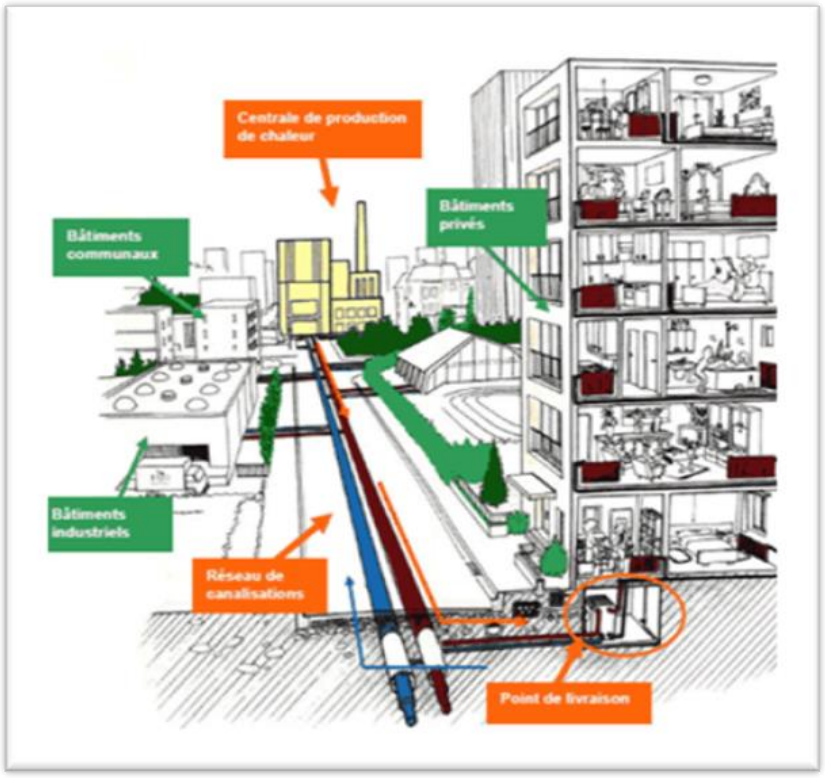
Principes généraux

Le chaud nécessaire à la couverture des besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire de la DSP est produit dans des unités centralisées puis acheminé jusqu'aux utilisateurs au moyen de réseaux de tuyauteries enterrées cheminant essentiellement par les voies du domaine public.

La livraison de chaud au client en pied d'immeuble est réalisée au moyen de sous-stations d'échange. Une sous-station d'échange est constituée principalement de la partie terminale du réseau primaire exploité par BORDEAUX BEGLES ÉNERGIES, soit les tuyauteries primaires, les organes de commande, de contrôle, d'isolement, de comptage et de régulation, le ou les échangeurs à plaques.

Le local dans lequel sera installée la sous-station est mis gratuitement à la disposition de BORDEAUX BEGLES ÉNERGIES par le client. Il doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Les agents d'exploitation et de maintenance de BORDEAUX BEGLES ÉNERGIES ont en permanence libre accès à la sous-station, **sauf contraintes particulières d'accès (par exemple CEAPC, horaires d'accès réduits de 7h à 21h du lundi au vendredi).**



Le principe de la production de chaud correspond à :

- La fourniture de la chaleur issue de l'UVE de Bègles en énergie de base,
- La chaufferie Gaz du MIN (9MW actuellement) en appoint et secours.

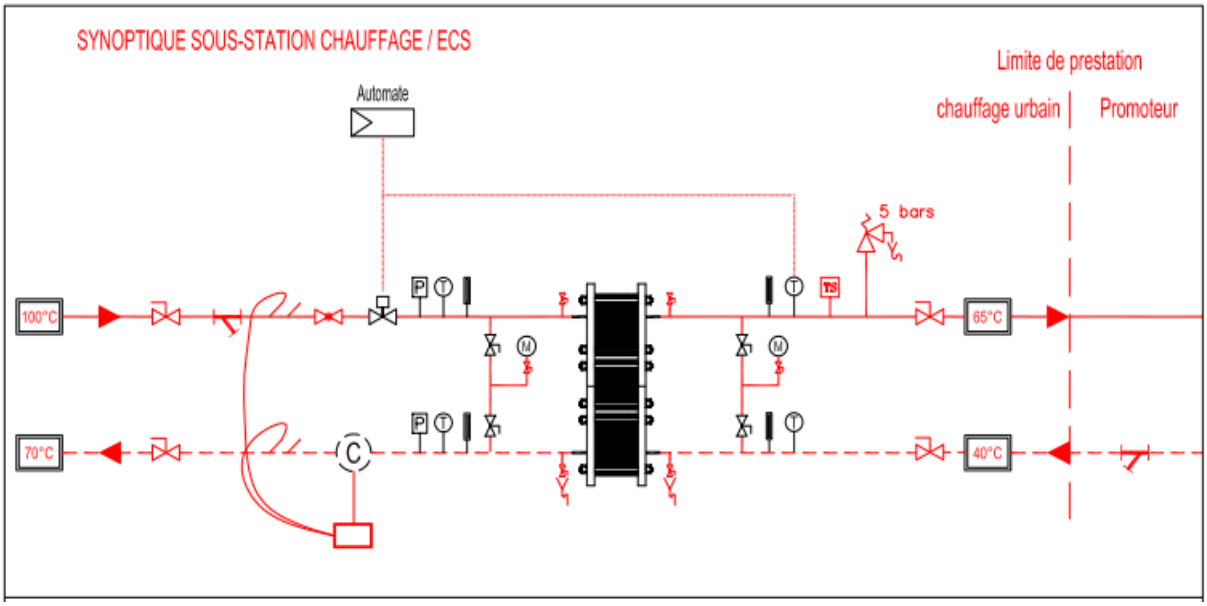
Fourniture et condition de livraison de la chaleur

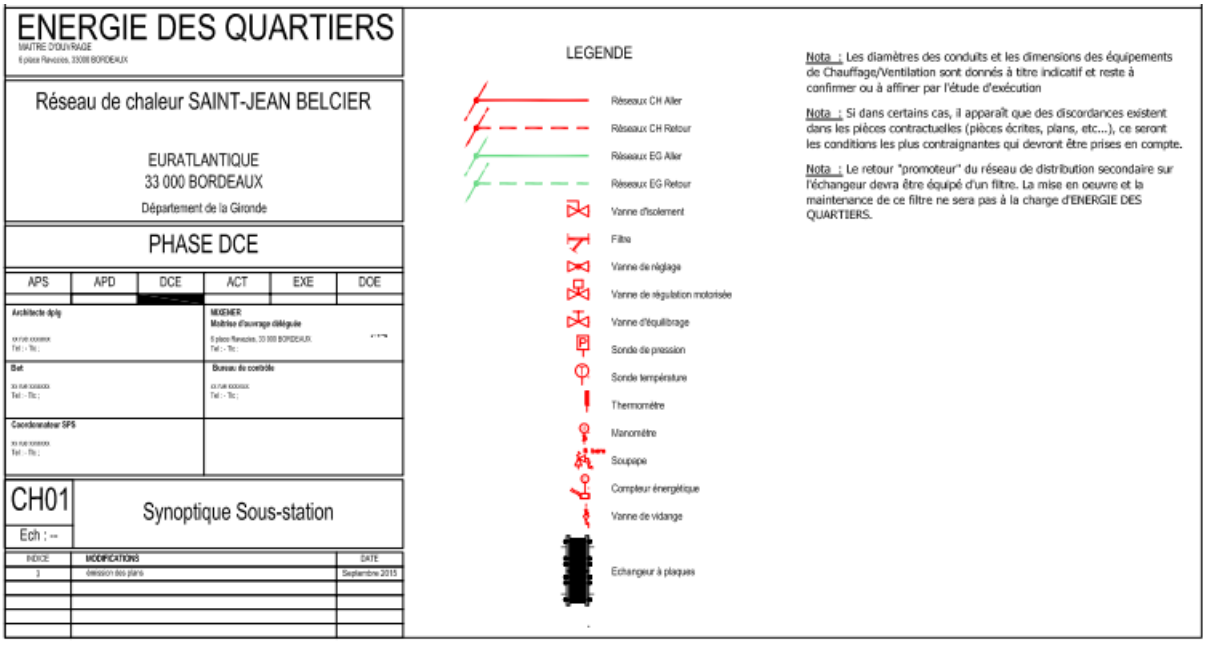
La distribution de chaleur est assurée par de l'eau chaude dont le régime de température est décrit ci-dessous :

- Fluide primaire :
  - Régime de fonctionnement 100°C /70°C
    - température maximale au poste de livraison : 105°C
    - température minimale au poste de livraison : 80°C
- Fluide secondaire :
  - régime nominal en 65-40°C

La fourniture d'énergie calorifique sera assurée toute l'année sous réserve des interruptions nécessaires à l'entretien.

Schéma de principe des sous-stations chaud :





Les limites de prestations de BORDEAUX BEGLES ÉNERGIES sont les brides secondaires du poste de livraison.

En cas de production d'ECS par le client en aval de l'échangeur, à partir de la chaleur fournie par BORDEAUX BEGLES ÉNERGIES, le client a la possibilité d'installer un échangeur ECS et un ballon de stockage sur la partie secondaire.

L'information relative au comptage ECS (m^3) sera mise à disposition de l'automate de la sous-station, sous la forme d'un câble en attente au droit du coffret électrique pour la transmission du signal (Modbus).

Les équipements du réseau de chaleur de Saint-Jean Belcier

Les équipements de production

En 2017, les équipements de production mis en œuvre sont :

- la production de l'Unité de Valorisation Énergétique, soit 14 MW de puissance mise à disposition sous la forme d'eau chaude en régime 100/70°C produite par des échangeurs vapeur / eau chaude alimentés par la vapeur du processus. L'installation comporte pour une plus grande modulation trois échangeurs (2 de 7 MW, 1 de 2,5 MW) ainsi qu'un poste de traitement d'eau, une bâche et un groupe de maintien de pression, des pompes de distribution réseau à variation de vitesse, les équipements de contrôle commande et l'alimentation électrique dédiée.

- la production d'appoint -secours gaz naturel de la chaufferie du MIN pour une puissance de 9 MW (18 MW à terme).

Les éléments de distribution

Le réseau de distribution de chaleur comprend donc :

- Du côté de l'UVE, quatre pompes à variation de vitesse dont trois de 215 m^3/h du mode "hiver" (2 normales et une en secours), et une de 75 m^3/h pour le démarrage et le mode "été". Les premiers essais de fonctionnement ont été réalisés en boucle fermée au sein de l'usine dans l'attente de la connexion au réseau de chaleur en cours de construction.
- Du côté de la chaufferie d'appoint – secours du MIN – sont installées trois pompes à variation de vitesse, dont deux de 300 m^3/h et une de 150 m^3/h.

Travaux neufs et de premier établissement

Les travaux neufs et de premier établissement menés par le délégataire ont été réalisés en coordination avec les travaux du RCU sous maîtrise d'ouvrage EPA.

Ils concernent :

- la réalisation des antennes de branchement (piquage) de l'extension RCU Carle Vernet – Armagnac (4.6a, 4.6b, 4.7c, 4.7c, 4.8, 4.9),
- la réalisation de l'extension de la rue du commerce et antennes de branchement 3.7/3.12/3.14,
- les branchements et sous-stations suivants :
  - 20 ml de branchement pour le bâtiment Pichet (5.1ab) sur le domaine de l'Ars, Résiden'ciel et Perspective, en DN80 et une sous-station de 400 kW,
  - 5 ml de branchement pour le bâtiment Nexity Green Station (4.7b) en DN65 et une sous-station de 338 kW dont les travaux ont dû être reportés en 2018,

- 13 ml de branchement pour le bâtiment Axanis (3.7), rue du Commerce en DN40 et une sous-station de 103 kW,
- la sous-station du bâtiment d'Eiffage, les Halles Debat Ponsan (D1bc) de 995 kW,

y compris toutes sujétions (longueurs droites, tés, coudes, manchons, 2 vannes d'arrêt pré-isolées, etc.) et les chambres de tirages et réseau fibre optique correspondant pour assurer la liaison de la communication GTC des sous-stations jusqu'à la supervision en chaufferie du MIN.

L'inventaire physique initié en **annexe 1** détaille la ligne d'investissements réalisés.

Les documents présentés ci-après sont consultables **en annexes du présent rapport** :

- Les travaux de premier établissement effectués : cf. **annexe 2.1**,
- Les travaux de branchements et d'extensions particulières : cf. **annexe 2.1**,
- Les dépenses réelles, les sommes facturées et les estimations selon le bordereau de prix pour l'ensemble des travaux neufs : cf. **annexe 2.1**,
- Les travaux de renouvellement effectués avec comparatif par rapport au planning prévisionnel : cf. **annexe 2.2**,
- La mise à jour de l'inventaire physique et des plans : cf. **annexe 1**.

Travaux de Gros Entretien et de Renouvellement

Aucune dépense de GER n'a été engagée en 2017 (travaux GER).

Exploitation

La phase exploitation ayant débuté en 2016, la synthèse générale de l'année 2017 est présentée dans les documents ci-dessous, consultables **en annexes du présent rapport** :

- Les quantités de combustibles (achetées, consommées, état des stocks) : cf. **annexe 3.1**,
- Les quantités de chaleur et de froid (distribuées, importées, exportées, vendues) : cf. **annexe 3.1**,
- Le calendrier des démarrages et arrêts, les degrés-jours correspondants : cf. **annexe 3.1**,
- Les éléments permettant de calculer les rendements : cf. **annexe 3.1**,
- Le nombre de tonnes de CO2 produites au cours de l'année N-1 et N : cf. **annexe 3.1**,
- Les rapports de contrôle périodique des compteurs : cf. **annexe 3.2**,
- L'évolution générale des ouvrages : cf. **annexe 3.3**,
- Les travaux d'entretien et de grosses réparations (nature et coût des prestations à préciser pour les travaux d'entretien comme pour les grosses réparations) : cf. **annexe 3.4**,
- Les bordereaux de suivi des déchets : cf. **annexe 3.5**,
- Les effectifs du service et la qualification des agents : cf. **annexe 3.6**,

- Le journal des pannes et des interventions : cf. **annexe 3.7**,
- Les rapports de contrôle des différentes installations thermiques, électriques, etc. : cf. **annexe 3.8**,
- Le dernier relevé de tous les tarifs appliqués en fin d'exercice (Article 71) : cf. **annexe 4**,
- Le tableau récapitulatif de calcul de tous les coefficients de révision appliqués pendant l'exercice (Article 73.3) : cf. **annexes 4 et 5**,
- La liste des abonnés et de leurs puissances souscrites et l'évolution par rapport à l'exercice précédent : cf. **annexe 6**,
- Un état qualitatif des prestations rendues aux abonnés : cf. **paragraphe 6 « analyse de la qualité du service rendu »**,
- Les moyens de mesure de la qualité du service : cf. **paragraphe 6 « analyse de la qualité du service rendu »**,
- Les copies des polices, traités particuliers, conventions de mise à disposition, y compris les contrats avec des tiers signés au cours de l'exercice : cf. **annexe 7**,
- Les quittances des contrats d'assurances souscrits : cf. **annexe 8**.

Note sur la stratégie de développement commerciale menée sur le périmètre de la DSP

Le réseau chaud

Le réseau chaud a fait l'objet d'un classement en janvier 2016.

Sur le réseau de chaud, deux enjeux majeurs de développement commercial :

- Le développement commercial sur le périmètre de l'OIN Saint-Jean Belcier s'inscrit dans le cadre de la DSP et le classement du réseau auprès de l'ensemble des réservataires de lots identifiés : lots ZAC et lots en participation.
  - 2 lots mis en service,
  - 8 demandes d'abonnements signées :

Secteur	PROGRAMME	Lot	Maître d'ouvrage	Signature Dde Abt	Date de démarrage travaux	Date prévisionnelle de livraison
Paludate	Kauffman	3.16	Kauffman co promotion AQ PRIM	12/12/2017	1-mars-18	1-juin-19
Paludate	EMERGENCE	3.2	ADIM VINCI	29/05/2017	1-nov.-16	1-juil.-18
Ars	NACARAT	4.6b	NACARAT	24/08/2017	1-oct.-17	1-nov.-19
Ars	TOUR INNOVA	4.8	GROUPE CARLE	17/11/2017	1-sept.-17	1-mars-19
Ars	PERSPECTIVES	5.1ab	PICHET	09/05/2017	1-févr.-16	1-janv.-18
Armagnac	ANF	8.2	VINCI	03/03/2017	1-janv.-17	1-juin-18
Paludate	MECA	C	BMA	14/02/2017	1-sept.-16	1-sept.-18
Paludate	LES HALLES	D1bc	EIFFAGE	13/04/2017	1-juin-16	3-janv.-18

- Le déploiement du réseau sur les sites existants :
  - Phase 1 - 2018 : Secteur Sainte Croix,
  - Phase 2 - 2020 : Secteur Marne Yser + 1ère tranche du Bd JJ Bosc,
  - Phase 3 - 2022 : Secteur Saint Jean Belcier + 2ème tranche Bd JJ Bosc.

4 catégories de projets existants à raccorder ont été identifiées :

- Les bâtiments de la ville de Bordeaux (crèche, école, foyer…),
- Les lycées sous gouvernance Conseil Régional,
- Les établissements « publics » type Universités,
- Les copropriétés résidentielles privées ou publiques.

Ces sites sont aujourd'hui principalement alimentés par des chaufferies collectives gaz naturel.
Le prix actuel du gaz naturel particulièrement bas peut être un frein à ces raccordements aux réseaux. Cependant, outre la compétitivité dans le coût d'exploitation, le caractère renouvelable de l'offre 90% Energie Renouvelable leur permet :

- de répondre aux enjeux environnementaux nationaux mais aussi d'atteindre les objectifs fixés par leur entreprise (Plan climat de Bordeaux Métropole par exemple),
- d'accéder à des aides financières telles que les Certificats d'Economie d'Énergie (hors rénovation énergétique).

En 2017, les sites de Bordeaux Métropole ont fait l'objet d'un comparatif énergétique pour valoriser le raccordement au Réseau de Chaleur en tenant compte de l'évolution des prix de l'énergie (électricité, gaz…).

En 2017, l'ensemble des sites existants sur Bordeaux Sainte Croix (décrits dans le tableau ci-dessous) ont été qualifiés pour valider la faisabilité technique de raccordement et la mise en place des sous-stations.

Ces sites totalisent une puissance installée de 4 459 kW pour une consommation estimée de 3.7 GWh.

Le déploiement du réseau de chaleur est programmé mi 2018 pour raccorder en priorité le Conservatoire de Musique et le Foyer des Douves dès la saison de chauffe 2018.
En parallèle, le Conservatoire fait l'objet d'une étude globale avec une production de froid à partir du réseau de chaleur.

Numéro îlot	Site	Rue	Usage	Puissance estimée en kW	Type d'installation	Estimations des consommations chauffage et ECS MWh
98	Conservatoire de Musique + TNBA	Quai Sainte Croix	Théâtre	1200	Gaz collectif	1181
99	Ecole des Beaux-Arts	Rue des beaux arts	Groupe scolaire	345	Gaz collectif	313
100	Lycée des Menuts	36 Rue des Douves	Groupe scolaire	320	Gaz collectif	89
101	Ecole de journalisme	1 Rue Jacques Ellul	Groupe scolaire	695	Gaz collectif	514
102	Lycée Gustave Eiffel	143 Cours de la Marne	Groupe scolaire	684	Gaz collectif	681
104	Théâtre et auberge de jeunesse Barbey	15 Rue Barbey	Théâtre	459	Gaz collectif	292
106	Gymnase Barbey	9 Cours Barbey	Complexe sportif	300	Gaz collectif	193
107	Annexe Lycée Gustave Eiffel	Rue Ferbos	Groupe scolaire	140	Gaz collectif	48
108	Ecole maternelle Barbey	Cours Barbey	Groupe scolaire	65	Gaz collectif	65
109	Annexe Ecole des beaux Arts	Rue de Tauzia	Groupe scolaire	91	Gaz collectif	83
110 A	Foyer maternel des douves	Rue des Douves	Hébergement	160	Fioul	300
110 B	Crêche des Douves	65 Rue des Douves	Crêche	70	Fioul	110
				4459		**3759**

Programme des travaux 2018

Concernant le réseau chaud

Pour la ZAC Saint Jean Belcier, les travaux de raccordement sont réalisés majoritairement en densification sur le R.C.U réalisé par l'EPA Euratlantique, sur la rue d'Armagnac, la rue Carle Vernet et le Quai de Paludate.

Seul le raccordement au R.C.U. du bâtiment du Conseil Régional, la MECA, requiert une extension de 12 ml du RCU en DN300 sur le Quai de Paludate.

Les branchements et sous-stations des bâtiments énoncés ci-dessous sont planifiés selon le calendrier suivant en densification sur le réseau en exploitation :

- raccordement de la sous-station de l'îlot Vinci Quai Armagnac (8.2), 1900 kW en DN125, dont les travaux sont programmés entre janvier et avril 2018,
- raccordement de la sous-station du bâtiment MECA (C) situé Quai de Paludate, 500kW en DN80, dont les travaux ont été reportés entre février et Juillet 2018,
- raccordement de la sous-station du bâtiment Adim Vinci (3.2) situé Quai de Paludate, 755 kW en DN80, dont les travaux sont planifiés entre mars et mai 2018,
- prolongation du branchement R.C.U. du bâtiment Biomin 4.9 pour que celui-ci soit accessible en attente en trottoir afin que l'EPA puisse finaliser la voirie en réalisation entre janvier et Juillet 2018,
- raccordement de la sous-station des bâtiments de Nexity Green Station (4.7b), 338 kW en DN65, dont les travaux en sous-station ont dû être reportés entre mars et avril 2018,
- raccordement de la sous-station du bâtiment Tour Innova (4.8) dont les travaux de branchement sont planifiés à partir d'octobre 2018,
- raccordement de la sous-station du bâtiment Nexity Hyde Park (4.7c) dont les travaux de branchement sont planifiés à partir d'octobre 2018.

Les travaux d'extension du R.C.U. vers Bordeaux Centre vont permettre le raccordement du Conservatoire de Bordeaux, dont les travaux sont à planifier entre juillet et octobre 2018.

Sont reportés sur 2019 :

Sur la ZAC Saint Jean Belcier :

- les travaux d'extension sur la passerelle appelée Pont de la Palombe, suite aux échanges avec l'EPA et sa maîtrise d'œuvre,
- les travaux d'extension sur le secteur Armagnac,

Sur l'extension vers Bordeaux Centre :

- les travaux d'extension vers Bordeaux Centre en aval du Conservatoire (soit en aval de G4), y compris raccordement et mise en service des sous-stations mentionnées au paragraphe précédent (Foyer des Douves notamment).

Développement du réseau de chaleur et de froid en 2017

Présentation des abonnés du réseau

Nous avons enregistré six conventions de raccordement pendant l'exercice 2017 :

Raccordement & Branchement au 31/12/2017		date de signature	date de mise en service	puissance Chaud en kw	puissance E.C.S. en kw	puissance Froid en kw	Droits de raccordements chaud € H.T.	Droits de raccordements froid € H.T.	Branchements chaud € H.T.	Branchements froid € H.T.	Montant total des droits de raccordement et de branchements € H.T.
Promoteur	**Ilôt**										
AITA	PA 3.8	02/03/2016	30/07/2016	190 kW			46 212 €				**46 212 €**
BOUYGUES IMMOBILIER - CAISSE d'EPARGNE	D1 a	29/02/2016	01/09/2016	400 kW	30 kW		104 593 €				**104 593 €**
VINCI IMMOBILIER	8.2	15/03/2016	01/05/2018	1 900 kW			463 798 €				**463 798 €**
AXANIS	Pa 3.7	16/01/2017	01/01/2018	103 kW			25 076 €				**25 076 €**
SCI BORDEAUX RUE CARLE VERNET	Ars 4.7b	12/01/2017	01/12/2017	365 kW			88 861 €				**88 861 €**
EIFFAGE	Pa D1 bc	22/02/2017	01/12/2017	760 kW	235 kW		242 883 €				**242 883 €**
SCCV LES JARDINS DE L'ARS	Ars 5.1	23/05/2017	01/11/2017	140 kW	260 kW		97 699 €				**97 699 €**
SCI ADIM NA	Pa 3.2	03/11/2017	01/07/2018	465 kW	290 kW		184 878 €				**184 878 €**
LA MECA	Pa C	02/06/2017		500 kW			122 124 €				**122 124 €**
											0 €
	Total général			**4 823 kW**	**815 kW**	**0 kW**	**1 376 125 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**1 376 125 €**
Nombre de raccordement & branchements signés		**9**									

Nous avons signé quatre polices d'abonnement et n'avons enregistré aucune résiliation pendant cette même période :

Polices d'abonnement au 31/12/2017			n° client	n° contrat	date de signature police d'abonnement	date de mise en service	Puissances souscrites			Consommations prévisionnelles				
							Chaud	ECS	Froid	Chaud	ECS	Chaud + ECS	R11 Froid/MWh	Froid/m3
Syndic	**Syndicat**	**Ilôt**												
BNP PARIBAS REAL ESTATE	AITA	Pa 3.8	EDQ000019	AB00000006	06/12/16	12/07/16	190 kW			76 MWh		76 MWh		
CAISSE EPARGNE AQUITAINE		D1 a	EDQ000016	AB00000005	06/06/16	13/10/16	430 kW			223 MWh		223 MWh		
EIFFAGE		Pa D1 bc			26/04/17		760 kW	235 kW		724 MWh		724 MWh		
SCCV LES JARDINS DE L'ARS		Ars 5.1			23/05/17		140 kW	260 kW		382 MWh		382 MWh		
AXANIS SA COOP HLM		Pa 3.7			02/11/17		73 kW	30 kW		57 MWh		57 MWh		
SCI ADIM NA		Pa 3.2			03/11/17		465 kW	290 kW		416 MWh		416 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
	Total général						**2 058 kW**	**815 kW**	**0 kW**	**1 878 MWh**	**0 MWh**	**1 878 MWh**	**0 MWh**	**0m3**
	Nombre de polices d'abonnement signées				**6**	**2**								

Évolution des abonnements

Nous avons également reçu, au cours de cette même année, un total de six demandes d'abonnement :

Demandes d'abonnement au 31/12/2017		date de signature Raccordement & Branchement	date de mise en service	date de signature demande d'abonnement	Puissances souscrites		
					Chaud	ECS	Froid
Promoteur	**Ilôt**						
SCI BORDEAUX RUE CARLE VERNET	Ars 4.7b	12/01/2017		28/06/2016	365 kW		
SCCV LES JARDINS DE L'ARS	Ars 5.1	23/05/2017		09/05/2017	400 kW		
SCCV Bureaux B-C	Ars 8.2	15/03/2016		03/03/2017	1 900 kW		
Bouygues Immobilier	D1 a	29/02/2016	13/10/2016	06/06/2016	430 kW		
SCI ADIM NA	Pa 3.2	03/11/2017	01/07/2018	29/05/2017	465 kW	290 kW	
AXANIS	Pa 3.7	16/01/2017		17/11/2016	103 kW		
AITA	Pa 3.8	02/03/2016	12/07/2016	13/01/2016	190 kW		
SCI FICUCIAIRE	Pa 3.9	15/03/2017	01/05/2018	23/02/2017	130 kW		
LA MECA	Pa C	02/06/17		14/02/2017	500 kW		
NACARAT EURATLANTIQUE	Ars 4.6 b			24/08/2017	676 kW		
Total général					**5 159 kW**	**290 kW**	**0 kW**
Nombre de demandes d'abonnement signées		**10**					

Il y a 2 abonnés au 31 décembre 2017, ce qui représente un décalage important par rapport au prévisionnel :

- facturation de 538 k€ de droits de raccordement au cours de l'exercice 2017 contre 1 768 k€ prévu au P.A.I. et 471 k€ en reprévision,

- 2 bâtiments raccordés au 31 décembre 2017 représentant 776 MWh et 620 kW contre 550 MWh et 5 300 kW dans le Plan d'Affaires Initial.

Fourniture de chaleur et de froid

Évolution des tarifs

Les tarifs mensuels de chacun des termes R1 et R2 sont indiqués en **annexe 4**.
Leur évolution annuelle est commentée.

- Evolution du prix du MWh,
- Evolution du prix du $m^{3.}$

Les différents indices ayant permis d'aboutir à ces prix sont joints en **annexes 4 et 5.**

Le calcul des révisions présenté en annexes, correspond à ceux effectifs en date du 31 décembre 2017. Il n'intègre pas le calcul de la révision en fonction de la subvention réelle reçue par le Délégataire de l'UVE de Bègles qui sera effectif à partir d'un avenant du contrat DSP (avenant 2) , en cours de signature.

Taux de TVA applicable

Pour l'année 2017, le taux de TVA applicable est de 5.5% sur la vente d'énergie (taux EnR supérieur à 50%) et 20% pour les Droits de Raccordement.

Ventes d'énergie de la période

Les ventes d'énergie en MWh sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Les montants en € correspondant sont présentés dans le paragraphe 6.C « Analyse économique et financière ».

Date Début période	Date fin période	Sous-station	Compteur	Conso kWh
01/01/2017	31/01/2017	3.8	3.8-CH-1	63770
01/02/2017	28/02/2017	3.8	3.8-CH-1	38370
01/03/2017	31/03/2017	3.8	3.8-CH-1	28080
01/04/2017	30/04/2017	3.8	3.8-CH-1	12440
01/05/2017	31/05/2017	3.8	3.8-CH-1	4730
01/06/2017	30/06/2017	3.8	3.8-CH-1	2500
01/07/2017	31/07/2017	3.8	3.8-CH-1	2940
01/08/2017	31/08/2017	3.8	3.8-CH-1	3310
01/09/2017	14/09/2017	3.8	3.8-CH-1	1200
15/09/2017	30/09/2017	3.8	3.8-CH-1	1380
01/10/2017	31/10/2017	3.8	3.8-CH-1	6330
01/11/2017	30/11/2017	3.8	3.8-CH-1	35490
01/12/2017	31/12/2017	3.8	3.8-CH-1	53860
				254 400 kWh
01/01/2017	31/01/2017	D1A	D1A-CH-1	187550
01/02/2017	28/02/2017	D1A	D1A-CH-1	57770
01/03/2017	31/03/2017	D1A	D1A-CH-1	45370
01/04/2017	30/04/2017	D1A	D1A-CH-1	18680
01/05/2017	31/05/2017	D1A	D1A-CH-1	9880
01/06/2017	30/06/2017	D1A	D1A-CH-1	5430
01/07/2017	31/07/2017	D1A	D1A-CH-1	5610
01/08/2017	31/08/2017	D1A	D1A-CH-1	5300
01/09/2017	30/09/2017	D1A	D1A-CH-1	5950
01/10/2017	31/10/2017	D1A	D1A-CH-1	9540
01/11/2017	30/11/2017	D1A	D1A-CH-1	62280
01/12/2017	31/12/2017	D1A	D1A-CH-1	108470
				521 830 kWh

Synthèse du bilan technique 2017 du réseau de chaleur

En début d'année la production a été assurée par l'UIOM, jusqu'à l'arrêt technique programmé de deux semaines fin avril.

A partir d'avril, la production avec la chaufferie du M.I.N a été maintenue jusqu'à début novembre pour :

- Permettre courant mai l'épreuve en pression du réseau enterré pour la partie entre le M.I.N et ASTRIA (contrôle nécessaire suite à la fuite sur ce réseau fin 2016),
- Limiter les pertes réseau relativement à la faible charge (le bâtiment D1A étant le seul consommateur en période de non chauffage : environ 30 kW pour son service restauration),

Ce mode de fonctionnement à partir de la chaufferie du MIN a permis de réduire les pertes réseau de 200 kW à 50 kW environ.

Toutefois il a nécessairement impacté le taux ENR et le coefficient CO_2 2017 du réseau de chaleur urbain car le bilan énergétique substitue, sur la période estivale considérée, les pertes correspondant au linéaire total de la liaison qui auraient été produites en ENR&R, par des pertes correspondant à un linéaire réduit à un quart mais produites à partir d'énergie gaz naturel.

Ceci se traduit, pour un même volume d'énergie vendue aux clients :

- Par un taux ENR de 79% en-deça de l'objectif cible à terme de 90%
- Par un coefficient CO_2 de 285g/kWh d'énergie vendue bien supérieur à l'objectif identifié pour le titre V réseau.

Le taux ENR obtenu garantit l'application du taux de TVA réduite et la valorisation en terme de performance du réseau de chaleur urbain (>70% ENR). Cette performance comme la valeur de référence du titre V réseau sont importantes car constituent les données d'entrée des études thermiques réglementaires des projets immobiliers portés par les promoteurs.

Cette optimisation technico-économique était toutefois nécessaire car :

- La seule charge de 30 kW d'eau chaude sanitaire pour un bâtiment tertiaire ne permet pas un fonctionnement nominal satisfaisant de productions industrielles dimensionnées pour des puissances bien plus importantes.
- Elle préserve le bilan d'exploitation et le volume des pertes thermiques globales annuelles du réseau de chaleur, même si la chaleur utilisée est fatale.
- Elle est liée au décalage de la charge attendue en livraison et le report de mise en service de plusieurs sous-stations de 2017 à 2018. Les moindres ventes d'énergie au client impactent notamment significativement le coefficient CO_2 caractérisant le R.C.U. au-delà de la valeur même du coefficient applicable à l'énergie gaz naturel de 240 g/kWhPCI. Le volume thermique produit en gaz sur l'année est faible car limité à l'appoint réalisé en charge estivale réduite (pertes thermique et charges Eau chaude sanitaire de 30 kW), c'est pourquoi le taux ENR est important. Mais ramené à des ventes énergétiques faibles, la performance carbone en est affectée. Cependant, même si cet affichage est nettement moins performant que l'attendu, il n'impacte que les étiquettes carbone des D.P.E. quand l'étiquette énergie prime pour les locataires et acquéreurs.

La reprise de production ASTRIA sur demande ÉNERGIE DES QUARTIERS a été précédée de la mise en service à puissance nominale du brûleur de la chaudière.

Synthèse du bilan technique 2017 du réseau de froid

Sans objet.

4.

REPÈRES

Coût annuel pour un logement type

Exemple d'une résidence de **80 logements de 66 m²** en moyenne, soumis à la **RT 2012** :

- Puissance souscrite : **164 kW**
- Besoins chauffage + ECS : **271 MWh**
- Soit pour **un logement** : **3 386 kWh**

	JUIN 2014	DÉCEMBRE 2016	DÉCEMBRE 2017	
R1	32,43	32,3117	32,646	€/MWh
R2	27,22	27,282	27,38	€/kW prime fixe
R1+R2	51,59	51,51	49,22	€ TTC /MWh
Facture / logement	**174,69**	**174,40**	**166,67**	**€ TTC /an /logement**

Provenance de la chaleur et du froid

Les productions enregistrées sur 2017 sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Comptage énergétique de la production par l'UVE	Comptage chaufferie d'appoint secours du M.I.N	Total Sortie Chaufferie
1 646 MWh	449 MWh	2 095 MWh
78 %	21 %	

Il apparait que la part de la chaufferie du M.I.N est relativement importante, pour les raisons présentées au paragraphe Synthèse du bilan technique.

5.

ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2017 DU DÉLÉGATAIRE

Faits marquants de l'année

Sans objet.

Le patrimoine immobilier

Il n'y a pas de patrimoine immobilier intégré à la DSP.

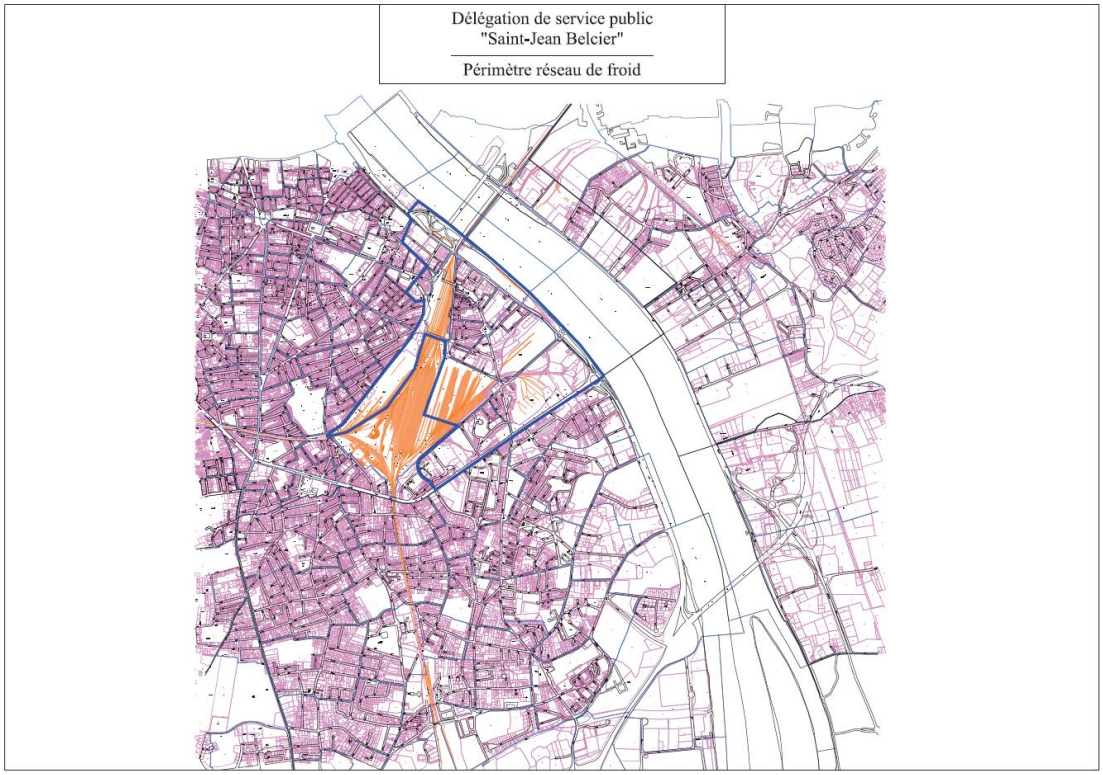
Le périmètre de la délégation

Dans le périmètre de la DSP sont compris :

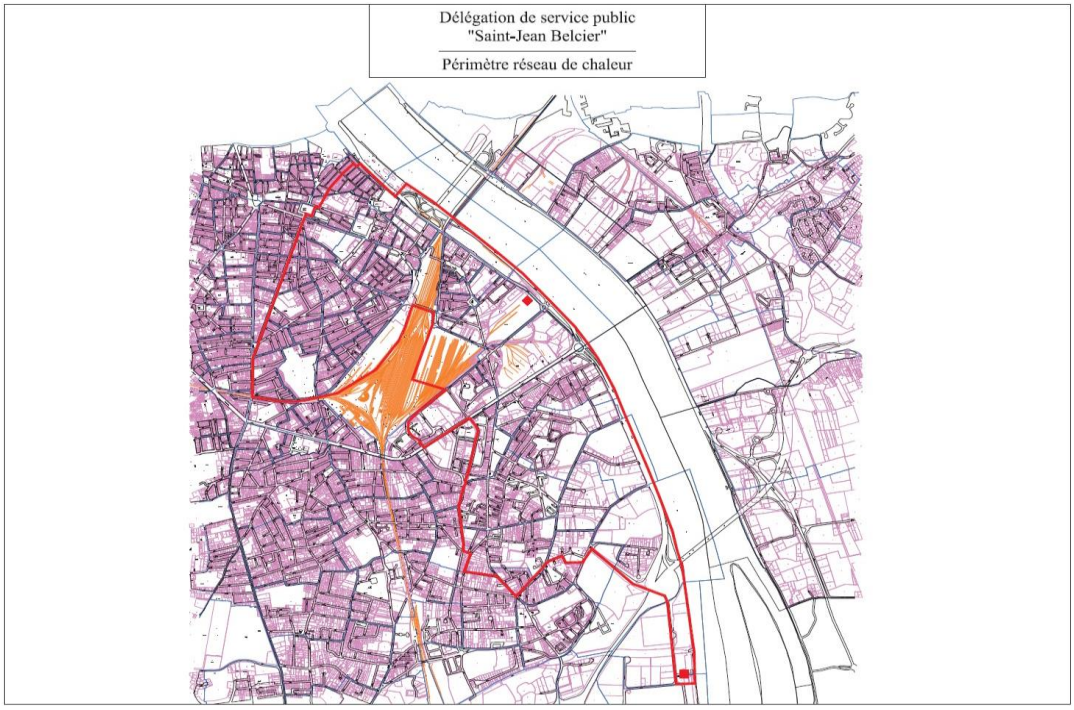
- Les moyens de production chaud,
- Le réseau chaud,
- Les sous-stations chaud.

Le réseau secondaire en aval de l'échangeur de la sous-station est en dehors du champ de la délégation des services publics.

Le périmètre de la délégation pour le réseau de chaleur



Le périmètre de la délégation pour le réseau de froid



A.

LES COMPTES ANNUELS

BILAN au 31 décembre 2017

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0,00 €		0,00 €	
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Frais de recherche et de développement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Fonds commercial (1)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Avances et acomptes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Immobilisations corporelles:				
Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Installations techniques, matériels, et outillage industriel	3 174,57 €	317,93 €	2 856,64 €	43 363,28 €
Autres	257 259,96 €	8 141,37 €	249 118,59 €	
Immobilisations corporelles en cours	310 971,40 €	0,00 €	310 971,40 €	448 215,36 €
Avances et acomptes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Autres titres immobilisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Prêts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total de l'Actif immobilisé I	**571 405,93 €**	**8 459,30 €**	**562 946,63 €**	**491 578,64 €**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
En cours de production [biens et services] (c)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Produits intermédiaires et finis	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Créances d'exploitation (3):				
Créances clients et comptes rattachés (a) (d)	222 927,43 €	0,00 €	222 927,43 €	139 980,80 €
Autres	4 185 632,10 €	0,00 €	4 185 632,10 €	81 177,74 €
Capital souscrit - appelé, non versé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Autres titres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Instruments de trésorerie		0,00 €	0,00 €	
Disponibilités	154 680,87 €	0,00 €	154 680,87 €	13 633,67 €
Charges constatées d'avance (3)	985,00 €	0,00 €	985,00 €	11 396,00 €
Total II	**4 564 225,40 €**	**0,00 €**	**4 564 225,40 €**	**246 188,21 €**
Charges à répartir sur plusieurs exercices **(III)**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	
Primes de remboursement des emprunts **(IV)**	**0,00 €**		**0,00 €**	
Ecarts de conversion Actif **(V)**	**0,00 €**		**0,00 €**	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 135 631,33 €**	**8 459,30 €**	**5 127 172,03 €**	**737 766,85 €**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			0,00 €	0,00 €
(3) Dont à plus d'un an				

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé...] (a)	530 000,00 €	530 000,00 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (b)		
Ecart d'équivalence (c)		
Réserves:		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau (d)	-484 200,28 €	-42 658,86 €
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	**-775 099,99 €**	**-441 541,42 €**
Subventions d'investissement	3 998 061,17 €	
Provisions réglementées		
Total I	**3 268 760,90 €**	**45 799,72 €**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	6 545,00 €	
Provisions pour charges	9 519,00 €	
Total II	**16 064,00 €**	**0,00 €**
DETTES (1) (g)		
Dettes financières:		
Emprunts obligataires convertibles	0,00 €	
Autres emprunts obligataires	0,00 €	
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	0,00 €	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	0,00 €	
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0,00 €	
Dettes d'exploitation:		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	646 130,94 €	423 950,05 €
Dettes fiscales et sociales	25 407,51 €	7 456,90 €
Autres	6 824,00 €	200 053,23 €
Dettes diverses:		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	13 984,68 €	60 506,95 €
Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
Autres		
Instruments de trésorerie	1 150 000,00 €	
Produits constatés d'avance (1)		
Total III	**1 842 347,13 €**	**691 967,13 €**
Ecarts de conversion Passif **(IV)**	**0,00 €**	**0,00 €**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**5 127 172,03 €**	**737 766,85 €**

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2017

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Ventes de marchandises	0,00 €	
Production vendue [bien et services] (a)	580 130,88 €	163 416,77 €
Production stockée (b)	0,00 €	
Production immobilisée	0,00 €	
Subventions d'exploitation	0,00 €	
Autres produits	0,00 €	
Total I	**580 130,88 €**	**163 416,77 €**
dont à l'exportation	*0,00 €*	
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Achats de marchandises (c)	0,00 €	
Variation des stocks [marchandises] (d)	0,00 €	
Achats d'approvisionnements (c)	294 848,65 €	132 323,09 €
Variation de stocks d'approvisionnements (d)	0,00 €	
Autres charges externes*	203 896,21 €	180 624,94 €
Impôts, taxes et versements assimilés	424,32 €	541,51 €
Rémunération du personnel	0,00 €	
Charges sociales	0,00 €	
Dotations aux amortissements	23 489,00 €	1 034,30 €
Dotations aux provisions	0,00 €	
Autres charges	526 868,55 €	272 460,58 €
Total II	**1 049 526,73 €**	**586 984,42 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-469 395,85 €**	**-423 567,65 €**
Produits financiers (1) **(III)**	**0,00 €**	**235,42 €**
Charges financières **(IV)**	**12 759,11 €**	**827,43 €**
Produits exceptionnels (1) **(V)**	**1 938,84 €**	**0,63 €**
Charges exceptionnelles **(VI)**	**294 883,87 €**	**17 382,39 €**
Impôts sur les bénéfices **(VII)**	**0,00 €**	**0,00 €**
BENEFICE ou PERTE (I-II+III-IV+V-VI-VII) (2)	**-775 099,99 €**	**-441 541,42 €**

ENERGIE des QUARTIERS - S.I.G.

	REALISE 2015	REALISE 2016	P.A.I. 2017	BUDGET reprévision 2017	REALISE 31/12/2017	Ecart en valeur Réalisé/ Budget reprévision 30/09/ 2017	Ecart en % Réalisé/ Budget reprévision 30/09/ 2017
C.A.	0 €	163 417 €	2 964 772 €	502 873 €	580 131 €	77 258 €	15,36%
AUTRES PRODUITS	0 €	1 €	99 368 €	39 752 €	0 €	-39 752 €	-100,00%
TOTAL PRODUITS	0	163 417	3 064 140	542 626	580 131 €	37 505 €	6,91%
ACHATS	0 €	-129 754 €	-690 540 €	-264 737 €	-267 270 €	-2 533 €	0,96%
ACHATS GROUPE	0 €	-2 569 €	-35 330 €	-1 723 €	-27 579 €	-25 856 €	1500,56%
TOTAL ACHATS	0 €	-132 323 €	-725 870 €	-266 460 €	-294 849 €	-28 389 €	10,65%
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
PRESTATIONS DE SERVICE GROUPE	0 €	-25 607 €	0 €	-24 001 €	-30 486 €	-6 486 €	27,03%
SOUS TRAITANCE	-13 550 €	-5 062 €	-131 669 €	-46 222 €	-4 677 €	41 544 €	-89,88%
SOUS TRAITANCE GROUPE	-880 €	-362 €	0 €	-2 533 €	-1 214 €	1 319 €	-52,08%
LOCATIONS MOBILIERES	-60 €	-447 €	0 €	-240 €	-414 €	-174 €	72,47%
LOCATIONS VEHICULES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
ENTRETIEN MATERIEL	0 €	0 €	-99 368 €	-52 728 €	-59 806 €	-7 078 €	13,42%
ENTRETIEN BATIMENT	0 €	-190 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
ASSURANCES	-3 981 €	-18 365 €	-18 118 €	-16 984 €	-17 184 €	-200 €	1,18%
ETUDES RECHERCHES	0 €	-14 000 €	0 €	0 €	-2 200 €	-2 200 €	-
DOCUMENTATION	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	-18 471 €	-64 032 €	-249 155 €	-142 708 €	-115 981 €	26 726 €	-18,73%
AUTRES PRESTATIONS EXTERNES	0 €	-1 253 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
PERSONNEL DETACHE	-3 896 €	-61 070 €	0 €	-74 000 €	-63 490 €	10 510 €	-14,20%
HONORAIRES	-6 500 €	-13 000 €	0 €	-13 000 €	400 €	13 400 €	-103,08%
COMMUNICATION	0 €	-17 625 €	0 €	-5 000 €	0 €	5 000 €	-100,00%
TRANSPORTS	0 €	-49 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
DEPLACEMENT	0 €	0 €	-22 000 €	0 €	-16 €	-16 €	-
FRAIS POSTAUX	0 €	0 €	-10 008 €	0 €	-33 €	-33 €	-
SERVICES BANCAIRES	-1 166 €	-3 597 €	-2 224 €	-3 720 €	-4 008 €	-288 €	7,75%
COTISATIONS ET DIVERS	0 €	-20 000 €	-59 833 €	-20 000 €	-20 000 €	0 €	0,00%
TOTAL AUTRES SERV. EXTERIEURS	-11 562 €	-116 593 €	-94 065 €	-115 720 €	-87 147 €	28 573 €	-24,69%
VALEUR AJOUTEE	-30 034 €	-149 531 €	1 995 050 €	17 738 €	82 154 €	64 415 €	363,14%
TOTAL IMPOTS ET TAXES	-270 €	-542 €	-54 582 €	-15 042 €	-424 €	14 618 €	-97,18%
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	0 €	0 €	-159 001 €	0 €	0 €	0 €	-
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-30 304 €	-150 072 €	1 781 467 €	2 695 €	81 729 €	79 033 €	2931,00%
TOTAL AUTRES CHARGES COURANTES	-12 500 €	-272 460 €	-579 049 €	-557 318 €	-526 869 €	30 450 €	-5,46%
TOTAL DOTS AMORTIS PROVS	0 €	-1 034 €	-344 501 €	-70 416 €	-23 489 €	46 927 €	-66,64%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-42 804 €	-423 567 €	857 917 €	-625 038 €	-468 628 €	156 410 €	-25,02%
RESULTAT FINANCIER	145 €	-592 €	0 €	0 €	-12 759 €	-12 759 €	-
RESULTAT COURANT	-42 659 €	-424 159 €	857 917 €	-625 038 €	-481 387 €	143 650 €	-22,98%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €	-17 382 €	28 898 €	9 534 €	-293 714 €	-303 248 €	-3180,72%
RESULTAT AVANT IS	-42 659 €	-441 541 €	886 815 €	-615 504 €	-775 101 €	-159 598 €	25,93%
IMPOT SOCIETES						0 €	
RESULTAT NET COMPTABLE	-42 659 €	-441 541 €	886 815 €	-615 504 €	-775 101 €	-159 598 €	25,93%

VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

	Exercice N	Exercice N-1
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	**-775 100**	**-441 541**
Part des minoritaires dans le résultat société intégrées	0	0
Quote part dans résultat sociétés en équivalence	0	0
Dividendes reçus des sociétés en équivalence	0	0
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		
Dérive de résultat + Pertes et profits de dilution	0	0
Dotations aux Amortissements et provisions	318 373	1 034
Reprises des Amortissements et provisions	0	0
Plus et moins values de cession	0	0
Impôts différés		0
Subventions virées au résultat	-1 939	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**-458 666**	**-440 507**
Variation des frais financiers	**0**	**0**
Variation nette exploitation	**132 739**	**260 548**
Var° de stock		
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploitation	-107 393	-112 571
Var° des Dettes d'exploitation	240 132	373 119
Variation nette hors exploitation	**887 174**	**238 726**
Var° des Créances hors exploitation	-80 008	40 403
Var° des Dettes hors exploitation	956 771	198 324
Comptes de liaison		
Charges et produits constatés d'avance	10 411	-1
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**1 019 913**	**499 274**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**561 247**	**58 767**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst/acquisition immos incorporelles	0	
Décaisst/acquisition immos corporelles	-420 199	-512 268
Encaisst/cession d'immos corp et incorp		
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst/acquisition immos financières	0	
Encaisst/cession immos financières		
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-420 199**	**-512 268**
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	0	**0**
Comptes courants		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissement provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**0**	**0**
VARIATION DE TRESORERIE	**141 048**	**-453 501**
Incidences des variatins de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	**13 634**	**467 135**
Reclassement de trésorerie		
TRESORERIE A LA CLOTURE	**154 682**	**13 634**

B.

LES COMPTES DE BILAN

Le détail des comptes de l'actif

Immobilisations corporelles

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Terrains				
Constructions				
Installations tech, mat et				**863**
Autres immobilisations	260 435	8 459	251 97	**42 501**
Immobilisations corporelles en	310 971		310 97	**448 215**
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo				
TOTAL IMMOBILISATIONS	**571 406**	**8 459**	**562 94**	**491 579**

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
31 décembre N-1	492 613	1 034	491 579
Augmentations	414 656	7 425	407 231
Diminutions	335 863		335 863
Variations de périmètre			
Ecarts de change			
31 décembre N	**571 406**	**8 459**	**562 947**

Créances

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes N-1
Avances et acomptes versés				
Clients	222 927		222 927	139 980
CRE. CLIENTS / AV. VERSEES	**222 927**		**222 927**	**139 980**
Créances sociales				
Créances fiscales	65 043		65 043	40 597
Comptes courants débiteurs				
Créances sur cession d'immos				
Prim. Remboursement oblig.				
Débiteurs divers	4 120 589		4 120 589	40 581
Instruments financiers dérivés				
Capital souscrit appelé non				
AUTRES CREANCES	**4 185 632**		**4 185 632**	**81 178**

	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Avances et acomptes versés		
Clients	222 927	
Créances sociales		
Créances fiscales	65 043	
Comptes courants débiteurs		
Créances sur cession d'immos		
Débiteurs divers	120 589	4 000 000
Instruments financiers		
Capital souscrit appelé non		
TOTAL CREANCES	**408 559**	**4 000 000**

Les créances fiscales concernent les comptes de T.V.A.

Le montant des comptes débiteurs divers concerne :

- Un avoir non parvenu pour le contrat de travaux Régaz : 120 589 €

Trésorerie

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Valeurs mobilières de placement		
Prov.dép.Valeurs mobilières de placement		
VMP / Actions propres		
Total valeurs mobilieres de placement		
Disponibiltés	154 681	13 634
Instruments financiers Actif		
Total dispo. et instru. de trésorerie	**154 681**	**13 634**
Concours bancaires courants		
Instruments financiers Passif		
Sous-total passif		
TOTAL TRESORERIE NETTE	**154 681**	**13 634**

Comptes de régularisation

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
ACTIF		
Charges constatées d'avance	985	11 396
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Compte de liaison actif		
Ecart de conversion actif		
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	**985**	**11 396**
PASSIF		
Produits constatés d'avance		
Compte de liaison passif		
Ecart de conversion passif		
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 985 € et se décomposent comme suit :

- Assurance multirisque industrielle : 985 €

Le détail des comptes du passif

Autres dettes

	Valeurs Année N	Valeurs Année N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	646 131	423 950
Avances et acomptes reçus		
Dettes sociales		
Dettes fiscales	25 408	7 457
Fournisseurs d'immobilisations	13 985	60 507
Comptes courants créditeurs	1 150 000	200 000
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses	6 824	53
TOTAL AUTRES DETTES	**1 842 348**	**691 967**

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	646 131		
Avances et acomptes reçus			
Dettes sociales			
Dettes fiscales	25 408		
Fournisseurs d'immobilisations	13 985		
Comptes courants créditeurs		1 150 000	
Instruments dérivés passifs			
Dettes diverses	6 824		
TOTAL AUTRES DETTES	**692 348**	**1 150 000**	

C.

LES PRODUITS

Situation au 31/12/2017

Intitulés	2017 P.A.I. (c)	(b) Budget reprévision 31/12/2017	(a) Réalisé au 31/12/2017	a/c Réalisé/P.A.I. en €	a/c Réalisé/P.A.I. en %	a/b Réalisé/Budget reprévision en €	a/b Réalisé/Budget reprévision en %
C.A.	**2 964 772 €**	**502 873 €**	**580 131 €**	**- 2 384 641 €**	**-80,43%**	**77 258 €**	**15,36%**
706220 Prestations diverses	1 768 102 €	470 892 €	537 614 €	- 1 230 488 €	-69,59%	66 722 €	14,17%
707402 Abonnement Chaud	313 904 €	19 133 €	16 991 €	- 296 913 €	-94,59%	-2 143 €	-11,20%
707403 Consommation chaud	464 478 €	12 848 €	25 526 €	- 438 952 €	-94,50%	12 678 €	98,68%
707404 Abonnement Froid	325 746 €	0 €	0 €	- 325 746 €	-100,00%	0 €	-
707405 Consommations Froid	92 542 €	0 €	0 €	- 92 542 €	-100,00%	0 €	-
		0 €	0 €	- €	-	0 €	-
Autres Produits	**99 368 €**	**39 752 €**	**0 €**	**- 99 368 €**	**-100,00%**	**-39 752 €**	**-100,00%**
758100 Différences de règlement		0 €	0 €	- €	-	0 €	-
78 Reprise de provisions	99 368 €	39 752 €	0 €	- 99 368 €	-100,00%	-39 752 €	-100,00%
791000 Transfert de charges		0 €	0 €	- €	-	0 €	-
		0 €		- €	-	0 €	-
				- €	-	0 €	-
				- €	-	0 €	-
				- €	-	0 €	-
TOTAL des PRODUITS d'EXPLOITATION	**3 064 140 €**	**542 626 €**	**580 131 €**	**- 2 484 009 €**	**-81,07%**	**37 505 €**	**6,91%**

Ventilation des produits d'exploitation

			Réalisé 2015	Réalisé 2016	Budget P.A.I. 2017	Budget reprévision 2017	Réalisé 2017	réalisé/budget reprévision en €	réalisé/budget reprévision en %	réalisé 2017/réalisé 2016 en €	réalisé 2017/réalisé 2016 en %
R1			**0,00 €**	**7 624,91 €**	**464 478,00 €**	**12 848,00 €**	**25 496,14 €**	**12 648,14 €**	**98,44%**	**17 871,23 €**	**234,38%**
	3.8	**OPUS 33**	**0,00 €**	**2 581,16 €**			**8 366,24 €**	**8 366,24 €**	-	**5 785,08 €**	**224,13%**
	D1.a	**CEAPC**	**0,00 €**	**5 043,75 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**17 129,90 €**	**17 129,90 €**	-	**12 086,15 €**	**239,63%**
R2			**0,00 €**	**4 983,06 €**	**313 904,00 €**	**19 133,00 €**	**16 976,59 €**	**-2 156,41 €**	**-11,27%**	**11 993,53 €**	**240,69%**
	3.8	**OPUS 33**	**0,00 €**	**2 427,35 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**5 129,98 €**	**5 129,98 €**	-	**2 702,63 €**	**111,34%**
	D1.a	**CEAPC**	**0,00 €**	**2 555,71 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**11 846,61 €**	**11 846,61 €**	-	**11 846,61 €**	**463,53%**
Droits de raccordement			**0,00 €**	**150 808,80 €**	**1 768 102,00 €**	**470 892,00 €**	**537 614,45 €**	**66 722,45 €**	**14,17%**	**386 805,65 €**	**256,49%**
	D1b	**EIFFAGE**					242 883,48 €	-			
	Pa 3.2	**ADIM NA**					55 463,51 €	-			
	Pa C	**MECA**					36 637,20 €	-			
	5.1	**SCCV LES JARDINS DE L'ARS**					29 309,76 €	-			
	4.7 b	**SCI CARLE VERNET**					26 658,43 €	-			
	3.7	**ILOT 3.7**					7 522,79 €	-			
	8.2	**VINCI**					139 139,28 €	-			
								-			
Produits d'exploitation			**0,00 €**	**163 416,77 €**	**2 546 484,00 €**	**502 873,00 €**	**580 087,18 €**	**77 214,18 €**	**15,35%**	**416 670,41 €**	**254,97%**

		R1	R2	R21	R22	R23	R24	R25	total H.T.	T.V.A.	T.T.C.
3.8	janvier	2 066,98	432,44	23,94	95,38	56,30	451,25	-194,43	2 499,42	137,47	2 636,89
	février	1 261,26	432,95	23,94	95,76	56,43	451,25	-194,43	1 694,21	93,18	1 787,39
	mars	928,75	433,17	23,94	96,01	56,40	451,25	-194,43	1 361,92	74,91	1 436,83
	avril	419,39	433,47	23,94	96,17	56,54	451,25	-194,43	852,86	46,91	899,77
	mai	170,55	437,38	27,63	96,39	56,54	451,25	-194,43	607,93	33,44	641,37
	juin	90,47	438,77	28,63	96,81	56,51	451,25	-194,43	529,24	29,11	558,35
	juillet	103,84	437,98	27,60	96,81	56,75	451,25	-194,43	541,82	29,80	571,62
	août	117,48	437,90	27,71	96,63	56,72	451,25	-194,41	555,38	30,55	585,93
	septembre	89,16	345,91	26,42	96,60	56,81	451,25	-285,17	435,07	23,93	459,00
	octobre	205,49	433,25	23,34	96,28	56,81	451,25	-194,43	638,74	35,13	673,87
	novembre	1 154,53	433,22	23,34	96,28	56,78	451,25	-194,43	1 587,75	87,33	1 675,08
	décembre	1 758,34	433,54	23,23	96,51	56,98	451,25	-194,43	2 191,88	120,55	2 312,43
D1A	janvier	6 079,06	1 010,07	55,93	222,82	131,53	1 054,19	-454,40	7 089,13	389,90	7 479,03
	février	1 898,96	979,83	54,18	216,72	127,71	1 021,25	-440,03	2 878,79	158,33	3 037,12
	mars	1 500,61	980,33	54,18	217,29	127,64	1 021,25	-440,03	2 480,94	136,45	2 617,39
	avril	629,76	981,01	54,18	217,65	127,96	1 021,25	-440,03	1 610,77	88,59	1 699,36
	mai	356,24	989,86	62,53	218,15	127,96	1 021,25	-440,03	1 346,10	74,04	1 420,14
	juin	196,50	992,99	64,79	219,09	127,89	1 021,25	-440,03	1 189,49	65,42	1 254,91
	juillet	198,15	991,20	62,46	219,09	128,43	1 021,25	-440,03	1 189,35	65,41	1 254,76
	août	188,11	991,02	62,72	218,68	128,36	1 021,25	-439,99	1 179,13	64,85	1 243,98
	septembre	205,61	988,16	59,77	218,61	128,56	1 021,25	-440,03	1 193,77	65,66	1 259,43
	octobre	309,69	980,53	52,83	217,91	128,57	1 021,25	-440,03	1 290,22	70,96	1 361,18
	novembre	2 026,05	980,46	52,83	217,91	128,50	1 021,25	-440,03	3 006,51	165,36	3 171,87
	décembre	3 541,16	981,15	52,58	218,41	128,94	1 021,25	-440,03	4 522,31	248,73	4 771,04
	total	**25 496,14**	**16 976,59**	**992,64**	**3 777,96**	**2 221,62**	**17 702,94**	**-7 718,57**	**42 472,73**	**2 336,00**	**44 808,73**

D.

LES CHARGES

Intitulés	2015 Réalisé	2016 Réalisé	Cumuls à fin décembre 2017 P.A.I. (c)	(b) Budget reprévision 31/12/2017	(a) Réalisé au 31/12/2017	a/c Réalisé/P.A.I. en €	a/c Réalisé/P.A.I. en %	a/b Réalisé/Budget reprévision en €	a/b Réalisé/Budget reprévision en %
Achats	**0 €**	**132 323 €**	**725 870 €**	**266 460 €**	**294 849 €**	**- 395 691 €**	**-54,51%**	**28 389 €**	**10,65%**
606100 Eau			2 419 €	1 143 €	0 €	- 2 419 €	-100,00%	-1 143 €	-100,00%
606101 Electricité			22 775 €	2 583 €	0 €	- 22 775 €	-100,00%	-2 583 €	-100,00%
606200 Carburants				0 €	0 €	- €		0 €	
606210 Achats consommables		275 €		0 €	337 €	337 €		337 €	
606211 Achat entretien petit équipement				0 €	0 €	- €		0 €	
606214- Achats produits entretien				2 533 €	0 €	- €		-2 533 €	-100,00%
606213 Achats petit outillage		6 496 €		0 €	1 196 €	1 196 €		1 196 €	
606214 - Achats produits d'entretien		3 546 €		0 €	0 €	- €		0 €	
606250 Fournitures de bureau				0 €	146 €	146 €		146 €	
607000 Achats énergie non stockées		119 437 €	665 346 €	258 478 €	265 591 €	- 399 755 €	-60,08%	7 113 €	2,75%
607100 Groupe achat énergie		2 569 €	35 330 €	1 723 €	27 579 €	27 579 €	78,06%	25 856 €	1500,56%
						- €		0 €	
Services Extérieurs	**18 471 €**	**64 032 €**	**249 155 €**	**142 707 €**	**116 750 €**	**- 132 405 €**	**-53,14%**	**-25 957 €**	**-18,19%**
611200 Travaux d'ordre administratif				0 €	0 €	- €		0 €	
611505 Prestations de services		25 607 €		24 000 €	30 486 €	30 486 €		6 486 €	27,03%
RAF					0 €	- €		0 €	
Finance juridique communication		6 007 €		5 000 €	10 876 €	10 876 €		5 876 €	117,53%
Surveillance réseau		14 576 €		19 000 €	19 610 €	19 610 €		610 €	3,21%
					0 €	- €		0 €	
611610 Sous-traitance	13 550 €	5 062 €	131 669 €	46 222 €	4 677 €	- 126 992 €	-96,45%	-41 544 €	-89,88%
611910 - Informatique	880 €	362 €		2 533 €	1 214 €	1 214 €		-1 319 €	-52,08%
611913- Téléphone					0 €	- €		0 €	
611914 - Facility management					0 €	- €		0 €	
613203 Locations immobilières					0 €	- €		0 €	
613500 Locations diverses (google)	60 €	447 €		240 €	414 €	414 €		174 €	72,47%
613520 Locations véhicules				0 €	0 €	- €		0 €	
613540 Entretien véhicules				0 €	0 €	- €		0 €	
615500 - Entretien compteurs chaleur				4 700 €	0 €	- €		-4 700 €	-100,00%
615550 - Entretien matériel				8 276 €	60 575 €	60 575 €		52 299 €	631,98%
615552 - Entretien bâtiment		190 €		0 €	0 €	- €		0 €	
615 - Charges de Gros Entretien et Renouvellement (GER)			99 368 €	39 752 €	0 €	- 99 368 €	-100,00%	-39 752 €	-100,00%
616101 Assurances	3 981 €	18 365 €	18 118 €	16 984 €	17 184 €	934 €	-5,16%	200 €	1,18%
616101 - RC Environnement	2 751 €	14 145 €	18 118 €	14 145 €	14 525 €	3 593 €	-19,83%	380 €	2,68%
616102 - TRC	1 230 €	4 219 €		107 €	2 659 €	2 659 €		2 552 €	2377,79%
616101 - Assurances Responsabilité Civile Entreprise				2 000 €	0 €	- €		-2 000 €	-100,00%
616101 décennale				732 €	0 €	- €		-732 €	-100,00%
616101 - Véhicules				0 €	0 €	- €		0 €	
617000 - Etudes & recherches		14 000 €		0 €	2 200 €	2 200 €		2 200 €	
618100 Documentation					0 €	- €		0 €	
					0 €	- €		0 €	
Autres Services Extérieurs	**11 562 €**	**116 593 €**	**94 065 €**	**115 720 €**	**87 147 €**	**- 6 918 €**	**-7,35%**	**-28 573 €**	**-24,69%**
621100 Intérimaires					0 €	- €		0 €	
621400 Autres prestations externes		1 253 €			0 €	- €		0 €	
621450 Groupe personnel détaché	3 896 €	61 070 €		74 000 €	63 490 €	63 490 €		-10 510 €	-14,20%
622603 Commissaires aux comptes	6 500 €	13 000 €		13 000 €	-400 €	400 €		-13 400 €	-103,08%
623101 Communication		17 625 €		5 000 €	0 €	- €		-5 000 €	-100,00%
624100 - Transports/achats		49 €			0 €	- €		0 €	
625102 Déplacements divers					16 €	16 €		16 €	
625600 Missions réceptions			22 000 €		0 €	- 22 000 €	-100,00%	0 €	
626101- Frais postaux			10 008 €		33 €	- 9 975 €	-99,67%	33 €	
627802 Services bancaires et assimilés	1 166 €	3 597 €	2 224 €	3 720 €	4 008 €	1 784 €	80,23%	288 €	7,75%
628100 Cotisations					0 €	- €		0 €	
628 Frais de structure		20 000 €	59 833 €	20 000 €	20 000 €	39 833 €	-66,57%	0 €	0,00%
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	**270 €**	**542 €**	**54 582 €**	**15 042 €**	**424 €**	**- 54 158 €**	**-99,22%**	**-14 618 €**	**-97,18%**
631200 Taxe d'apprentissage					0 €	- €		0 €	
633300 FPC					0 €	- €		0 €	
633400 Effort construction					0 €	- €		0 €	
635110 TP - CET		201 €	35 673 €	4 676 €	202 €	- 35 471 €	-99,43%	-4 474 €	-95,68%
635120 Taxe foncière			16 889 €	9 812 €	0 €	- 16 889 €	-100,00%	-9 812 €	-100,00%
635130 Autres impôts locaux				0 €	0 €	- €		0 €	
635400 - Droits d'enregistrement	270 €	341 €		500 €	222 €	222 €		-278 €	-55,54%
637100 - Organic 0,16 %			2 020 €	54 €	0 €	- 2 020 €	-100,00%	-54 €	-100,00%
637200 AGEFIPH					0 €	- €		0 €	
637300 TICGN -TICPE					0 €	- €		0 €	
					0 €	- €		0 €	
Charges de personnel	**0 €**	**0 €**	**159 001 €**	**0 €**	**- €**	**- 159 001 €**	**-100,00%**	**0 €**	
641100 Salaires			159 001 €		0 €	- 159 001 €	-100,00%	0 €	
641200 Congés payés					0 €	- €		0 €	
641300 Primes					0 €	- €		0 €	
641400 Indemnités					0 €	- €		0 €	
641405 Indemnités non soumis					0 €	- €		0 €	
641702 Avantages nature divers					0 €	- €		0 €	
645100 URSSAF					0 €	- €		0 €	
645301 MEDERIC					0 €	- €		0 €	
645900 Charges/CP					0 €	- €		0 €	
647350 CMP					0 €	- €		0 €	
649000 CICE					0 €	- €		0 €	
Autres Charges de Gestion Courante	**12 500 €**	**272 460 €**	**579 049 €**	**557 318 €**	**526 869 €**	**- 52 206 €**	**-9,02%**	**-30 475 €**	**-5,47%**
651100- Redevance pour frais de contrôle	12 500 €	24 960 €	25 000 €	25 000 €	25 102 €	102 €	0,41%	102 €	0,41%
651300- Redevance de mise à disposition		247 500 €	495 000 €	495 000 €	495 000 €	- €	0,00%	0 €	0,00%
651400- Redevance d'occupation du domaine public			59 049 €	37 318 €	6 741 €	- 52 308 €	-88,58%	-30 577 €	-81,94%
651900 Groupe - Redevance				0 €	0 €	- €		0 €	
654400- Créances irrécouvrables				0 €	0 €	- €		0 €	
658000- Autres charges de gestion courante		0 €		0 €	0 €	- €			
658100- Différences de règlement				0 €	26 €	26 €			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**0 €**	**1 034 €**	**344 501 €**	**70 416 €**	**23 489 €**	**- 338 294 €**	**-98,20%**	**-46 927 €**	**-66,64%**
681100 Amortissements immobilisations corporelles		1 034 €	83 729 €	30 663 €	6 207 €	- 77 522 €	-92,59%	-24 457 €	-79,76%
681120 Amortissements immobilisations incorporelles				0 €	0 €	- €		0 €	
6815 - Dotations aux provisions pour GER					17 282 €			17 282 €	
681740 Dotations provisions dépréciation des comptes clients			260 772 €	0 €	0 €	- 260 772 €	-100,00%	0 €	
68 Dotations aux provisions pour ger				39 752 €	0 €	- €		-39 752 €	-100,00%
					0 €	- €		0 €	
Résultat financier	**-145 €**	**592 €**	**0 €**	**0 €**	**12 759 €**	**12 759 €**		**12 759 €**	
661100 Intérêts des emprunts					0 €	- €		0 €	
661501 Intérêts C/C Groupe		827 €			12 759 €	12 759 €		12 759 €	
661800 Intérêts autres dettes					0 €	- €		0 €	
					0 €	- €		0 €	
767000 Produits cessions placement	-145 €	-235 €			0 €	- €		0 €	
768000 Autres produits financiers					0 €	- €		0 €	
768100 Compte -courant EdB					0 €	- €		0 €	
					0 €	- €		0 €	
Résultat exceptionnel	**0 €**	**17 382 €**	**-28 898 €**	**-9 534 €**	**292 945 €**	**321 843 €**	**-1113,72%**	**302 479 €**	**-3172,66%**
672000 Charges sur exercices antérieurs		17 382 €			0 €	- €		0 €	
675800 Autres cessions immobilisations					294 884 €	294 884 €		294 884 €	
					0 €	- €		0 €	
772 Produits sur exercices antérieurs					0 €	- €		0 €	
777000 Quote part subventions d'investissement			-28 898 €	-9 534 €	-1 939 €	26 959 €	-93,29%	7 595 €	-79,66%
					0 €	**- €**		0 €	
Impôts sur les bénéfices	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	0 €	**- €**		0 €	
TOTAL des CHARGES	**42 659 €**	**604 959 €**	**2 177 325 €**	**1 158 129 €**	**1 355 232 €**	**- 822 093 €**	**-37,76%**	**197 103 €**	**17,02%**

Les achats

Les achats à **294 849 €** et se décomposent comme suit :

- Consommables : **337 €**
- Petit outillage : **1 196 €**
- Fournitures de bureau : **146 €**
- Énergie non stockée : **265 591 €**
- Énergie Groupe non stockée : **27 579 €**

Les services extérieurs

Les autres services extérieurs à **115 981€** et se décomposent comme suit :

- Surveillance du réseau : **19 610 €**
- Prestations Finance Juridique Communication : **10 876 €**
- Sous-traitance : **4 677 €**
- Prestations DSI : **1 214€**
- GOOGLE : **414 €**
- P2 plateforme du MIN et sous-stations : **59 806 €**
- Assurances RC Environnement : **14 525 €**
- Assurance TRC : **2 659 €**
- Etudes : leed guide M.O. : **2 200 €**

Les autres services extérieurs

Les autres charges externes s'élèvent à **87 147 €** et se décomposent comme suit :

- Personnel détaché : **63 490 €**
- Honoraires commissaires aux comptes : **-400 €**
- Transports sur achats : **49 €**
- Services bancaires : **4 008 €**
- Frais de siège : direction générale : **20 000 €**

Les impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent à **424 €** et se décomposent comme suit :

- TP – CET : **202 €**
- Droits d'enregistrement : **222 €**

Les charges de personnel

Néant.

Les redevances

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à **526 869 €** et se décomposent comme suit :

- Redevance frais de contrôle : **25 102 €**
- Redevance de mise à disposition : **495 000 €**
- Redevance d'occupation du domaine public : **6 741 €**

Les amortissements et les provisions

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations mises en concession	**1 034,30**	**7 425,00**	**3 882,00**	**4 577,30**
225600 Immobilisations mises en concession Plateforme	25,93	292,00		317,93
225610 Immobilisations mises en concession Sous-stations	909,58	3 251,00		4 160,58
225620 Immobilisations mises en concession Branchement et Réseaux	98,79	1 052,00	1 052,00	98,79
225630 Immobilisations mises en concession Autres		2 830,00	2 830,00	-
Immobilisations en cours				
231500 Travaux en cours				
231515 Travaux en cours - informatique				
231590 Groupe travaux en cours				
Mises en concession par le concessionnaire	-	**10 427,00**	-	**10 427,00**
229560 Mises en concession par le concessionnaire Plateforme		84,00		84,00
229561 Mises en concession par le concessionnaire Sous- stations		2 580,00		2 580,00
229562 Mises en concession par le concessionnaire Branchement et Réseaux		2 146,00		2 146,00
229563 Mises en concession par le concessionnaire Autres		5 617,00		5 617,00
	1 034,30	**17 852,00**	**3 882,00**	**15 004,30**

Le résultat financier

Le résultat financier s'élève à **12 759 €** et se décompose comme suit :

- Charges financières c/c Mixéner : **12 759 €**

Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à **292 945 €** et se décompose comme suit :

- Reclassement suite abandon réseau froid : **294 884 €**
- Quote part subvention : **1 939 €**

E.

L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) RETRAITÉ

L'article 76 du contrat de délégation prévoit des dispositions financières de partage des gains de productivité dans le cas où le délégataire obtiendrait de meilleurs EBE (Excédent Brut d'Exploitation) que ceux prévus dans les comptes d'exploitation prévisionnels.

La mise en œuvre de cette contribution pour l'exercice 2017 ne peut être exercée, le résultat étant négatif.

F.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			
Rubriques et postes Actil Bilan	**Valeur brute au début de l'exercice**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Valeurs brutes à la fin de l'exercice**	**Cumulés au début de l'exercice**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Cumulés à la fin de l'exercice**
Immobilisations mises en concession	**492 612,94**	**681 220,52**	**602 427,53**	**571 405,93**	**1 034,30**	**7 425,00**	-	**8 459,30**
225600 Immobilisations mises en concession Plateforme	889,00	2 285,57		3 174,57	25,93	292,00		317,93
225610 Immobilisations mises en concession Sous-stations	41 326,53	21 858,07		63 184,60	909,58	3 251,00		4 160,58
225620 Immobilisations mises en concession Branchement et Réseaux		52 576,63		52 576,63	98,79	1 052,00		1 150,79
225630 Immobilisations mises en concession Autres	2 182,05	139 316,68		141 498,73		2 830,00		2 830,00
Immobilisations en cours								
231500 Travaux en cours	448 215,36	346 249,04	602 427,53	192 036,87				
231515 Travaux en cours - informatique		19 143,63		19 143,63				
231590 Groupe travaux en cours		99 790,90		99 790,90				
	492 612,94	**681 220,52**	**602 427,53**	**571 405,93**	**1 034,30**	**7 425,00**	-	**8 459,30**

Rubriques et postes Passif Bilan	**Valeur brute au début de l'exercice**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Valeurs brutes à la fin de l'exercice**	**Cumulés au début de l'exercice**	**Augmentations**	**Diminutions**	**Cumulés à la fin de l'exercice**
Mises en concession par le concessionnaire					-	**10 427,00**	**3 882,00**	**6 545,00**
229560 Mises en concession par le concessionnaire Plateforme						84,00		84,00
229561 Mises en concession par le concessionnaire Sous- stations						2 580,00		2 580,00
229562 Mises en concession par le concessionnaire Branchement et Réseaux						2 146,00	1 052,00	1 094,00
229563 Mises en concession par le concessionnaire Autres						5 617,00	2 830,00	2 787,00
					-	**10 427,00**	**3 882,00**	**6 545,00**

6.

ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

Le délégataire a participé aux réunions de préparation puis de chantier des ouvrages sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole et EPA.

Le délégataire, a participé activement aux essais et mises en service des ouvrages sous la maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole (nouvelle épreuve liaison Astria suite incident).

Le délégataire a assuré l'exploitation pour le fonctionnement continu des deux sous-stations raccordées en 2016.

Pendant les périodes d'arrêt du réseau d'alimentation de la chaleur issue de la production de l'UVE de Bègles, la chaufferie Gaz du MIN a assuré le secours, la continuité de service ayant ainsi été assurée par Energie Des Quartiers.

Aucune plainte, ni réclamation client n'a été enregistrée à ce jour.

7.

BILAN DES RESSOURCES HUMAINES

Liste des effectifs :

Aucune embauche directe dans ÉNERGIE DES QUARTIERS n'a été réalisée en 2017. En effet, aucun poste (commercial, technique, administratif et financier et exploitation) ne correspond en 2017 à un Equivalent Temps Plein, nous avons eu recours à des contrats de mise à disposition de personnel en attendant la nécessité d'Equivalent Temps Plein.

Les documents présentés ci-après sont consultables **en annexes du présent rapport** :

- Une fiche non nominative et exhaustive composée pour chaque agent : cf. **annexe 9.1**,
- Un état des contentieux ou mesures disciplinaires en cours ou latents, en renseignant le cas échéant : l'objet du litige, le montant d'indemnisation sollicité, la juridiction devant laquelle l'affaire est pendante, la mesure disciplinaire prise ou envisagée : cf. **annexe 9.2**,
- Une liste à jour des accords salariaux négociés opposables et en vigueur, des accords nationaux et locaux, des usages et pratiques (en distinguant les avantages particuliers ou collectifs) : cf. **annexe 9.3**,
- Une liste des contrats conclus avec les organismes de prévoyance et de retraite : cf. **annexe 9.4**.

Moyens en personnel mis à disposition de la société

Dans la phase actuelle de réalisation des investissements et en cette année de mise en exploitation, la société dédiée est dotée des ressources suivantes :

- Personnel mis à disposition par Régaz-Bordeaux :
  - 1 chef de projet pour 18h par semaine
  - 1 responsable commerciale pour 6h par semaine
- Personnel mis à disposition par Mixéner :
  - 1 responsable administratif et financier pour 15h par semaine
  - 1 responsable exploitation pour 8h par semaine

Mise en œuvre de la clause sociale :

Afin de respecter les engagements du contrat DSP, nous avons intégré les exigences de la clause sociale dans tous nos contrats de travaux signés.

Nous avons de plus adressé une lettre d'intention à Bordeaux Métropole (copie PLIE), afin de préciser ses engagements en matière de clause sociale.

Un bilan annuel en début d'année pour l'année N-1 sera organisé pour le suivi d'application.

Le 1er bilan a été réalisé en mars 2018 pour l'année 2017, avec Madame Pauline Quertinmont de la maison de l'emploi à Bordeaux.

A cette occasion, Energie des Quartiers a présenté son bilan sur l'année 2017 :

- Dans le cadre de l'exploitation :

  2 commandes passées à la société Inser'net pour le nettoyage de la chaufferie et entretien des espaces verts,

- Dans le cadre des travaux :

  Le bilan suivant (concernant nos contrats travaux réseau et sous-stations en cours) a été présenté :

Tx 2017 MES 2018	Montant travaux	Part MO	Part MO	heures d'insertion (5% des heures)
SOUS-STATION CHAUD	56 410.62 €	5 641 €	188 h	9 h
BRANCHEMENT CHAUD	35 375 €	7 075€	236 h	12 h
RESEAU CHAUD	64 180 €	12 836€	428 h	21 h

A noter cependant concernant la main d'œuvre pour ce type de travaux, que la partie « tuyauterie » ne peut faire l'objet d'une clause sociale étant donné les homologations/habilitations demandées. Il est possible de l'envisager que sur quelques activités bien spécifiques du terrassement hors conduite d'engins (CACES et autres habilitations spécifiques).

Il a été convenu (et approuvé par Madame Pauline Quertinmont de la maison de l'emploi à Bordeaux) que le faible volume de travaux en 2017 ne nous a pas permis de mettre en œuvre notre clause du marché.

Pour 2018, nous avons convenu que la maison de l'emploi contactait directement les entreprises IDEX TRAVAUX et RÉGAZ qui sont engagées à mettre en place cette clause sociale, dès que le volume de travaux le permettrait.

8.

ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL

Annexe 1 : Inventaire physique

Annexe 2 : Travaux neufs et de premier établissement

Annexe 3 : Bilan d'exploitation

Annexe 4 : Tarifs appliqués des prix de vente de la chaleur et révisions

Annexe 5 : Tarifs des droits de raccordement et de branchements au-delà de la longueur forfaitaire de branchement et révisions

Annexe 6 : Liste des abonnements et puissances souscrites

Annexe 7 : Polices d'abonnement

Annexe 8 : Assurances

Annexe 9 : Bilan des ressources humaines

Annexe 10 : Modifications contractuelles

Annexe 11 : Rapport de gestion

Annexe 12 : Rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes

Annexe 13 : Inventaire comptable des biens

Annexe 14 : Etat des redevances

Annexe 1 :

INVENTAIRE PHYSIQUE

(Voir fichier joint)

Annexe 2 :

TRAVAUX NEUFS ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

2.1

DÉTAIL DES TRAVAUX 2017

2.1.1

Travaux de branchement et réalisation de la sous-station des bâtiments Pichet Résiden'ciel et Perspective (5.1ab), rue des Jardins de l'Ars à Bordeaux

Les travaux de 1er établissement réalisés entre septembre et octobre 2017 comprennent :

- la réalisation du branchement depuis les vannes en attente sur le collecteur DN200 du RCU rue des Jardins de l'Ars au droit de la sous-station implantée dans le bâtiment Résiden'ciel, soit 20 ml de tranchée pour le branchement en DN80 en acier pré-isolé,
- la fourniture, pose et raccordement de la sous-station au RCU et à la supervision des installations pour une puissance de 400 kW (alimentant en chauffage et eau chaude sanitaire les bâtiments Résiden'ciel et Perspective (tour bois de bureaux) de Pichet), et un régime de fonctionnement 65/40°C au secondaire du skid de la sous-station, mise en service en février 2018.

2.1.2

Travaux de branchement de la sous-station du bâtiment Nexity Green Station (4.7b), rue Carle Vernet à Bordeaux

Les travaux de 1er établissement réalisés en octobre 2017 comprennent :

- la réalisation du branchement depuis les vannes en attente sur le collecteur DN250 du RCU rue Carle Vernet au droit de la sous-station implantée dans le bâtiment Green Station, soit 5 ml de tranchée pour le branchement en DN65 en acier pré-isolé,
- la fourniture, pose et raccordement de la sous-station (338 kW) au RCU ont dû être reportés à 2018.

2.1.3

Travaux d'extension de réseau du RCU, Rue du Commerce à Bordeaux, pour l'alimentation des sous-stations 3.7, 3.14 et 3.16

Selon plan joint, ont été posés en septembre - octobre 2017 120 ml d'extension de R.C.U. en DN 80 y compris toutes sujétions (longueurs droites, tés, coudes, manchons, etc., 2 vannes d'arrêt pré-isolées) et les chambres de tirages et réseau fibre optique correspondant pour assurer la liaison de la communication GTC jusqu'à la supervision en chaufferie du MIN. L'extension réalisée inclut les antennes et vannes de branchements pour les projets de raccordement des îlots 3.7, 3.14 et 3.16.

2.1.4

Travaux de branchement et réalisation de la sous-station du bâtiment Axanis (3.7), rue du Commerce à Bordeaux

Les travaux de 1er établissement réalisés entre septembre et octobre 2017 comprennent :

- la réalisation du branchement depuis les vannes en attente sur le collecteur DN80 du RCU rue du Commerce au droit de la sous-station implantée dans le bâtiment, soit 13 ml de tranchée pour le branchement en DN40 en acier pré-isolé,
- la fourniture, pose et raccordement de la sous-station au RCU et à la supervision des installations pour une puissance de 103 kW (alimentant en chauffage et eau chaude sanitaire le bâtiment Axanis, et un régime de fonctionnement 65/40°C au secondaire du skid de la sous-station, dont la mise en service a été reportée à juin 2018.

2.1.5

Travaux de réalisation de la sous-station des bâtiments tertiaires d'Eiffage Les Halles Debat Ponsan (D1bc), Balcon de Paludate à Bordeaux

Les travaux de 1er établissement réalisés en novembre et décembre 2017 comprennent :

- le raccordement sur les brides de branchement en attente en sous-sol au droit de la sous-station du bâtiment, en DN100 en acier pré-isolé,
- la fourniture, pose et raccordement de la sous-station au RCU et à la supervision des installations pour une puissance de 995 kW, et un régime de fonctionnement 65/40°C au secondaire du skid de la sous-station, mise en service en janvier 2018.

2.1.6

Montant des Travaux (hors supervision et fibre optique)

		Réseau / branchement	Sous-station
Réseau Rue du Commerce	120 ml	64 180.00 €	
5.1ab	20 ml	12 350.00 €	24 988.60 €
D1BC			18 417.77 €
4.7b	5 ml	12 425.00 €	
3.7	13 ml	10 600.00 €	13 004.25 €
Total 2017	**158 ml**	**99 555.00 €**	**56 410.62 €**

2.2

Travaux de renouvellement effectués

- **SANS OBJET**

Annexe 3 :

BILAN D'EXPLOITATION

3.1

TABLEAU DE BORD – Indicateurs de performance RCU Saint-Jean Belcier

COMPTE RENDU MENSUEL

INDICATEURS DE PERFORMANCE RCU

Objectif de ces indicateurs : disposer de données objectives pour suivre, analyser, maîtriser et comparer les consommations.

Indicateurs de performance RCU décembre 2017

Eléments Techniques Issus de la GTC

0.DONNEES RESEAUX URBAINS	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel	Cumul an précédent	Unités
DONNEES RESEAU DE CHALEUR					
Nombre de sous-stations raccordées				2	U
Surfaces raccordées				14926	m² sdp
ml de réseau de distribution en exploitation	0	0	4280	767	ml
1.PRODUCTION					
1.1.CHALEUR UIOM	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel	Cumul an précédent	Unités
Energie de facturation UIOM Astria	362,6	208,4	1645,7	42,8	MWh
Puissance moyenne délivrée	0,5	0,3	0,2	0	MW
Puissance maxi délivrée sur la période	2,4	1,5	4,7	0,7	MW
Equivalent énergie primaire	362,6	208,4	1645,7	42,8	MWhep
1.2.CHAUFFERIES M.I.N ET APPOINT	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel	Cumul an précédent	Unités
Données unitaires par site de production gaz					
Compteur général gaz chaufferie MIN	0	9890	50088,5	31710	Nm3
Compteur général énergie chaufferie MIN	0	86,2	449	261,1	MWh th
Compteur général gaz centrale appoint n°1	0	0	0	0	Nm3
Compteur général énergie centrale appoint n°1	0	0	0	0	MWh th
Coefficient thermique (PCS)	11,5	11,5	11,5	11,5	kWh PCS/Nm3
Total général gaz	0	113,7	576	364,7	MWh PCS
Total général énergie	0	86,2	449	261,1	MWh th
Données totalisées					
Energie PCS Consommée	0	113,7	576	364,7	MWh PCS
Energie PCS prévue	0	0	31,2	31,5	MWh PCS
Energie PCS / Nm3	0	0,012	0,012	0,012	MWh PCS/Nm3
Dégrés jours Chaud	356,1	297,5	1691,3	944	DJU
Energie PCS / DJU	0	0,4	0,3	0,4	MWh PCS/DJU
équivalent Energie Primaire	0	102,4	518,4	328,2	MWhep
1.3.ELECTRICITE	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel	Cumul an précédent	Unités
Données unitaires par site de production					
Compteur général électricité chaufferie MIN	1,5	3,2	92,3	21,9	MWhe
Compteur général électricité centrale appoint n° 1					MWhe
Total général électricité	1,5	3,2	92,3	21,9	MWhe
Données totalisées					
Energie Consommée	1,5	3,2	92,3	21,9	MWhe
Energie prévue	0	0	63	64	MWhe
Energie / DJU	0	0	0	0	MWhe/DJU
équivalent Energie Primaire	4	8	238	57	MWh
1.4.EAU	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel	Cumul an précédent	Unités
Données unitaires par site de production					
Compteur général eau d'appoint UIOM	25	232	752	1	m3
Compteur général eau d'appoint chaufferie MIN	0	0	0	407	m³
Compteur général eau d'appoint centrale appoint n°1					m3
Total général eau d'appoint	25	232	752	408	m3
2. DISTRIBUTION RESEAUX URBAINS (RCU/RFU)					
2.1 DISTRIBUTION RESEAU DE CHALEUR	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel	Cumul an précédent	Unités
Total Energie injectée (= somme énergies délivrées par sites de production RCU)	363	295	2095	304	MWh th
Total Energie délivrée (=somme énergies comptabilisées en sous-stations)	162	98	776	232	MWh th
Pertes Réseaux	55	67	63	24	%
Total Energie Prévue	0	0	171	172	MWh th
Total Energie / DJU	1	1	1	0	MWh/DJU
Delta T moyen enregistré	4	2	2	0	°C
Taux ENR	100	71	79	14	% Chaleur fatale/% Energies entrantes
3. CO2 et Energie Primaire (données sites de production RCU gaz hors UIOM)					
	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel	Cumul an précédent	Unités

12/02/2018 18:28:30 2

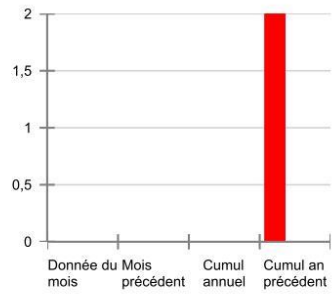
Indicateurs de performance RCU
décembre 2017

Total Energies primaires	366	319	2402	428	MWhep
Emission eqCO2	0	25	138	81	kg eqCO2
Ratio de consommation				29	kWhep/m²/an
Ratio d'émission				5	kg eqCO2/m²/an
Indicateur émission / énergie livrée	0,0	0,25	0,18	0,35	kg eqCO2/MWh

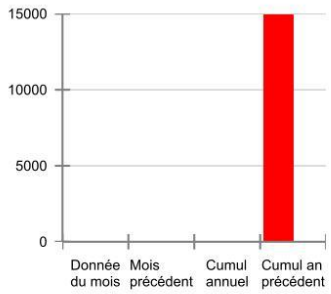
12/02/2018 18:28:30 3

0.DONNEES RESEAUX - RACCORDEMENTS

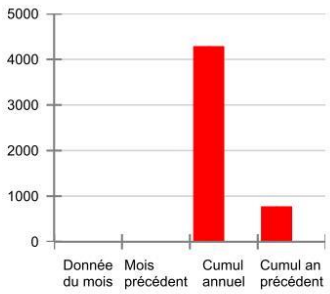
Nombre de sous-stations raccordées



Surfaces raccordées m²

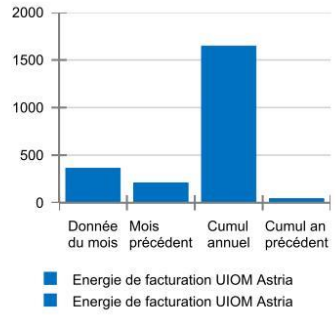


ml réseau en exploitation

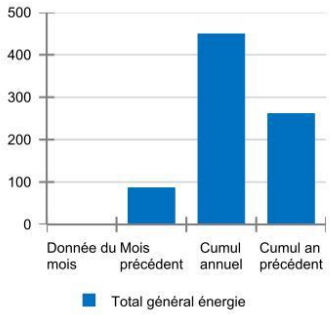


1.PRODUCTION

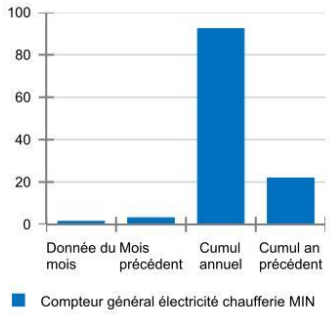
1.1 Chaleur UIOM MWh



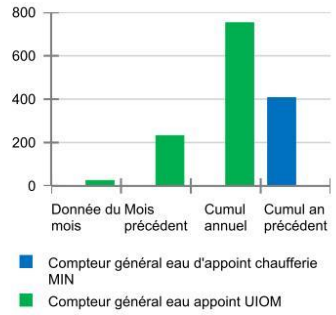
1.2 Chaufferies M.I.N et appoint MWh



1.3 Consommation Electricité MWh

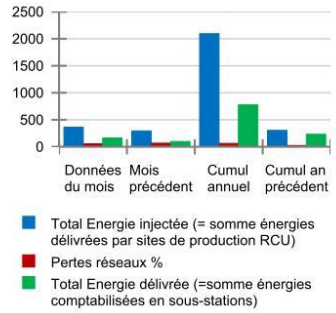


1.4 Consommation Eau m³

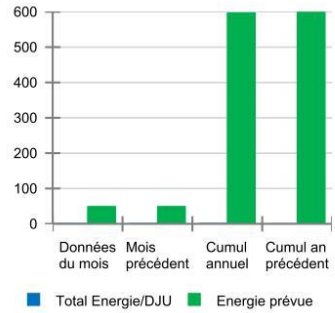


2. DISTRIBUTION RESEAU DE CHALEUR

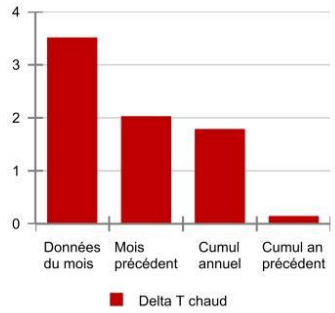
2.1 Energie MWh



2.2 Prévisionnel et DJU MWh

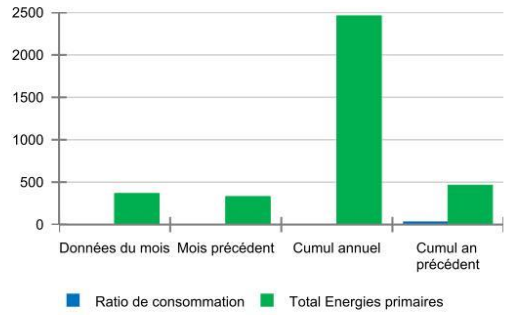


2.3 Delta T moyen enregistré

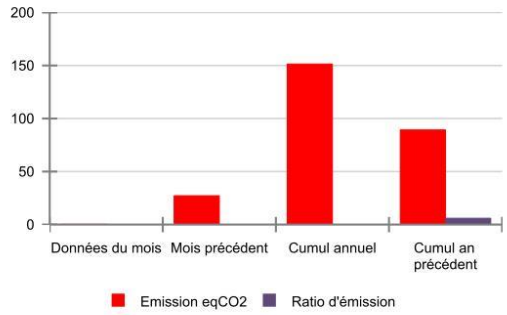


3. CO2 ET ENERGIE PRIMAIRE (données sites de production RCU gaz hors UIOM)

Energie primaire MWhep et kWhep/m2/an



CO2 kg eqCO2 et kg eqCO2/m2/an



AUTRES ELEMENTS

4. QUALITE DE L'AIR (données sites de production RCU gaz hors UIOM)

	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel 2017	Cumul an précédent	Unités
Débit des fumées					
Teneur en O_2					
Teneur en SO_2					
Teneur en NO_2					
Teneur en poussières					
Teneur en dioxines et furanes					
Teneur en CO					
Teneur en CO_2					
Teneur en COV hors méthane					

VOIR TICKETS DE COMBUSTION
§ ELEMENTS PERMETTANT DE CALCULER LES RENDEMENTS

5. DECHETS (données sites de production RCU gaz hors UIOM)

	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel 2017	Cumul an précédent	Unités
Quantités produites					
Déchets non dangereux					
Déchets d'emballage	-	-	30		kg
Déchets de maintenance	-	-	18		kg
Déchets de restauration	-	-	-		kg
Déchets espaces verts	-	-	-		kg
Déchets de travaux	-	-	-		kg
Papier	-	-	3		kg
Déchets d'emballage	-	-	-		kg
Gravats	-	-	-		kg
Déchets dangereux					
Déchets de maintenance	-	-	-		kg
Déchets de bureaux	-	-	-		kg
Déchets valorisés					
% déchets valorisés (matière)	0%	0%	0%		%
% déchets valorisés (énergie)	0%	0%	0%		%
Application du tri des déchets : nombre de NC enregistré	-	-	-		U
Nombre d'enlèvements	-	-	5		U

6. Sécurité

	Données du mois	Données mois précédent	Cumul annuel 2017	Cumul an précédent	Unités
Tf1 - Taux de fréquence accidents avec arrêt	0%	0%	0%		%
Tf2 - Taux de fréquence accidents avec et sans arrêt	0%	0%	0%		%
Taux de gravité	0%	0%	0%		%
Nombre d'accidents intérimaires	-	-	0		U
Nombre d'accidents sous-traitants	-	-	0		U
Total Nombre d'accidents	-	-	0		U

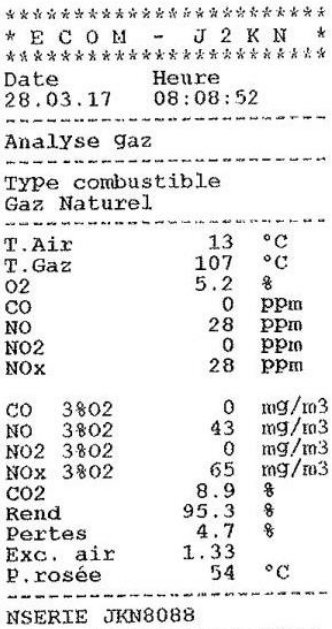
Indicateurs de performance RCU

	Tarif CHAUD								
date révision	**R1 Chaud**	R1u	R1 GAZ	**R2 Chaud**	R21	R22	R23	R24	R25
01/04/2014	**32,42 €**	**30,18 €**	**58,01 €**	**27,22 €**	1,500 €	6,000 €	3,50 €	28,50 €	-12,28 €
01/07/2016	34,149 €	32,340 €	54,834 €	27,406 €	1,693 €	5,963 €	3,530 €	28,500 €	-12,280 €
01/08/2016	34,131 €	32,351 €	54,479 €	27,411 €	1,693 €	5,963 €	3,535 €	28,500 €	-12,280 €
01/09/2016	32,203 €	30,120 €	56,031 €	27,205 €	1,491 €	5,961 €	3,533 €	28,500 €	-12,280 €
01/10/2016	32,779 €	30,635 €	57,293 €	27,304 €	1,534 €	6,005 €	3,545 €	28,500 €	-12,280 €
01/11/2016	32,762 €	30,628 €	57,169 €	27,306 €	1,534 €	6,005 €	3,547 €	28,500 €	-12,280 €
01/12/2016	32,317 €	30,373 €	54,544 €	27,282 €	1,510 €	6,001 €	3,550 €	28,500 €	-12,280 €
01/01/2017	32,413 €	30,412 €	55,301 €	27,313 €	1,512 €	6,024 €	3,556 €	28,500 €	-12,280 €
01/02/2017	32,871 €	30,436 €	60,720 €	27,343 €	1,510 €	6,052 €	3,560 €	28,500 €	-12,280 €
01/03/2017	33,075 €	30,447 €	63,129 €	27,358 €	1,512 €	6,064 €	3,562 €	28,500 €	-12,280 €
01/04/2017	33,713 €	30,460 €	70,919 €	27,377 €	1,512 €	6,074 €	3,571 €	28,500 €	-12,280 €
01/05/2017	36,057 €	33,044 €	70,517 €	27,624 €	1,745 €	6,088 €	3,571 €	28,500 €	-12,280 €
01/06/2017	36,187 €	33,757 €	63,971 €	27,711 €	1,808 €	6,114 €	3,569 €	28,500 €	-12,280 €
01/07/2017	35,392 €	33,126 €	61,315 €	27,657 €	1,750 €	6,103 €	3,584 €	28,500 €	-12,280 €
01/08/2017	35,492 €	33,125 €	62,566 €	27,655 €	1,750 €	6,103 €	3,582 €	28,500 €	-12,280 €
01/09/2017	34,556 €	32,217 €	61,299 €	27,576 €	1,668 €	6,101 €	3,588 €	28,500 €	-12,280 €
01/10/2017	32,463 €	30,060 €	59,941 €	27,363 €	1,474 €	6,081 €	3,588 €	28,500 €	-12,280 €
01/11/2017	32,531 €	30,059 €	60,805 €	27,361 €	1,474 €	6,081 €	3,586 €	28,500 €	-12,280 €
01/12/2017	32,646 €	30,001 €	62,905 €	27,381 €	1,467 €	6,095 €	3,598 €	28,500 €	-12,280 €

CALENDRIER DES DEMARRAGES ET ARRETS

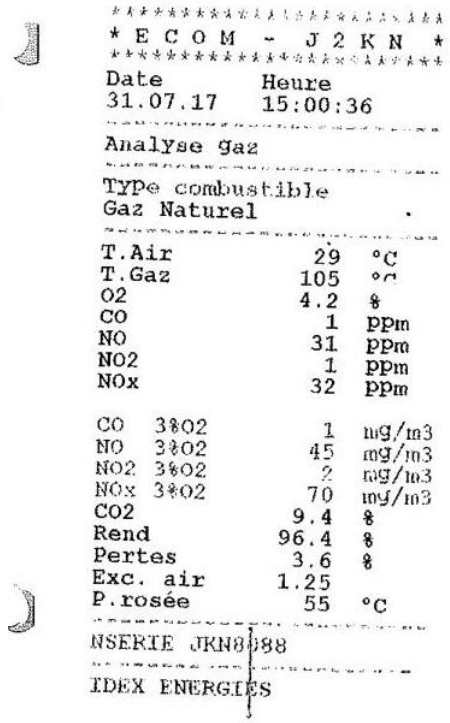
FONCTIONNEMENT CHAUDIERE M.I.N			
DEBUT	**FIN**	**DUREE [h]**	**MOTIF**
24/01/2017 09:00	25/01/2017 17:00	32	Incident matériel chez ASTRIA
28/03/2017 08:00	28/03/2017 10:00	2	Contrôle combustion EDQ
13/04/2017 15:00	28/04/2017 15:00	360	Arrêt technique programmé ASTRIA
28/04/2017 15:00	06/06/2017 14:00	935	Demande MO Bordeaux Métropole Maintien de la liaison MIN=ASTRIA isolée pour épreuve réseau
06/06/2017 14:00	07/11/2017 14:00	3696	Demande EDQ Maintien de la production avec le MIN pour limiter les pertes réseau
07/11/2017 14:00	08/11/2017 14:00	24	Mise en service brûleur 10 MW
30/11/2017 04:00	30/11/2017 16:00	12	Vérification de fonctionnement M.I.N

ELEMENTS PERMETTANT DE CALCULER LES RENDEMENTS



```
**************************
* E C O M  -  J 2 K N  *
**************************
Date          Heure
28.03.17      08:08:52
--------------------------
Analyse gaz
--------------------------
Type combustible
Gaz Naturel
--------------------------
T.Air            13   °C
T.Gaz           107   °C
O2              5.2   %
CO                0   ppm
NO               28   ppm
NO2               0   ppm
NOx              28   ppm

CO   3%O2         0   mg/m3
NO   3%O2        43   mg/m3
NO2  3%O2         0   mg/m3
NOx  3%O2        65   mg/m3
CO2             8.9   %
Rend           95.3   %
Pertes          4.7   %
Exc. air       1.33
P.rosée          54   °C
--------------------------
NSERIE JKN8088
--------------------------
IDEX ENERGIES
```



```
**************************
* E C O M  -  J 2 K N  *
**************************
Date          Heure
31.07.17      15:00:36
--------------------------
Analyse gaz
--------------------------
TYpe combustible
Gaz Naturel
--------------------------
T.Air            29   °C
T.Gaz           105   °C
O2              4.2   %
CO                1   ppm
NO               31   ppm
NO2               1   ppm
NOx              32   ppm

CO   3%O2         1   mg/m3
NO   3%O2        45   mg/m3
NO2  3%O2         2   mg/m3
NOx  3%O2        70   mg/m3
CO2             9.4   %
Rend           96.4   %
Pertes          3.6   %
Exc. air       1.25
P.rosée          55   °C
--------------------------
NSERIE JKN8088
--------------------------
IDEX ENERGIES
```

3.2

Rapports de contrôle périodique des compteurs

La première vérification périodique de compteur de sous-station (3.8 et D1a) est programmée pour avril 2018 (hors visite initiale).

3.3

Évolution générale des ouvrages

- Préciser les travaux d'amélioration effectués

En 2018 nous avons apporté les modifications suivantes à la chaufferie :

- Installation Arrosage automatique toiture végétalisée,
- Installation Evier pour suivi Traitement d'eau du réseau,
- Pose de prises de pression différentielle sur Filtre et pompe de charge,
- Pose de points de prélèvement en sortie d'adoucisseur,
- Remplacement boitiers Arrêts d'Urgence défectueux,
- Mise en conformité signalétique chaufferie,
- Déplacement pompe doseuse produits de traitements.

3.4

Travaux d'entretien et de grosses réparations

- **SANS OBJET**

3.5

Bordereaux de suivi des déchets

Les 5 enlèvements de déchets (emballage, maintenance courante et papiers) n'ont pas fait l'objet de bordereau.

En 2018 il est mis en place une procédure de suivi avec bordereaux d'enlèvement.

3.6

Les effectifs du service et la qualification des agents

LISTE DETAILLEE DES AUTORISATIONS PAR COLLABORATEURS au 23/03/2018

MASSON ALEXIS (012245)

Code	Libellé	Date	Validité	Organisme / Formateur
0160	Electrique - B2V - BT - Chargé de travaux zone 4	08/09/2016	08/09/2019	FORMAELEC
0165	Electrique - H2V - HTA - Chargé de travaux zone 2	08/09/2016	08/09/2019	FORMAELEC
0167	Electrique - BR - BT - Chargé d''intervention BT générale	08/09/2016	08/09/2019	FORMAELEC
0169	Electrique - BC - BT - Chargé de consignation	08/09/2016	08/09/2019	FORMAELEC
0170	Electrique - HC - HTA - Chargé de consignation	08/09/2016	08/09/2019	FORMAELEC
0221	Habiligaz - (Indice C)	20/06/2013	20/06/2018	
0222	Habiligaz - (Indice M)	20/06/2013	20/06/2018	
0223	Habiligaz - (Indice T)	20/06/2013	20/06/2018	
0301	Vapeur	02/12/2013	02/12/2018	
1803	Légionelle TAR Niveau 2	31/03/2015	31/03/2020	
3001	Personnel IDEX Energies	22/05/2014	31/12/9999	

ORTION ANTOINE (009474)

Code	Libellé	Date	Validité	Organisme / Formateur
0155	Electrique - H0V - HTA - Exécutant zone 2	01/07/2015	01/07/2018	FORMAELEC
0160	Electrique - B2V - BT - Chargé de travaux zone 4	01/07/2015	01/07/2018	FORMAELEC
0167	Electrique - BR - BT - Chargé d''intervention BT générale	01/07/2015	01/07/2018	FORMAELEC
0169	Electrique - BC - BT - Chargé de consignation	01/07/2015	01/07/2018	FORMAELEC
0221	Habiligaz - (Indice C)	21/06/2013	21/06/2018	
0222	Habiligaz - (Indice M)	21/06/2013	21/06/2018	
0223	Habiligaz - (Indice T)	21/06/2013	21/06/2018	
0301	Vapeur	26/06/2014	26/06/2019	
0501	Astreinte	21/06/2013	21/06/2023	
0641	CAUSPR catégorie 1	05/08/2016	04/08/2019	
0650	CACES Engins de chantiers catégorie 1	22/09/2017	22/09/2027	
0805	SST Stage initial	25/11/2016	25/11/2018	CREFOPS
0901	Aptitude Manipulation Fluides frigorigènes (Cat.1)	06/09/2013	31/12/9999	IF2P
3001	Personnel IDEX Energies	22/05/2014	31/12/9999	

ROXO JOAO DAVID (011338)

Code	Libellé	Date	Validité	Organisme / Formateur
0155	Electrique - H0V - HTA - Exécutant zone 2	17/12/2015	17/12/2018	FORMAELEC
0160	Electrique - B2V - BT - Chargé de travaux zone 4	17/12/2015	17/12/2018	FORMAELEC
0167	Electrique - BR - BT - Chargé d''intervention BT générale	17/12/2015	17/12/2018	FORMAELEC
0169	Electrique - BC - BT - Chargé de consignation	17/12/2015	17/12/2018	FORMAELEC
0221	Habiligaz - (Indice C)	29/03/2017	29/03/2022	DEKRA
0222	Habiligaz - (Indice M)	29/03/2017	29/03/2022	DEKRA
0223	Habiligaz - (Indice T)	29/03/2017	29/03/2022	DEKRA
0301	Vapeur	30/06/2016	30/06/2021	BACM
0501	Astreinte	01/01/2017	01/01/2027	
0610	CACES - PEMP Conducteur (Catégorie 1 type A)	09/12/2015	09/12/2020	LAVENDON
0611	CACES - PEMP Conducteur (Catégorie 1 type B)	09/12/2015	09/12/2020	LAVENDON
0612	CACES - PEMP Conducteur (Catégorie 3 type A)	09/12/2015	09/12/2020	LAVENDON
0613	CACES - PEMP Conducteur (Catégorie 3 type B)	09/12/2015	09/12/2020	lavendon
0614	CACES - PEMP Surveillant (Catégorie 1 type A)	09/12/2015	09/12/2020	
0615	CACES - PEMP Surveillant (Catégorie 1 type B)	09/12/2015	09/12/2020	LAVENDON
0616	CACES - PEMP Surveillant (Catégorie 3 type A)	09/12/2015	09/12/2020	LAVENDON
0617	CACES - PEMP Surveillant (Catégorie 3 type B)	09/12/2015	09/12/2020	LAVENDON
0901	Aptitude Manipulation Fluides frigorigènes (Cat.1)	18/02/2011	31/12/9999	AFPA
3001	Personnel IDEX Energies	22/05/2014	31/12/9999	

RUBIO DIDIER (012716)

Code	Libellé	Date	Validité	Organisme / Formateur
0155	Electrique - H0V - HTA - Exécutant zone 2	25/06/2016	25/06/2019	FORMAELEC
0160	Electrique - B2V - BT - Chargé de travaux zone 4	25/06/2016	25/06/2019	FORMAELEC
0167	Electrique - BR - BT - Chargé d''intervention BT générale	25/06/2016	25/06/2019	FORMAELEC
0169	Electrique - BC - BT - Chargé de consignation	25/06/2016	25/06/2019	FORMAELEC
0221	Habiligaz - (Indice C)	02/04/2014	02/04/2019	
0222	Habiligaz - (Indice M)	02/04/2014	02/04/2019	
0223	Habiligaz - (Indice T)	02/04/2014	02/04/2019	
0301	Vapeur	30/06/2016	30/06/2021	BACM
0501	Astreinte	02/01/2014	02/01/2024	
0610	CACES - PEMP Conducteur (Catégorie 1 type A)	16/11/2016	16/11/2021	KILOUTOU
0611	CACES - PEMP Conducteur (Catégorie 1 type B)	16/11/2016	16/11/2021	KILOUTOU
0612	CACES - PEMP Conducteur (Catégorie 3 type A)	16/11/2016	16/11/2021	KILOUTOU
0613	CACES - PEMP Conducteur (Catégorie 3 type B)	16/11/2016	16/11/2021	KILOUTOU
0614	CACES - PEMP Surveillant (Catégorie 1 type A)	16/11/2016	16/11/2021	KILOUTOU
0615	CACES - PEMP Surveillant (Catégorie 1 type B)	16/11/2016	16/11/2021	KILOUTOU
0616	CACES - PEMP Surveillant (Catégorie 3 type A)	16/11/2016	16/11/2021	KILOUTOU
0617	CACES - PEMP Surveillant (Catégorie 3 type B)	16/11/2016	16/11/2021	KILOUTOU
1102	Formation au travail en hauteur	23/02/2006	31/12/9999	
1301	Disconnecteurs	18/03/2015	18/03/2018	
1802	Légionelle ECS		31/12/9999	
2602	Amiante : Opérateur de chantier sous section IV	11/03/2015	29/03/2018	FOSEC
3001	Personnel IDEX Energies	22/05/2014	31/12/9999	

LISTE DETAILLEE DES AUTORISATIONS PAR COLLABORATEURS au 23/03/2018

SALCES NICOLAS (006815)

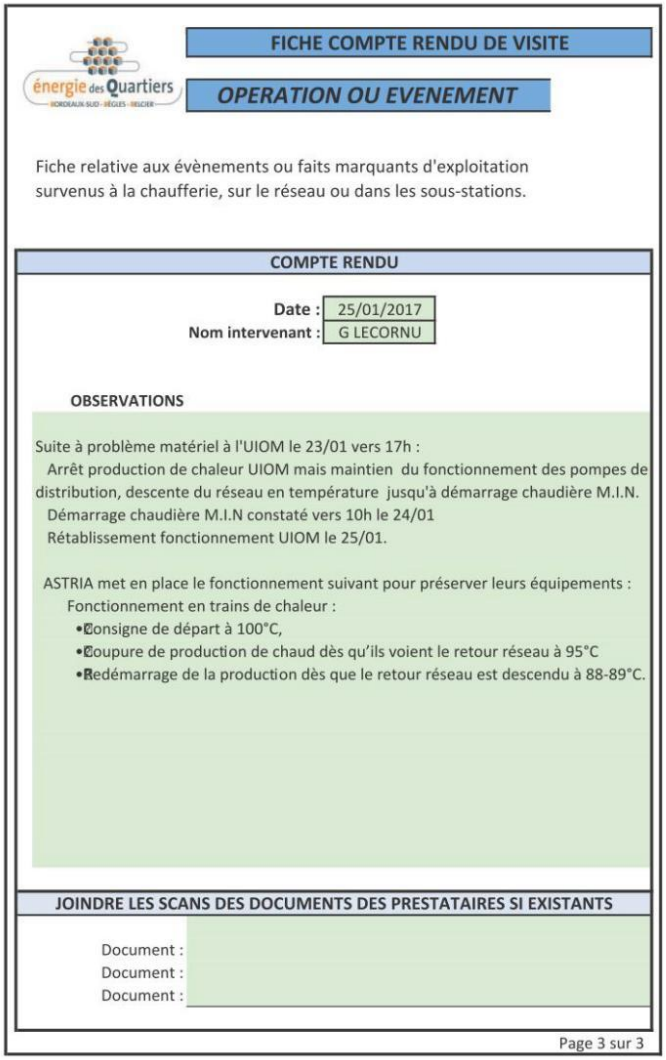
Code	Libellé	Date	Validité	Organisme / Formateur
0155	Electrique - H0V - HTA - Exécutant zone 2	21/11/2013	21/11/2018	
0160	Electrique - B2V - BT - Chargé de travaux zone 4	21/11/2013	21/11/2018	
0167	Electrique - BR - BT - Chargé d"intervention BT générale	21/11/2013	21/11/2018	
0169	Electrique - BC - BT - Chargé de consignation	21/11/2013	21/11/2018	
0221	Habiligaz - (Indice C)	02/04/2014	02/04/2019	
0222	Habiligaz - (Indice M)	02/04/2014	02/04/2019	
0223	Habiligaz - (Indice T)	02/04/2014	02/04/2019	
0301	Vapeur	30/06/2016	30/06/2021	BACM
0501	Astreinte	22/09/2014	22/09/2024	
0641	CAUSPR catégorie 1	14/11/2017	14/11/2022	PILOCAP
1801	Légionelle TAR	31/03/2015	31/03/2020	
1801	Légionelle TAR	11/05/2007	31/12/9999	
1803	Légionelle TAR Niveau 2	31/03/2015	31/03/2020	
2602	Amiante : Opérateur de chantier sous section IV	11/03/2015	29/03/2018	FOSEC
3001	Personnel IDEX Energies	22/05/2014	31/12/9999	

STRINGHER NICOLAS (012130)

Code	Libellé	Date	Validité	Organisme / Formateur
0155	Electrique - H0V - HTA - Exécutant zone 2	06/03/2013	30/03/2018	
0167	Electrique - BR - BT - Chargé d"intervention BT générale	06/03/2013	30/03/2018	
0221	Habiligaz - (Indice C)	11/10/2017	11/10/2022	
0222	Habiligaz - (Indice M)	11/10/2017	11/10/2022	
0223	Habiligaz - (Indice T)	11/10/2017	11/10/2022	
0301	Vapeur	02/12/2013	02/12/2018	
0501	Astreinte	01/01/2014	01/01/2024	
0618	CACES - PEMP Cat. 1A/1B surveillant et conducteur	14/11/2014	14/11/2019	
0619	CACES - PEMP Cat. 3A/3B surveillant et conducteur	14/11/2014	14/11/2019	
0641	CAUSPR catégorie 1	14/11/2017	14/11/2022	PILOCAP
0650	CACES Engins de chantiers catégorie 1	22/09/2017	22/09/2027	
0658	CACES Engins de chantiers catégorie 9	02/04/2015	02/04/2025	
0805	SST Stage initial	25/11/2016	25/11/2018	CREFOPS
2602	Amiante : Opérateur de chantier sous section IV	04/03/2016	04/03/2019	
2604	Amiante : Encadrement technique et de chantier sous section IV	04/03/2016	04/03/2019	
3001	Personnel IDEX Energies	22/05/2014	31/12/9999	

3.7

Journal des pannes et des interventions



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 25/01/2017
Nom intervenant : G LECORNU

OBSERVATIONS

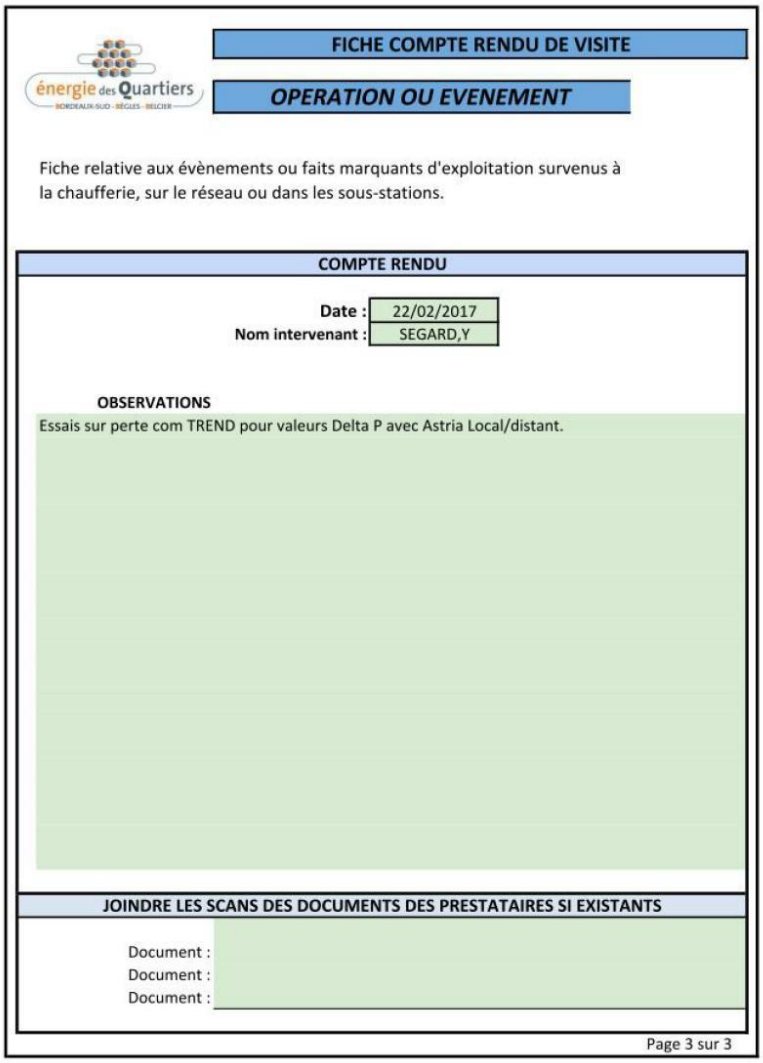
Suite à problème matériel à l'UIOM le 23/01 vers 17h :
Arrêt production de chaleur UIOM mais maintien du fonctionnement des pompes de distribution, descente du réseau en température jusqu'à démarrage chaudière M.I.N.
Démarrage chaudière M.I.N constaté vers 10h le 24/01
Rétablissement fonctionnement UIOM le 25/01.

ASTRIA met en place le fonctionnement suivant pour préserver leurs équipements :
Fonctionnement en trains de chaleur :
- Consigne de départ à 100°C,
- Coupure de production de chaud dès qu'ils voient le retour réseau à 95°C
- Redémarrage de la production dès que le retour réseau est descendu à 88-89°C.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 22/02/2017
Nom intervenant : SEGARD,Y

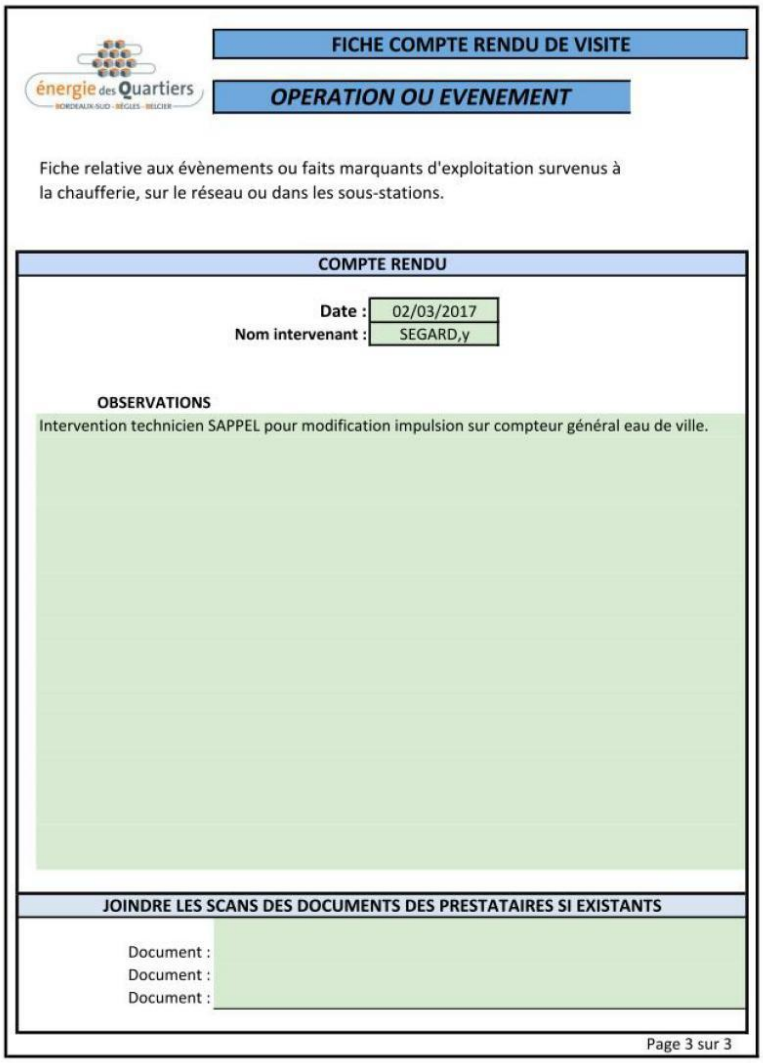
OBSERVATIONS

Essais sur perte com TREND pour valeurs Delta P avec Astria Local/distant.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 02/03/2017
Nom intervenant : SEGARD,y

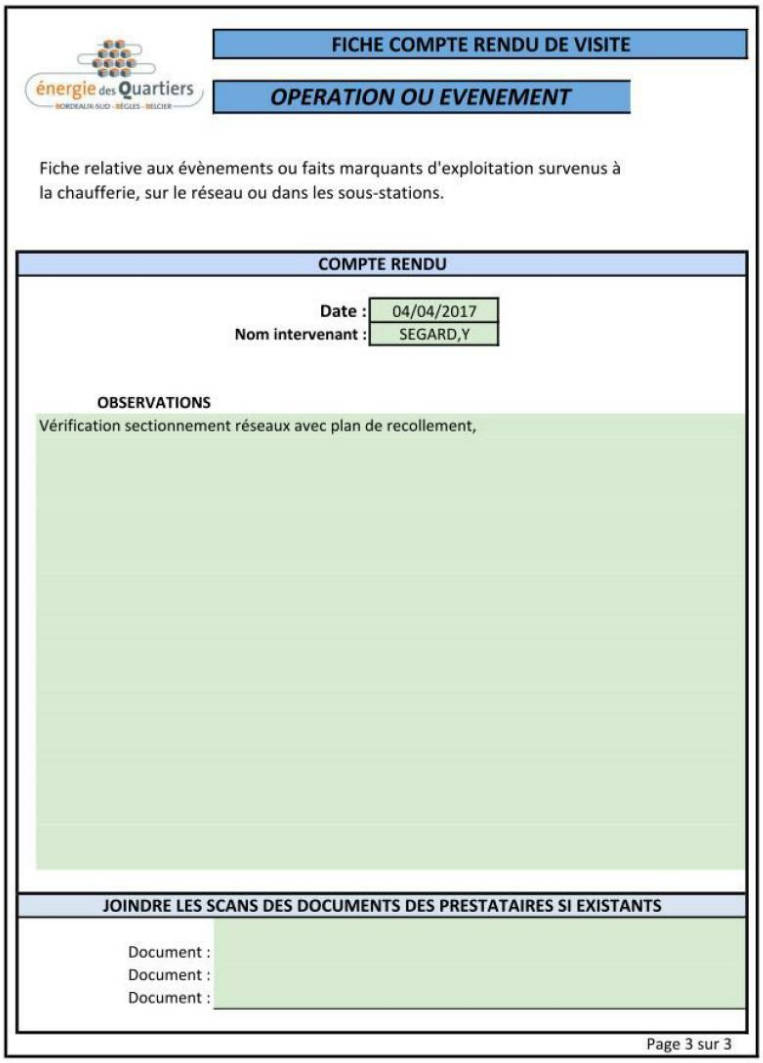
OBSERVATIONS

Intervention technicien SAPPEL pour modification impulsion sur compteur général eau de ville.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 04/04/2017
Nom intervenant : SEGARD,Y

OBSERVATIONS

Vérification sectionnement réseaux avec plan de recollement,

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3

énergie des Quartiers
BORDEAUX-SUD - BÈGLES - BELCIER

FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 13/04/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

OBSERVATIONS

8h : Mise en place de la société SOGEA pour l'installation du by-pass sur réseau ASTRIA situé à la chaufferie MIN (by-pass en acier noir de diamètre 1"1/4).

13h30 : Fin des travaux, essais d'étanchéité du by-pass.

14h : Ouverture du by-pass au niveau du rond-point jean-jacques BOSC ainsi que celui situé à la chaufferie MIN. Opération exécutée avec MR LECORNU.

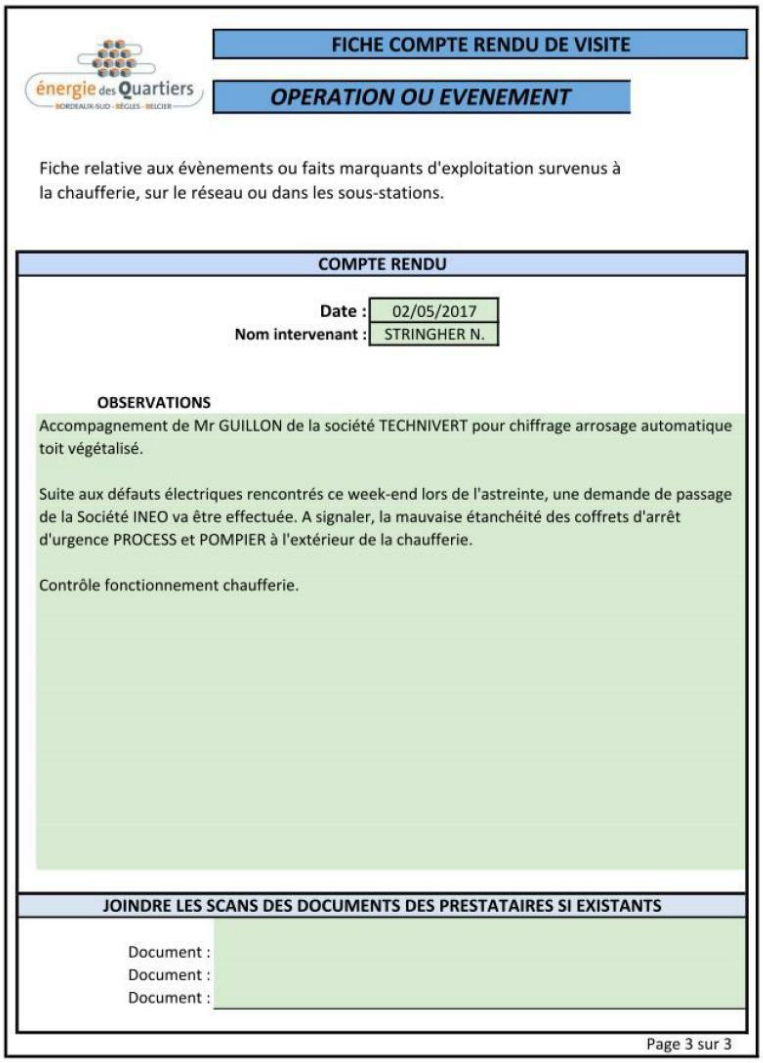
16H : Passage de la chaufferie MIN en marche permanente. Contrôle fonctionnement de la chaudière, pompe de charge et de distribution. Vérification montée en température du réseau. Présence de Mr LECORNU lors du basculement.

Arrosage du toit végétal.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 02/05/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

OBSERVATIONS

Accompagnement de Mr GUILLON de la société TECHNIVERT pour chiffrage arrosage automatique toit végétalisé.

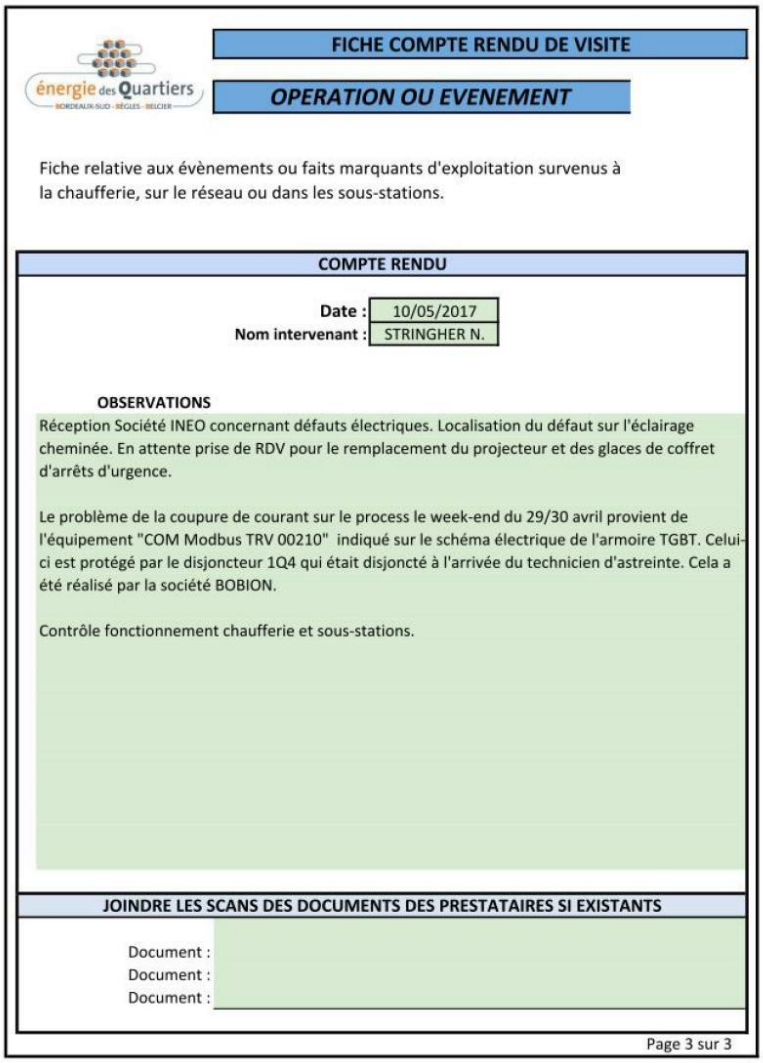
Suite aux défauts électriques rencontrés ce week-end lors de l'astreinte, une demande de passage de la Société INEO va être effectuée. A signaler, la mauvaise étanchéité des coffrets d'arrêt d'urgence PROCESS et POMPIER à l'extérieur de la chaufferie.

Contrôle fonctionnement chaufferie.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 10/05/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

OBSERVATIONS

Réception Société INEO concernant défauts électriques. Localisation du défaut sur l'éclairage cheminée. En attente prise de RDV pour le remplacement du projecteur et des glaces de coffret d'arrêts d'urgence.

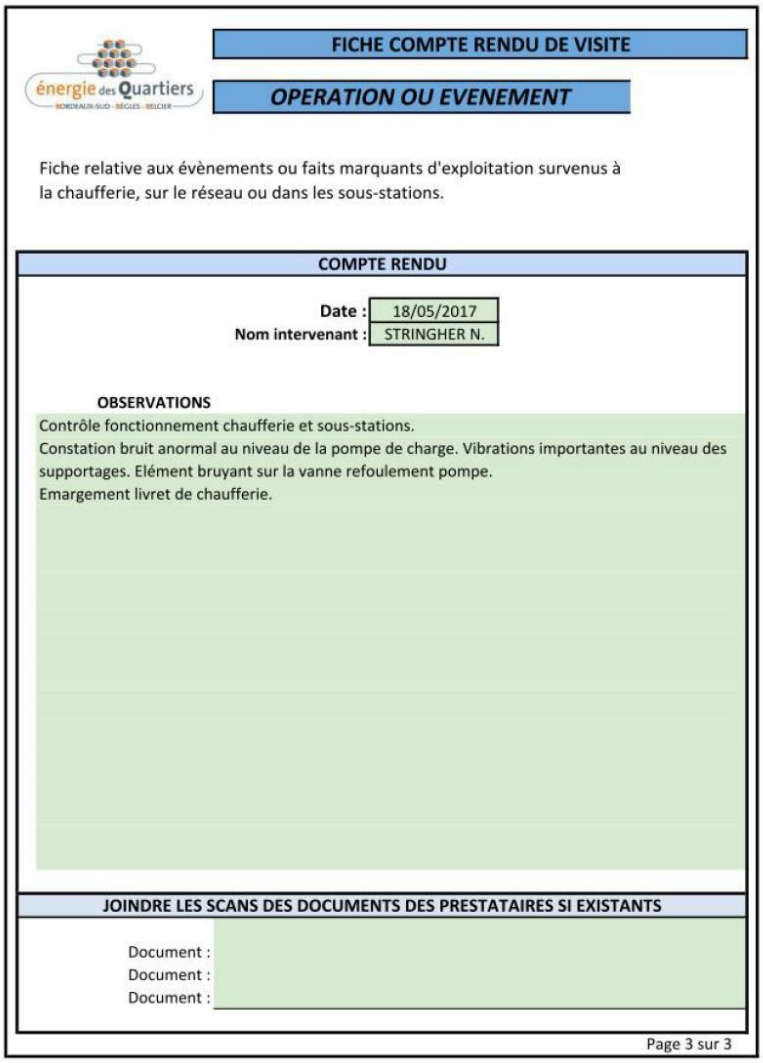
Le problème de la coupure de courant sur le process le week-end du 29/30 avril provient de l'équipement "COM Modbus TRV 00210" indiqué sur le schéma électrique de l'armoire TGBT. Celui-ci est protégé par le disjoncteur 1Q4 qui était disjoncté à l'arrivée du technicien d'astreinte. Cela a été réalisé par la société BOBION.

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 18/05/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

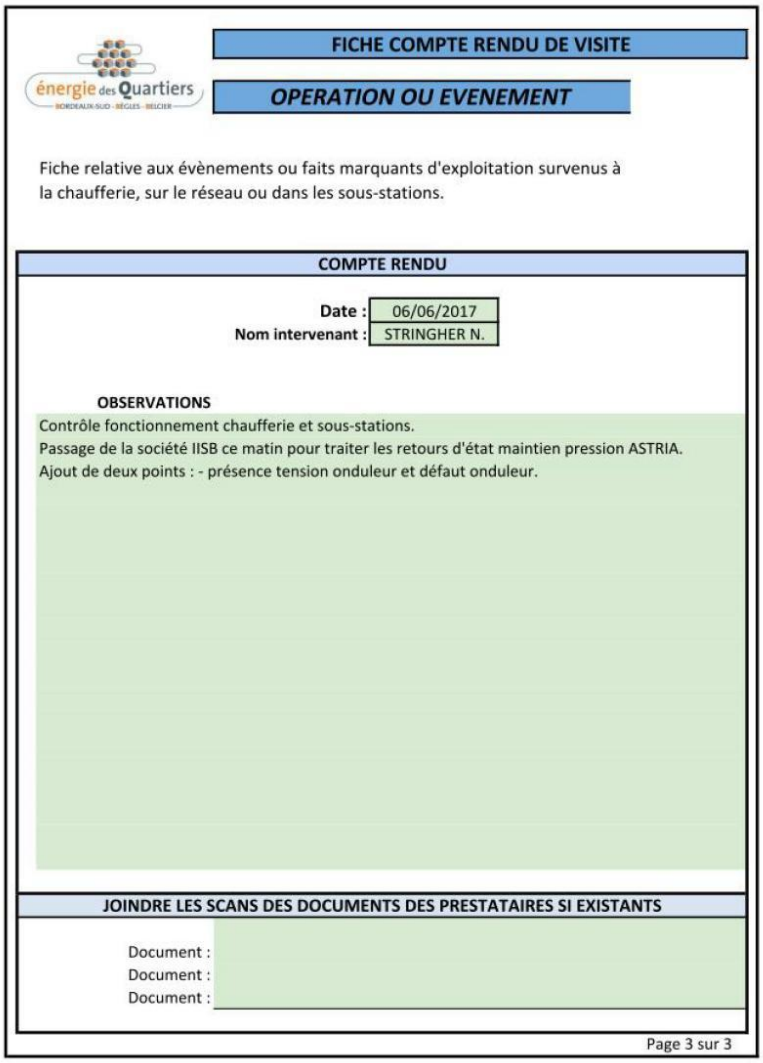
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Constation bruit anormal au niveau de la pompe de charge. Vibrations importantes au niveau des supportages. Elément bruyant sur la vanne refoulement pompe.
Emargement livret de chaufferie.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 06/06/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

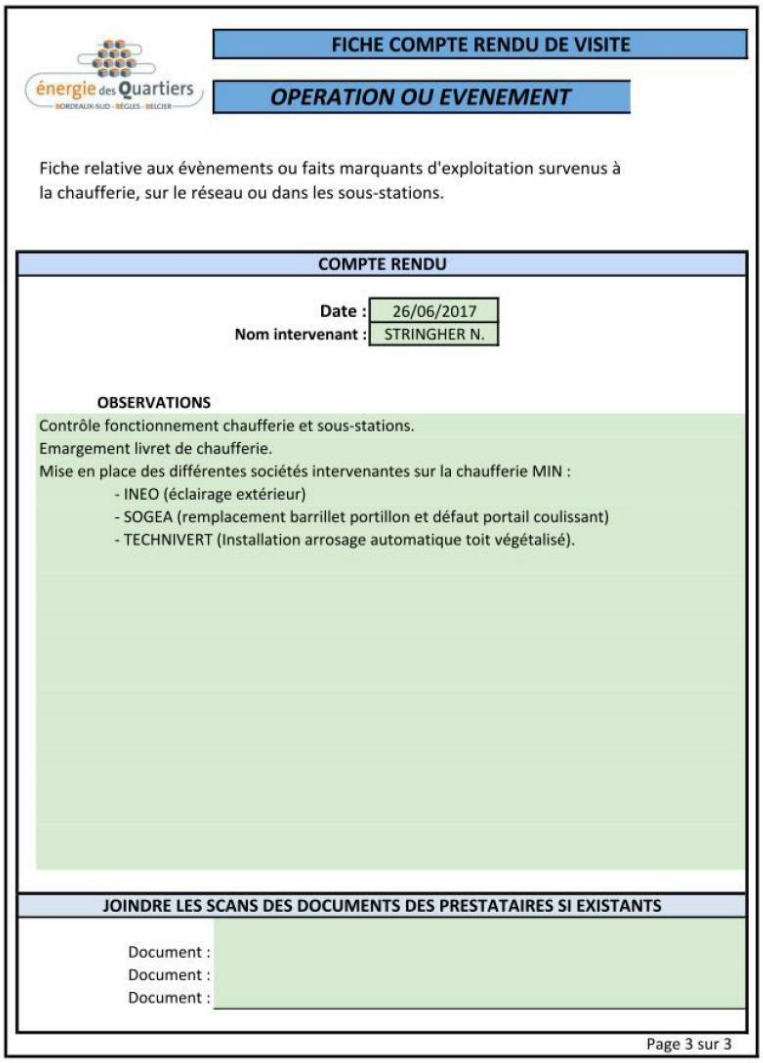
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Passage de la société IISB ce matin pour traiter les retours d'état maintien pression ASTRIA.
Ajout de deux points : - présence tension onduleur et défaut onduleur.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 26/06/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

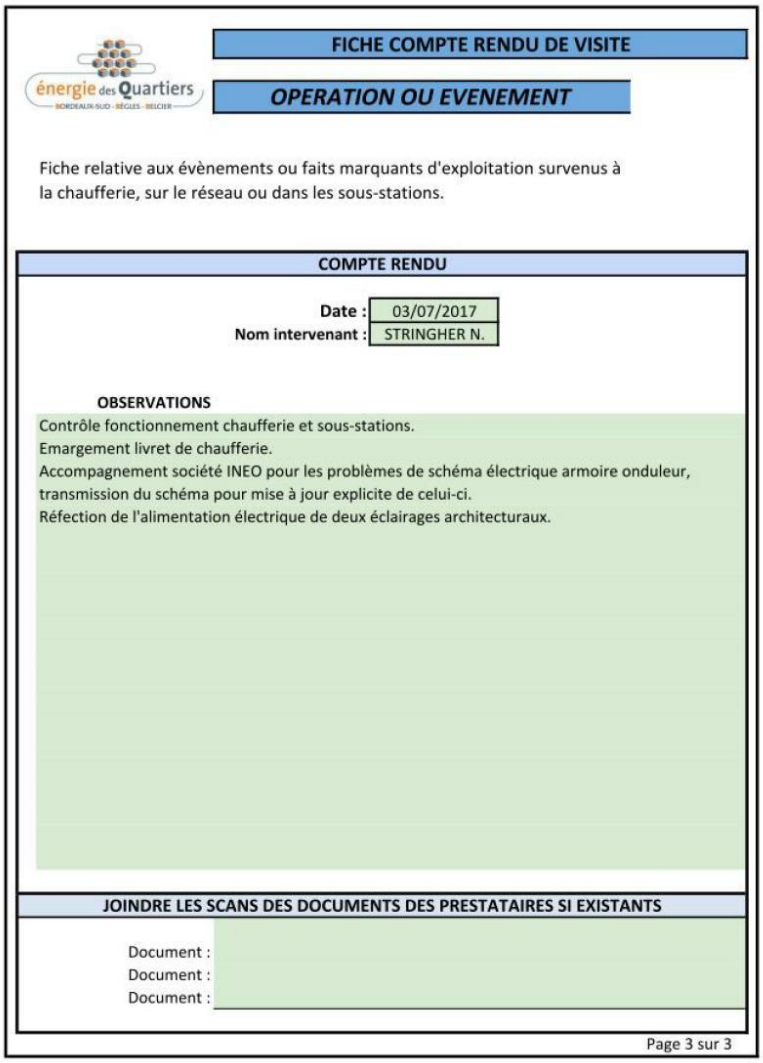
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
Mise en place des différentes sociétés intervenantes sur la chaufferie MIN :
- INEO (éclairage extérieur)
- SOGEA (remplacement barrillet portillon et défaut portail coulissant)
- TECHNIVERT (Installation arrosage automatique toit végétalisé).

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 03/07/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

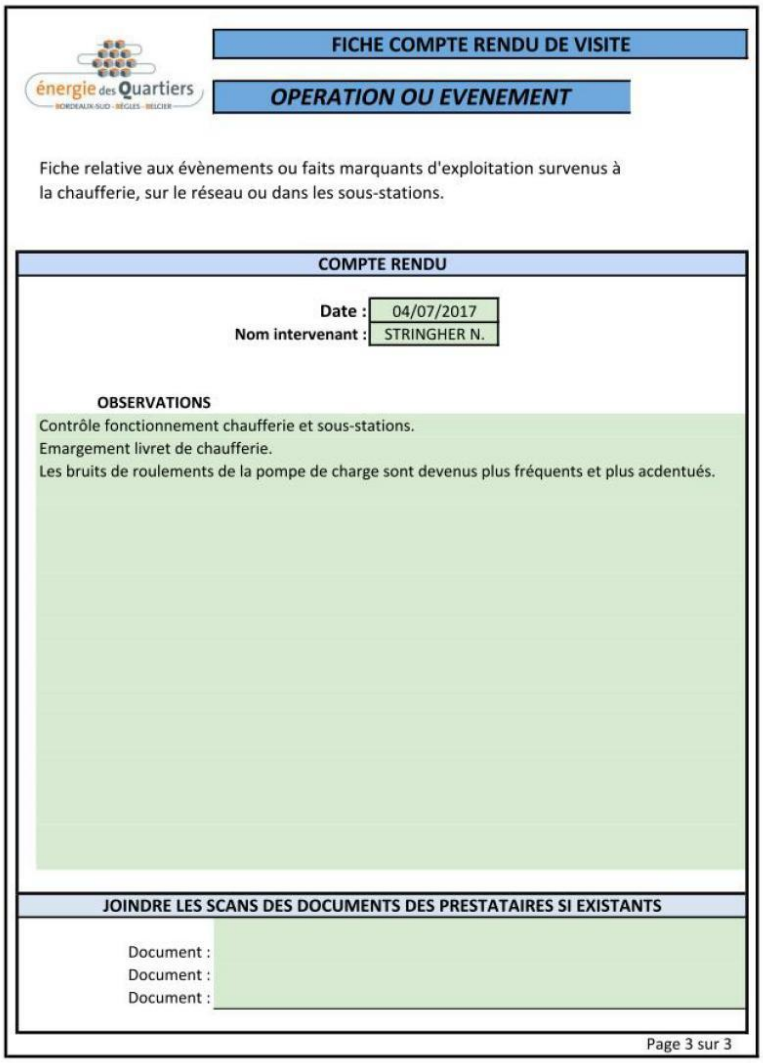
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
Accompagnement société INEO pour les problèmes de schéma électrique armoire onduleur, transmission du schéma pour mise à jour explicite de celui-ci.
Réfection de l'alimentation électrique de deux éclairages architecturaux.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 04/07/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

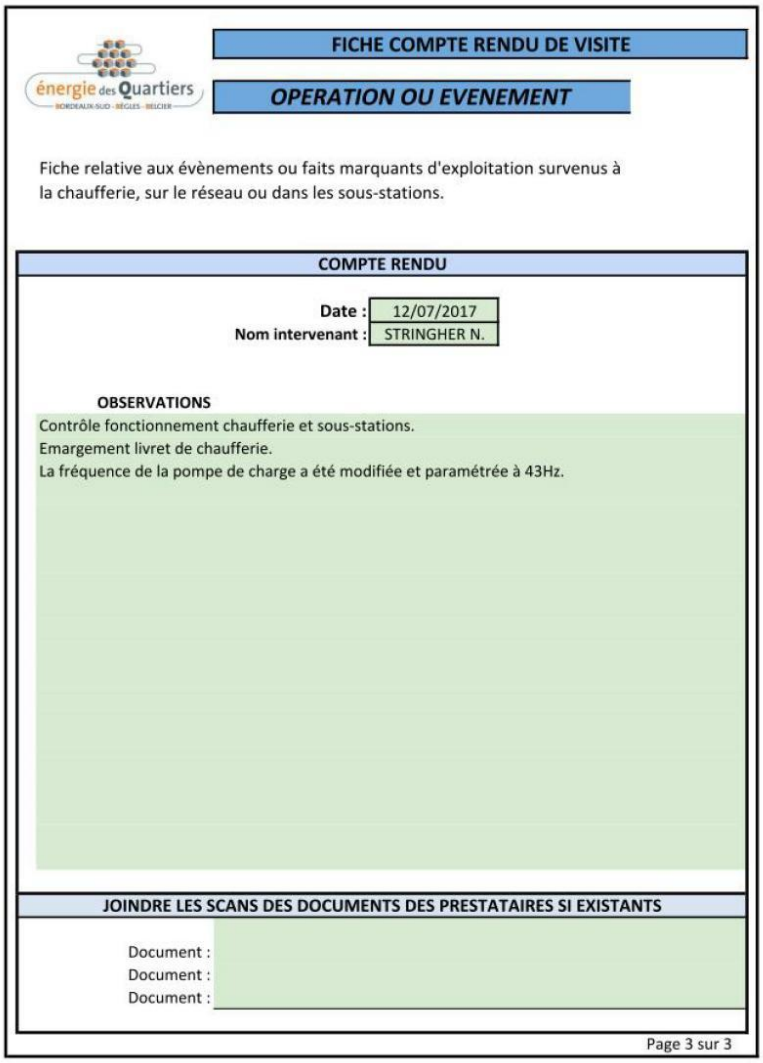
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
Les bruits de roulements de la pompe de charge sont devenus plus fréquents et plus acdentués.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 12/07/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

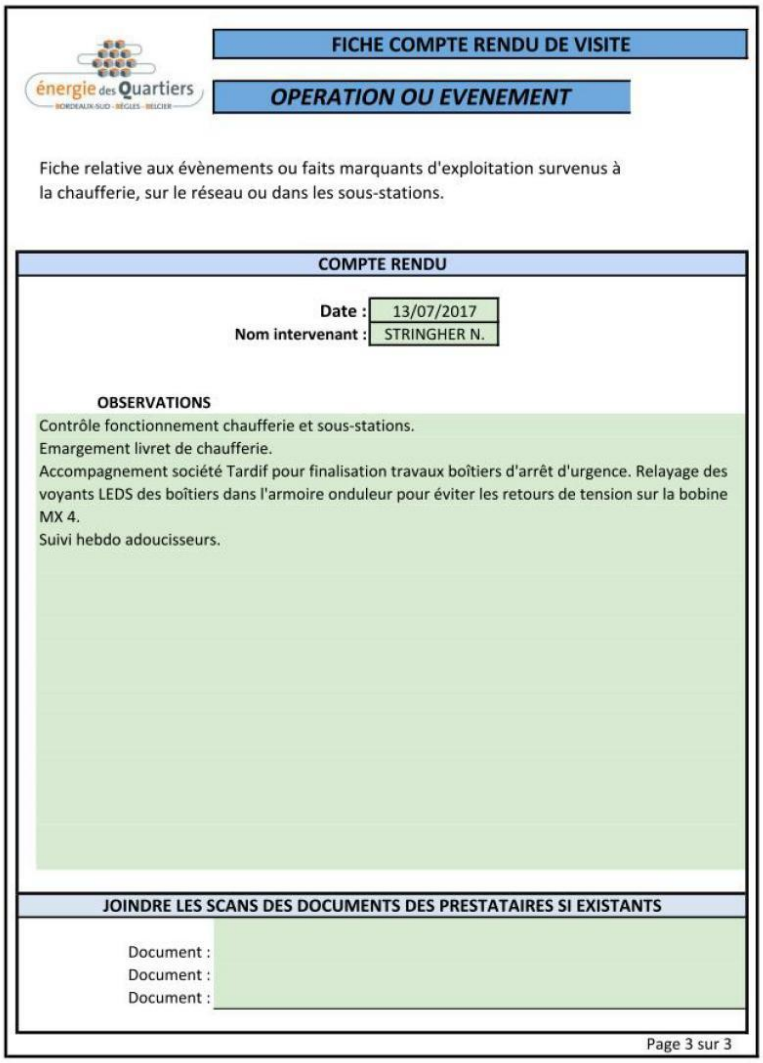
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
La fréquence de la pompe de charge a été modifiée et paramétrée à 43Hz.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 13/07/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

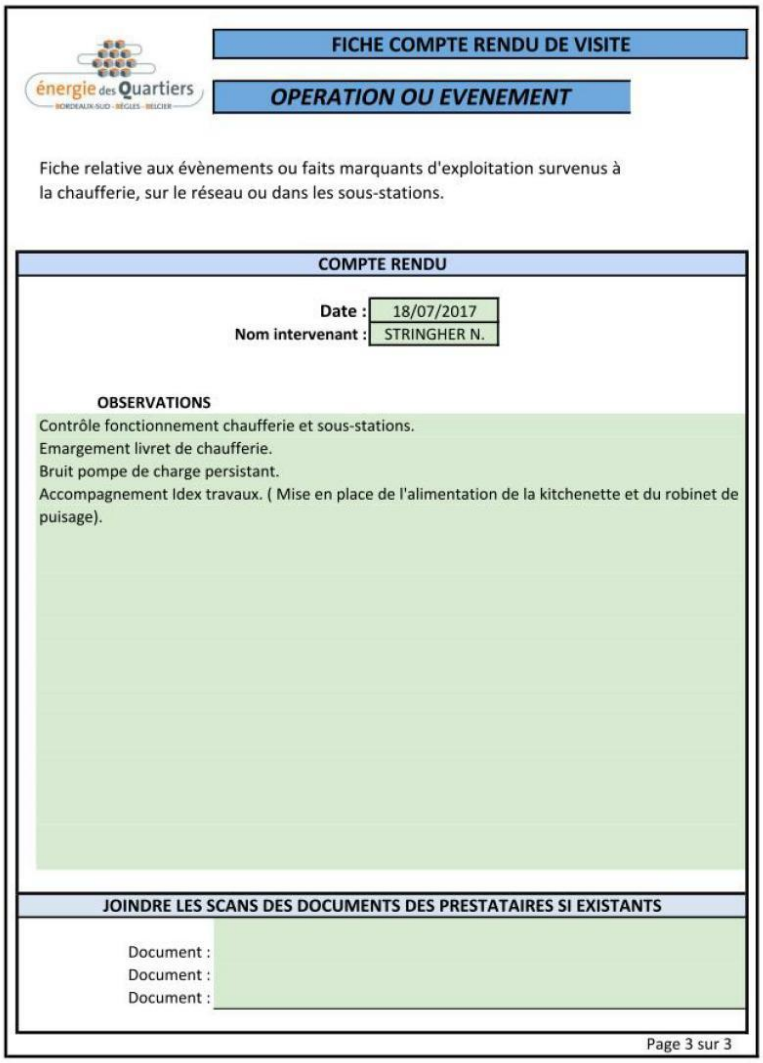
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
Accompagnement société Tardif pour finalisation travaux boîtiers d'arrêt d'urgence. Relayage des voyants LEDS des boîtiers dans l'armoire onduleur pour éviter les retours de tension sur la bobine MX 4.
Suivi hebdo adoucisseurs.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 18/07/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

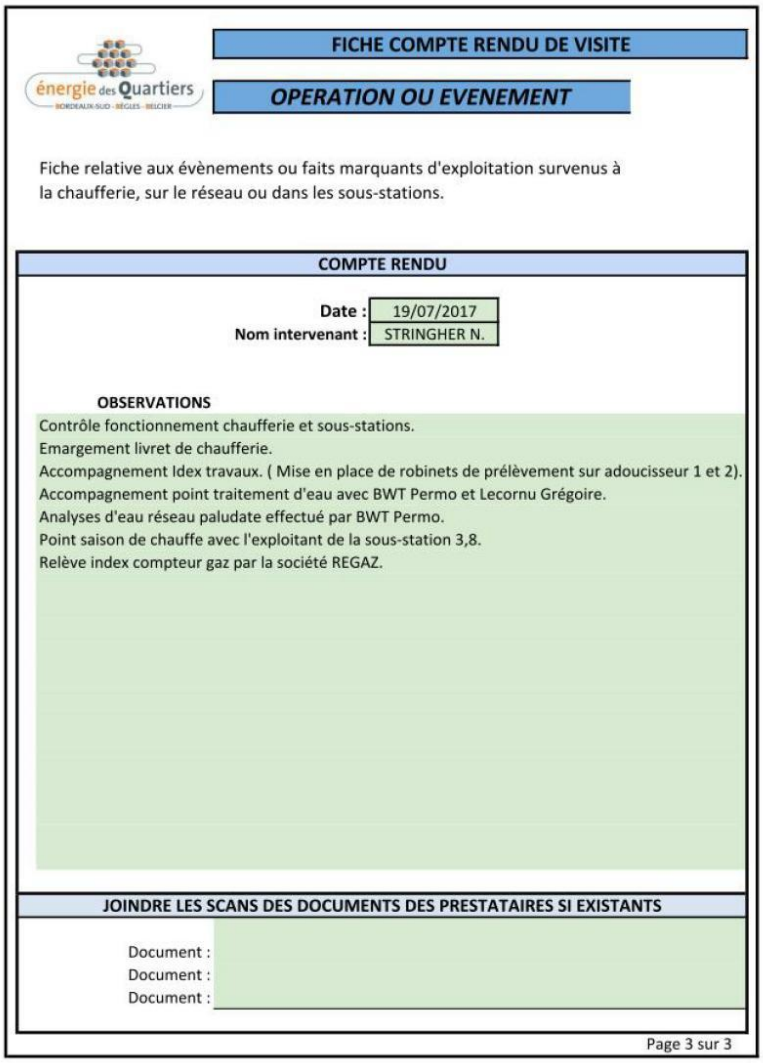
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
Bruit pompe de charge persistant.
Accompagnement Idex travaux. (Mise en place de l'alimentation de la kitchenette et du robinet de puisage).

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 19/07/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

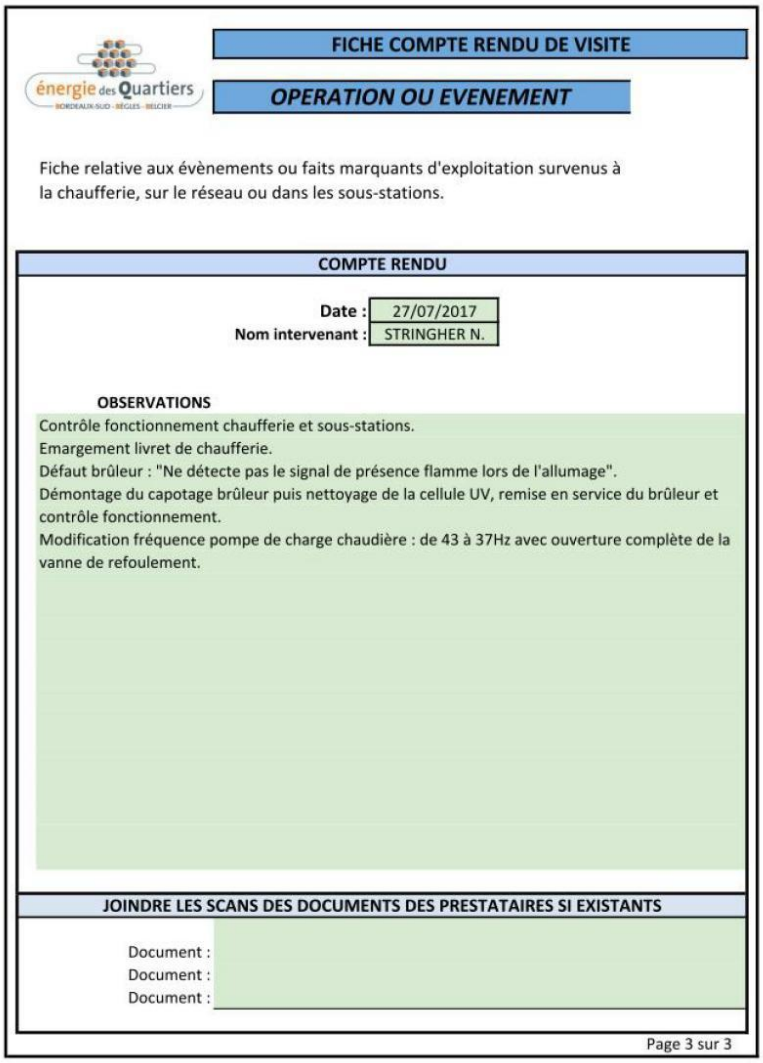
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
Accompagnement Idex travaux. (Mise en place de robinets de prélèvement sur adoucisseur 1 et 2).
Accompagnement point traitement d'eau avec BWT Permo et Lecornu Grégoire.
Analyses d'eau réseau paludate effectué par BWT Permo.
Point saison de chauffe avec l'exploitant de la sous-station 3,8.
Relève index compteur gaz par la société REGAZ.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 27/07/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

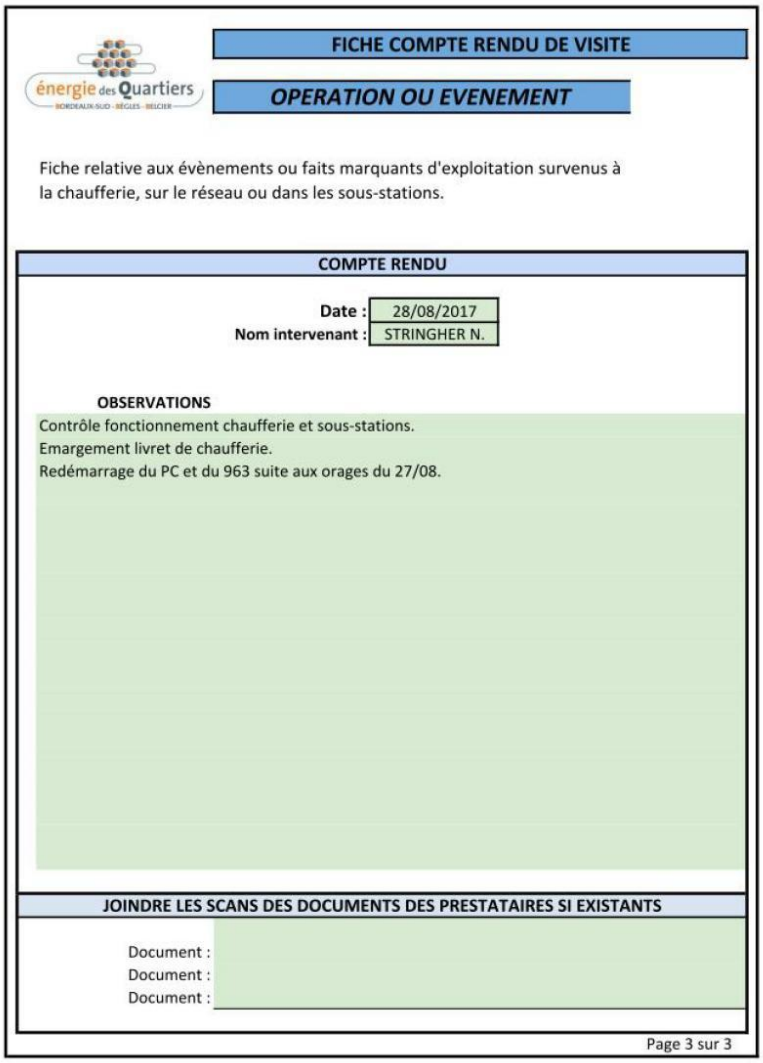
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
Défaut brûleur : "Ne détecte pas le signal de présence flamme lors de l'allumage".
Démontage du capotage brûleur puis nettoyage de la cellule UV, remise en service du brûleur et contrôle fonctionnement.
Modification fréquence pompe de charge chaudière : de 43 à 37Hz avec ouverture complète de la vanne de refoulement.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 28/08/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

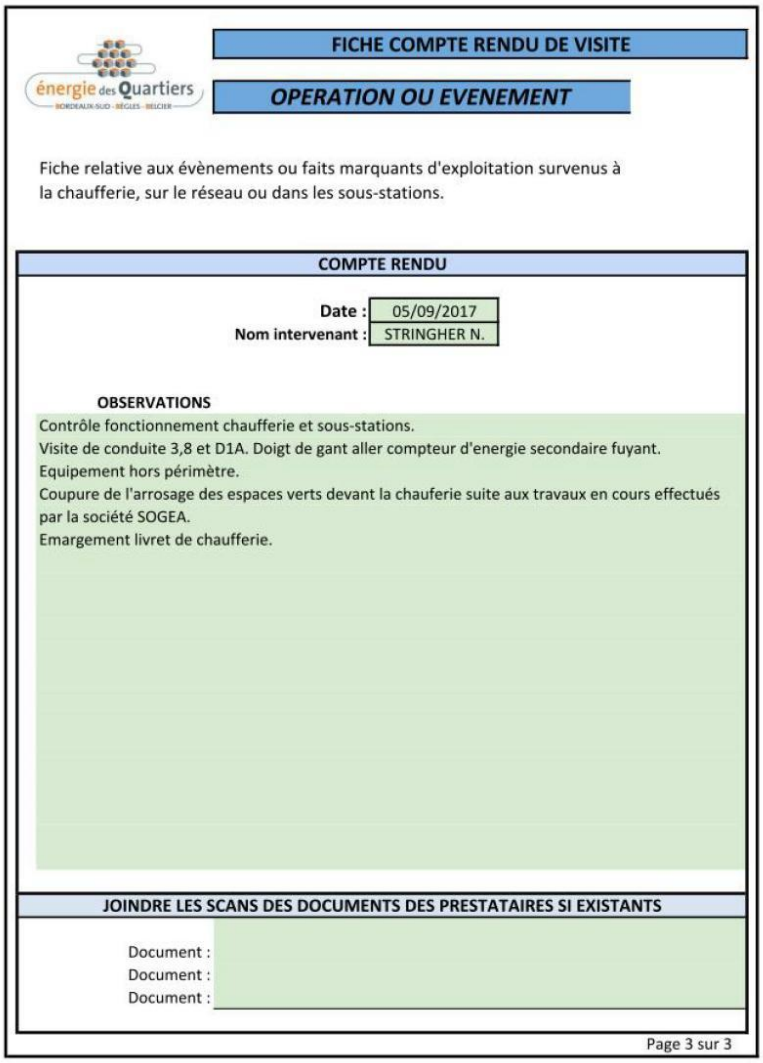
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Emargement livret de chaufferie.
Redémarrage du PC et du 963 suite aux orages du 27/08.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 05/09/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

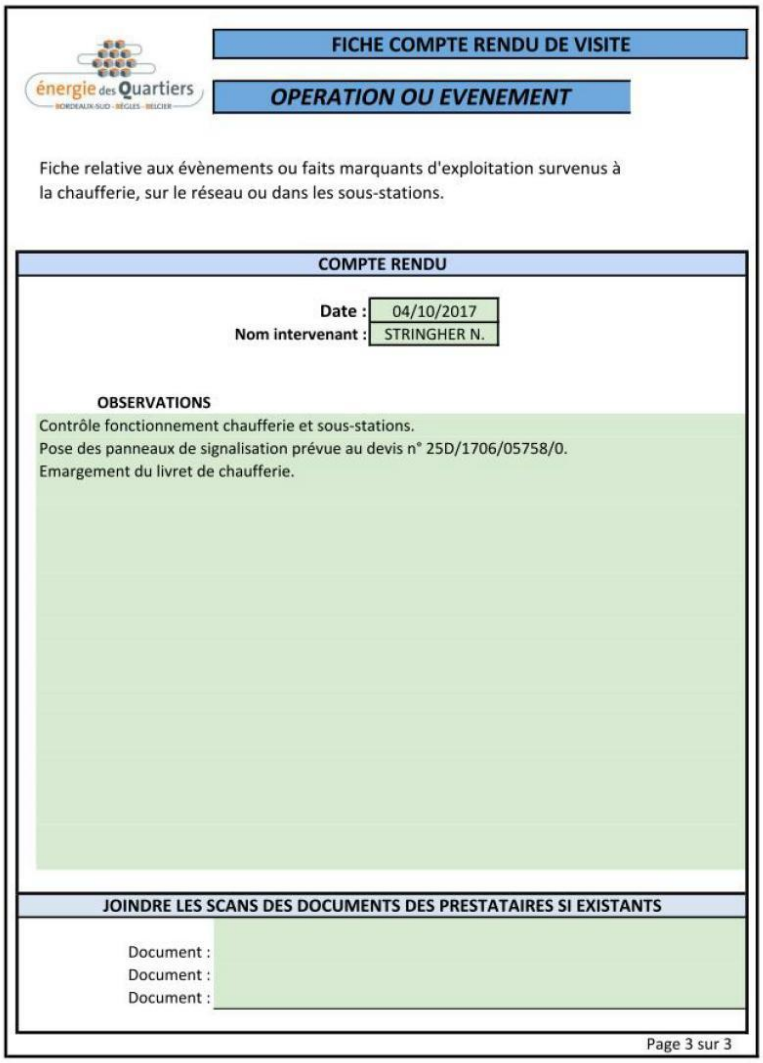
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Visite de conduite 3,8 et D1A. Doigt de gant aller compteur d'energie secondaire fuyant.
Equipement hors périmètre.
Coupure de l'arrosage des espaces verts devant la chauferie suite aux travaux en cours effectués par la société SOGEA.
Emargement livret de chaufferie.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 04/10/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

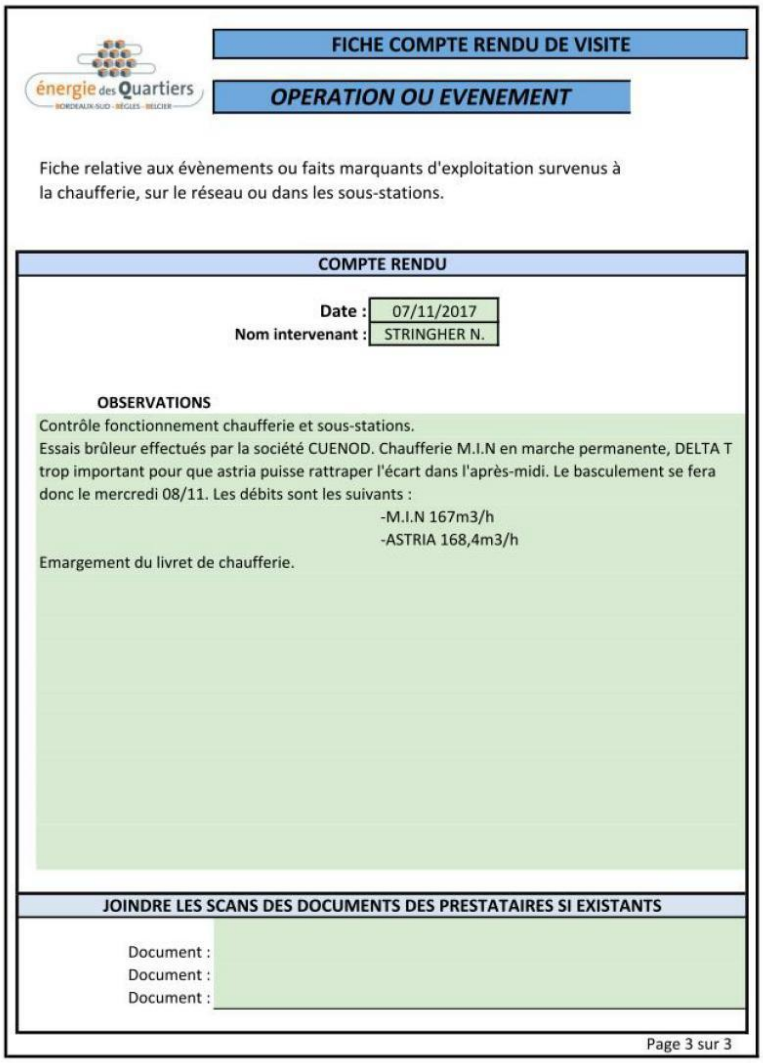
OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Pose des panneaux de signalisation prévue au devis n° 25D/1706/05758/0.
Emargement du livret de chaufferie.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3



FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 07/11/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Essais brûleur effectués par la société CUENOD. Chaufferie M.I.N en marche permanente, DELTA T trop important pour que astria puisse rattraper l'écart dans l'après-midi. Le basculement se fera donc le mercredi 08/11. Les débits sont les suivants :

-M.I.N 167m3/h
-ASTRIA 168,4m3/h

Emargement du livret de chaufferie.

JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3

énergie des Quartiers
BORDEAUX-SUD - BÈGLES - BELCIER

FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

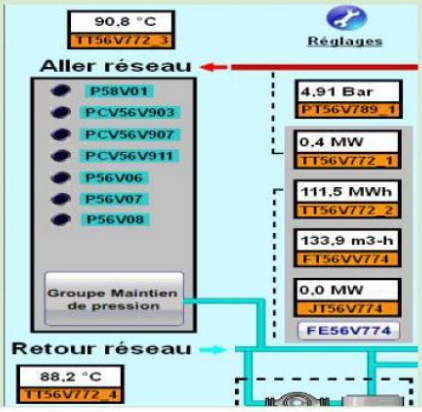
Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 23/11/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Coupure programation arrosage et vidange du réseau pour mise hors gel de l'installation
Emargement livret de chaufferie.



JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3

FICHE COMPTE RENDU DE VISITE

OPERATION OU EVENEMENT

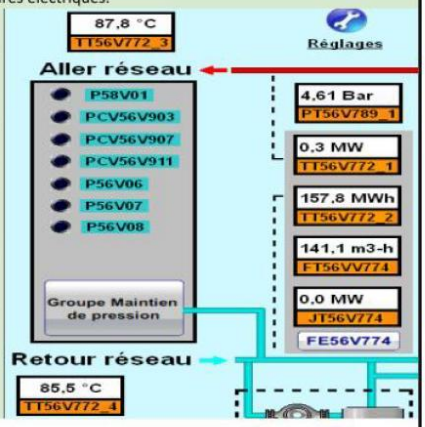
Fiche relative aux évènements ou faits marquants d'exploitation survenus à la chaufferie, sur le réseau ou dans les sous-stations.

COMPTE RENDU

Date : 28/11/2017
Nom intervenant : STRINGHER N.

OBSERVATIONS

Contrôle fonctionnement chaufferie et sous-stations.
Resserrage de connexions dans les armoires électriques.
Maintenance du 963.
Emargement livret de chaufferie.



JOINDRE LES SCANS DES DOCUMENTS DES PRESTATAIRES SI EXISTANTS

Document :
Document :
Document :

Page 3 sur 3

3.8

Audit des installations – SANS OBJET

Annexe 4 :

TARIFS APPLIQUÉS DES PRIX DE VENTE DE LA CHALEUR ET RÉVISIONS

date révision	coeff. de révision	R1 Chaud	coeff.	R1u	coeff. G/G0	R1 GAZ (moyenne mensuelle)	coeff.	R11 Froid/MWh	coeff.	R12 Froid/m3
		32,42 €		30,18		58,01 €		**13,64 €**		**0,12 €**
janv-17	0,9998	**32,413 €**	1,0077	30,41	0,9533	55,30 €	1,0073	**13,739 €**	1,0070	**0,121 €**
févr-17	1,0140	**32,871 €**	1,0085	30,44	1,0467	60,72 €	1,0081	**13,751 €**	1,0070	**0,121 €**
mars-17	1,0203	**33,075 €**	1,0088	30,45	1,0882	63,13 €	1,0086	**13,757 €**	1,0079	**0,121 €**
avr-17	1,0400	**33,713 €**	1,0093	30,46	1,2225	70,92 €	1,0090	**13,763 €**	1,0079	**0,121 €**
mai-17	1,1123	**36,057 €**	1,0949	33,04	1,2156	70,52 €	1,0907	**14,877 €**	1,1632	**0,140 €**
juin-17	1,1163	**36,187 €**	1,1185	33,76	1,1028	63,97 €	1,1133	**15,185 €**	1,2050	**0,145 €**
juil-17	1,0918	**35,392 €**	1,0976	33,13	1,0570	61,31 €	1,0933	**14,913 €**	1,1669	**0,140 €**
août-17	1,0948	**35,492 €**	1,0976	33,12	1,0785	62,57 €	1,0889	**14,852 €**	1,1120	**0,133 €**
sept-17	1,0660	**34,556 €**	1,0675	32,22	1,0567	61,30 €	1,0646	**14,521 €**	1,1120	**0,133 €**
oct-17	1,0014	**32,463 €**	0,9960	30,06	1,0333	59,94 €	0,9965	**13,592 €**	0,9828	**0,118 €**
nov-17	1,0035	**32,531 €**	0,9960	30,06	1,0482	60,81 €	0,9964	**13,591 €**	0,9828	**0,118 €**
déc-17	1,0071	**32,646 €**	0,9941	30,00	1,0844	62,91 €	0,9946	**13,567 €**	0,9782	**0,117 €**

date révision	Tarif CHAUD									
	R2 Chaud	coeff.	R21	coeff.	R22	coeff.	R23	coeff.	R24	coeff.	R25
	27,22 €		1,500 €		6,000 €		3,50 €		28,50 €		-12,28 €
janv-17	**27,311 €**	1,0070	1,510 €	1,0041	6,024 €	1,0161	3,556 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
févr-17	**27,343 €**	1,0070	1,510 €	1,0087	6,052 €	1,0171	3,560 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
mars-17	**27,358 €**	1,0079	1,512 €	1,0107	6,064 €	1,0177	3,562 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
avr-17	**27,377 €**	1,0079	1,512 €	1,0123	6,074 €	1,0203	3,571 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
mai-17	**27,624 €**	1,1632	1,745 €	1,0146	6,088 €	1,0203	3,571 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
juin-17	**27,711 €**	1,2050	1,808 €	1,0189	6,114 €	1,0198	3,569 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
juil-17	**27,657 €**	1,1669	1,750 €	1,0171	6,103 €	1,0240	3,584 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
août-17	**27,655 €**	1,1669	1,750 €	1,0171	6,103 €	1,0235	3,582 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
sept-17	**27,576 €**	1,1120	1,668 €	1,0168	6,101 €	1,0250	3,588 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
oct-17	**27,363 €**	0,9828	1,474 €	1,0135	6,081 €	1,0251	3,588 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
nov-17	**27,361 €**	0,9828	1,474 €	1,0135	6,081 €	1,0246	3,586 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €
déc-17	**27,381 €**	0,9782	1,467 €	1,0159	6,095 €	1,0281	3,598 €	1,0000	28,500 €	1,0000	-12,280 €

date révision	Tarif FROID									
	R2 Froid		R21		R22		R23		R24		R25
	68,34 €		1,090 €		27,610 €		14,150 €		38,010 €		-12,52 €
janv-17	**68,71 €**	1,0070	1,098 €	1,0043	27,729 €	1,0174	14,396 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
févr-17	**68,86 €**	1,0070	1,098 €	1,0093	27,866 €	1,0184	14,411 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
mars-17	**68,93 €**	1,0079	1,099 €	1,0114	27,924 €	1,0189	14,418 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
avr-17	**69,02 €**	1,0079	1,099 €	1,0130	27,968 €	1,0218	14,458 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
mai-17	**69,25 €**	1,1632	1,268 €	1,0155	28,037 €	1,0218	14,458 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
juin-17	**69,42 €**	1,2050	1,313 €	1,0201	28,164 €	1,0213	14,451 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
juil-17	**69,39 €**	1,1669	1,272 €	1,0181	28,110 €	1,0257	14,513 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
août-17	**69,38 €**	1,1669	1,272 €	1,0181	28,110 €	1,0252	14,506 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
sept-17	**69,33 €**	1,1120	1,212 €	1,0178	28,101 €	1,0267	14,528 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
oct-17	**69,10 €**	0,9828	1,071 €	1,0143	28,006 €	1,0268	14,530 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
nov-17	**69,09 €**	0,9828	1,071 €	1,0143	28,006 €	1,0263	14,522 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €
déc-17	**69,20 €**	0,9782	1,066 €	1,0168	28,074 €	1,0300	14,575 €	1,0000	38,010 €	1,0000	-12,520 €

Annexe 5 :

TARIFS DES DROITS DE RACCORDEMENT ET DES BRANCHEMENTS AU-DELÀ DE LA LONGUEUR FORFAITAIRE DE BRANCHEMENT ET RÉVISIONS

Coefficient de révision des droits de raccordement

date révision	coef. Chaud	coef. Froid	Bâtiments neufs			Bâtiments existants		
			chauffage	ECS	froid	chauffage	ECS	froid
janv-17	1,0161	1,0174	243,864 €	243,864 €	630,788 €	152,415 €	152,415 €	630,788 €
févr-17	1,0171	1,0184	244,104 €	244,104 €	631,408 €	152,565 €	152,565 €	631,408 €
mars-17	1,0177	1,0189	244,248 €	244,248 €	631,718 €	152,655 €	152,655 €	631,718 €
avr-17	1,0203	1,0218	244,872 €	244,872 €	633,516 €	153,045 €	153,045 €	633,516 €
mai-17	1,0203	1,0218	244,872 €	244,872 €	633,516 €	153,045 €	153,045 €	633,516 €
juin-17	1,0204	1,0219	244,896 €	244,896 €	633,578 €	153,060 €	153,060 €	633,578 €
juil-17	1,0240	1,0257	245,760 €	245,760 €	635,934 €	153,600 €	153,600 €	635,934 €
août-17	1,0235	1,0252	245,640 €	245,640 €	635,624 €	153,525 €	153,525 €	635,624 €
sept-17	1,0250	1,0267	246,000 €	246,000 €	636,554 €	153,750 €	153,750 €	636,554 €
oct-17	1,0251	1,0268	246,024 €	246,024 €	636,616 €	153,765 €	153,765 €	636,616 €
nov-17	1,0246	1,0263	245,904 €	245,904 €	636,306 €	153,690 €	153,690 €	636,306 €
déc-17	1,0281	1,0300	246,744 €	246,744 €	638,600 €	154,215 €	154,215 €	638,600 €

Coefficient de révision des branchements (ml)

date révision	coeff.	CANALISATIONS réseau de chaleur							
		0 à 49 Kw	50 à 95 Kw	96 à 140 Kw	141 à 260 Kw	261 à 490 Kw	491 à 800 Kw	801 à 1 500 Kw	1 501 à 2 600 Kw
janv-17	0,9884	596,420 €	592,892 €	593,781 €	596,915 €	639,821 €	670,521 €	746,301 €	877,551 €
févr-17	0,9879	596,119 €	592,592 €	593,481 €	596,613 €	639,497 €	670,181 €	745,924 €	877,107 €
mars-17	0,9899	597,325 €	593,792 €	594,682 €	597,820 €	640,792 €	671,538 €	747,434 €	878,883 €
avr-17	0,9928	599,075 €	595,531 €	596,425 €	599,572 €	642,669 €	673,506 €	749,624 €	881,457 €
mai-17	0,9928	599,075 €	595,531 €	596,425 €	599,572 €	642,669 €	673,506 €	749,624 €	881,457 €
juin-17	0,9939	599,739 €	596,191 €	597,085 €	600,236 €	643,381 €	674,252 €	750,454 €	882,434 €
juil-17	0,9987	602,636 €	599,070 €	599,969 €	603,135 €	646,488 €	677,508 €	754,078 €	886,696 €
août-17	0,9993	602,998 €	599,430 €	600,329 €	603,497 €	646,877 €	677,915 €	754,531 €	887,229 €
sept-17	1,0003	603,601 €	600,030 €	600,930 €	604,101 €	647,524 €	678,594 €	755,287 €	888,116 €
oct-17	0,9995	603,118 €	599,550 €	600,450 €	603,618 €	647,006 €	678,051 €	754,682 €	887,406 €
nov-17	0,9992	602,937 €	599,370 €	600,269 €	603,437 €	646,812 €	677,847 €	754,456 €	887,140 €
déc-17	0,9995	603,118 €	599,550 €	600,450 €	603,618 €	647,006 €	678,051 €	754,682 €	887,406 €

Coefficient de révision des branchements (ml)

date révision	Canalisations réseau de froid				
	0 à 49 Kw	50 à 95 Kw	96 à 140 Kw	141 à 260 Kw	261 à 490 Kw
janv-17	731,367 €	745,076 €	761,533 €	803,638 €	849,283 €
févr-17	730,997 €	744,699 €	761,147 €	803,232 €	848,853 €
mars-17	732,477 €	746,206 €	762,688 €	804,858 €	850,572 €
avr-17	734,622 €	748,392 €	764,923 €	807,216 €	853,063 €
mai-17	734,622 €	748,392 €	764,923 €	807,216 €	853,063 €
juin-17	735,436 €	749,222 €	765,770 €	808,110 €	854,009 €
juil-17	738,988 €	752,840 €	769,468 €	812,013 €	858,133 €
août-17	739,432 €	753,292 €	769,931 €	812,501 €	858,649 €
sept-17	740,172 €	754,046 €	770,701 €	813,314 €	859,508 €
oct-17	739,580 €	753,443 €	770,085 €	812,663 €	858,820 €
nov-17	739,358 €	753,217 €	769,854 €	812,420 €	858,563 €
déc-17	739,580 €	753,443 €	770,085 €	812,663 €	858,820 €

Annexe 6 :

LISTE DES ABONNEMENTS ET PUISSANCES SOUSCRITES

Polices d'abonnement au 31/12/2017			n° client	n° contrat	date de signature police d'abonnement	date de mise en service	Puissances souscrites			Consommations prévisionnelles				
							Chaud	ECS	Froid	Chaud	ECS	Chaud + ECS	R11 Froid/MWh	Froid/m3
Syndic	**Syndicat**	**Ilôt**												
BNP PARIBAS REAL ESTATE	AITA	Pa 3.8	EDQ000019	AB00000006	06/12/16	12/07/16	190 kW			76 MWh		76 MWh		
CAISSE EPARGNE AQUITAINE		D1 a	EDQ000016	AB00000005	06/06/16	13/10/16	430 kW			223 MWh		223 MWh		
EIFFAGE		Pa D1 bc			26/04/17		760 kW	235 kW		724 MWh		724 MWh		
SCCV LES JARDINS DE L'ARS		Ars 5.1			23/05/17		140 kW	260 kW		382 MWh		382 MWh		
AXANIS SA COOP HLM		Pa 3.7			02/11/17		73 kW	30 kW		57 MWh		57 MWh		
SCI ADIM NA		Pa 3.2			03/11/17		465 kW	290 kW		416 MWh		416 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
												0 MWh		
	Total général						**2 058 kW**	**815 kW**	**0 kW**	**1 878 MWh**	**0 MWh**	**1 878 MWh**	**0 MWh**	**0m3**
	Nombre de polices d'abonnement signées				**6**	**2**								

Annexe 7 :

POLICES D'ABONNEMENT

(Transmises après signature au cours de l'année)

Annexe 8 :

ASSURANCES

Votre assurance

- RESPONSABILITE CIVILE

SAEML REGAZ BORDEAUX
211 Avenue de Labarde – CS 10029
33070 BORDEAUX

Courtier
GRAS SAVOYE GRAND SUD OUEST
5 Avenue Raymond Manaud – BP 30015
33522 BRUGES CEDEX

Vos références :
Contrat n°6794669204
Client n°0549003320

ATTESTATION D'ASSURANCE

AXA France IARD, atteste que :

SAEML REGAZ BORDEAUX
211 Avenue de Labarde – CS 10029
33070 BORDEAUX Cedex

Agissant tant pour son compte que pour le compte de l'assuré additionnel suivant :

SAS ENERGIE DES QUARTIERS
211 Avenue de Labarde – CS 10029
33070 BORDEAUX Cedex

Est titulaire d'un contrat d'assurance n°6794669204 ayant pris effet le 01/10/2015 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers du fait des activités garanties par le présent contrat :

- Production, vente, distribution de toutes énergies, notamment gaz, géothermie et pétroles liquéfiés ; fourniture, pose, entretien, réparation, vérification d'installations s'y rapportant, y compris avec délivrance de contrat d'entretien ; exploitation de panneaux photovoltaïque et vente de la production d'électricité en résultant ;
- Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le compte de REGAZ et de ses filiales,
- Exécution de toutes opérations industrielles, commerciales, administratives ou financières, nécessaires au fonctionnement de l'entreprise ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social,

- Utilisation de tous produits matériels, matériaux, marchandises nécessités directement ou indirectement par ses activités,
- Emploi de tout outillage mécanique, toute source énergétique et tout procédé technique,
- Expédition, transport, chargement de tous matériels, produits, matériaux et marchandises,
- Téléalarme, télésurveillance ou télégestion.
- Les activités du souscripteur comportent en outre, les services accessoires, éventuellement fournie à titre onéreux, qui peuvent se rencontrer dans toutes les entreprises quelles que soient leurs activités propres, tels que cantine, restaurant, bar, service médical, l'organisation de réunions et de fêtes, les déplacements et manifestations diverses, à caractères éducatif, professionnel, récréatif, touristiques, sportif, etc... les logements de fonction, le service de surveillance non armé salarié de l'assuré, et tous les autres services ou organisation dépendant de l'entreprise.
- Disposer de tous biens de toute nature dont il serait propriétaire, locataire, concessionnaire, détenteur ou utilisateur à titre quelconque,
- Employer tout le personnel nécessaire,
- Utiliser tous les moyens de locomotion et de transport public ou privé,
- Organiser et/ou participer à toutes réunions, congrès, séminaires, foires expositions, manifestations, fêtes, visites ou déplacements dans le cadre de ses activités,
- Effectuer à tout moment et en tout lieu des opérations et travaux de toute nature.
- Services après-vente d'unités de cogénération;
- Électricité;
- Travaux de carrelage, sanitaire, accessoires à des travaux liés à ses activités principales;
- Travaux de fumisterie, vente et pose d'inserts.

L'assuré peut faire appel à des sous-traitants qualifiés RGE, titulaires d'une assurance en cours de validité les assurant pour les travaux en cause.

- VMC

Les garanties du contrat s'exercent à concu[illegible] montants de garanties ci-après :

Tableau des garanties et des franchises

GARANTIE	PLAFOND	FRANCHISE
Tous dommages confondus, corporels, matériels et immatériels dont :	**50.000.000 €** par sinistre et par année	Néant sur corporels
Dommages matériels et immatériels consécutifs	inclus dans ce montant	Néant
Dommages immatériels non consécutifs	**3.000.000 €** par sinistre	**10.000 €** par sinistre
Intoxication ou empoisonnement alimentaire	**1.600.715 €** par sinistre et par année	Néant
Maladie professionnelle / Faute inexcusable / Dommages aux préposés	**5.000.000 €** par sinistre et par année	Néant
Dommages subis par les objets confiés	**200.000 €** par sinistre	**762 €** par sinistre
Dommages matériels et immatériels engageant la Responsabilité Civile de l'Assuré en cas de Vol	**30.490 €** par sinistre	Néant
Dommages vestimentaires aux salariés à la suite d'accidents du travail ou de vol par effraction des locaux provisoires de l'Assuré ainsi que le vol des objets déposés dans les vestiaires de l'Assuré	**7.622€** par sinistre	15 € par sinistre
Défense Civile - Protection Pénale – Recours	**100.000 €** par sinistre	Néant

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/10/2017 au 30/09/2018 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Paris
Le 23/10/2017
Pour la société

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, AIG Europe Limited - Tour CB21 – 16, Place d l'Iris – 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex, attestons par la présente que :

ENERGIE DES QUARTIERS
6 Place Ravezies
CS 10029
33 070 Bordeaux Cedex
France

est assuré, pour son compte et pour celui de :

- MIXENER,
- Bordeaux Métropole en sa qualité d'Autorité délégante de la Délégation de Service Public « Saint-Jean-Béclier » et en sa qualité de maître d'ouvrage des travaux réalisés dans le cadre de la phase 1, à savoir :
  - Le réseau principal situé entre ASTRIA et la chaufferie d'appoint-secours,
  - La chaufferie d'appoint-secours,
  - Le réseau de distribution de chaleur de la phase 1 du projet sans les raccordements,

par la police n° 7 201 635 pour couvrir les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant leur incomber et résultant d'un fait de pollution, d'une nuisance ou d'un dommage à l'environnement survenu dans le cadre de l'exercice des Activités Assurées.

Activités assurées

Etudes, financement, conception, construction, réalisation et exploitation de systèmes et réseaux énergétiques dans le cadre de la Délégation de Service Public « Saint-Jean-Béclier » concernant :

- le réseau de production, de transport et de distribution de chaleur intégrant les secteurs de Bordeaux Sainte-Croix, Saint-Jean Béclier et Bègles,

- le réseau de production, de transport et de distribution de froid intégrant le secteur de Saint-Jean Béclier,

Activités annexes et connexes participant à la réalisation des activités ci-avant

Pour éviter toute ambigüité, il est entendu que durant la période d'assurance, il pourra y avoir un chevauchement entre les phases conception, construction/réalisation exploitation y compris en cas d'entrée en service à l'avancement de différentes sections.

Sites de l'Assuré

Les **Sites de l'Assuré** sont constitués des terrains, des bâtiments et installations qui s'y trouvent dont l'**Assuré** a la garde, le contrôle ou l'usage durant la période d'assurance, ou dont il est dit qu'il doit en avoir la garde le contrôle ou l'usage, sous réserve qu'ils soient dédiés à l'exercice des **Activités assurées** visées ci-avant.

A titre d'exemple, et sans vouloir être exhaustif, sont des **Sites de l'assuré** :

- Chaufferie d'appoint-secours au gaz naturel,
- Centrale de production de froid,
- Sous-stations d'échange, de comptage et de livraison,
- Installations de pompage d'eau dans la GARONNNE,
- Ateliers et garages des engins et véhicules de chantier, zones de stockage des matériels et matériaux, zones de stockage / tri / criblage de terres polluées / excavées …

Notamment, ne constituent pas un **Site de l'assuré** au titre de la police :

- les gravières, décharges et carrières qui ne seraient pas listées explicitement à la police,
- l'incinérateur des ordures ménagères de BEGLES (ASTRIA),

Les données à caractère personnel qui nous sont transmises font l'objet d'un traitement automatisé destiné à assurer la bonne gestion de nos activités. Les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'accès, de modification, de rectification ou d'opposition en nous contactant à l'adresse postale mentionnée ci-dessous. Notre Politique de Protection des Données Personnelles est disponible sur notre site à l'adresse suivante : www.aig.com/fr-protection-des-donnees-personnelles

AIG Europe Limited - Société au capital de 107 118 478 livres sterling, enregistrée au registre des sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le n°01486260
Siege social: The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London EC3M 4AB, Royaume-Uni.
Succursale pour la France : Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie. Adresse Postale : Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex.
Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04 - RCS Nanterre 752 862 540

Limite de garantie tous dommages confondus :

Garanties souscrites	Limites par sinistre / pour la période de garantie*
Tous dommages confondus :	**5.000.000 € / 10.000.000 €**
- **dont Garantie Responsabilité Civile (A)**	5.000.000 € / 10.000.000 €
- *dont dommages matériels et immatériels*	*5.000.000 € / 10.000.000 €*
- *dont dommages aux biens confiés*	*400.000 € / 1.000.000 €*
- *dont dommages aux biens des préposés*	*400.000 € / 1.000.000 €*
- **dont Garantie Responsabilité Environnementale (B)**	5.000.000 € / 10.000.000 €
- *dont dommages environnementaux en l'absence de pollution*	*2.000.000 € / 4.000.000 €*
- **dont Garantie Frais de dépollution du Site de l'assuré (C)**	5.000.000 € / 10.000.000 €
- *dont frais de décontamination et reconstruction*	*2.000.000 € / 4.000.000 €*
- *dont frais relatifs à une pollution subie*	*Non souscrit*
- **dont Garantie Frais de Prévention de dommages garantis (D)**	5.000.000 € / 10.000.000 €
- **dont extension communication de crise en cas de fait de pollution ou de dommages environnementaux garantis**	150.000 € / 1.000.000 €

** il est rappelé que la capacité est accordée en une seule enveloppe pour la période initiale de 3 ans sans renouvellement annuel des capacités.*

Pour chacune des extensions ci-après, les sinistres associés venant éroder les limites et sous-limites de garanties indiquées dans les tableaux ci-dessus qui restent applicables :

- Engagement maximum de l'Assureur « Tous dommages confondus » pour la Responsabilité du fait des dommages causés par l'**amiante** :
  1.000.000 € par sinistre et 2.000.000 € pour la période d'assurance,

- Engagement maximum de l'Assureur « Tous dommages confondus », pour les dommages trouvant leur origine dans une **opération de transport terrestre, fluvial ou lacustre,**

- Engagement maximum de l'Assureur « Tous dommages confondus », pour la **Responsabilité personnelle ou solidaire des dirigeants,**

- Engagement maximum de l'Assureur « Tous dommages confondus », pour la **Responsabilité du fait des déchets livrés** selon les dispositions prévues au contrat :
  1.000.000 € par sinistre et 2.000.000 € pour la période d'assurance,

Franchise :

10.000 € par sinistre.

Territorialité :
Union Européenne

Les données à caractère personnel qui nous sont transmises font l'objet d'un traitement automatisé destiné à assurer la bonne gestion de nos activités. Les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'accès, de modification, de rectification ou d'opposition en nous contactant à l'adresse postale mentionnée ci-dessous. Notre Politique de Protection des Données Personnelles est disponible sur notre site à l'adresse suivante : www.aig.com/fr-protection-des-donnees-personnelles

AIG Europe Limited - Société au capital de 107 118 478 livres sterling, enregistrée au registre des sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le n°01486260
Siege social: The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London EC3M 4AB, Royaume-Uni.
Succursale pour la France : Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie. Adresse Postale : Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex.
Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04 - RCS Nanterre 752 862 540

Engagements contractuels :

En références aux dispositions des Conditions générales, il est entendu que les engagements contractuels portés à la connaissance de l'Assureur à la date d'effet du contrat ne sont pas exclus à savoir :

- *DSP signée entre Bordeaux Métropole et le délégataire,*

Spécificités :

L'assureur reconnait renoncer à recours envers Bordeaux Métropole en sa qualité d'Autorité Délégante, à l'exclusion de sa responsabilité pénale. Il est toutefois entendu que l'assureur ne renonce pas à sa faculté de recours envers le tiers responsable et ses assureurs dans le cas de dommages du fait dudit tiers qui par leurs caractéristiques feraient perdre au contrat d'assurance son caractère aléatoire : dommages ou frais qui résultent de l'inobservation intentionnelle, consciente et intéressée du droit de l'environnement, y compris des lois, règlements ou décisions de l'autorité administrative ou d'une faute dolosive du tiers responsable du dommage, … .

En dérogation partielle à l'exclusion afférente des Conditions Générales, il est précisé que Bordeaux Métropole est considéré comme tiers au sens de la police :

- du fait de qualités et d'activités non visées ci-avant,
- du fait de qualités et d'activités visées respectivement ci-avant A L'EXCLUSION :
  - DES DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS,
  - DE TOUTE MISE EN CAUSE DU FAIT D'UN DOMMAGE A UN PREPOSE RELEVANT DES DROITS LOCAUX DU TRAVAIL OU DE LA SECURITE SOCIALE,
  - DE TOUTE MISE EN CAUSE DE SA RESPONSABILITE PENALE,

En cas de résiliation ou de modification matérielle des termes et conditions de la police, pour quelque cause que ce soit, l'**assureur** s'engage à en informer l'Autorité Délégante au sens de la DSP, la résiliation ne pouvant produire ses effets que trente (30) jours au moins après la notification qui en aura été faite, au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR).

Retroactivité :

Sous réserve que ces faits dommageables soient demeurés inconnus de l'assuré à la date d'effet de la police, il est entendu que la police vise à couvrir les conséquences de faits dommageables survenus à compter du **1er juillet 2015 à zéro heure.**

Cette attestation est délivrée pour la période du **21 octobre 2015 à zéro heure au 21 octobre 2018 à zéro heure** pour servir et valoir ce que de droit.

Elle est valable dans la seule limite des montants et conditions de garantie, franchises et exclusions du contrat précité et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur.

Fait à Paris La Défense, le 30 Janvier 2018

Pour la Compagnie :

AIG Europe Limited
Société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 01486260. Siège social : The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London EC3M 4AB, United Kingdom.

Succursale pour la France Tour CB21 16 place de l'Iris 92400 Courbevoie.
Adresse postale Tour CB21-16 place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex.
RCS Nanterre 752 862 540 Téléphone : +33 1.49.02.42.22 –
Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Les données à caractère personnel qui nous sont transmises font l'objet d'un traitement automatisé destiné à assurer la bonne gestion de nos activités.
Les personnes concernées peuvent exercer leur droit d'accès, de modification, de rectification ou d'opposition en nous contactant à l'adresse postale mentionnée ci-dessous. Notre Politique de Protection des Données Personnelles est disponible sur notre site à l'adresse suivante :
www.aig.com/fr-protection-des-donnees-personnelles

AIG Europe Limited - Société au capital de 197 118 478 livres sterling, enregistrée au registre des sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le n°01486260
Siege social: The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London EC3M 4AB, Royaume-Uni.
Succursale pour la France : Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie. Adresse Postale : Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex.
Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04 - RCS Nanterre 752 862 540

AXA ENTREPRISES IDF
Direction Risques Techniques
313, Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre Cedex

réinventons / notre métier

Votre contrat

TOUS RISQUES MONTAGE ESSAIS

Contrat n° 6994777804

STE ENERGIES DES QUARTIERS
6 PLACE RAVEZIES
33070 BORDEAUX CEDEX

ATTESTATION

La Société AXA France IARD dont le siège social est au 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre cedex, atteste par la présente que la :

ENERGIES DES QUARTIERS
6 PLACE RAVEZIES
33070 BORDEAUX CEDEX

Est titulaire d'un contrat d'assurance Tous Risques Montage Essais n° 6994777804 garantissant les dommages matériels pouvant survenir :

- au cours des opérations de Montage Essais réalisés pour la réalisation du contrat de délégation de service public de réseau de chaleur et de froid situés à Bordeaux (ZA St Jean Belcier, Bordeaux Sainte Croix, Amédée St Germain, Bègles Garonne).

Garanties souscrites :
Tous risques Montage-Essais : garanties des dommages matériels subis par les biens assurés pendant la période du chantier et résultant notamment de :

- Incendie, foudre, explosions
- Vol ou tentative de vol
- Phénomènes naturels tels que tempêtes, ouragans, crues, glissements de terrain, tremblements de terre
- Grèves, émeutes, mouvements populaire, acte de terrorisme et/ou sabotage.

Le montant de la garantie de l'ensemble des phases de la phase est de 2 441 661 € HT
Début des travaux : 01/01/2018
Réception prévisionnelle : fin 2018

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 €, 722 057 460 R.C.S. NANTERRE, TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - **AXA France Vie**, S.A. au capital de 487 724 073,60 €, 310 499 959 R.C.S.NANTERRE,TVA Intracommunautaire n° FR 62 310 499 959 - **AXA Assurances IARD Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers, Siren 775 699 309, TVA Intracommunautaire n° FR 29 775 699 309 - **AXA Assurance Vie Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes, Siren 352 467 292, TVA Intracommunautaire n° FR 48 352 467 292, Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances - **Juridica**, S.A. au capital 14 627 894,68 E, 672 079 160 R.C.S. VERSAILLES, TVA Intracommunautaire n° FR 69 672 079 160, Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly le Roi **AXA Assistance France Assurances** S.A au capital de 20 276 660 €,451 292 724 R.C.S.NANTERRE,TVA Intracommunautaire n° FR 81451292724,Siège social: 6, rue André Gide 92320 Châtillon. **Entreprises régies par le Code des Assurances.**

Tableau des garanties prévues aux conditions générales			
En période de construction, montage et essais			
Garantie	**Garantie accordée / non souscrite**	**Capital assuré ou limite de garantie**	**Franchise par sinistre (**)**
Montage essais	accordée	A concurrence de 6 000 000 €(*) maximum par sous lot de travaux	Dommages atteignant les lots de travaux de réseaux ou de génie Civil : 5 500 € / sinistre, doublée lors des essais Dommages atteignant les lots de travaux processus (Hors GTA) : 20 000 € / sinistre, doublée lors des essais Dommages atteignant les lots de travaux de GTA : 10 % des dommages avec un minimum de 25 000 € et un maximum de 50 000 €.
Frais annexes - de manutention et de transport, - de déblaiement, d'accès, de dépose-repose, - des hommes de l'art	accordée	15 % des dommages matériels indemnisés au titre de la garantie montage-essais	
Frais engagés pour limiter l'aggravation d'un dommage	accordée	Inclus dans la garantie Montage- essais mise en jeu	
Frais engagés pour éviter la survenance d'un péril imminent	accordée	5 % du montant des capitaux assurés au titre de la garantie Montage-essais	
Dommage aux existants et parties réceptionnées	accordée	20% du montant des travaux du lot concerné avec un minimum de 100 000 € et un maximum de 2 000 000 €(*)	
Responsabilité civile du Maître d'Ouvrage	accordée	Limite 1 000 000 € (*) Tous dommages confondus	Dommages corporels Franchise : néant Dommages matériels et immatériels consécutifs Franchise : 5 000 €
En période de maintenance			
Maintenance visite	Non souscrite		
Maintenance monteur sur bâtiment et génie civil	accordée	A concurrence de chaque sous lot (*) pour une période de 12 mois	Dommages atteignant les lots de travaux de réseaux ou de génie Civil : 5 500 € / sinistre, doublée lors des essais Dommages atteignant les lots de travaux process (Hors GTA) : 20 000 € / sinistre, doublée lors des essais Dommages atteignant les lots de travaux de GTA : 10 % des dommages avec un minimum de 25 000 € et un maximum de 50 000 €.
Maintenance constructeur pour les équipements industriels	accordée	A concurrence de chaque sous lot (*) pour une période de 12 mois	

(*) montant par sinistre épuisable sur la période couverte par la garantie

2

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 €, 722 057 460 R.C.S. NANTERRE, TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - **AXA France Vie**, S.A. au capital de 487 724 073,60 €, 310 499 941 R.C.S.NANTERRE,TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 941 - **AXA Assurances IARD Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers, Siren 775 699 309, TVA intracommunautaire n° FR 29 775 699 309 - **AXA Assurance Vie Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes, Siren 352 467 292, TVA intracommunautaire n° FR 48 352 467 292, Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances - **Juridica**, S.A. au capital 14 427 894,60 E, 672 079 140 R.C.S. VERSAILLES, TVA intracommunautaire n° FR 67 672 079 140, Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly le Roi **AXA Assistance France Assurances** S.A au capital de 20 276 660 €,451 252 724 R.C.S.NANTERRE,TVA intracommunautaire n° FR 81451252 724,Siège social: 6, rue André Gide 92320 Chatillon. **Entreprises régies par le Code des Assurances**.

(**) une franchise unique sera appliquée en cas de sinistre mettant en jeu la garantie montage essais, la garantie des frais annexes, et les garanties des frais engagés pour limiter l'aggravation d'un dommage ou la survenance d'un péril imminent, dommages aux existants et aux parties réceptionnées.

Assuré:
Bénéficient de la qualité d'assuré :

- Le souscripteur,
- Le maître d'ouvrage s'il n'est pas le souscripteur,
- L'autorité délégante, Bordeaux Métropole pour laquelle nous renonçons à tout recours,
- Tous les assistants à une mission de « Maitrise d'ouvrage » liés contractuellement aux personnes listées ci-dessus.

Sachant que les assurés sont considérés comme tiers entre eux.

La Société AXA France IARD, s'engage à notifier à l'Autorité délégante Bordeaux Métropole toute modification ou résiliation de garanties.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des dispositions du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période 01/01/2018 au 01/01/2019 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Paul-Marie PICHARD
Souscripteur / Direction Risques Techniques

AXA France I.A.R.D.
Société Anonyme au Capital de 214 799 030 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche
92727 NANTERRE CEDEX
722 057 460 RCS Nanterre

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 €, 722 057 460 R.C.S. NANTERRE, TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - **AXA France Vie**, S.A. au capital de 487 724 072,50 €, 310 499 191 R.C.S.NANTERRE,TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 191 - **AXA Assurances IARD Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers, Siren 775 699 309, TVA intracommunautaire n° FR 29 775 699 309 - **AXA Assurance Vie Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes, Siren 352 467 292, TVA intracommunautaire n° FR 48 352 467 292, Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances - **Juridica**, S.A. au capital 14 427 894,60 €, 672 079 140 R.C.S. VERSAILLES, TVA intracommunautaire n° FR 65 672 079 140, Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly le Roi **AXA Assistance France Assurances** S.A au capital de 20 276 660 €,451 252 724 R.C.S.NANTERRE,TVA intracommunautaire n° FR 81451252724,Siège social: 6, rue André Gide 92320 Chatillon. **Entreprises régies par le Code des Assurances.**

Allianz

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, ALLIANZ IARD, compagnie d'assurances dont le siège est situé 1 cours Michelet 92076 Paris La Défense, certifions par la présente que la société

REGAZ BORDEAUX
Dont le siège social est situé :
211 Avenue de Labarde – CS 10029
33070 Bordeaux Cedex

A souscrit, tant pour son compte que pour celui de qui il appartiendra, le contrat ALLIANZ n°55705650 à effet du 01/10/2015, en cours à ce jour.

Il est précisé que la **SAS ENERGIE DES QUARTIERS** est assuré additionnel au titre du contrat à effet du 10/01/2017.

La **SAS ENERGIE DES QUARTIERS** bénéficie des garanties indiquées dans les tableaux figurant dans les pages suivantes pour les biens désignés ci-après :

- Sous-Station DI A / Sous-stations 3.8 / Chaufferie du MIN.

Les activités déclarées au titre du contrat sont les suivants :

Production, vente, distribution de toutes énergies, notamment gaz, géothermie et pétroles liquéfiés ; fourniture, pose, entretien, réparation, vérification d'installations s'y rapportant, y compris avec délivrance de contrat d'entretien ; exploitation de panneaux photovoltaïque et vente de la production d'électricité en résultant.

Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le compte de REGAZ et de ses filiales,

Exécution de toutes opérations industrielles, commerciales, administratives ou financières, nécessaires au fonctionnement de l'entreprise ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social,

Utilisation de tous produits matériels, matériaux, marchandises nécessités directement ou indirectement par ses activités,

Emploi de tout outillage mécanique, toute source énergétique et tout procédé technique,

Expédition, transport, chargement de tous matériels, produits, matériaux et marchandises,

Téléalarme, télésurveillance ou télégestion.

Il est précisé que les risques comprennent ou peuvent comprendre, en dehors de la partie industrielle : centrales électriques, postes de transformation, quais de chargement et de déchargement, chaufferies, magasins de matières premières, magasins de produits finis avec conditionnement et emballages, magasins généraux, ateliers d'entretien avec outillage mécanique pour le travail du bois, laboratoires stockages de tous produits nécessaires à l'activité exercée, garages, locaux sociaux, coopératives du personnel, bureaux, habitations.

Il est formellement entendu que la description de l'activité et la présente énumération ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne sont nullement limitatives, l'assuré employant ou pouvant employer tous produits, moyens, procédés nécessaires à l'industrie exercée et à son fonctionnement.

ADM00239 - V02/16 - imp03/16

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

Allianz

Il est précisé que :

- L'assureur renonce formellement à l'application de la règle proportionnelle et garantit en cas de sinistre, le paiement intégral des dommages à concurrence des sommes assurées quelles que soit l'importance desdits dommages et la valeur des différents risques sur lesquels porte l'assurance.
- Bordeaux Métropole à la qualité d'assuré additionnel dans le contrat 55705650 et qu'à ce titre, ALLIANZ n'exercera pas de recours à son encontre.
- Bordeaux métropole est considéré comme tiers au titre du contrat 55705650.

Cette attestation est valable pour la période du 01/10/2017 au 30/09/2018, sous réserve du paiement des cotisations pour les périodes précitées.

Le présent document, établi par Allianz IARD, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère.

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 23 février 2018,

Pour la Compagnie



Allianz

Limitation Contractuelle d'Indemnité

Il est précisé qu'en aucun cas l'indemnité due par les assureurs ne pourra dépasser la somme de **32 000 000 €** à l'indice **5948** des risques industriels au titre des dommages directs et responsabilités cumulés.

Allianz

TABLEAU DES GARANTIES

Limitation Contractuelle d'Indemnité

Il est précisé qu'en aucun cas l'indemnité due par les assureurs ne pourra dépasser la somme de **32 000 000 € à l'indice 5948** des risques industriels au titre des dommages directs et responsabilités cumulés

Dommages aux Biens

(Indice RI de Octobre 2017 - 5948)

Désignation	Capitaux assurés
BIENS ASSURES	
① Bâtiments, risques locatifs	**23.840.356 €**
② Matériels	**29.609.172 €**
③ Marchandises fixes	**Néant**
④ Garantie automatique sur investissements	**1.241.922 €**
EVENEMENTS ASSURES	
• Incendie, foudre, explosions, attentats, vandalisme, tempête, grêle, poids de la neige sur les toitures, fumées, dégâts des eaux, gel, chocs de véhicules terrestres, chutes d'appareils de navigation aérienne ou d'engins spatiaux, mur du son, catastrophes naturelles	**A hauteur de la Limitation Contractuelle d'Indemnité**
• Dommages électriques	**258.734 €**
• Autres événements naturels (hors grêle et neige) non déclarés en Catastrophes Naturelles	**1.552.402 €**
• "Autres dommages sauf" ❶	**1.552.402 €**
Sous-limitations : ❶	
■ Bris de machines sur matériels informatiques, bureautiques ou téléphoniques	**465.720 €**
■ Bris de machines sur tous autres matériels ou équipements	**258.733 €**
■ Vol ou tentative de vol du contenu	**258.733 €**
■ Vol des valeurs :	
➢ sur coffres en général	**11.384 €**
➢ sur coffre-fort	**113.843 €**
■ Vol des valeurs en caisses, y compris transport de fonds et au domicile des agents	**2.587 €**
■ Bris de glaces	**51.747 €**

❶ 1er risque absolu par sinistre

ADM00239 - V02/16 - Imp03/16

Désignation	Capitaux assurés
PERTES ASSUREES pour la SAS ENERGIE des QUARTIERS ① Marge brute y compris ajustabilité de 20 % ..... Sur une période d'indemnisation de 24 mois Prime appelée à 100 % soit sur 2.499.990 €	**3.000.000 €**
② Frais supplémentaires additionnels.....	**1.000.000 €**
③ Carence de fournisseurs et/ou sous-traitants	**1.400.000 €**
④ Achats obligatoires	**1.400.000 €**
Evènements Assurés • Incendie, foudre, explosions, attentats, vandalisme, tempête, grêle, poids de la neige sur les toitures, fumées, dégâts des eaux, gel, chocs de véhicules terrestres, chutes d'appareils de navigation aérienne ou d'engins spatiaux, mur du son, catastrophes naturelles..... Période d'indemnisation : **cf. ci-dessus**	**Voir limitations contractuelles d'indemnité**
• Dommages électriques ❶ ..... Période d'indemnisation : **6** mois	**1.500.000 €**
• "Autres dommages matériels sauf" ❶ ..... Période d'indemnisation : **6** mois	**1.500.000 €**
• Bris de machine ❶ ..... Période d'indemnisation : **12** mois	**1.500.000 €**
FRAIS SUPPLEMENTAIRES D'EXPLOITATION pour l'ensemble des assurés qui ne bénéficient pas de la garantie Pertes d'Exploitation Période d'indemnisation : **12** mois	**1.000.000 €**

❶ 1cr risque absolu par sinistre

ADM00239 - V02/16 - impCI/16

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

Allianz

TABLEAUX DES FRANCHISES

Par Sinistre

(Indice RI de Octobre/2017 -5948)

Désignation	Franchises Option
DOMMAGES AUX BIENS	
• Incendie, foudre, explosions	Néant
• Attentats, vandalisme, tempête, grêle, poids de la neige sur les toitures, fumées, dégâts des eaux, gel, chocs de véhicules terrestres, chutes d'appareils de navigation aérienne ou d'engins spatiaux, mur du son	5.175 €
• Dommages électriques	5.175 €
• Autres événements naturels (hors grêle et neige) non déclarés en Catastrophes Naturelles	5.175 €
• Autres dommages sauf"	5.175 €
Sous-limitations :	
■ Bris de machines sur matériels informatiques, bureautiques ou téléphoniques	5.175 €
■ Bris de machines sur tous autres matériels ou équipements	5.175 €
■ Vol du contenu, détériorations	5.175 €
■ Vol des valeurs en coffre et en caisse	Néant
■ Bris de glaces	Néant
TOUS DOMMAGES AUX VELOS PRIS EN LOCATION : franchise par sinistre et par vélo	103 €
• Sauf Vandalisme	308 €

0239 - V02/16 - impG3/16

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 643.054.425 €

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200 €

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051

Désignation	Franchises
PERTES D'EXPLOITATION	
• Incendie, foudre, explosion	**Néant**
• Attentats, vandalisme, tempête, grêle, poids de la neige sur les toitures, fumées, dégâts des eaux, gel, chocs de véhicules terrestres, chutes d'appareils de navigation aérienne ou d'engins spatiaux, mur du son	**Néant**
• Autres dommages garantis en pertes d'exploitation	**3 jours ouvrés**
CATASTROPHES NATURELLES	
• Dommages aux biens et pertes d'exploitation consécutives.....	**Selon décret en vigueur**
FRAIS SUPPLEMENTAIRES D'EXPLOITATION	
• Pour les assurés qui ne bénéficient pas de la garantie Pertes d'exploitation	**Néant**

Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des Assurances
Société anonyme au capital de 991 967 200 euros
Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre

AD0600239 - V02/16 - imp03/16

Annexe 9 :

BILAN DES RESSOURCES HUMAINES

- SANS OBJET

Annexe 10 :

MODIFICATIONS CONTRACTUELLES

(Pas de modifications contractuelles en 2017)

Annexe 11 :

RAPPORT DE GESTION

(Voir fichier joint)

Annexe 12 :

RAPPORT GENERAL ET RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(A fournir ultérieurement)

Annexe 13 :

INVENTAIRE COMPTABLE DES BIENS

Groupe d'immobilisations	Compte principal	Nom immobilisation	Date d'acq	Date de c	Prix d'acquisitio	Valeur d'a	Amortisse	Amortisse	Amortisse	Valeur comptable	Amortisse	Modèle de valeur	Attachem	Durée de vie
PLATEFORME	225600	TANDEMPRO XT9 PLATE FORME	01/12/2016		889,00	889,00	25,93	178,00	203,93	685,07	36,00	Dégressif	FGXEDQ	5,00
PLATEFORME	225600	CHAUFFERIE MIN - ARROSAGE	01/07/2017		2 285,57	2 285,57		114,00	114,00	2 171,57	48,00	Linéaire	FGXEDQ	10,00
AUTRES	225630	RESEAU CSPS - CONCEPTION	04/02/2016		2 182,05	2 182,05	98,79		98,79	2 083,26	86,00	Linéaire	FGXEDQ	20,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8-1 CPT Energie clie	12/07/2016		2 866,63	2 866,63	252,13	286,00	538,13	2 328,50	116,88	Linéaire	FGXEDQ	10,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8-2 Echangeur à pla	12/07/2016		1 331,56	1 331,56	268,99	89,00	357,99	973,57	54,40	Linéaire	FGXEDQ	15,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8-2 Robinetterie	12/07/2016		2 836,71	2 836,71			0,00	2 836,71	115,60	Linéaire	FGXEDQ	130,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8-2 Tuyauterie	12/07/2016		2 030,07	2 030,07			0,00	2 030,07	82,88	Linéaire	FGXEDQ	130,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8-2 Calorifuge	12/07/2016		1 460,71	1 460,71			0,00	1 460,71	59,50	Linéaire	FGXEDQ	130,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8-2 Coffret électriq	12/07/2016		562,44	562,44			0,00	562,44	22,95	Linéaire	FGXEDQ	52,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8-2 Cablages	12/07/2016		674,30	674,30			0,00	674,30	27,60	Linéaire	FGXEDQ	130,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8 Automate et logic	12/07/2016		1 719,72	1 719,72	36,30	115,00	151,30	1 568,42	70,13	Linéaire	FGXEDQ	15,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier 3.8 Télégestion	12/07/2016		1 006,63	1 006,63		67,00	67,00	939,63	41,23	Linéaire	FGXEDQ	15,00
SOUS STATION	225610	Sous Stations Automate et logiciels	01/07/2017		29 093,84	29 093,84		1 940,00	1 940,00	27 153,84	1 188,00	Linéaire	FGXEDQ	15,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A-1 CPT Energie cli	13/10/2016		3 878,29	3 878,29	175,92	388,00	563,92	3 314,37	158,12	Linéaire	FGXEDQ	10,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A-2 Echangeur à pl	13/10/2016		1 801,48	1 801,48	131,08	120,00	251,08	1 550,40	73,60	Linéaire	FGXEDQ	15,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A-2 Robinetterie	13/10/2016		3 837,82	3 837,82			0,00	3 837,82	156,40	Linéaire	FGXEDQ	130,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A-2 Tuyauterie	13/10/2016		2 746,50	2 746,50			0,00	2 746,50	112,12	Linéaire	FGXEDQ	130,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A-2 Calorifuge	13/10/2016		1 976,21	1 976,21			0,00	1 976,21	80,50	Linéaire	FGXEDQ	130,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A-2 Coffret électric	13/10/2016		760,93	760,93			0,00	760,93	31,05	Linéaire	FGXEDQ	52,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A-2 Cablages	13/10/2016		912,26	912,26			0,00	912,26	37,40	Linéaire	FGXEDQ	130,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A Automate & logi	13/10/2016		2 326,63	2 326,63	45,16	155,00	200,16	2 126,47	94,87	Linéaire	FGXEDQ	15,00
SOUS STATION	225610	Sous Stat Belcier D1A Télégestion	17/02/2017		1 361,88	1 361,88		91,00	91,00	1 270,88	55,77	Linéaire	FGXEDQ	15,00
BRANCHEMENT et Réseaux	225620	Domaine Paludate / Balcon de Paludat	01/01/2017		48 128,64	48 128,64		0,00	0,00	48 128,64	1 965,00	Linéaire	FGXEDQ	50,00
BRANCHEMENT et Réseaux	225620	D1a	01/01/2017		4 447,99	4 447,99		0,00	0,00	4 447,99	181,00	Linéaire	FGXEDQ	50,00
AUTRES	225630	AUTRES (MOA, MOE, CT,...)	01/01/2017		131 986,28	131 986,28		0,00	0,00	131 986,28	5 388,00	Linéaire	FGXEDQ	50,00
AUTRES	225630	AUTRES (MOA, MOE, CT,...)	12/07/2017		7 330,40	7 330,40		0,00	0,00	7 330,40	144,00	Linéaire	FGXEDQ	50,00
					260 434,54	**260 434,54**	**1 034,30**	**3 543,00**	**4 577,30**	**255 857,24**	**10 427,00**			

Annexe 14 :

ÉTAT DES REDEVANCES

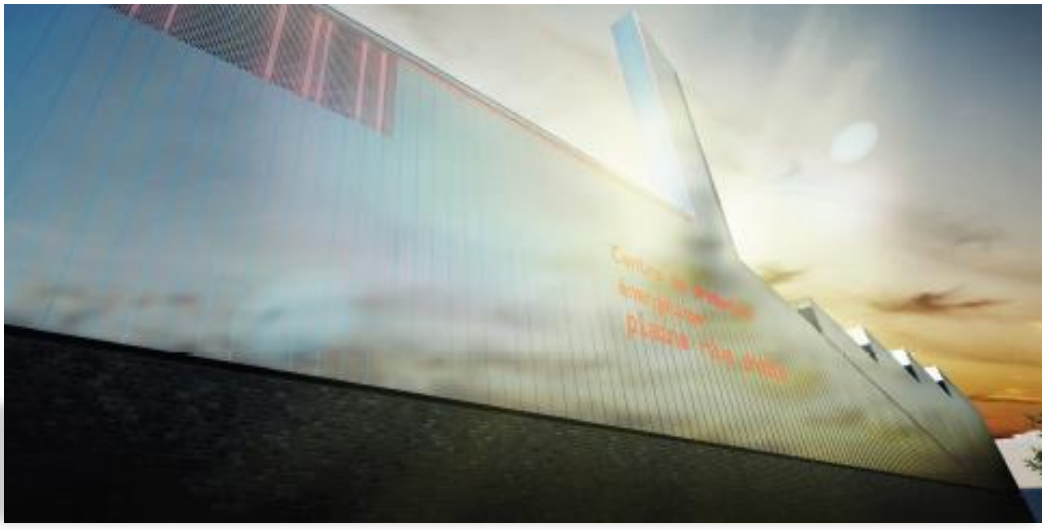
Etat des redevances

	H.T.	T.V.A.	T.T.C.	date de paiement
Redevance frais de contrôle 2017	25 101,61 €	5 020,32 €	30 121,93 €	15/5/17
Redevance de mise à disposition 2016		49 500,00 €	49 500,00 €	2/6/17
Redevance de mise à disposition 2017	495 000,00 €	99 000,00 €	594 000,00 €	02/06/2017 et 21/10/2017

PLAINE DE GARONNE ENERGIES

Rapport annuel

Année 2017



SOMMAIRE

COMPTE-RENDU TECHNIQUE 5
1 - CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 9
2 - BILAN ANNUEL DE L'EXPLOITATION 9
3 - PERSPECTIVES COMMERCIALES 11
4 - DEVELOPPEMENT DURABLE 19
5 - INSERTION SOCIALE 20
6 - QUALITE DU SERVICE RENDU 20
7 - EVOLUTIONS CONTRACTUELLES 20
8 - DIFFICULTES RENCONTREES 20

COMPTE-RENDU FINANCIER 21
1 - REDEVANCES VERSEES AU DELEGANT 25
2 - FINANCEMENT 25
3 - COMPTE GER 25
4 - SINISTRES, CONTENTIEUX ET IMPAYES 25

ANNEXES 27
1 - ANNEXES TECHNIQUES 31
2 - ANNEXES FINANCIERES 31

01

Compte-rendu technique

01

Compte-rendu technique

1 - CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 9

2 - BILAN ANNUEL DE L'EXPLOITATION 9

2.1. - TRAVAUX EFFECTUES 9
2.1.1. - Travaux de premier établissement 9
2.1.2. - Travaux de gros entretien et renouvellement 10
2.1.3. - Travaux de mise en conformité 10
2.1.4. - Nouveaux branchements 10
2.2. - CARACTERISTIQUES DES ABONNES 10
2.3. - VOLET ENERGETIQUE 10
2.3.1. - Données climatiques de l'année 10
2.3.2. - Consommations de combustibles 10
2.3.3. - Rendements des installations 10
2.4. - BILAN HUMAIN 10
2.4.1. - Organisation du service 10
2.4.2. - Journal des pannes et des interventions 10
2.4.3. - Sécurité 10

3 - PERSPECTIVES COMMERCIALES 11

3.1. - RESUME DES CLIENTS, RENCONTRES ET DATES PREVISIONNELLES DE DEPOT DE PC 11
3.2. - PROCESSUS COMMERCIAL POUR LES PROGRAMMES IMMOBILIERS NEUFS 13
3.3. - EVOLUTIONS SUR LES PROJETS URBAINS DESSERVIS 13
3.4. - EVOLUTIONS HORS PROJETS URBAINS PREVUS INITIALEMENT 14
3.4.1. - Existants 15
3.4.2. - Neufs 17
3.5. - EVOLUTION DES PUISSANCES ET DES CONSOMMATIONS DES ILOTS NEUFS + EXTENSIONS DSP 18
3.5.1. - Données PREVUES INITIALEMENT 18
3.5.2. - Situation au 01/01/2018 18
3.6. - OPTION FROID 19

4 - DEVELOPPEMENT DURABLE 19

4.1. - MIXITE DU RESEAU 19
4.2. - TONNES DE CO2 EVITEES 19
4.3. - APPROVISIONNEMENT EN BOIS 20

5 - INSERTION SOCIALE 20

6 - QUALITE DU SERVICE RENDU 20

7 - EVOLUTIONS CONTRACTUELLES 20

8 - DIFFICULTES RENCONTREES 20

ENGIE Cofely

1 - Chiffres clés de l'année

Sans objet.

2 - Bilan annuel de l'exploitation

2.1. - TRAVAUX EFFECTUES

2.1.1. - TRAVAUX DE PREMIER ETABLISSEMENT

Les travaux de l'année 2017 ont consisté à :

- Construction des dossiers nécessaires aux différentes autorisations administratives et dépôt auprès des différentes administrations :
    - Déclaration d'Intention
    - Dossier de déclaration ICPE
    - Dossier d'autorisation ICPE
    - Dossier PERDOTEX
    - Permis de construire
    - Dossier de levée de Servitude d'Utilité Publique pour le forage de réinjection de Brazza
- Construction du dossier de demande de subvention
- Design et modélisation du réseau de chaleur

Le réseau est désigné pour prendre en compte la prospection commerciale de l'année 2017 (37 km). Il est designé pour une température maximale de 110 °C. Il prend en compte également dans son dimensionnement la mise en place d'une chaufferie relais sur la Benauge.

- Design et modélisation de la chaufferie

La chaufferie est designée en prenant en compte une chaufferie relais sur la Benauge et pour la prise en compte de la puissance maximum à délivrer (67 MW).

Le tableau ci-après présente les montants associés à chaque catégorie de travaux de premier établissement.

Catégorie de travaux	Montant
Génie civil géothermie	11 115 € HT
Installation géothermique sous-sol	46 240 € HT
Ingénierie production	235 333 € HT
Ingénierie réseau et sous-stations	172 883 € HT
Etudes et maîtrise d'œuvre	88 542 € HT
Total	**554 114 € HT**

2.1.2. - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

Sans objet.

2.1.3. - TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE

Sans objet.

2.1.4. - NOUVEAUX BRANCHEMENTS

Sans objet.

2.2. - **CARACTERISTIQUES DES ABONNES**

Sans objet.

2.3. - **VOLET ENERGETIQUE**

2.3.1. - DONNEES CLIMATIQUES DE L'ANNEE

Sans objet.

2.3.2. - CONSOMMATIONS DE COMBUSTIBLES

Sans objet.

2.3.3. - RENDEMENTS DES INSTALLATIONS

Sans objet.

2.4. - **BILAN HUMAIN**

2.4.1. - ORGANISATION DU SERVICE

Sans objet.

2.4.2. - JOURNAL DES PANNES ET DES INTERVENTIONS

Sans objet.

2.4.3. - SECURITE

Sans objet.

3 - Perspectives commerciales

Plaine de Garonne Energies a mis en place une structure commerciale dédiée pour la commercialisation des polices d'abonnement et la prospection :

- 1 Ingénieur Commercial à temps plein dédié aux clients identifiés dans le contrat de DSP
- 1 Ingénieur Commercial en appui pour la prospection et la densification du réseau

3.1. - RESUME DES CLIENTS, RENCONTRES ET DATES PREVISIONNELLES DE DEPOT DE PC

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'îlots avec qui la prise de contact a été établie en 2017 et pour lesquels le raccordement au réseau de chaleur est étudié. Il est à noter que certains clients se positionnent sur plusieurs îlots.

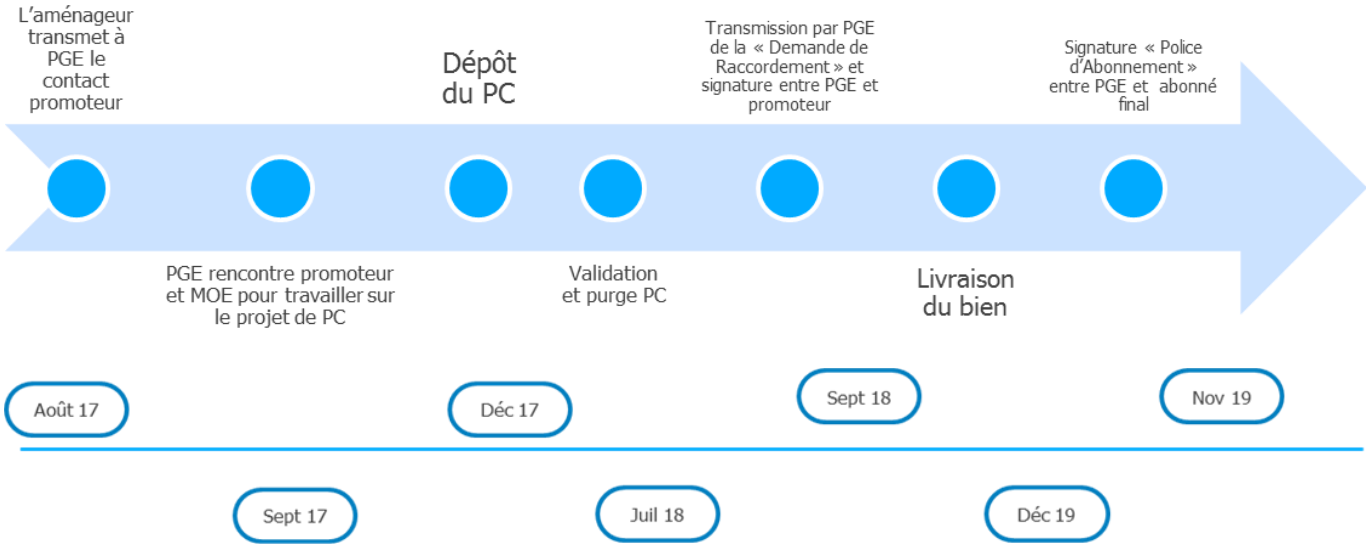
1. Zone	2. Ilot	3. Acteur	4. Date de validation PC prévue
Bastide-Niel	B002 ; B003-1 ; B003-2 ; B003-3	DARWIN Magasins Généraux tranche 1	01/04/2018
Bastide-Niel	B002 ; B003-1 ; B003-2 ; B003-3	DARWIN Magasins Généraux tranche 2	01/04/2018
Bastide-Niel	B001	Groupe Launay	01/01/2018
Bastide-Niel	B005/B006/B007	Pichet	01/04/2018
Brazza	E4	SNI.	01/07/2018
Garonne-Eiffel	DF1.1	Realites	01/06/2018
Garonne-Eiffel	DF1.1	Realites	01/07/2018
Bastide-Niel	B017	Domofrance	01/07/2018
Bastide-Niel	B031	BPD Marignan	01/11/2018
Brazza	E2	VILOGIA.	01/10/2018
Brazza	A1	VINCI.	
Brazza	B1	VINCI.	
Brazza	B2	VINCI.	
Brazza	B4	VINCI.	
Brazza	B5	VINCI.	
Brazza	E1	VINCI.	
Bastide-Niel	B059	Bordeaux Métropole	01/09/2018
Bastide-Niel	B034	SAS Bastide Niel	01/01/2019
Bastide-Niel	B072	ESSCA	01/12/2018
Bastide-Niel	B107	SAS Bastide Niel	01/01/2019
Bastide-Niel	B139 tranche 1	Bord'ha	01/09/2017
Bastide-Niel	B139 tranche 2	Bord'ha	01/07/2019
Bastide-Niel	B121-1	EKLO	01/01/2018
Bastide-Niel	B032/B033/B053/B055	Sandspot/Icade	01/01/2019

1. Zone	2. Ilot	3. Acteur	4. Date de validation PC prévue
Bastide-Niel	B049	Immersion	
Bastide-Niel	B050	Immersion	
Bastide-Niel	B052	Immersion	
Bastide-Niel	B061	Immersion	
Brazza	A8	VINCI Studio Brazza.	01/07/2018
Brazza	D5	VINCI Studio Brazza.	01/05/2018
Brazza	G1	VINCI Studio Brazza.	01/07/2018
Brazza	G2	Groupe Cardinal.	
Brazza	G3	Groupe Cardinal.	
Brazza	G4	Groupe Cardinal.	
Brazza	D7	Groupe Cardinal.	
Brazza	D3	DOMOFRANCE.	01/07/2019
Brazza	C16	DOMOFRANCE.	01/07/2019
Brazza	B9	VILOGIA.	01/01/2018
Brazza	E5	Saint Gobain.	
Brazza	E3	Clairsienne.	
Brazza	E3/B1	Bouygues Immobilier/ Clairsienne	
Garonne-Eiffel	ED1.2	Interconstruction	01/09/2018
Brazza	A2/B6/B7	Cogedim	01/09/2017
Garonne-Eiffel	EB2B	Pitch Promotion	01/07/2018
Brazza	A7/D1	Eiffage/Le Col/ Aquitanis	01/09/2017
Garonne-Eiffel	ED1.1	Clairsienne.	01/09/2018
Bastide-Niel	B121-2	BART Patriarche	01/01/2019
Garonne-Eiffel	EB1	Cogedim	01/07/2018
Garonne-Eiffel	ET1	Nexity	01/07/2018
Garonne-Eiffel	EB4	Nexity	01/07/2018
Garonne-Eiffel	EB4'	Nexity	01/09/2018
Garonne-Eiffel	ET0	Nexity	01/10/2018
Garonne-Eiffel	SDIS	Caserne	01/05/2018
Garonne-Eiffel	DS2	Aquitanis	01/12/2018
Bastide-Niel	B119	BMA	01/07/2018
Bastide-Niel	B024	SOLINE	01/07/2019
Bastide-Niel	B035	SOLINE	01/07/2019
Garonne-Eiffel	DPG	Raccordement à confirmer	
Bastide-Niel	B0138-2	Domofrance	01/04/2019
Bastide-Niel	B009	Domofrance	01/04/2019
Bastide-Niel	B026	Domofrance	01/04/2019
Benauge	Nouvelle crèche Vincent	Ville de Bordeaux	01/10/2018

1. Zone	2. Ilot	3. Acteur	4. Date de validation PC prévue
Garonne-Eiffel	EB2a	Nexity	
Garonne-Eiffel	DE2.2	Eden Promotions	01/11/2018
Garonne-Eiffel	ET2	Cogedim	

3.2. - **PROCESSUS COMMERCIAL POUR LES PROGRAMMES IMMOBILIERS NEUFS**

Lors des échanges avec les différents acteurs, l'ingénieur commercial (IC) apprécie le temps nécessaire entre la première prise de contact avec l'aménageur / le promoteur et la signature de : 1) La Demande de Raccordement et 2) La Police d'Abonnement. Le planning ci-dessous illustre un processus type :



- MOE : Maîtrise d'Oeuvre

En 2017, les prises de contact ont été établies afin qu'en 2018 les premières demandes de Raccordement soient signées.

3.3. - **EVOLUTIONS SUR LES PROJETS URBAINS DESSERVIS**

Plusieurs évolutions au niveau des aménageurs et des promoteurs ont mené à l'abandon ou à une programmation repoussée de certains îlots dont la livraison était initialement prévue en 2018 et 2019. Ci-dessous le récapitulatif :

Zone	Ilot	Année	Evolution (kW)	Commentaires
Bastide-Niel	B121-1	2018		
Bastide-Niel	B139-E81	2018		
Bastide-Niel	RIVEO B4	2018		

Zone	Ilot	Année	Evolution (kW)	Commentaires
Garonne-Eiffel	DPs1	2018	-21	Plus de raccordement prévu
Brazza	A-2	2019		
Brazza	B-6	2019		
Brazza	B-7	2019		
Bastide-Niel	B001	2019		
Bastide-Niel	B011-E55	2019 → 2021	-72	
Bastide-Niel	B017-E35	2019		
Bastide-Niel	B018-E34	2019 → 2021	-75	
Bastide-Niel	B032	2019 → 2020	-50	
Bastide-Niel	B033-E21	2019 → 2020	-523	
Bastide-Niel	B049-E41	2019		
Bastide-Niel	B053-E38	2019 → 2020	-22	
Bastide-Niel	B062-E45	2019 → 2021	-14	
Bastide-Niel	B081-E8	2019 → 2021	-81	
Bastide-Niel	B087-E51	2019 → 2021	-22	
Bastide-Niel	B096-E92	2019	-30	Plus de raccordement prévu
Bastide-Niel	B100	2019 → 2021	-81	
Bastide-Niel	B110-E1	2019 → 2021	-5	
Bastide-Niel	B114-2	2019 → 2021	-188	
Bastide-Niel	B119	2019		
Bastide-Niel	B122-E84-1	2019 → 2021	-61	
Bastide-Niel	B127	2019		
Bastide-Niel	B132-1	2019		
Bastide-Niel	B132-2	2019 → 2021	-80	
Bastide-Niel	B136-E90	2019 → 2021	-52	
Bastide-Niel	B138-2	2019		
Bastide-Niel	B142-E76	2019 → 2021	-27	
Bastide-Niel	B145	2019 → 2021	-15	
Garonne-Eiffel	DB2	2019	-460	Plus de raccordement prévu
Garonne-Eiffel	DPg	2019		Raccordement à confirmer

Evolution de la puissance souscrite : **- 1 879 kW (-3%)**.

3.4. - **EVOLUTIONS HORS PROJETS URBAINS PREVUS INITIALEMENT**

Des études comparatives tarifaires sont fournies à chaque abonné présentant les gains apportés par le réseau soit sur la base des coûts existants soit sur la base des projections puissance / consommations pour les programmes neufs (ratios DSP) :

- Période de 12 ans, durée de la première police d'abonnement
- Prix inflatés avec impact TICGN (loi de finance)
- Intégration des coûts de raccordements

3.4.1. - EXISTANTS

Dès le mois de janvier 2017, le plan de prospection a permis de rencontrer l'ensemble des riverains potentiellement raccordables identifiés ci-après.

La zone Bastide-Niel & Cœur de Bastide concentre les premiers retours favorables de principe :

- Sud-Ouest
- Keolis, atelier du tram
- Darwin
- Aquitanis, rue Lavigne (2 résidences existantes + programme neuf)
- Bordeaux Université (IUT et cafétaria CROUS)
- Résidence Logements CROUS
- Ville de Bordeaux (chaufferie jardin botanique + école Nuyens)
- CNFPT
- BPACA

Une seconde zone dans le cadre des évolutions du projet de tracé, côté Est de l'avenue Thiers :

- Bâtiments Ville de Bordeaux zone rue de nuits (mairie annexe, maison cantonale, école, GS Benauge, etc.)
- L'ensemble d'enseignement St Marie Bastide rue de Dijon

Extensions zone Floirac :

- Mairie de Floirac, bâtiments communaux (schéma directeur des raccordements voix Eymet)
- Site de l'AIA (rencontrés à 2 reprises : plan d'action à décliner en cohérence avec la programmation de l'établissement à moyens termes)
- HLM du Midi rencontré et contacté à plusieurs reprises depuis le 1TR 2017 pour intégrer l'arrivée du RCU dans le cadre du projet de réhabilitation des bâtiments
- Zone libération avec rencontre de tous les acteurs pour ce périmètre : CD33 collège Mandela, Aquitanis (2 résidences Brossolette et St Marc), bâtiments ville de Floirac (piscine, école, centre social, salle polyvalente, etc.)

Les collectivités territoriales ont été rencontrées pour intégrer les établissements à proximité du déploiement :

- CD33 (Collège Lenoir, projet Mayaudon)

Tous les sites en activités alimentés en gaz au nord de Brazza ont été contactés et visités :

- MBWS (William Peters)

- CNB
- Grands Moulins de Paris

Existant	Ateliers du tram	01/11/2019
Existant	Bastide BE Aquitanis	01/10/2019
Existant	BE COLLEGE LENOIR	01/11/2019
Existant	BE ECOLE MONTAUD	01/04/2020
Existant	BE ECOLE NUITS	01/04/2020
Existant	BE STE MARIE 1	01/11/2019
Existant	BE STE MARIE 2	01/11/2019
Existant	BE STE MARIE 3	01/11/2019
Existant	BN Botanica	01/01/2020
Existant	BN BPACA	01/11/2019
Existant	BN CNFPT	01/11/2019
Existant	BN Crous	01/11/2019
Existant	BN Darwin	01/11/2019
Existant	BN Ecole Nuyens	01/11/2019
Existant	BN Serres	01/11/2019
Existant	BN Université	01/11/2019
Existant	BZ Sud Ouest	01/11/2019
Existant	Crèche collective La Benauge	01/11/2019
Existant	Ecole maternelle Benauge + Ecole primaire Benauge	01/11/2019
Existant	FL AIA	01/11/2022
Existant	FL AUBRAC	01/11/2022
Existant	FL BROSSOLETTE	01/11/2021
Existant	FL ECOLE JJ	01/11/2021
Existant	FL ESPERANCE (non raccordé)	01/11/2021
Existant	FL FRATERNITE	01/11/2021
Existant	FL M 270	01/11/2022
Existant	FL MAIRIE	01/11/2022
Existant	FL MANDELA	01/11/2021
Existant	FL PASTEUR	01/11/2022
Existant	FL SAINT MARC	01/11/2021
Existant	GE LYCEE TREGEY	01/11/2020
Existant	HLM Midi	01/11/2021
Existant	Lycée François Mauriac	01/11/2020
Existant	Mairie de Quartier Bastide (19) + Maison cantonale (9)	01/04/2020

Existant	Multi Accueil Benauge	01/11/2019
Existant	PINSON	2021
Existant	Piscine Galin	01/10/2021
Existant	Résidence Raymond Lavigne	01/01/2020

Cette prospection permet d'envisager une puissance souscrite complémentaire de 12 MW, soit 16% supplémentaires.

3.4.2. - NEUFS

Proche Bastide-Niel	RIVEO B1	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO B2	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO B3	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO B2bis	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO A5	2019
Proche	RIVEO C1	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO A3	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO A4	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO A2	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO A1 - E	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO A1 -A	2019
Proche Bastide-Niel	RIVEO A1 - BCD	2019
Proche Bastide-Niel	Collège Mayaudon	2022
Proche Bastide-Niel	Aquitanis Lavigne neuf	2020
Lissandre	Adim Cascades de Garonne	2019
Lissandre	Clairsienne Les Berges de Lissandre	2020
Lissandre	ADIM Hermitage	2020

Cette prospection permet d'envisager une puissance souscrite complémentaire de 9 MW, Les deux pôles importants de développement au nord de Brazza sont issus des contacts déjà établis par ENGIE Cofely agence Garonne, auprès des différents acteurs sur zone en collaboration avec la ville de Lormont (Etude géothermie SEML Monts de Lauriers, projet Cascades de Garonne).

Les premiers schémas directeurs énergétiques établis en leur temps dans le cadre de ces projets ont permis de pouvoir rapidement, dès le mois de janvier 2017, établir avec les acteurs concernés ADIM et Clairsienne une nouvelle transposition dans le cadre de la DSP PGE.

Les équipes de Kaufman & Broad, aménageur du programme RIVEO COSMOPOLITAN ont envisagé dès la conception le raccordement au réseau de chaleur.Ainsi la première livraison d'énergie par PGE est prévue en mai 2018 pour une partie des bâtiments.

3.5. - EVOLUTION DES PUISSANCES ET DES CONSOMMATIONS DES ILOTS NEUFS + EXTENSIONS DSP

3.5.1. - DONNEES PREVUES INITIALEMENT

	Chauffage	ECS	Chauffage + ECS	Puissance	Avec surpuissance	Surface	Sous-stations
	MWh	MWh	MWh	kW	kW	m² SHON	
Brazza	13 855	10 909	24 764	13 342	14 483	460 560	69
Bastide-Niel	8 406	8 400	16 806	10 005	10 810	355 510	147
Garonne-Eiffel	16 179	22 829	39 007	25 858	27 666	966 943	113
Existant	16 758	871	17 629	9 242	9 936		9
Total	**55 198**	**43 008**	**98 207**	**58 447**	**62 895**	**1 783 013**	**338**

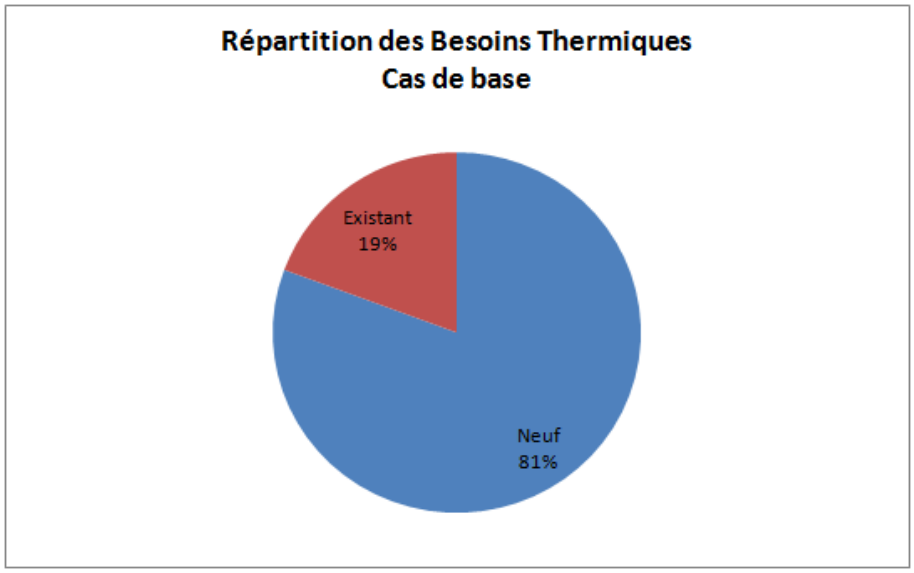
3.5.2. - SITUATION AU 01/01/2018

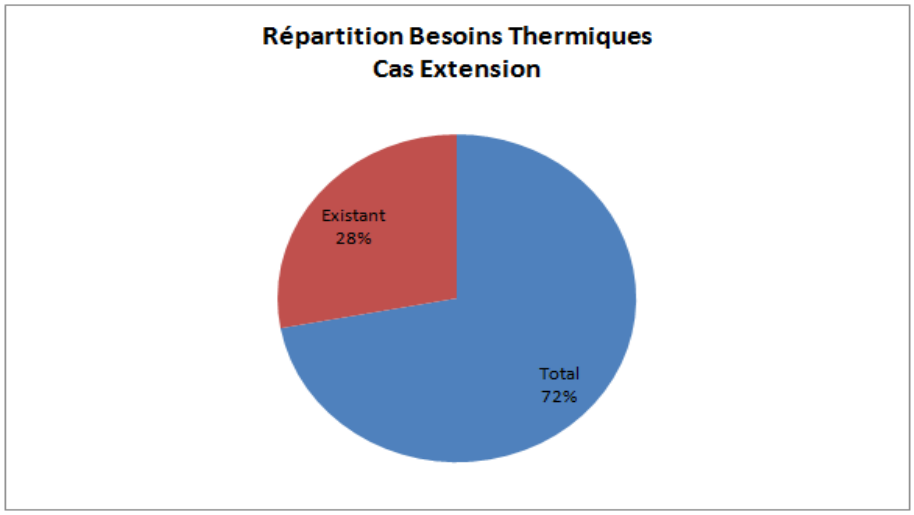
	Chauffage	ECS	Chauffage + ECS	Puissance	Avec surpuissance	Surface
	MWh	MWh	MWh	kW	kW	m² SHON
Brazza	20 588	14 124	34 712	17 168	18 348	559 966
Bastide-Niel	10 494	10 008	20 502	11 540	12 446	394 932
Garonne-Eiffel	20 040	24 152	44 191	26 638	28 399	981 052
Existant	35 098	3 406	38 504	19 816	21 004	0
Total	**86 220**	**51 689**	**137 910**	**75 161**	**80 197**	**1 935 950**

Dans Bastide-Niel et Brazza sont également comprises les extensions pour programmes neufs ne rentrant pas dans le cadre de la DSP initiale.

Cette très forte évolution a amené à une réflexion sur la conception des outils de production et du réseau.

Ainsi, afin d'éviter d'augmenter les diamètres du réseau au départ de la chaufferie (située rue Cousteau), il a été proposé de produire la puissance supplémentaire via une chaufferie déportée. Ainsi, il est prévu dans le cadre d'une convention de mise à disposition d'installer les moyens de production et de distribution nécessaires pour la densification du réseau dans la chaufferie actuelle Aquitanis dans le quartier de la Benauge. Ce choix permet de dimensionner au juste besoin le réseau de chaleur, et permet une meilleure répartition des moyens de production.





3.6. - **OPTION FROID**

Dans le cadre du contrat de DSP, une option de fourniture de froid par l'intermédiaire d'un réseau dédié était proposée pour le quartier du Belvédère dans la ZAC Garonne Eiffel. La modification des programmes des promoteurs et la modification des usages des bâtiments de tertiaire en résidentiel ont conduit à une évolution à la hausse des tarifs de raccordement et de vente du kWh de froid.
Les Clients identifiés n'ont pas donné suite à la nouvelle offre commerciale de distribution de froid par le réseau urbain dédié. L'option Froid n'a pas été levée.

4 - Développement durable

4.1. - **MIXITE DU RESEAU**

Sans objet.

4.2. - **TONNES DE CO2 EVITEES**

Sans objet.

4.3. - **APPROVISIONNEMENT EN BOIS**

Sans objet.

5 - Insertion sociale

Sans objet.

6 - Qualité du service rendu

Sans objet.

7 - Evolutions contractuelles

Sans objet.

8 - Difficultés rencontrées

Sans objet.

02

Compte-rendu financier

02

Compte-rendu financier

1 - REDEVANCES VERSEES AU DELEGANT 25

2 - FINANCEMENT 25

2.1. - EMPRUNTS 25

2.2. - AIDES 25

2.3. - FONDS PROPRES 25

3 - COMPTE GER 25

4 - SINISTRES, CONTENTIEUX ET IMPAYES 25

1 - Redevances versées au Délégant

Le montant de la redevance pour frais de gestion et de contrôle au titre de l'année 2017 s'élève à 30.047,55 € HT, soit 36.057,06 € TTC.

2 - Financement

2.1. - EMPRUNTS

Sans objet.

2.2. - AIDES

Sans objet.

2.3. - FONDS PROPRES

Voir tableau de financement en annexe.

3 - Compte GER

Sans objet.

4 - Sinistres, contentieux et impayés

Sans objet.

03
Annexes

03 Annexes

1 - ANNEXES TECHNIQUES 31

1.1. - INVENTAIRE DES BIENS 31
1.2. - PLANS ET SCHEMAS DE PRINCIPE 31
1.3. - RAPPORTS DES CONTROLES REGLEMENTAIRES 31
1.4. - RAPPORTS DE CONTROLE DES COMPTEURS 31
1.5. - BORDEREAU DE SUIVI DES DECHETS 31
1.6. - COPIE DES POLICES SIGNEES SUR L'ANNEE 31
1.7. - ATTESTATIONS D'ASSURANCE 31

2 - ANNEXES FINANCIERES 31

2.1. - ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX 31
2.2. - LIASSE FISCALE 31
2.3. - BALANCE GENERALE D'OUVERTURE AU 01/01/2017 31
2.4. - BALANCE GENERALE DE CLOTURE AU 31/12/2017 31
2.5. - TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES DE BALANCE GENERALE A LA COMPTABILITE ANALYTIQUE (SI PRESENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE DE RESULTAT) 31
2.6. - COMPTE DE RESULTAT 31
2.7. - BILAN 31
2.8. - FICHIER CLIENTS 31
2.9. - FICHIER DES VOLUMES DE CHALEUR ACHETEE ET VENDUE 31
2.10. - DETAIL R1 ET R2 AVEC EVOLUTION INDICIAIRE 31
2.11. - FRAIS DE SIEGE 32
2.12. - LISTE DU PERSONNEL 32
2.13. - ACCORDS NAO SIGNES 32
2.14. - DETAIL DES CHARGES ET EXPLICATION DES ECARTS AVEC LE CEP 32
2.15. - GER 32
2.16. - REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 32
2.17. - LISTE ET FACTURES DES MARCHES PASSES POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES 32
2.18. - DETAIL DU TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE 32
2.19. - LISTE DES TRAVAUX DE PREMIER ETABLISSEMENT POUR L'ANNEE 2018 32
2.20. - PLANNING D'AVANCEMENT DES TRAVAUX 32
2.21. - SUIVI DES ACQUISITIONS DE TERRAINS NECESSAIRES AUX CONSTRUCTIONS 32
2.22. - SUIVI DES RACCORDEMENTS EFFECTUES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE PREMIER ETABLISSEMENT 32
2.23. - LISTE DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS 33
2.24. - TABLEAU DE FINANCEMENT 33
2.25. - INDEXATION DES PRIX DU BORDERAU DES PRIX 33
2.26. - RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU CAC 33

ENGIE Cofely

1 - Annexes techniques

1.1. - **INVENTAIRE DES BIENS**

1.2. - **PLANS ET SCHEMAS DE PRINCIPE**

1.3. - **RAPPORTS DES CONTROLES REGLEMENTAIRES**

1.4. - **RAPPORTS DE CONTROLE DES COMPTEURS**

1.5. - **BORDEREAU DE SUIVI DES DECHETS**

1.6. - **COPIE DES POLICES SIGNEES SUR L'ANNEE**

1.7. - **ATTESTATIONS D'ASSURANCE**

2 - Annexes financières

2.1. - **ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX**

2.2. - **LIASSE FISCALE**

2.3. - **BALANCE GENERALE D'OUVERTURE AU 01/01/2017**

2.4. - **BALANCE GENERALE DE CLOTURE AU 31/12/2017**

2.5. - **TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES DE BALANCE GENERALE A LA COMPTABILITE ANALYTIQUE (SI PRESENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE DE RESULTAT)**

2.6. - **COMPTE DE RESULTAT**

2.7. - **BILAN**

2.8. - **FICHIER CLIENTS**

Sans objet.

2.9. - **FICHIER DES VOLUMES DE CHALEUR ACHETEE ET VENDUE**

Sans objet.

2.10. - **DETAIL R1 ET R2 AVEC EVOLUTION INDICIAIRE**

Sans objet.

2.11. - **FRAIS DE SIEGE**

Sans objet.

2.12. - **LISTE DU PERSONNEL**

Sans objet.

2.13. - **ACCORDS NAO SIGNES**

Sans objet.

2.14. - **DETAIL DES CHARGES ET EXPLICATION DES ECARTS AVEC LE CEP**

Sans objet.

2.15. - **GER**

Sans objet.

2.16. - **REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Sans objet.

2.17. - **LISTE ET FACTURES DES MARCHES PASSES POUR LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES**

Sans objet.

2.18. - **DETAIL DU TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Sans objet.

2.19. - **LISTE DES TRAVAUX DE PREMIER ETABLISSEMENT POUR L'ANNEE 2018**

2.20. - **PLANNING D'AVANCEMENT DES TRAVAUX**

2.21. - **SUIVI DES ACQUISITIONS DE TERRAINS NECESSAIRES AUX CONSTRUCTIONS**

Sans objet.

2.22. - **SUIVI DES RACCORDEMENTS EFFECTUES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE PREMIER ETABLISSEMENT**

Sans objet.

2.23. - **LISTE DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

2.24. - **TABLEAU DE FINANCEMENT**

2.25. - **INDEXATION DES PRIX DU BORDERAU DES PRIX**

Sans objet.

2.26. - **RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU CAC**